UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelinguisti08pari

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME HUITIÈME

1er Fascicule — Juillet 1875

30467

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1875

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4

ESSAIS

SUR

L'EXPLICATION DES INSCRIPTIONS PERSES.

I. — *Apariyây*.

Ce mot, qui se rencontre dans la phrase *imâ dahyavâ tyanâ manâ dâtâ apariyâyā* (Behistan, I, 23), est ainsi traduit par Spiegel : « furent conservés ». Dans son glossaire (p. 207), il le place à *pariyây*, « retenir, être conservé », et remarque dans son commentaire sur le même endroit (p. 79) qu'il ne peut considérer ce mot avec Oppert que comme un dénominatif de *pariya*, mais sur le sens duquel on ne peut s'arrêter que d'après la filiation. Kossowicz transcrit pour sa part dans le texte *apriyayân* et traduit « provinciæ quæ mea lege contentæ erant » (de *prî*, archaïque pour *frî!*); mais sur les objections de Kpiegel et de Justi (v. les *Addenda*), il place ce mot à *pari* + *i* (Glossaire, p. 14. « Obire, venerari ».)

Maintenant, en ce qui concerne cette explication par *pari* + *i*, il n'est pas possible qu'elle soit exacte, car dans le verbe l'augment se place juste entre la préposition et le thème, mais jamais il n'est mis avant la préposition.

Pour mon compte, je crois qu'Oppert a raison lorsqu'il fait venir notre *apariyâyā* d'un substantif *pariya*. Or, ce *pariya* n'est pas autre chose que le grec πεῖρα = περια de la racine *par*. Si l'on confère alors ce que Curtius (*Etymol.* 274) fait observer sur πράσσω avec notre passage, on ne

peut émettre aucun doute sur le fait qu'*apariyâyā* ne peut signifier autre chose que « ils se conduisirent, ils agirent ». Cela fournit aussi une traduction préférable de tout notre passage : *imâ dahyâva tyanâ manâ dâtâ apariyâyā yathâsâm haćâmâ athahya avatha akunavyatâ.* « Ces provinces se conduisirent selon mes lois ; ainsi qu'il leur avait été ordonné par moi, il fut fait. »

II. — *Thakatâ.*

Ce mot se trouve régulièrement aux indications de dates, et suit notamment, lorsqu'elle est pourvue d'un chiffre, l'expression *raućabis*, instrumental pluriel du thème *raućab* = zend *raoćaňh*, persan moderne *rôz*, « jour ». Spiegel traduit *thakatâ* par « justement, alors », et le compare avec hésitation au persan moderne *sakht*. Ce rapprochement ne peut pas être juste au fond, parce que la forme perse ne doit pas être lue *thakatâ*, mais bien *thakhtâ*. En outre, l'opinion de Savelsberg (*Beitræge zur Entzifferung der Lykischen Sprachdenkmæler.*, Bonn., 1874, p. 37), qui voudrait rattacher notre *thakatâ* à l'arménien *takav*, me paraît tout à fait erronée. Elle n'est pas admissible, parce que dans toutes les formes perses qui commencent par un *th*, celui-ci remonte à un *ç* antique (sifflante palatale), tandis que le *t* initial de l'arménien *takav* ne peut provenir que d'une dentale.

A mon avis, *thakatâ* ne peut être autre chose que l'instrumental singulier d'un participe en *ant* de la racine *thak* —, zend *çać*, avec le sens de « s'écouler, s'enfuir », appliqué au temps. Ainsi, *thakatâ* signifie proprement « avec les (jours) qui passent ». Si cela est vrai, la phrase

x *raućabis thakatâ* veut dire « après x jours, x jours s'étant écoulés ». Ainsi on peut appliquer un jour à la date des faits énumérés sur les monuments. Par exemple : *viyakhnahya mâhyâ* 14 *raućabis thakatâ ahâ yadiy udapastata* (Behistan, I, 37), qu'on peut traduire : « Après 14 jours du mois de *Vyakhna*, ce fut le jour suivant (le 15e) qu'il se reposa ».

III. — *Hamâtâ.*

Le sens de ce mot (Behistan, I, 30), « ayant la même mère », construit comme *hamapitâ* (ibid.) « ayant le même père », n'est pas douteux; néanmoins, il me paraît que tous les interprètes ont oublié de faire remarquer que *hamâtâ* est pour *hamamâtâ*. Il répond complètement à l'arménien *hamamayr*, comme le fait observer Kossorwicz (Glossaire, 59). Le phénomène, qu'à la place de deux syllabes *ma* se suivant l'une l'autre il n'en reste qu'une, reste également à expliquer, comme *mâhya* pour *mâhahya*, et *rauta* pour *rautata* (Inscr. de Suez. B). *haća pirâva nâma rauta*, « du fleuve du nom de *Piru* (*P* — *ior* = Nil). Il faut donc, comme thème de *rauta* = *rautata*, considérer *rauta* (sanscrit *srotas*, persan moderne *rôd*) (1), et non *rau*, comme l'a indiqué Kossowitch (Glossaire, 43).

(A suivre.)

Vienne, février-mars 1875.

Frederic Mueller.

(1) Ce mot ne doit pas être rapporté avec Vullers (*Lexicon*, II, 65) au zend *raodha*, au sanscrit *rôdha*, car il se trouve en pehlevi sous la forme *rôt*, tandis que si la comparaison susdite était juste, il devrait y être sous la forme *rôd* ou *rôi*.

SUR LES FORMES DE CAS
DES RADICAUX EN *a*
DANS L'ANCIEN INDIEN.

La terminaison du datif *âya* des radicaux en *a* est appelée par Schleicher (*Compend.*, § 255) une forme obscure. Le même savant incline à considérer l'*y*, devant lequel *a* a été allongé, comme une extension de radical, et il explique l'*a* final comme un reste du suffixe de datif *ê* (*ai*), ce qu'autoriserait à conjecturer la formation du datif féminin des mêmes radicaux en *a*, qui opposent au masculin neutre *âya* la terminaison *âyai*.

Cette opinion, pour le dire en un mot, manque de tout fondement. Si nous opposons l'ancien baktrien *açpai*, le grec ἵππωι à l'ancien indien *acvâya*, on voit que les trois formes, jusqu'à l'*a* final de l'ancien indien, concordent exactement, ce qui justifie l'irrégularité. Je décompose donc l'ancien indien *açvâya* en *acvâi* + *a* (*acva* + *ê* + *a*), et je vois dans *a* un reste du suffixe *am* que nous rencontrons dans *ma-hy-am, tu-bhy-am*.

Les formes féminines *çivâyâs* (gén. abl.), *çivâyâi* (dat.), du radical *çivâ*, je les décompose, contrairement à Schleicher, en *çivâyâ-as* et *çivâyâ* + *ê*, et je considère le *yâ* qui précède les suffixes *as* et *ê* comme un signe de mouvement, signe qui, du reste, dans l'ancien indien, est contracté en *î* : *bharantî* = φερουσα = φεροντια, d'où *barantyâi* = *bharanthyâ* + *ê*. Cette contraction de *yâ* en *î*, d'ailleurs, a fréquemment lieu dans l'ancien indien, comme, par

exemple, à l'optatif, dont le signe *yâ* (dans les verbes forts à l'actif), dans tout le moyen, et à l'actif des verbes faibles, se contracte en *î* (par exemple *dviṣ-ya-t* en *dviṣ-î-ta, bhara-î-t* en *bhara-î-ta :* de même *îps = i-âp-s, îks = i-ak-s*, etc.)

Vienne, février 1875.

Frédéric Mueller.

DE LA SCIENCE AUGURALE

DANS LE *VÉDA* ET DANS L'*AVESTA*.

Il est peu douteux que chez les peuples primitifs et encore adonnés au fétichisme, la confusion naturelle entre la divinité et ses manifestations animales n'ait donné naissance à la foi aux sorts, aux présages, aux révélations de l'avenir aux hommes par le moyen des êtres inanimés ou animés qui les entouraient et qu'ils douaient de desseins préconçus et de volontés à l'instar des desseins qu'eux-mêmes concevaient et de la volonté qu'ils se sentaient.

Dans tous les pays, dans toutes les races, nous pouvons constater que l'animal a semblé et semble souvent encore, soit une divinité lui-même, soit plus tard un messager ou une incarnation d'une divinité.

En effet, la spontanéité de l'animal, ses actions dont le mobile n'est pas souvent aisément perceptible, ses sens en général plus fins ou plus parfaits que ceux de l'homme, ses cris, voix étrange et incomprise, tout cela contribuait, pour des esprits mystiques et non éclairés, à lui donner

un caractère mystérieux, divin par conséquent. L'oiseau surtout, entre tous les animaux, tant par la rapidité de son vol, par son vol lui-même qui en fait comme un habitant de l'espace, comme un messager céleste, que par la grâce de ses mouvements, la mélodie de son chant et souvent la beauté de son plumage, devait frapper les imaginations primitives et se transformer pour elles en un être doué de facultés divines.

D'autre part, la joie qu'éprouve la gent emplumée au lever du soleil, à la fuite de cette nuit odieuse à nos ancêtres, les chants de toute espèce qui semblent éveiller la nature aux premières lueurs de l'aurore, donnaient incontestablement aux oiseaux un rôle marqué dans le grand drame mythologique et réel dont nos ancêtres se croyaient les acteurs les plus modestes. Les migrations régulières des oiseaux voyageurs dans le climat moyen de l'Asie centrale ne laissaient pas non plus que de leur faire accorder une prescience de l'avenir qu'ils paraissaient connaître, puisqu'ils fuyaient ou recherchaient les froids de l'hiver, puisqu'ils annonçaient le commencement ou la fin de l'été.

Les Aryas, en pleine période fétichiste, ne manquèrent pas de poser les bases de la science augurale. Car, conformément à la méthode que nous suivons aussi bien en mythologie qu'en glottique, la présence de la croyance aux présages, tirée du vol et du chant des oiseaux dans les deux grandes divisions de notre race, européenne et asiatique, démontre, lors de la vie commune dans les environs de la vallée de l'Oxus, l'existence au moins rudimentaire d'une science qui, au temps de Cicéron, faisait rire ses adeptes, mais dont des traces profondes sont restées dans l'esprit

du peuple, et qui eut parfois la consécration officielle. Le deuxième mandala du Rig-Véda contient deux petits hymnes qui ne laissent aucun doute sur le rôle que jouait un oiseau quelconque dans les préoccupations de l'avenir éprouvées par les tribus aryennes marchant le long de l'Indus, à travers des peuplades ennemies, à la conquête de la riche péninsule gangétique.

Attribués à *Gṛtsamada,* portant du reste à la fin de leur troisième et dernier verset la phrase qui est comme la signature de ce richi, ces deux hymnes bien courts suffisent pour caractériser nettement la foi aux présages des Aryas indiens.

Le premier porte le numéro 42 et le second le numéro 43 dans la classification des hymnes du deuxième mandala :

1. Gazouillant, et annonçant l'avenir, il (l'oiseau) dirige sa voix comme un pilote son bateau. Tu es de bon augure, ô oiseau; que nul malheur ne t'arrive d'aucun côté.

2. Que l'épervier ni l'aigle ne te tue ! que l'homme armé de flèches ne t'atteigne pas ! Chante, toi qui gazouilles dans la région des Mânes, toi qui es de bon augure, toi qui annonces le bonheur.

3. Pousse ton cri au sud de nos maisons, oiseau de bon augure, toi qui annonces le bonheur. Puissions-nous ne pas être attaqués par les voleurs et les magiciens, afin que, bénis dans notre progéniture, nous puissions te louer dignement dans le sacrifice.

1. Que les oiseaux en quête de nourriture chantent, selon la saison, dans leurs promenades, comme les prêtres

chantent dans leurs processions. L'oiseau donne deux notes, comme le chantre du *Sama* récite la *Gâyatrî* et le *Triṣṭubh*.

2. Tu chantes, ô oiseau, comme l'*Udgatṛ* chante le *Sama ;* tu murmures comme le *Brahmaputra* dans le sacrifice. Comme un étalon allant vers les cavales, annonce-nous le bonheur de toute part, ô oiseau ; annonce-nous la prospérité de tous côtés, ô oiseau !

3. En chantant, ô oiseau, annonce-nous le bonheur. Si tu te tais, médite de bonnes pensées pour nous. Lorsque tu voles, tu chantes comme un *karkarî* (un luth). Bénis dans notre progéniture, puissions-nous te louer dignement dans le sacrifice.

Les commentateurs prétendent que l'oiseau en question est le *kapinjala*, c'est-à-dire le francolin; naturellement, à leur époque toute polythéiste, ils n'y voient plus un fétiche, mais bien une émanation et même une incarnation d'Indra. Mais ce qui est incontestable, surtout à la lecture de l'hymne 42, — le 43e a un caractère déjà hiératique et quelque peu polythéiste, — c'est la croyance en la vertu de cette incantation et en la signification du vol de l'oiseau et de son cri : « Pousse ton cri au sud de nos maisons, » dit l'invocateur; le sud est donc le côté favorable, celui d'où vient la brise douce et parfumée, tandis que probablement maudit est le nord d'où souffle une bise âpre et glaciale, soit qu'elle ait passé sur les steppes gelées de la Sibérie avant de frapper les riverains de l'Oxus, soit qu'elle se précipite du froid plateau de Pamir en se refroidissant davantage au contact des neiges et des glaciers de l'Hindu-Koh et de l'Himalaya, sur les

habitants du haut Pendjab et de la vallée de Kachemir.

De même dans la Baktriane, comme dans tout l'Eran magdéen, c'est des régions septentrionales, *apâkhtara,* que se précipite Ahriman avec tous ses démons.

Si l'oiseau porte bonheur par son chant, il défend également la maison et ses habitants contre les voleurs et les sorciers. Il en est de même partout où ont pénétré les tribus aryennes; et les légendes sur les cigognes familières de l'Allemagne, la foi touchante en l'hirondelle, dont le retour périodique à la même demeure est considéré comme un présage de bonheur dans les provinces de France, ne sont que les témoins de l'antique et gracieuse croyance de nos ancêtres en l'heureuse et favorable influence de certains oiseaux.

Parlerai-je des oiseaux fabuleux du Rig-Veda, de l'épervier, *çyena,* dont Indra, épouvanté de sa victoire, prit la forme après avoir immolé *Vṛtra?* Parlerai-je de l'oiseau céleste, forme du soleil, et qui devint plus tard le fabuleux *Garuda?* Cela m'entraînerait au-delà des bornes de cette courte étude.

Il en serait de même si, sur le terrain éranien, je voulais m'en prendre aux oiseaux mythiques *Amru* et *Çamru,* dont le dernier, sous le nom de *Simurgh,* est devenu si célèbre dans les récits légendaires de la Perse. Cependant il est plus que vraisemblable que les Mazdéens, très-préoccupés de lutter contre les enchantements des magiciens et les maléfices des *Daevas,* n'étaient pas sans posséder quelques oiseaux secourables dont la présence était une sorte de sauvegarde pour les disciples de Zoroastre. Il nous reste si peu de l'immense collection de l'Avesta, qu'il n'y a rien

d'étonnant à cette lacune. Sans doute un des *naçkas* perdus devait contenir des préceptes sur le caractère augural des oiseaux aimés et messagers d'Ahura-Mazdà.

Verethraghna, le *Yazata,* le génie de la victoire, — au fond, forme éranienne de l'*Indra-Vṛtrahan* du Véda, — prend comme celui-ci la forme d'un oiseau au vol rapide, de l'aigle, du faucon ou de l'épervier; il est donc fort probable que l'apparition d'un de ces oiseaux à la tête d'une armée du grand roi devait sembler de bon augure pour celui-ci et ses soldats mazdéens.

Mais ce n'est, à proprement parler, que dans le 18e fargard du Vendidad (34-42 et 51-52) que l'on peut trouver un passage où l'influence favorable d'un oiseau réel est signalé. Dans une religion qui avait élevé à la hauteur d'un dogme l'amour des êtres vivants pour la lumière et l'horreur pour les ténèbres, le chantre du matin, le coq à la voix claire et gaie ne pouvait que prendre un caractère particulièrement sympathique. Aussi bien, cette croyance doit-elle remonter assez haut, puisque nous rencontrons en Europe, dans les campagnes, la persuasion que le chant du coq fait fuir les esprits nocturnes.

« Le coq, dit le Bundehesh (cap. XIX, 13), est créé pour l'extermination des démons et des magiciens. »

La nuit est pleine d'embûches ; le sommeil est l'œuvre d'un démon; pour le pieux mazdéen, la veille où l'on fait le bien et où l'on fait le mal est préférable au sommeil. Le passage suivant du 18e fargard du Vendidah est suffisamment topique pour que je ne veuille pas terminer par lui.

51. Alors ce saint *Çraoṣa* éveille l'oiseau qui a nom *parôdar,* ô saint Zarathustra.

52. Celui que les hommes qui parlent mal appellent *kahrkatâs* (coq), alors cet oiseau élève la voix à chaque divine aurore : « Levez-vous, ô hommes, louez *Aṣa-Vahista,* la pureté excellente, chassez les *Daevas ;* contre vous accourt la *Buṣyañçta* aux longues mains, qui endort tout le monde corporel, s'il est réveillé. Le long sommeil, ô homme, ne te convient pas. Ne vous écartez pas des trois bonnes choses : des bonnes pensées, des bonnes paroles, des bonnes actions. Ecartez-vous des trois mauvaises choses : des mauvaises pensées, des mauvaises paroles et des mauvaises actions. »

GIRARD DE RIALLE.

LE CENTAURE CHIRON,

FAUST ET LES DAKTYLES.

I.

Dans un travail qu'à bien voulu accueillir cette revue (1), nous avons déjà laissé entendre que les puits, les grottes, les labyrinthes, ce que nous appellerions volontiers l'*intus* chthonien, étaient, par rapport à la mère divine, originairement la terre, de véritables matrices. Or, parmi les symboles qui s'associaient le plus communément à celui de cet *intus*, un des plus communs est la main, comme symbole féminin d'abord, et puis comme symbole masculin.

(1) *Vienna Civitas Sancta,*

La main reproduit les deux aspects de la grotte. Elle est d'abord ouvrière, et c'est l'idée qui, dans beaucoup de langues, se trouve au fond du mot; elle opère et effectue. En Égypte c'était, d'après Horapollon (1), l'hiéroglyphe de l'idée d'architecte. Puis, par extension de ce premier sens ou même parallèlement à ce sens physique, elle est initiatrice de vie morale.

Comme ouvrière et productrice, elle est mère et symbolise le principe femelle, la matrice, dont la grotte est une image sensible. Une main votive, trouvée dans les ruines d'Aventicum et appartenant à M. de Bonstetten, offre, sur le bord inférieur, la figure d'une accouchée. Il ne paraît pas possible de voir dans cet ex-voto autre chose qu'une action de grâce pour la fécondité et l'heureuse délivrance de celle de qui émane l'offrande. Le choix de la main, dans cette circonstance, est tout à fait caractéristique et ne peut s'expliquer que par le rapport en question : on offrait une main à une des divinités mères, comme on sacrifiait à d'autres les animaux symboliques qui rappelaient plus particulièrement leur idée. Sur beaucoup de vases peints, les Paliques de Sicile, issus de la terre, figurent comme naissant de la main, et Persephone, la fille de Déméter ou la terre-mère, et terre-mère elle-même, est tout à la fois qualifiée de chirogonie (χειρογονία) ou née de la main et de génératrice par les doigts.

Ainsi que l'a très-justement remarqué et que le fait observer M. Bachofen (2), l'idée de main a fourni au syncrétisme religieux une foule d'attributs se rapportant

(1) Hiérogl. 119 : αὐτὴ γὰρ ποιεῖ πάντα τὰ κτίσματα.

(2) *Græbersymbolik der Alten*, p. 175.

d'une manière très-caractérisée à la génération, à la fécondité et au développement de toute vie sur la terre. Il semble, ajoute-t-il, qu'on ne puisse expliquer que de cette manière le mythe d'après lequel Isis, à Byblos, élevait le nourrisson confié à ses soins, fils d'Astarté et de Malkander, en lui donnant, au lieu du sein, son doigt à téter (1). Or, suivant les expressions mêmes de Jacobi (2), Isis était la personnification de la puissance génératrice et fécondatrice de la nature. Aussi les Grecs l'avaient-ils identifiée à Déméter (3), ce qui confirme l'opinion que, dans l'origine, c'était une terre-mère.

Sur les *tumuli*, où le cippe phallique figurait comme fécondateur de la tombe, générateur d'une vie nouvelle et symbole d'immortalité, ce même phalle est fréquemment remplacé, soit par la main ou les cinq doigts de la main, soit par un simple doigt. Ici c'est la main masculine. Pausanias cite (4), à sept stades de Mégalopolis, sur la route de Messénie, le monument ou tombeau de Daktylos (Δακτύλου μνῆμα), qui n'était qu'un tertre (χῶμα) ou *tumulus* couronné d'une pierre-fiche, taillée en forme de doigt. Ce fut là, suivant la tradition, près du temple des déesses Maniæ, avec lequel le *tumulus* devait avoir des rapports, qu'Oreste devint furieux, après le meurtre de sa mère, et que, dans un accès de rage, il se serait mangé un doigt de la main gauche. Le doigt en pierre taillée du *tumulus* ne serait ici, au dire de Pausa-

(1) Plut., *Is. et Os.*, 16.
(2) *Dict. myth.*
(3) *Arcadie*, c. 36.
(4) Diod. Sic., I, cf. 12 et 15.

nias, que pour rappeler cette circonstance. Il semble ressortir du rapprochement qui est fait entre la fureur d'Oreste et son origine, le temple des Maniæ et le *tumulus* symbolique du Daktyle, que c'est bien l'idée de maternité qui se rattache au tertre en question, et que le temple des déesses mères n'était peut-être, dans l'origine, qu'un antre ou un dolmen. On ne comprendrait rien, en effet, à ce rapprochement bizarre, si l'on ne voulait voir dans la vengeance qui part de ce point même un soulèvement du sein maternel contre le meurtrier de sa mère.

Il est aujourd'hui démontré que, entre l'Euphrate et le Tigre, la pyramide fut une transformation du *tumulus* et date de la superposition des cultes planétaires au chthonisme pur. Or, à Babylone, l'*intus* chthonien portait le nom d'Ani, et la tour pyramidale qui le surmontait, appelée tour « Zida » ou « de la main droite », avait pour couronnement une grande main ouverte.

D'autre part, on trouve au second livre de Samuel un trait fort curieux, qui ne paraît avoir sa raison que dans les relations idéales dont il s'agit ici. Absalom ayant été tué, Joab, est-il dit au verset 17 du chap. XVIII, le fit jeter dans une fosse de la forêt, et « l'on entassa sur lui un très-grand monceau de pierres. » Puis, sans transition aucune, immédiatement après la mention de ce monument, qui était un véritable *tumulus* de la première période ou période exclusivement chthonienne, le verset 18 porte : « Absalom, de son vivant, s'était dressé une colonne qui est dans la vallée du Roi; car il avait dit : Je n'ai point de fils; c'est pourquoi elle rappellera mon nom. Et il appela cette colonne de son nom, et elle se nomme encore aujourd'hui la *Main d'Absalom :* Yad Abschalom ! » En reliant ainsi, dans deux ver-

sets qui se suivent, la colonne d'Absalom au *tumulus* de ce même personnage, l'écrivain sacré, s'il n'a voulu désigner un même monument, a du moins eu dans la pensée un même ordre de faits. Qu'il s'agisse, en effet, de deux monuments ou d'un seul, il y a toujours lieu de conclure du rapprochement en question que la colonne de la vallée du Roi était bien le couronnement d'une tombe, soit celle du fils de David, soit celle de tout autre. A l'embarras où se trouve l'écrivain sacré en présence du tertre de la forêt et de la colonne de la vallée, on voit, du reste, qu'il en était en Israël du tombeau d'Absalom comme chez les Grecs de ceux de tant de héros et même de dieux, que se disputaient les traditions locales.

En rattachant l'origine du latin *manus* au verbe *mon-eo,* qui, lui-même, paraît appartenir à la famille des mots μνάω (rappeler) en grec, *mnâ* en sanscrit, *mahnen* et *meinen* en allemand, *mean* (signifier) en anglais, *mian-owac* (nommer et désigner) en polonais, *manit* (faire signe) en russe, on pourrait être tenté de restreindre le symbolisme de la *main* et d'en faire tout simplement l'hiéroglyphe de *monument :* le latin *monumentum,* comme le grec μνῆμα, trahit, en effet, une parenté parfaitement reconnaissable avec la famille à laquelle appartient *manus,* et, dès lors, rien n'était plus naturel que d'employer dans la reproduction figurée d'un fait le terme concret de *main.* L'étymologie que nous donnons ici de *manus* paraît d'autant plus probable, que son correspondant *dextera* se relie, lui aussi, comme nous le verrons plus bas, non pas, il est vrai, à la même origine lexique, mais à la même idée : sanscrit *diç,* grec δεικ-νυμι, latin *dico, indico, doceo.* Mais si cette étymologie n'est pas étrangère à l'emploi du symbolisme de la

main pour signifier monument, on ne saurait contester que ce ne soit l'habileté ouvrière et productrice de cette même main qui en ait fait l'image de la maternité et de l'initiation. Ainsi, il y a dans les symboles où elle figure, à côté de l'idée étymologique, celle beaucoup plus large que rappelle, par exemple, le *tumulus* d'Alyatte. Ce *tumulus*, en effet, n'est pas seulement un monument, et la main divisée qui le surmonte un simple signe hiéroglyphique de cette unique idée; c'est encore un sein maternel, comme le tombeau de Daktyle, et la main une *ergatis* transformée en phalle.

Voici d'abord la description qu'Hérodote (I, 93) fait du *tumulus* en question :

« On voit, dit-il, en Lydie, le tombeau d'Alyatte, père de Crésus, dont la base est de grandes pierres et le reste de terre amoncelée. Il a été construit par des hommes du peuple, des artisans et des filles prostituées. Il y avait au sommet, même de mon temps, cinq termes sur lesquels étaient gravées des inscriptions indiquant ce que chacun avait fait, et du mesurage il ressortait que l'ouvrage des jeunes filles était le plus considérable; car les filles du peuple, chez les Lydiens, se prostituent toutes, se ramassant ainsi des dots, ce qu'elles font jusqu'à ce qu'elles soient mariées. Le circuit du tombeau est de six stades et deux plèthres, la largeur de treize plèthres. Il y a tout près un lac que les Lydiens disent intarissable; ils le nomment le lac Gygæe. »

Ces quelques lignes renferment plusieurs enseignements. On y voit d'abord que le *tumulus*, attribué ici aux basses classes de la société et à des filles publiques, était l'œuvre d'une race assujettie et remontait à une époque antérieure à la superposition d'une autre race victorieuse, formant

l'aristocratie du pays, au temps d'Hérodote; ensuite, que cette époque éloignée est précisément celle dont il est resté tant de traces dans l'histoire (1), époque de gynécocratie et d'hétaïrisme, où le mariage n'existait pas encore, et où l'idée de cause féconde, la première des spéculations du divin, avait son symbole dans la terre-mère, génératrice ouverte à tous les germes. Pour le moment, un seul point nous intéresse dans cette description : les cinq pierres-fiches au sommet du *tumulus*.

Rapproché du tombeau de Daktylos, qui ne serait que le sein d'une mère divine, ainsi que la fureur d'Oreste nous a autorisé à le conclure, et ramené à sa vraie origine, aux filles publiques, qui ne sont ici que pour figurer la grande prostituée des temps primitifs ou la terre-mère sans époux, ce *tumulus* d'Alyatte est, lui aussi, un symbole de maternité. Dès lors il y a lieu de conjecturer que les cinq termes qui le couronnent sont autant de daktyles ou doigts, et que, pris dans leur ensemble, ils forment une main ouverte. Nous avons de la sorte dans ce monument une main d'Alyatte, comme nous avons vu ailleurs une main d'Absalom.

L'analogie nous ferait induire que les cinq cippes dont il est parlé dans Strabon (2), et qui s'élevaient sur le *polyandron* d'Opunte, dans le pays des Locriens, près des Thermopyles, appartenaient à la même filiation de symboles que celles du tombeau d'Alyatte. Ce *polyandron*, ainsi que le nom, s'il est grec, l'indiquerait suffisamment, était un *tumulus* commun à un certain nombre de morts. L'inscription

(1) Voir Bachofen, *Das Mutterrecht*.
(2) Page 425.

qui se lisait sur le premier des cinq termes en question le disait positivement :

« La métropole des Locriens amis des lois, Opunte, possède les guerriers qui moururent jadis pour défendre la Grèce contre les Mèdes. »

Si cette inscription n'a pas appliqué à des souvenirs plus récents ce qui était d'une époque plus ancienne, il faudrait en inférer que, au début des guerres médiques, lorsque Léonidas succomba si généreusement aux Thermopyles, l'usage des tombelles existait encore au nord de la Grèce. Néanmoins, ce n'était pas le tombeau des héros spartiates, puisque le roi Pausanias fit transporter leurs corps à Sparte quelques années après la bataille (1). Était-ce donc le même que celui qui aurait porté aussi cette autre inscription :

« Ici, contre trois millions d'hommes combattirent quatre mille Péloponnésiens » ?

Nous ne saurions le décider. La solution, du reste, quelle qu'elle fût, importerait peu à l'objet de notre thèse.

II.

L'antre n'est pas seulement l'hiéroglyphe de la matrice divine, dans laquelle commence et s'informe la vie physique. Là encore, par une de ces applications morales du sens originel des mythes, si fréquentes et je dirai presque inévitables dans ces temps primitifs, où l'idée et le symbole ne faisaient qu'un, débute la vie de l'esprit. C'est dans la grotte du centaure Chiron, sur le flanc du Pélion ou sur

(1) Pausanias.

les bords escarpés de la mer Maliaque, que le premier enseignement est donné ; c'est là que le fils de l'Océanide Philyris apprend aux hommes les arts et les sciences : musique, magie, divination, astronomie et médecine. Achille y fut élevé ; tous les héros et les anciens sages de la Grèce y reçurent l'initiation : Céphale, Phénix, Aristée, Amphiaraüs, Hercule, Milanion, Nestor, Pélée, Thésée, Jason, Méléagre, Hippolyte, Castor et Pollux, Machaon et Podalyre, Mnesthée, Diomède, Palamède, Ajax, Télamon, Ulysse, Antiloque, Medios, Protésilas. Des dieux même figurent au nombre des disciples du centaure, tels que Esculape, Bacchus et Cocyte.

L'étymologie du nom de Chiron, de χείρ = main, reporte l'origine du mythe à une époque où le langage, n'ayant pas encore les formes déterminées du discours proprement dit, et l'accompagnement du geste étant indispensable à la précision de la parole, le signe démonstratif et l'organe démonstrateur jouaient un rôle tout à fait essentiel. Il ne saurait donc y avoir lieu de s'étonner que la main ait été prise pour qualifier l'enseignement et la doctrine, quand, d'autre part, on voit la même idée s'attacher encore aux doigts de la droite, la main savante ou indicatrice. C'est, en effet, au radical formateur des termes *dig-itus* et *dex-tera* qu'appartiennent en sanscrit *dic, montrer, indiquer* et *dire ; diç*, la chose *indiquée*, un point quelconque sur la terre ou dans l'espace céleste ; en grec, δείκ-νυμι, *montrer ;* δικ-η, la chose *enseignée* ou *mesurée,* sagesse et justice ; διδάσκω, διδάσκαλος, etc. ; en latin, *dic-ere, in-dic-are, doc-ere,* etc.

A la main et aux doigts de la main se rattachent aussi les Dactyles idéens, au nombre de cinq, selon les auteurs

qui les désignent par leurs noms (1), ou de dix, en comptant pour autant de sœurs les doigts de la main gauche : c'est à ce dernier nombre qu'il est fait allusion par les *Daçagvah* ou les Dix du Rig-Véda, qui sont, au fond, autant de Daktyles. Ces Daktyles, en effet, comme le centaure Chiron, étaient des initiateurs, enseignant tout à la fois, dans des grottes souterraines, avec l'art nouveau de la métallurgie, la médecine, la musique, les lettres et les nombres : *Dactyli inventores litterarum et numerorum* (2). Ce furent eux qui élevèrent Jupiter, et ce fut à leur école qu'Orphée apprit les principes de la théurgie.

Rapprochés l'un de l'autre, le nom de Chiron et celui des Daktyles s'expliquent donc réciproquement, et l'on ne peut guère contester l'exactitude des étymologies proposées, surtout si l'on tient compte de ce que rapporte la fable du haut enseignement donné par le centaure et les frères idéens. D'autre part, on ne trouvera pas trop arbitraire que, à raison du caractère qu'offrent ces derniers initiateurs ou génies de cette métallurgie dont l'origine se rattache au couchisme, nous dérivions du mot couschito-sémitique *Id*, qui veut dire main, et le nom du mont *Ida* et celui des Dactyles idéens.

Grâce à la savante analyse d'Adalbert Kuhn, il n'est plus douteux que le centaure ne soit identique au Gandharva des hymnes védiques. Or, de même que Vaé, la Parole, personnifiée en une déesse des séductions, est associée au Gandharva Hasta, qui, lui aussi, passait pour un initiateur et qui tire également son nom de la main, en

(1) Pausanias, V, 7.

(2) Isidore de Séville, *Orig.*, p. 380.

sanscrit *Hasta*, d'où l'allemand *Faust*, de même au centaure Chiron s'associent Philyra et Chariclo, l'une comme mère et l'autre comme épouse, c'est-à-dire la beauté et la grâce, autant de formes de l'enseignement. Le nom de Chariclo rappelle bien une Charite, et quant à Philyra, « c'est, dit M. d'Eckstein (1), la beauté magique qui s'unit à l'industrie ouvrière et à la sagesse née dans les bois. Elle n'est donc pas seulement la mère, elle est encore l'amante ou l'amie du Philyride. »

Par analogie avec ce qui précède, nous serions tenté de relier au Gandharva Hasta et au centaure Chiron la légende germanique du docteur Faust, le fameux magicien enchanteur, dont le nom renferme de même l'idée de main, ainsi que nous venons de le voir, et qui est demeuré en Allemagne un type de savant universel. De cette manière, la beauté magique d'une Hélène et la douce figure d'une Marguerite, dans le récit de Wiedmann et dans le drame de Gœthe, répondraient à la Gandharvi du Hasta ou Su-hasta védique, à la Philyra et à la Chariclo du Chiron grec. Le conteur qui a le premier mis en œuvre, dans une pensée d'édification, la légende de Faust, légende dont la haute antiquité ne nous paraît pas douteuse, a singulièrement altéré ou reproduit dans un état fort trouble d'altération, il est vrai, ce trait saillant du mythe; néanmoins, il est encore difficile de méconnaître, dans les circonstances au milieu desquelles il fait apparaître Hélène, un souvenir de cette grâce féminine qui, sous la forme des Gandharvis védiques et des jeunes filles consacrées (*Kourai*

(1) *Sur les sources de la cosmogonie de Sanchoniaton*, 1re partie, dans le *Journal Asiatique* de 1858.

agnai) du Centaure, attirait la jeunesse du pays à l'enseignement de la guha ou de la grotte des bois. C'est à de jeunes étudiants, venus pour visiter Faust, que l'art magique du sombre docteur, évoquant la belle Tyndaride, « la fit voir personnellement en sa forme et stature. » Ce point est caractéristique. Voici, du reste, tout le passage, dans le vieux français de la traduction de Palma Cayet :

« Au jour du dimanche, des étudiants vinrent, sans être invités, en la maison du docteur Fauste, pour souper avec lui, et apportèrent avec eux des viandes et du vin, car c'étaient gens de dépense volontaire.

« Comme donc le vin eut commencé à monter, il y eut propos à table de la beauté des femmes, et l'un commença de dire à l'autre qu'il ne voulait point voir de belles femmes, sinon la belle Hélène, de Grèce, parce que sa beauté avait été cause de la ruine totale de la ville de Troie, disant qu'elle devait être très-belle, de ce qu'elle avait été tant de fois dérobée, et que pour elle s'était faite une telle élévation.

« Le docteur Fauste répondit : « Puisque vous avez tant « de désir de voir la belle personne de la reine Hélène, « femme de Menelaüs et fille de Tyndare et de Léda, sœur « de Castor et Pollux, qui a été la plus belle femme de la « Grèce, je vous la veux faire venir elle-même; que vous « voyiez personnellement son esprit en sa forme et stature « comme elle a été en vie. »

« Sur cela, le docteur Fauste défendit à ses compagnons que personne ne dît mot et qu'ils ne se levassent point de table pour s'émouvoir à la caresser, et sortit hors du poêle.

« Ainsi, comme il entrait dedans, la reine Hélène sui-

vait après lui à pied, si admirablement belle, que les étudiants ne savaient pas s'ils étaient eux-mêmes ou non, tant ils étaient troublés et transportés en eux-mêmes.

« Ladite Hélène apparut en une robe de pourpre noire précieuse; ses cheveux lui traînaient jusques en bas, si excellemment beaux, qu'ils semblaient fin or, et si bas, qu'ils venaient jusques au-dessous des jarrets, au gros de la jambe, avec de beaux yeux noirs, un regard amoureux et une petite tête bien façonnée, ses lèvres rouges comme des cerises, avec une petite bouche, un beau long cou blanc comme un cygne, ses joues vermeilles comme une rose, un visage très-beau et lissé, et son corsage longuet, droit et proportionné. Enfin, il n'eût pas été possible de trouver en elle une seule imperfection. Elle se fit ainsi voir par toute la salle du poêle, avec une façon toute mignarde et poupine, tellement que les étudiants furent enflammés en son amour, et si ce n'est qu'ils savaient que ce fût un esprit, il leur fût facilement venu un tel embrasement pour la toucher. Ainsi, Hélène s'en retourna avec le docteur Fauste hors de l'étuve. »

Mais dans la légende, comme dans le mythe, c'est d'autre chose que d'un pur esprit, d'un simple fantôme qu'il est question : les symboles de la fable sont des êtres en chair et en os. De même que Chariclo est l'amante de Chiron, l'homme de la *main*, de même Hélène sera l'amante de Faust, l'homme de la *main* aussi :

« Afin que l'esprit donnât du contentement au docteur Fauste avec sa misérable chair, il se présenta à lui environ à la minuit, comme s'il s'était éveillé, la figure de la belle Hélène de Grèce, toute telle que ci-devant il l'avait représentée devant les étudiants, et se mit en son sein, étant

une stature toute pareille d'alors, avec un visage amoureux et charmant. Comme le docteur Fauste vit cela, il se rendit son prisonnier de cœur, tellement qu'il eut amitié avec elle et la tint pour sa femme de joie, qui lui gagna tellement l'amour, qu'il n'eût pu avoir sa vue hors d'elle; et enfin elle devint grosse de lui et enfanta un fils dont le docteur se réjouit fort. »

Dans la seconde partie de Faust, Gœthe, reprenant la tradition légendaire de Wiedmann, semble avoir entrevu un côté de la signification du mythe. Hélène, qui reparaît ici, n'est, dans toute la suite du drame, il est vrai, qu'un amour de tête, un amour de rêve et de folie, qui succède dans le cœur du docteur à son amour tout humain pour Marguerite; mais on n'en est pas moins étonné de voir le poète faire intervenir, à propos de cette même Hélène, le centaure Chiron, à qui Faust demande de lui découvrir la demeure de la toute belle, et l'antre de Perséphone, sur le flanc de l'Olympe, où Hélène réside avec ses femmes :

« La beauté n'est rien, dit Chiron ; la grâce seule est irrésistible. Telle était Hélène quand elle s'assit sur un dos de coursier. »

Toute transformée qu'elle est, cette Hélène, que le Centaure a autrefois connue comme une Charis ou une Grâce, ne rappelle-t-elle pas la Chariclo, amante de Chiron? On a peine à croire que le poète n'ait pas voulu les identifier, tant ses paroles semblent précises à cet égard :

« Et tu l'as portée? ajoute Faust. — Elle! dit Chiron; oui, sur ce dos même où tu es assis. Elle se tenait comme toi à ma chevelure, où elle plongeait ses blanches mains, rayonnante de charmes, délices du vieillard. — Elle avait

sept ans alors, n'est-ce pas? — Prends garde, reprend Chiron; les philologues s'illusionnent et trompent les autres. C'est un être à part que la femme mythologique; le poète la crée selon sa fantaisie. Elle ne sera jamais majeure, jamais vieille; elle a toujours cet aspect séduisant qui éveille les désirs. On l'enleva jeune, et vieille on la désire encore. En un mot, pour le poète, le temps n'existe pas. — Ainsi, dit Faust, le temps n'eut sur elle aucun empire! Achille la rencontra bien à Phéra, en dehors de tout espace de temps. Quel singulier bonheur! cet amour fut conquis sur le destin. »

Une allusion mal définie dans le récit de Wiedmann, où elle ne se rattache à rien, que rien n'explique et qui pourrait bien être un fragment tronqué et mutilé de la tradition élaborée par l'inintelligent conteur, me semble rappeler, quoique de fort loin, le lac Daskylitis dont il va être question, et qui joua, dans une période plus récente, le rôle de la grotte primitive. Parlant de l'enfant issu de Faust et d'Hélène, Wiedmann ajoute :

« Comme il vint à la fin de sa vie, cet enfant s'engloutit tout de même que la mère. »

Et c'est ce passage de la légende qui semble avoir suggéré à Gœthe l'idée de cet étang au fond de la forêt, dans lequel fut noyé l'enfant de la pauvre Marguerite.

Le Gandharva était originairement le cheval du sacrifice : le mot contient cette signification, et le centaure grec, à la fois homme et cheval, la rappelle à moitié. Il avait remplacé le sacrifice de l'homme, car il semble qu'il n'y ait qu'à cela que puisse faire allusion un point essentiel du mythe de Gygès.

« Gygès, suivant le récit de Platon (1), était un des bergers au service du roi qui régnait alors en Lydie. Après un grand orage où la terre avait éprouvé de violentes secousses, il aperçut avec étonnement une profonde ouverture dans le champ même où il faisait paître ses troupeaux ; il y descendit, et vit, entre autres choses extraordinaires qu'on raconte, un cheval d'airain creux et percé à ses flancs de petites portes, à travers lesquelles, passant la tête, il aperçut dans l'intérieur un cadavre (d'homme) d'une taille en apparence plus qu'humaine, qui n'avait d'autre ornement qu'un anneau d'or à la main. Gygès prit cet anneau et se retira. C'était la coutume des bergers de s'assembler tous les mois, pour envoyer rendre compte au roi de l'état des troupeaux ; le jour de l'assemblée étant venu, Gygès s'y rendit et s'assit parmi les bergers avec son anneau. Or, il arriva que, ayant tourné par hasard le chaton en dedans, il devint aussitôt invisible à ses voisins, et l'on parla de lui comme d'un absent. Étonné, il touche encore légèrement l'anneau, ramène le chaton en dehors et redevient visible. Ce prodige éveille son attention ; il veut savoir s'il doit l'attribuer à une vertu de l'anneau, et des expériences réitérées lui prouvent qu'il devient invisible lorsqu'il tourne la bague en dedans, et visible lorsqu'il la tourne en dehors. Alors, plus de doute : il parvient à se faire nommer parmi les bergers envoyés vers le roi ; il arrive, séduit la reine, s'entend avec elle pour tuer le roi et s'empare du trône. »

Tel qu'on vient de le lire, ce mythe n'appartient plus

(1) *République*, II. J'emprunte la traduction toute faite et très-bien faite de Cousin.

exclusivement à la période chthonienne proprement dite ; c'est la forme nouvelle de celui du Gandharva ou Centaure, appropriée à d'autres circonstances. Il y a là un souvenir de l'âge de bronze. Gygès, en effet, était fils de Daskylos, d'après Hérodote (1) et Pausanias, ce qui autorise la conjecture suivant laquelle l'abîme où il descendit pourrait bien être le lac Daskylitis, ainsi que le pense M. d'Eckstein (2). Or, comme fils de Daskylos, Gygès se relie aux Dakchas védiques et aux Daktyles idéens, et le lac Daskylitis à l'idée d'école par ses éléments lexiques. Ce Gygès est donc un initiateur au même titre que le Centaure et le Gandharva, auxquels il succède dans une période secondaire, et par conséquent il représente, lui aussi, l'enseignement. Le roi Candaule, qu'il détrône, ne me paraît être, du reste, qu'une forme dialectique de Gandharva et du Centaure. En prenant la prononciation du terme védique pour ce qu'on la donne et la rapprochant de la prononciation des mots Kentauros et Candaulès en grec moderne, on obtient la progression suivante, qui paraît identifier ces trois noms : GANDHARV-*as*, KENDAVR-*os*, KANDHAVL-*ès* (3).

Quant au cadavre d'homme renfermé dans le cheval de bronze, il nous paraît, avec la substitution de Gygès à

(1) I, 8 ; IV, 21.

(2) *Sur les sources de la cosmogonie de Sanchoniaton*, dans le *Journal asiatique* de 1858.

(3) Tzètzès (*Cram. Anecd. Oxon.* 3, 331) assimile Candaule à Hermès κύναγχος ou l'*étrangleur de chiens*. Pour retrouver ce sens dans le mot de Candaule, les étymologistes ont imaginé un composé *can-davl*, dont la première partie représentée par le sanscrit *çvan*, lat. *can*, et la seconde par le slave *daviti*, « étrangler » prés. de l'indic. première pers. en russe *davliu*. V. Curtius, *Griech. Etym.*, p. 146. Le rapprochement lexique que nous venons d'établir entre le

Candaule, indiquer la transition d'un âge à un autre, de l'époque des sacrifices humains à celle de l'*açwamedha* ou sacrifice du cheval, époque que nous assimilerons, si l'on veut bien nous le permettre, à l'âge d'airain : la circonstance du bronze, dans le mythe dont il s'agit, autorise, du reste, cette assimilation. Peut-être faut-il voir aussi, dans cette substitution, le triomphe d'une race sur une autre, qui n'aurait fait que continuer, sous une dénomination nouvelle, la tradition locale (1).

Les mythes modifient leur physionomie à mesure qu'ils se développent, et les formes variées qu'ils affectent ne sont souvent que le résultat de leur passage à travers de nouveaux milieux ou des milieux différents. Chaque âge, chaque variété d'une même famille y impriment le sceau de leur caractère et de ce qui leur est propre, de sorte que, quoique issus dans des conditions de simple fiction ou image des choses, ils reproduisent fréquemment par quelques côtés une réalité historique. La plupart n'étaient, dans le principe, que des espèces d'hiéroglyphes animés de faits purement physiques, des métaphores concrètes et vivantes ; mais, en s'éloignant de leur source, il se sont grossis de tant d'éléments divers, qu'il est souvent difficile de démêler la nature de ces apports. L'histoire et la fable

Centaure et Candaule n'est peut-être pas rigoureusement conforme aux règles étymologiques ; aussi ne le donnons-nous point comme un fait d'étymologie. Dans tous les cas, il paraît difficile de contester que Candaule ait été un centaure, et plus difficile encore de voir en lui un « étrangleur de chiens » et d'expliquer son nom par le composé latino-slave en question.

(1) Dans tout ce qui précède il est fait abstraction du côté solaire du mythe du Gygès. Nous n'avons voulu en faire ressortir, pour les besoins de notre thèse, que le côté chthonien.

s'y mêlent à un égal degré, en réagissant réciproquement l'une sur l'autre : la fable y a donné à l'histoire le revêtement de ses symboles, et l'histoire a appliqué les symboles de la fable à l'énonciation de ses données. Ce qui était une propriété physique dans le mythe est devenu, en passant à d'autres significations, un qualificatif abstrait, ou tout au moins un déterminatif d'un ordre plus élevé. C'est, du reste, un procédé qu'on retrouve jusque dans le christianisme, qui a fait de l'histoire de Jésus, en une foule d'endroits, la paraphrase d'anciennes figures bibliques. Renfermé dans ces limites, le système d'Evhémère ne serait donc pas tout à fait dépourvu de raison : s'il est absurde de faire des personnages de la mythologie autant de héros historiques, peut-être ne serait-il pas moins déraisonnable, en effet, de refuser une part d'influence aux événements réels dans le tissu des combinaisons mythiques.

Une question se pose d'elle-même au sujet des mythes dont il vient d'être parlé. C'est celle-ci : par quelle série de transformations le cheval est-il arrivé jusqu'à signifier l'enseignement ?

Pour y répondre, nous devons rappeler ce qui a été dit au commencement de ce travail. Il y a, en effet, dans l'association de Chiron, moitié homme et moitié cheval, avec la grotte-matrice, centre d'initiation à la vie morale, une rencontre de deux courants opposés : l'un est parti de la terre, et l'autre est venu du ciel. Le premier appartient aux cultes chthoniens, à ces religions sacerdotales qui, abstrayant les rapports naturels, conclurent à la cause productrice par analogie avec le mode de fécondation des sexes. L'*Yoni* et le *Lingam* du sivaïsme, l'*Yn* et l'*Yan* des Chinois, toutes les abstractions du kteis et du phalle, en

un mot, ne furent que des applications de cette manière de concevoir la notion de cause. C'était, du reste, au début de la spéculation, quand l'analyse n'avait encore touché à rien, le symbole qui se présentait le plus naturellement : on posa l'union sexuelle comme principe des choses, parce que, en effet, l'esprit humain, de lui-même, était incapable de conclure de quoi que ce fût, dans les rapports observés, à une création aussi transcendante que celle de la Bible. Or, si l'on exclut l'idée de création, une fois la cause admise, il ne reste plus qu'à poser l'idée de génération. C'est de cette dernière qu'est dérivée, dans des temps plus avancés, la notion de loi, et que s'est développé ce grand principe de l'école stoïcienne : que tout est devenu et résulte de l'enchaînement des causes. Mais lorsque notre race aryenne, plus jeune, plus indépendante, se trouva en contact avec ces religions, au lieu de s'y plier, elle les éleva à sa propre hauteur et en détourna les symboles en d'autres applications. L'étude des Védas et des mythologies exclusivement aryaques prouve que cette race en était encore, quand le contact eut lieu, aux simples formes de ses sensations. Elle n'avait pas abstrait le divin de la nature extérieure et apparente, et ses dieux n'étaient que les images mêmes des choses. Ce ne fut que plus tard, dans l'Inde et dans toute l'Asie, par l'effet de l'influence croissante du dogmatisme des races assujetties, que ce premier état s'altéra peu à peu. En Grèce, une plus forte constitution individuelle des peuples préserva davantage la nature primitive des conceptions religieuses.

Or, pour les Aryas, le Divin était surtout dans les régions supérieures du ciel : le jour, l'éther, la lumière, tous les phénomènes atmosphériques. Ce sont, en effet, ces

grandes choses extérieures qui frappent d'abord les sens : l'idée de cause est une réaction de l'esprit contre les impressions du dehors, et n'appartient par conséquent pas à la période de commencement. La plupart des drames mythologiques de cette race ne sont donc que des tableaux animés de la vie des cieux. Dans ces tableaux, les rapports terrestres se trouvent transformés en personnages divins et en actions divines, jouant exactement des rôles analogues à ce qu'on avait pu observer ici-bas. Là, nulle transcendance, rien qui sorte de l'observation immédiate; tout y est obtenu par comparaison directe avec les phénomènes sensibles environnants et les pratiques de la vie réelle. Et lorsque, dans une période ultérieure, par suite du contact dont il a été parlé avec les religions sacerdotales, la question de cause s'imposa à l'esprit de nos pères, ce furent les cultes chthoniens qui en fournirent la donnée. Mais le génie aryen, réagissant avec cette donnée même contre les impressions qui lui étaient propres et dont il était plus fortement pénétré, grâce à une plus grande vigueur de conception et plus de consistance que ne paraissent l'avoir été, dans leur période de début, les races plus molles, ses voisines, le génie aryen, disons-nous, reporta au ciel la cause génératrice et la posa dans ses dêvas ou dieux de l'atmosphère. C'est de cette association de la donnée chthonienne avec les formes particulières au Divin chez ceux de notre race que sont résultés les accouplements du phalle et du kteis dans les régions supérieures, considérés comme générateurs de la vie des deux mondes. Quelquefois la substitution de la forme s'est faite dès ici-bas, et c'est cette transformation qui a prévalu dans les combinaisons symboliques : le procédé de frottement en usage

parmi les peuples de race blanche pour produire le feu a, par exemple, fait naître l'idée de l'arbre-nuée fécondé par le rayonnement ithyphallique de la lumière. Dans ce dernier cas encore, néanmoins, la donnée de cause est, selon nous, d'origine étrangère.

Constatons maintenant, dans le mythe du Centaure, l'application de ces procédés.

Le héros à l'anneau d'or, anneau dont le chaton rend celui qui le porte visible ou invisible à son gré, ne saurait être que le soleil, auquel les Aryas donnaient deux faces, l'une brillante et l'autre obscure : ils s'imaginaient qu'arrivé, le soir, au terme de sa carrière, il faisait un demi-tour sur lui-même et reprenait, avec la face obscure de notre côté, le chemin qu'il avait parcouru dans le jour. Par conséquent, c'était bien aussi un Gandharva ou Centaure, en sa qualité de substitué de Candaule. M. Adalbert Kuhn, en effet, après avoir démontré l'identité des Gandharvas védiques avec les Centaures de la mythologie grecque, a parfaitement établi que Gandharva est le nom du soleil considéré au moment où il repose au milieu des nuées, qui figurent ses femmes. Quant aux Gandharvas en général, ces représentants primitifs de la race impie et brutale des Centaures, ce seraient les nuages noirs chevauchant dans le ciel. En faisant d'Ixion, dans lequel on ne saurait méconnaître un autre aspect du soleil, le père de ces mêmes Centaures, la fable semble, du reste, autoriser cette interprétation (1). Il est certain, d'autre part,

(1) Dans la fable, Akmon personnifié est le père d'Uranus, et même, d'après Eusthate, 1150, 59, le père de Cronos, en tant que celui-ci est pris pour le ciel déterminatif du temps.

qu'une des mille formes sous lesquelles fut considéré le tonnerre figure un galop de chevaux sur le pavé céleste. Le ciel est dès lors ici un Akmôn ou roche dure sur laquelle frappe le sabot des coursiers. C'est, d'ailleurs, le sens que donne l'étymologie du terme même d'Akmon (ἄκμων), qui se rattache au sanscrit AÇMAN « *pierre* », et qui est donné pour un équivalent d'*Ouranos*. Akmon répond ainsi au firmament ou étendue solide de la Genèse, en hébreu *raki'a* (רָקִיעַ), formé du verbe *rak'a* (רָקַע), dont la signification est exactement celle du latin *conculcare*.

Akmôn fut encore l'enclume du forgeron de la grotte, du Twaśṭr terrestre, élevé plus tard par les Aryas au rôle de forgeron céleste, producteur de toutes les formes sensibles : le sens d'enclume est même celui qu'affecte le plus ordinairement ce mot en grec. Aussi figure-t-il dans la mythologie au nombre des puissances métallurgiques. Là, il est daktyle, et ce qui nous paraît caractéristique à cet égard, c'est que, dans certaines traditions se rattachant aux Cercopes jumeaux, il alterne avec Candaulos et redevient, dans cette nouvelle forme, un Gandharva ou Centaure de la grotte. Ovide (1) qualifie d'*acmonide* un des cyclopes forgerons de l'antre. Mais, dans cette variante, le sens d'enclume est une dérivation de celui de roche ou pierre, et n'a été obtenu, croyons-nous, que par comparaison. C'est de la pierre qu'est sortie la première étincelle; c'est elle qui, aux yeux des populations antéaryennes du premier âge, passait pour recéler le feu, considéré comme principe de la vie, et qui était, par conséquent, la divine matrice, le sein béni où le Divin prenait corps,

(1) *Fastes*, 4, 288.

la mère des dieux, enfin, comme à Pessinonte. Pour les Aryas, qui avaient placé ce même Divin dans la région atmosphérique, et aux yeux desquels le feu était originaire de cette même région, quand l'idée de cause se détermina dans leur esprit, il était tout naturel qu'ils transportassent au ciel le symbole de la pierre, emprunté par eux aux cultes sacerdotaux, et qu'ils fissent du ciel, envisagé sous ce rapport, une pierre ou roche dure. Dès lors que pour eux l'éclair était ce feu céleste qui, sous forme phallique, fécondait la terre-nuée dans l'orage, et que le tonnerre figurait un galop de chevaux, le même éclair devait être l'étincelle jaillissant sous les pieds des coursiers de l'atmosphère. Que l'on se reporte ensuite à la signification primitive de Varouna, d'Ouranos, d'Océan, du Triton, qui contiennent le sens ou l'idée d'eau, ainsi qu'à celle de tous les fleuves et lacs divins, d'abord entendus des eaux dans les régions supérieures, et l'on aura de la sorte, en rapprochant cette signification de ce que nous venons de dire, l'explication de tous les chevaux marins de la mythologie.

Vienne après cela l'époque métallurgique, l'âge du bronze, et l'étincelle, au lieu d'être produite par le sabot des coursiers chevauchant sur le pavé céleste, le sera par le Twaśṭr ou forgeron. Les Aryas auront transporté au ciel leur procédé de transformation des rapports terrestres. Le ciel passe alors à l'état d'enclume, et de là cette seconde signification d'Akmon (ἄκμων) en grec (1). De son

(1) L'étymologie d'Eustathe, qui fait d'*Akmon* une épithète et le rattache à ακαμας, *infatigable,* ne nous paraît pas admissible, et les raisons de Welcker *(Griech Gœtterl.,* I, 140) et de Pott (*Wurzel Wœrterb,* I, p. 104), qui paraissent partager cette opinion contre Roth, ne nous ont pas convaincu.

côté, le Gandharva ou Centaure, de cheval qu'il était, cheval producteur de l'éclair considéré comme étincelle jaillissant de la pierre ou du roc, devient le Twaśṭr ou forgeron céleste. Puis, en combinant les deux aspects du mythe, on obtient un Gandharva-Twaśṭr, c'est-à-dire un instituteur de la grotte souterraine, moitié homme et moitié cheval.

Un fait qui nous paraît justifier ce point de vue, c'est que le Twaśṭr, qui ne fut d'abord que le charpentier, de la racine TWAKŚ « *fendre* », et qui était devenu ultérieurement, au début de l'époque métallurgique, le forgeron de l'antre, un Daktyle batteur de métaux, prend dans le ciel, où l'a élevé le génie aryaque, toutes les formes du Gandharva et y succède à ses fonctions. Là, il n'est plus seulement l'habile ouvrier qui fabrique les armes des dieux, façonne les coupes de leurs libations et forge les foudres d'Indra (1), comme Vulcain forge celles de Jupiter; il n'est pas seulement non plus, dans un sens plus abstrait et, par conséquent, de date plus récente, celui qui donne à toutes choses leurs formes et départ à tous les êtres de la création l'étincelle vitale, germe de force et d'énergie (2), qu'il a tirée de l'enclume céleste; il est encore, par suite d'une extension de cette dernière idée, un des *âpris* ou qualificatifs symboliques d'Agni = le feu; il est *Viçwakarman,* l'auteur de tout, comme soleil, et, par analogie avec les coursiers qui, battant le pavé du ciel, en font jaillir la lumière, il est aussi le cheval solaire. C'est sous cette forme

(1) Rig-Véda, I, 32, 2; I, 52, 7; I, 61, 6; V, 31, 4; X, 48, 3; I, 85, 9.

(2) Rig-Véda, III, 55, 19.

qu'on le voit poursuivre de ses amoureux désirs la cavale Saranyu dans la nuée qu'il féconde (1). Ici, l'assimilation est complète; le Twaśṭr s'est identifié entièrement au Gandharva, dont nous avons dit qu'il était le soleil au moment où il reposait au sein des nuées considérées comme ses femmes.

Ramené des régions supérieures à l'expression symbolique de rapports purement humains, le Gandharva, associé en idée au Twaśṭr de la grotte, passe donc tout naturellement à l'état de maître ès-arts moitié homme et moitié cheval : il est Centaure et Chiron tout à la fois.

Des considérations de tout ordre semblent avoir concouru à faire des nuées une réunion féminine de nymphes, amantes ou épouses du dieu qui lance les traits ; par exemple, leur opposition idéale vis-à-vis du soleil, dont le rayonnement fécondateur reproduit l'image et l'énergique vertu du phalle, ou encore l'idée de grotte-matrice reportée dans les hauteurs atmosphériques, où elle s'oppose au Gandharva céleste, comme ici-bas au Gandharva-Twaśṭr et au centaure Chiron.

Le premier de ces rapports se justifie par la comparaison avec d'autres mythes. Je ne citerai qu'un trait. Dans un travail sur l'origine des dénominations ethniques de la race aryenne, je crois avoir établi que Pan était originairement un dieu solaire et se rattachait au sanscrit Bhanu, qui signifie le soleil et qui, en tant que personnification, fut ultérieurement un des douze *Adytias* ou soleils de l'année. C'est sur les montagnes, en effet, qu'il apparaît d'abord, le

(1) Kuhn, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung,* I, p. 439-470.

front couronné de cornes brillantes. De là il descend ensuite, les yeux souriants, la face colorée, tantôt glissant à travers les touffes épaisses de la forêt, tantôt se jouant sur la pointe des rochers ou dans l'onde des torrents. De son regard aigu il fait disparaître les animaux de nuit, et la peau ensanglantée du lynx aux cent yeux, image du ciel étoilé qu'il éclipse, couvre ses larges épaules. Or, dans l'hymne homérique, ce même Pan est associé aux nymphes, qui ne symbolisent pas seulement les eaux courantes du flanc des montagnes, mais qui nous paraissent avoir été aussi les eaux célestes : les sommets que dorent les premiers rayons du soleil peuvent, du reste, s'entendre également des nuages, qui sont les montagnes du ciel, selon la double signification du sanscrit *ghiri*. L'expression grecque pour qualifier l'union en question est même tout à fait caractéristique à cet égard ; elle rappelle l'aspect phallique du rayonnement solaire et pose les eaux comme des êtres femelles vis-à-vis de lui. Le mot est φοιτα, et ce mot, dans la circonstance présente, a un sens que le contexte fait suffisamment ressortir ; on ne peut, en effet, l'entendre autrement que d'une union sexuelle. De toutes manières, pour le fond comme pour la forme, il répond ici au latin *feto* pour *fœto*, d'où *fetus* et *fœtus*.

Cette image du soleil poursuivant la nuée de sa flamme amoureuse se reproduit dans une foule de mythes. Nous venons de voir le Twaśṭr s'élancer, sous forme de cheval entier, sur la nymphe Saranyu. La mythologie grecque nous offre, de son côté, la scène de Poseidon et de Déméter Erinnys (1), qui rappelle tout à fait celle des hymnes

(1) Pausanias, *Arcadie*, ch. 25. — Les Thelpusiens surnomment Cérès Erinnys, et ils sont d'accord en cela avec Antimachos, qui a fait

védiques. Le dieu est ici encore un coursier, et la nymphe qu'il recherche, c'est la nuée sillonnée d'éclairs, circonstance que figurent les serpents et les autres reptiles attachés à sa tête, d'où ils semblent sortir (1). Les Phigaliens l'avaient même représentée, dans la statue qu'ils lui consacrèrent au milieu de la grotte du mont Elaïon (2), avec une tête et une crinière de cheval, ce qui, joint aux serpents et à sa qualification d'Erinnys, complète le rapport établi entre cette forme tout aryaque de la déesse et la cavale Saranyu des Védas. Or, comme Saranyu, en sanscrit, signifie tout à la fois *eau* et *nuée*, mais plus particulièrement la nuée humide entraînée par le vent d'orage (rad. *sṛ* = *aller, s'avancer*, et suffixe *anyu*), il résulte de ce rapport que Déméter Erinnys est bien la nuée chargée d'eau et sillonnée d'éclairs. L'aspect femelle des nuées en général est, en outre, confirmé par là. Apollodore, en effet, dit que, au moment où elle conçut le cheval Arion, Déméter avait la forme d'une *Erinnys* (3), c'est-à-dire d'un nuage, d'après la signification précitée du sanscrit *Saranyu*.

L'étymologie du surnom d'Erinnys proposée par Pausanias n'est donc pas la vraie ; mais les détails dont il l'accompagne sont intéresants, au point de vue de notre thèse.

un poème sur l'expédition des Argiens contre Thèbes, où il dit : C'est là qu'est situé, à ce qu'on prétend, le temple de Déméter Erinnys :

Δήμητρος τόθι φασὶν
Ἐρινύος εἶναι ἕδεθλον.

(1) Pausanias, *Arcadie*, ch. 42.

(2) Pausanias, *Arcadie*, ch. 42, Κεφαλὴν δὲ καὶ κόμην εἶχεν ἵππου, καὶ δρακόντων τε καὶ ἄλλων θηρίων εἰκόνες προσεπεφύκεσαν τῇ κεφαλῇ.

(3) Appollodore, *Bibliothèque*, III, 6, 8.

« On raconte, dit-il, que, tandis que Déméter errait de tous côtés, à la recherche de sa fille, Poseidon la poursuivit, désirant s'unir à elle, et qu'elle, se changeant en cavale, se mit à paître avec celles d'Onkos. Mais Poseidon, s'apercevant de la ruse, prit la forme d'un cheval entier et eut commerce avec elle. Déméter en fut très-irritée ; mais ensuite elle s'apaisa, et l'on ajoute qu'elle voulut se laver dans le Ladon. C'est pour cela que deux surnoms ont été donnés à la déesse, celui d'Erinnys, à cause de son ressentiment, les Arcadiens se servant du mot *errinyein* pour signifier *se mettre en colère*, et celui de Lousia (1) de ce qu'elle s'était baignée dans le fleuve... On dit que Déméter eut de Poseidon une fille et le coursier Arion. Pour cela, Poseidon aurait été nommé Hippios (2) par les Arcadiens les premiers. »

Comme ce fut avant d'être assaillie par Poseidon que Déméter se métamorphosa en Erinnys, selon ce qui ressort du récit d'Apollodore, le ressentiment de la déesse ne peut avoir été le motif qui détermina la formation du surnom qui lui est donné. L'étymologie de Pausanias ou des Arcadiens n'est donc qu'une de ces explications après coup, comme en imaginaient les Grecs et comme Platon lui-même en a tant. Les anciens, ignorant l'histoire de leurs langues et les rapports qui les liaient à d'autres, étaient naturellement disposés à ne chercher que chez eux la raison de ce qu'ils croyaient être leur propriété exclusive.

J'ai dit en second lieu que l'idée de grotte-matrice reportée dans les hauteurs atmosphériques et placée au

(1) Du verbe λουομαι, *se baigner*.
(2) Du radical ιππος, *cheval*.

sein des nuages, où elle s'oppose au Gandharva céleste, comme ici-bas au Gandharva de l'antre, avait aussi concouru à faire des nuées un assemblage de nymphes. Nous ajouterons que c'est même cette donnée qui a déterminé l'autre rapport : le rôle de femmes assigné aux nuées n'est que la transformation de la grotte ou du centre terrestre conçu comme principe femelle.

Une fois établi dans la notion de principe premier, le Divin ne pouvait, avant la période d'abstraction, être saisi par les sens que comme producteur. Or, il n'y a devant les yeux d'autre producteur que la terre ; celui-là seul est apparent et saisissable. Au centre terrestre fut donc rattachée l'idée de cause qui, à ce premier degré de la spéculation, devait nécessairement se déterminer sous forme concrète. La terre devenait donc naturellement une source de divin, la mère des dieux. De là à faire du principe producteur un principe féminin et à conclure à la fécondation par le seul procédé constaté de l'union sexuelle, il n'y avait qu'un pas. La terre, première et sans naissance, de cause productrice qu'elle était, dans un sens absolu et neutre, abstraction faite de tout autre rapport, devint dès lors productrice fécondée ou de mère passa à l'état d'épouse ; elle fut tout à la fois la génératrice et l'amante du principe mâle. Transportée dans la grotte des eaux atmosphériques, sur le flanc de la montagne du nuage, par suite d'une substitution d'origine aryaque, elle s'y oppose au rayonnement phallique de la lumière céleste, éclair ou soleil, qui est ici encore son engendré, comme le feu issu de la pierre l'est au sein de l'antre ou du foyer terrestre. Elle a pour époux son propre fils. C'est ce qui explique la qualification de *mâtariçvan,* donnée par les hymnes védi-

ques à *Bhrigu,* qui est, comme éclair, le rayon amoureux; ce mot, en effet, paraît se composer de *mâtr* et du radical *çu* et signifier *celui qui gonfle sa mère.*

Un çloka du Rig-Veda, cité par M. d'Eckstein, est plus expressif encore :

« Le bel enfant, est-il dit de l'éclair, croît et grandit dans le sein de ses mères. Debout, il jouit de sa gloire; obliquement penchées, ses mères se renversent en arrière... Inclinées du côté du couchant, elles servent conjointement le lion qu'elles aiment et qu'elles adorent (1). »

M. Michel Bréal, qui a donné du mythe d'Œdipe une explication tout à fait satisfaisante, a oublié de traiter ce point important. Œdipe est bien le soleil, la sphinx, un de ces monstres de la même famille que la Gorgone, la Chimère, Échidna, et ce serpent Vritra de tant d'hymnes védiques qui retient les eaux célestes, dont le dieu solaire Indra est le libérateur. Pendant qu'elles sont captives du monstre, les nuées sont appelées *dasapatnîs,* les *femmes de l'ennemi;* délivrées, elles deviennent *dêvapatnîs,* les *femmes du dieu.* L'étymologie de la sphinx, que M. Bréal dérive du verbe σφιγγω, *enserrer,* paraît justifiée par la signification du monstre védique correspondant, *Vritra,* mot qui veut dire *celui qui enveloppe :* l'un et l'autre, *enserrer* et *envelopper,* feraient allusion au nuage qui retient la pluie. Quant à l'énigme proposée, ce serait la voix divine du tonnerre, ainsi que l'appelle Pindare : ce grondement sourd passait pour un langage prophétique et paraissait

(1) Rig-Véda, hymne xcv, çloka, 5. — D'Eckstein, *Journal Asiatique,* août et septembre 1858.

aussi, ajouterons-nous nous-même, reproduire dans la grotte du ciel l'oracle énigmatique de l'antre terrestre. Enfin, la montagne sur laquelle la sphinx est assise, c'est le nuage : le même mot, en sanscrit, signifie nuage et montagne. En se précipitant du haut de son rocher et se brisant à terre, le monstre figure la nue qui éclate et se résout en pluie : la sécheresse a cessé, et la peste disparaît. Les nuées délivrées deviennent les épouses du dieu libérateur : enlevées au *Dasyu* (l'ennemi), terme dont la forme paraît répondre à celle du grec Laïos, elles sont, entre les mains du vainqueur, comme le prix de la victoire.

Le *Vischnou-Pourana* reproduit cette circonstance avec des détails de fantaisie dont il est facile de la détacher.

Le fils de la terre, Naraka, nom qui implique pourtant une origine au sein des eaux de la nuée, opprimait toutes les créatures. Il avait enlevé les filles des dieux, des saints et des rois, et les tenait enfermées dans son palais. Indra en informe Krischna et lui demande de réprimer ces excès. Krischna monte sur Garouda, « celui qui se nourrit de serpents », et marche contre Naraka. Il le rencontre, le combat et le tue. Puis il s'empare de ses trésors, et il épouse toutes les jeunes filles que le tyran avait enlevées à leurs familles. « A un seul et même moment, il reçut, selon les rites consacrés, ajoute le texte, la main de chacune d'elles dans des habitations différentes. Elles étaient au nombre de seize mille cent. »

Le disque dont Krischna est armé et qu'il oppose, dans la suite du récit, à la foudre d'Indra, avec lequel il a une contestation au sujet de l'arbre Paryata qu'il veut enlever du jardin des dieux, suffirait pour convaincre, si l'ensemble

ne le faisait clairement entendre, qu'il s'agit ici d'un dieu solaire (1).

Pour rendre raison de l'inceste de Jocaste, dans le mythe d'Œdipe, il eût fallu tenir compte du rapport que nous avons indiqué. Il est évident que la nuée délivrée n'est la mère et l'épouse du soleil qu'en conséquence de la substitution de cette même nuée à la grotte-matrice terrestre.

Un fait prouve que c'est bien ainsi qu'il faut entendre l'origine du rapport dans lequel se trouve placée la nue vis-à-vis du rayonnement lumineux, feu, éclair ou soleil. Il est incontestable, en effet, que, avant de devenir une Érinnys, dans le sens que nous avons dit, Déméter était tout simplement la terre; la décomposition du mot donne, en effet, *terre-mère*, du dorien *da*, pour γα et γη (2), et de μήτηρ. Ce dernier a même ici un caractère tout spécial : il détermine l'aspect sous lequel la terre était envisagée dans Déméter, dont on faisait de la sorte une mère et productrice : à elle, ainsi qu'à leur premier principe, se rapportaient toutes les productions. Aussi était-elle en même temps la déesse de l'agriculture. Ce côté est donc premier dans Déméter. Il y a, par conséquent, lieu de conclure de là que la signification de nuée céleste, en tant qu'opposée au rayon fécondateur, a été obtenue par extension de l'idée de maternité attachée à la terre, d'où s'est déve-

(1) *Vischnou-Pourana,* liv. V, ch. 28, 29 et 30.

(2) La terre, γῆ, γέα, γαῖα, dit Preller, *Griech. Myth.,* I, p. 588, note 2, était aussi appelée δᾶ, comme dans ces dorisines usités chez les tragiques : δᾶ, ὦ δᾶ, ἀλεῦ δᾶ, φεν δᾶ. Comparez les formes doubles γέφυρα pour δίφυρα, γνόφος et δνόφος, ἁγνόν et ἁδνον, πηγή et πηδή, ὕδωρ et ὑγρός, γλυκὺς et *dulcis*.

loppée celle de fécondation sexuelle, et que l'aspect féminin de la nuée est bien une substitution opérée par les cultes atmosphériques.

III.

Nous avons vu, dans le mythe de Gygès, le lac succéder à la grotte comme matrice où s'informe la lumière. L'abîme, dans lequel descendit le héros, paraît bien être, en effet, le lac Daskylitis de Strabon. Or, ce fut là que Gygès trouva, au doigt du cadavre renfermé dans le ventre du cheval d'airain, l'anneau figuratif du soleil. Ce lac n'était évidemment que la transformation de l'antre terrestre, remplacé, ainsi que nous venons de le voir, par les nuées du ciel, dont la dénomination symbolique de *guha* ou grotte du flanc de la montagne des nuages, dénomination si fréquente dans les Védas, demeure inintelligible, si l'on ne tient compte de cette substitution.

Dans les cultes chthoniens, l'étincelle est issue de la pierre : roche du centre terrestre, devenue ultérieurement la pierre du foyer. Dans les cultes atmosphériques, le feu est d'origine céleste, comme tous les dévas ou dieux ; il jaillit du sein des nuées, de même que l'étincelle jaillit de la pierre. Ces faits ont été suffisamment établis. Transportés dans les régions supérieures, les symboles chthoniens y déterminent des aspects tout nouveaux, analogues à ceux des rapports terrestres : partout et toujours les cultes se conciliant par des transactions réciproques ! Les dénominations restent souvent les mêmes, quand l'application en a été détournée : nous l'avons constaté pour Déméter.

C'est ainsi encore que Dakśa, le fils du Twaśṭr, naît d'abord de la pierre, au sein de l'abîme, sous le marteau du forgeron, et qu'ensuite il se transforme en enfant issu des eaux supérieures :

« Le dieu (Twaśṭr) créa une forme lumineuse suprême, en s'unissant, dans leur demeure, avec les eaux de la nuée, pendant qu'elles traversaient l'atmosphère (1). »

Il est hors de doute que ce Dakśa, dont le védisme a élevé le symbole à la hauteur de sa manière propre d'envisager le Divin, était originairement un Daktyle, par conséquent une forme chthonienne. C'est l'idée que son nom implique, et c'est aussi ce qui ressort de tout le mythe.

Dans les hymnes, le terme de Dakśa s'applique généralement à Agni ; mais c'est surtout comme dieu aux formes universelles, ouvrier producteur de ces mêmes formes, et comme maître du foyer céleste ou Daktyle de l'atmosphère, qu'il le qualifie. Dans cet état, Agni est surtout générateur. A lui se rapporte dès lors la cause première dont nous savons que l'idée appartenait dans le principe à la grotte-matrice.

Néanmoins, comme le mot est évidemment arya, puisqu'on en retrouve les radicales, avec un sens général identique, dans toutes les branches de la famille indo-européenne ; comme, d'ailleurs, la signification en est parfaitement définie et qu'elle n'a besoin, pour s'établir, d'aucune sorte d'appui étranger, il y a lieu de conclure que le mythe de Dakśa est un composé d'éléments lexiques tout à fait propres appliqué à l'expression de rapports importés d'ailleurs.

(1) Rig-Véda, I, hymne xcv, çloka, 8.

En d'autres termes, les Aryas, tout en subissant les dogmes chthoniens, se les sont appropriés par des dénominations de leurs langues. Nous en avons vu un exemple plus haut dans le mythe de *Déméter* Erinnys, et cet exemple nous paraît concluant. Il est, en effet, incontestable que Déméter est la terre-mère ; mais, par sa qualification tout aryenne d'Erinnys, elle est devenue la nuée féconde. Originairement chthonienne dans l'idée, par conséquent étrangère aux conceptions primitives du Divin chez ceux de notre race, elle a été transformée extérieurement au moyen d'un terme qui, de même que pour le *Dakša*, a produit l'illusion d'une origine aryenne. Mais cette physionomie nouvelle ne cache pas tellement les traits caractéristiques du type qu'on ne puisse reconnaître, avec un peu d'analyse, la provénance étrangère. Les naïfs chrétiens chinois du Céleste Empire, dans leurs reproductions des dogmes de l'Église, ont beau donner au Créateur biblique les saillies frontales de leur Fou-Hi, les yeux obliques, la barbe de bouc et l'abdomen arrondi qui distinguent leur race, ce Père tout puissant n'en demeure pas moins la première personne de notre Trinité.

En général, on voit dans l'histoire que, là où la transmission des idées s'est faite du vaincu au vainqueur ou par la propagande morale, comme des Juifs aux Grecs et aux Romains ou comme des Bouddhistes de l'Inde aux nombreuses populations sino-mongoliques, l'initié a traité ou reçu ces idées sous une forme propre et lui appartenant, tandis, au contraire, que là où la transmission s'est faite du fort au plus faible, par la victoire, la violence ou l'intimidation que produit dans l'esprit la supériorité morale, l'initié s'est laissé imposer, avec l'idée, la forme même de

cette idée. C'est ainsi que les dogmes bibliques et ceux de la synagogue qui ont réussi à s'introduire dans le symbole chrétien y ont perdu leur physionomie juive et sont devenus tout à fait helléniques; c'est ainsi encore que le Bouddhisme qui, au fond, est le même partout, a, selon les contrées, une physionomie différente, thibétaine au Nord, chingalaise à Ceylan, et ailleurs chinoise, mongolique ou japonaise : il n'y a pas de religion qui se soit faite toute à tous comme cette religion philosophique de la persuasion. Partout, au contraire, où l'islamisme a vaincu, il a vaincu en Arabe, et il est resté Arabe. Sans la langue et les formes sémitiques, cette religion violente perdrait la plus grande partie de son autorité. La traduction de la Bible dans nos langues vulgaires n'a pas peu contribué à détacher les esprits du catholicisme gréco-romain et à consolider le protestantisme; mais la traduction du Coran dans les idiomes des pays musulmans aurait, croyons-nous, des conséquences d'autant plus radicales que, à part le lien religieux, il y a entre ces pays beaucoup moins de rapports, comme origine et comme mœurs sociales, qu'entre nos pays chrétiens, tous de race aryenne, tous plus ou moins pénétrés d'hellénisme.

Un fait étrange, dont le Vischnou Pourana, qui l'a entouré de détails fantastiques à sa manière, a gardé le souvenir, semble faire allusion, en effet, à une hostilité qui aurait existé d'abord entre le culte du Dakscha et celui des Aryas, et qui se serait terminée par un compromis.

Dans les temps anciens, suivant les termes mêmes du Pourana, Dakscha voulut célébrer le sacrifice d'un cheval et y invita tous les Dévas; un seul fut excepté, Mahadeva ou le grand dieu, autrement dit Siva. Un des pontifes du culte sivaïte, le sage Dadhicha, à la vue des dieux ainsi assem-

blés, fut saisi d'indignation et s'écria : « Quiconque adore ce qui ne doit pas être adoré ou ne témoigne pas son respect à ce qui est digne de vénération se rend coupable d'un péché odieux. » Puis s'adressant à Dakscha, il lui dit : « Pourquoi n'as-tu pas rendu hommage à celui qui est le maître de la vie ? » — « J'ai, répondit Dakscha, déjà beaucoup de Roudras présents ici, armés de tridents... je ne reconnais pas d'autre Mahadeva. » — « L'invocation qui ne comprend pas Isa, reprit le sage, est un acte imparfait. Comme il n'y a pas de divinité supérieure à Soukara, ce sacrifice de Dakscha n'aura point lieu. » — « J'offre, dit alors Dakscha, dans une coupe d'or cette oblation, consacrée par de nombreuses prières, comme étant toujours due à Vischnou, le dieu sans égal et le souverain maître de toutes choses. »

Sollicité par sa fille à réclamer sa part du sacrifice, Mahadéva crée une sorte de génie à mille têtes, mille yeux, mille pieds et mille mains, brandissant mille massues et mille traits, et lui donne ses ordres : « Va, lui dit-il, goûter au sacrifice de Dakscha. » Le génie, auquel le texte donne le nom de Virabhadra, bondit aussitôt comme un lion déchaîné et s'élance sur le sacrifice. « D'épaisses ténèbres éclipsent les chariots des cieux, et du milieu de l'obscurité surgissent des formes nombreuses et terribles, qui poussent le cri de combat. Elles brisent et renversent les colonnes de l'autel, les foulent aux pieds et dansent parmi les offrandes. Courant çà et là avec la rapidité du vent, elles dispersent les instruments et les vases du sacrifice qui brillaient comme des étoiles précipitées du ciel. Les provisions d'aliments et de boissons destinées aux dieux, les rivières de lait, les masses de beurre, de miel et de sucre, les épices aromatiques, les liqueurs célestes,

tout fut dévoré, souillé ou jeté au loin par les esprits de colère. Tombant ensuite sur l'armée des dieux, ils la mirent en déroute, insultèrent aux nymphes et aux déesses, et firent cesser publiquement les cérémonies pieuses. »

Dakscha s'humilia et reconnut l'autorité du vainqueur. Les dieux, de leur côté, demandèrent grâce, et le sacrifice fut rétabli en l'honneur de Mahadéva.

Au premier abord, on pourrait croire qu'il ne s'agit ici uniquement que d'une lutte entre les adorateurs de Siva et ceux de Vischnou, et peut-être, en effet, les rivalités des deux cultes ont-elles fourni la forme qu'a revêtue la légende dans les temps postérieurs auxquels appartiennent les Pouranas; mais le Dakscha rappelle trop particulièrement l'époque védique, pour qu'il soit possible de se méprendre sur l'origine de cette tradition. D'autre part, en voyant, dès le début du récit, dans le Pourana en question, un pic du Merou figurer comme tabernacle de Mahadeva, on est bien forcé de reporter cette origine au berceau même de la famille hindoue, dont les plus lointains souvenirs s'arrêtent précisément à cette montagne. Or, si c'est dès le principe, *dans les temps tout à fait anciens*, suivant les termes du Vischnou Pourana, avant que la famille se fût éloignée du Merou, qu'eut lieu la lutte religieuse à laquelle il est fait allusion, il faut en conclure que Dakscha était d'une autre race que celle des Aryas et entendre par le Mahadeva de la légende les *Dévas* en général, au lieu du Siva de l'époque brahmanique. Il est certain, du reste, que, à aucune époque, les Aryas ne se sont laissé imposer par la violence une religion étrangère quelconque.

J. Baissac.

LE TASSE

DANS LA POÉSIE TAMOULE.

Au Congrès des orientalistes, tenu à Londres l'année dernière, le président de la section dravidienne, M. Walter Elliot, ancien magistrat de l'Inde anglaise, a présenté le manuscrit original (1), aujourd'hui en sa possession, du célèbre poème catholique tamoul, composé au milieu du dernier siècle par le jésuite italien C.-J. Beschi. C'est d'après ce manuscrit qu'a été publié, de 1851 à 1853, par la Mission de Pondichéry, le poème tout entier avec l'un de ses deux commentaires (2); en même temps parut une brochure de 81 pages, due à la plume de M. l'abbé Dupuis, directeur de l'imprimerie de la Mission, et intitulée : *Notice sur la poésie tamoule, le R. P. Beschi et le Têmbâ-*

(1) Ce manuscrit avait été acheté fort cher, au commencement de ce siècle, au fils d'un disciple de Beschi, par M. Ellis, jeune fonctionnaire anglais dans le Décan. Malheureusement M. Ellis, qui était déjà devenu le plus fort tamuliste du temps et qui composait de très-bons vers tamouls, mourut en 1818, sans que personne s'attendît à ce cruel événement. Ses papiers furent dispersés, et le précieux manuscrit fut perdu. C'est M. Walter Elliot qui l'a retrouvé trente-cinq ans plus tard.

(2) 3 vol. in-8°. — I, XVI-486-(ij) p.; II, XII-376 p.; III, XIV-568 p. — Il a été fait un tirage à part des chants I à IV (in-8°, [iv]-160 p.), et XXV à XXVIII (in-8°, [vj]-231 p.). Les chants I à IV sont accompagnés des deux commentaires; le premier est la traduction du texte mot à mot en prose vulgaire, le second l'explication générale.

vaṇi. Ce dernier mot est, en effet, le nom de l'épopée chrétienne à laquelle son panégyriste prodigue les éloges les plus enthousiastes : forme, fonds, détails, plan, épisodes, personnages, tout dans le *Têmbâvaṇi* paraît admirable à M. Dupuis qui, notamment, écrase la monotone Énéide sous le poids des 14,460 vers tamouls du jésuite-poète, non sans mêler à ses compliments l'*éreintement* obligé du paganisme.

Les missionnaires anglicans, plus impartiaux, ont, tout en admirant l'œuvre, contesté son utilité pratique. Il est certain que l'ouvrage est à peu près inaccessible au vulgaire, et que, comme livre de propagande, il est assez peu répandu et ne saurait produire que de médiocres effets. Il ne s'adresse qu'à la classe peu nombreuse des lettrés tamouls qui, par parenthèse, ne se convertissent guère. Quelle impression peut faire sur des esprits familiers avec les légendes grandioses du Mahâbhârata, du Râmâyaṇa et des Purâṇa, ce pastiche minutieux des vieilles épopées tamoules, ces rhapsodies qui ont la prétention d'indianiser les récits et les chants de la Bible? Car il y a de tout dans le *Têmbâvaṇi,* depuis des traductions libres du *Magnificat*, de l'*Ave Maria,* du *Cantique de Siméon,* jusqu'aux exploits de Samson et de sa mâchoire, de Gédéon et de ses cruches; le sujet du poème est d'ailleurs d'un haut intérêt : il s'agit de la vie de saint Joseph. Ce modèle des époux parle comme le premier venu des *muni* ou des *ṛchi* de l'Inde païenne, puisque païenne il y a; et le lecteur n'y trouve rien qui distingue Marie des Ahalyâ, Arundhatî, Damayantî et autres femmes illustres des récits brahmaniques. J'inclinerais volontiers à croire que Beschi, en sa qualité de jésuite appartenant à cette large école de missionnaires

que la cour de Rome condamna comme coupables de trop de condescendance envers les mœurs indoues; que Beschi qui, pendant plus de quarante ans, se fit si complètement Indien, adoptant le costume classique des pénitents, ne mangeant point de bœuf et ne frayant qu'avec les gens *de caste,* voulut simplement s'amuser à pasticher les anciennes épopées tamoules, et en particulier le *Sindâmaṇi,* la plus vieille et la plus estimée des légendes *j'âina.* On sait que les livres *j'âina* sont les plus importants et les plus remarquables de toute la littérature dravidienne.

Le *Têmbâvaṇi* est, pour le lecteur européen, l'objet d'étonnements multipliés, car rien n'est plus singulier que d'y retrouver Adam et Ève, David, Moïse, Josué, les Philistins, sous des déguisements indiens. Pour donner une idée de ces bizarreries, je vais traduire ci-après un passage très-curieux, renouvelé, non de la Bible, mais du Tasse. L'épisode est facile à reconnaître; c'est celui de la forêt enchantée où Renaud triomphe des démons après sa fuite de chez Armide (ch. XVIII de la *Jérusalem délivrée*). Voici le passage du poème tamoul; je traduis aussi exactement que possible la paraphrase du jésuite italien :

Joseph, en route avec Marie et l'enfant Jésus vers l'Égypte, arrive un jour devant un magnifique château où l'on compte jusqu'à mille colonnes superbes, entouré de jardins délicieux et comme perdu au milieu d'une forêt profonde où habitent seuls des pénitents qui reçoivent aussi bien que possible les trois fugitifs. On leur fait visiter le château qui est orné de peintures splendides. Joseph s'en étonne et demande l'origine de ces peintures : « Elles ont été exécutées, lui dit l'un des pénitents, par un grand

prince dont je vais vous raconter l'histoire », et il continue en ces termes :

30. « Le roi appelé Nipaka (1), à la belle couronne d'or, à l'arc foudroyant pareil au croissant de la lune nouvelle, [le prince] semblable à un lion dans les longs combats où ses chevaux aux allures variées s'élançaient plus rapides que le vent, désira la pénitence dont la gloire augmente sans cesse, et vint dans le bois où naissent les fleurs.

31. « Il résolut de renoncer à la guerre incessante des [femmes] dont les beaux yeux sont sillonnés de longues raies rouges (2), et triompha de Vel (3) (l'amour) après un combat pénible. Tel qu'un lion victorieux, il vint ici, seul, l'épée au côté, après avoir abandonné et son sceptre et sa cité royale.

32. « En approchant de ce bois aux fleurs mielleuses, dont le large front touche les nuages où la foudre gronde quand l'éclair a lui, il rencontra un vent très-fort parfumé : on eût dit que Vel, monté sur la jeune brise du sud, se présentait pour lui faire honte.

33. « Le [prince] à la poitrine ornée de bijoux d'or et de pierres précieuses s'approcha, et vit une rivière qui

(1) Transcription tamoule, *Nibagan'* (les explosives fortes simples s'adoucissent dans l'intérieur des mots) ; de même, plus loin, *Sâsanei*. J'ai adopté l'usage, inauguré par M. Ariel, de rendre aux mots sanscrits leur forme originale.

(2) Les petits traits rouges dans les yeux, les seins extrêmement amples, la taille excessivement fine, sont les trois principales conditions de la beauté chez les femmes, suivant les Indiens.

(3) *Vel* est un mot tamoul ayant le sens de « désir », d'où par métaphore « jeune garçon » ; il se rattache à une racine en *vé* « brûler ». Les Tamouls en ont fait un des noms de Çubrahmaṇya et de Manmatha.

tordait ses ondes douces et courait, en faisant le même bruit que les anneaux de jambes [des guerriers], le long de ses deux rives aux fleurs mielleuses, pareilles à deux guirlandes. Elle entourait tout le bois, et il ne put la traverser.

34. « Pendant qu'il était là, souffrant d'impatience, il vit un éléphant dont les défenses blanches ressemblaient aux cornes de la lune, qui vint à lui et se baissa. Plein de résolution, il monta [sur l'éléphant]. Lorsqu'il en descendit, après avoir traversé [la rivière], le [monarque] aux épaules semblables à des montagnes d'or brillant vit une fourmi dévorer l'éléphant.

35. « Celui dont la poitrine avait l'aspect d'une montagne regardait cela, l'âme pleine de surprise; mais voici que la rivière aux flots ondoyants redoubla de tapage, hurla, se précipita contre le rivage aussi dur que le roc, et commença à l'inonder. A cette vue, il tira son épée et pénétra dans le bois touffu.

36. « Comme il entrait dans ce bois fleuri, où coulait le miel ainsi que dans des vases d'or, il entendit des chants agréables, accompagnés du son des luths (1) et des autres instruments de musique, et si doux, qu'ils devaient dissiper toute affliction. « Qui donc, pensa-t-il, est venu, plein « d'amour, dans ce bois fleuri et brillant? »

37. « Dans toute la forêt, les fleurs s'épanouissaient; partout la brise l'éventait doucement; toutes les fleurs versaient un miel parfumé; tous les oiseaux l'appelaient par

(1) Pour plus de commodité, je traduis par luth ou lyre les noms d'instruments indiens à cordes, mais dont je ne puis donner la description ici.

leurs chants. Il suivit un long chemin dont la beauté n'avait rien d'égal sur toute la terre, et arriva à un endroit admirable devant lequel disparaîtraient toutes les splendeurs imaginables.

38. « Au milieu, il vit un jeune arbre qui, sur tous ses rameaux superbes en leur jeunesse, ouvrait les yeux limpides de ses fleurs fraîches, pareilles à des pierreries étincelantes; tout autour étaient rangés des arbres dont les bourgeons versaient un miel abondant; là dansaient les paons joyeux, semblables aux jeunes beautés du pays.

39. « Pendant que les fleurs fraîches, épanouies et brillantes comme les étoiles, versaient un miel parfumé, il s'approcha pour regarder l'arbre magnifique qui se tenait au milieu ainsi qu'un roi; comme il se disait : « C'est le « bel arbre du sandal fleuri », il entendit des chants et le son du luth doux comme du lait. Il se retourna pour voir.

40. « Il vit venir cent belles jeunes filles épanouies, aux vêtements ornés, à la taille mince comme l'éclair, aux yeux pareils aux étoiles du ciel brillant, à la chevelure semblable aux nuages obscurs; elles sortaient de tous les arbres qui entouraient [celui du milieu], déchirant leur écorce ainsi que fait l'épi naissant (1).

(1) Je ne puis résister au plaisir de citer deux jolies strophes inspirées à des poètes tamouls par la naissance de l'épi (de riz bien entendu) :

« L'épi ineffable germe doucement; tel qu'un serpent vert qui sortirait de terre, il naît, dresse la tête comme les petites gens enrichis, puis mûrit et s'incline comme les hommes qui ont acquis la science des livres qu'ils ont étudiés ». (*Sindâmaṇi*, I, 53.)

« L'épi naissant croît comme la pensée qui explique les livres, après avoir été renfermé en soi comme l'est le sens de ces livres pour les

41. « Les [belles], dont les yeux lançaient des flammes, enveloppèrent le roi, de même que les étoiles du ciel errent brillantes autour de la pleine lune. Toutes les cent prirent le luth et la lyre, firent entendre d'harmonieux accords et se mirent à chanter avec des voix pareilles à celle de la *kuil (cuculus orientalis)* (1); elles dansaient en agitant leurs jambes et disaient ceci :

42. « Dans ce bosquet fleuri, vêtu d'arbres nombreux, « tu es venu réjouir Çâsanâ qui te désire, dont la pensée « ne t'oublie point, et que tu aimais si étroitement comme « un joyau précieux; par la joie de Çâsanâ, toute cette « forêt est aussi réjouie que si elle voyait arriver le maître « suprême! » Elles dirent.

43. « Pendant quelles chantaient ainsi sur le luth, l'arbre de sandal du milieu s'ouvrit à son tour, et il en sortit une jeune femme dont les longs yeux l'emportaient sur les glaives; elle le regarda, la figure brillante; elle ressemblait à Çâsanâ qu'il avait jadis aimée quand il suivait les chemins de Vêḷ. Il demeura stupéfait, plein de trouble.

44. « Ses yeux, semblables à des glaives et à des cyprins, brillaient, ses bijoux éclatants s'agitaient, sa longue guirlande embaumait, ses vêtements colorés resplendissaient : pareille au *tilada* (2) de Vêḷ, avec de douces paroles capa-

sages qui les étudient; il est fier comme les travailleurs qui n'ont pas la science entière; il s'étend comme le commentaire des livres, et s'incline comme les jeunes filles chastes ». (*Taruvileiyâḍal purâṇa*, I, 24.)

(1) Le cri de cet oiseau n'a jamais paru agréable aux Européens.

(2) Le *tilada* ou *tilaka*. C'est le signe que les dévots portent au front; pour les Çivaïstes, c'est ordinairement un cercle de cendre de bouse de vache. On appelle encore de ce nom un bijou spécial qui pend au milieu du front.

bles de dévorer l'âme en l'entraînant au plaisir, avec des regards plus cruels que le javelot rapide empoisonné, elle lui dit, d'une voix aussi harmonieuse que le luth :

45. « On t'a appelé le lion féroce; mais tu es devenu « plus cruel que le lion ! Plongeant ta large main dans « le meurtre, tu as tué mon âme faible; tu as oublié la « paume de ma main ! Voici que, te cherchant et pensant « à toi sans cesse, je suis venue à toi dans ce bois où « croissent les bambous, et tu n'as pas la pitié de t'ap- « procher de moi ! » Elle dit,

46. « et la [femme] à la bouche de lotus se mit à pleurer : elle eût ému un rocher de diamant; elle sanglottait en poussant de longs soupirs et s'affaissait en fatiguant sa taille affaiblie. « Ce sont des prestiges imaginés, pour « m'éloigner de la précieuse pénitence, par les démons « qui dévorent avec passion les âmes ! » pensa le prince des hommes; et il s'affermit dans sa résolution.

47. « Résolu, il dit : « Je couperai de mon épée tour- « noyante et j'anéantirai l'arbre qui a poussé pour me faire « fléchir ! » Et la femme à la taille mince lui cria : « Oh ! « feras-tu tomber le sandal que j'avais choisi et qui pro- « duit un doux miel? » Et elle embrassa de ses bras réunis l'arbre superbe.

48. « C'est seulement après avoir percé ce cœur blessé « par les flèches fleuries [de l'amour] que tu couperas ce « bel arbre; avec lui, tu tueras cette Çâsanâ que tu hais, « ô cruel aux flèches méchantes ! » dit-elle. Le prince, riant, répondit : « J'ai deviné la cruauté que cache ton « illusion ! » Et il lança son épée.

49. « Celle qui, pour produire le découragement, s'était montrée avec une figure ornée de guirlandes parfumées

parut [alors] avec une tête de la couleur d'Umâ (1) déchirant la nue; il lui poussa deux cents bras : cent mains brandissaient des épées, cent mains tenaient des boucliers; et elle faisait voir, dans une bouche qui sifflait bruyamment, de longues dents aiguës.

50. « Les autres femmes, qui avaient chanté harmonieusement en pinçant le luth, devinrent cent Rakcha furieux dont les yeux lançaient du feu d'une manière épouvantable; criant avec autant de bruit que la foudre qui déchire le ciel, de manière à faire trembler la terre tout autour, elles brandissaient des armes terribles teintes de sang.

51. « La lumière du ciel fut cachée comme quand se lèvent les nuages; il fit nuit; la foudre retentit, déchirant l'espace qu'elle éclairait : on eût dit qu'un combat se livrait dans les cieux; en même temps, ce bois fleuri devint aussi épouvantable que l'enfer. L'homme au cœur de diamant brilla, inaccessible à la crainte en cette heure d'angoisse.

52. « Pour m'attacher à la pénitence que j'ai entreprise, « je ne désire pas les douceurs du mal que j'ai aban- « donné; je ne crains pas les douleurs; ceci est pour moi « la *çruti* (2) », dit-il, et, se fortifiant [encore], il fit tomber, en le coupant avec son épée brillante et tranchante,

(1) Umâ ou Parvatî, femme de Çivâ, est prise souvent par les poètes tamouls comme synonyme de « couleur noire ». Il faut remarquer ce mot sous la plume d'un poète chrétien. C'est par le même abus que M. Ellis, dont j'ai déjà parlé, a pu satisfaire les scrupules de sa conscience anglicane, et composer un hymne terminé par la célèbre formule çivaïste : *namaçivâya;* cette formule n'a véritablement, disent les amis de M. Ellis, que le sens de « gloire à Dieu ».

(2) C'est-à-dire « la sainte écriture, le saint enseignement, l'épreuve ».

l'arbre merveilleux, précipitant [en même temps] dans l'enfer les démons chassés par sa ferme résolution.

53. « Après la fuite de l'illusion meurtrière, le bois apparut dans son état naturel. Le glorieux Nipaka fit pénitence pour détruire le mal (1). Les démons, qui haïssent le bien (2), lui témoignèrent du respect et de la crainte, mais ils ne cessent point encore aujourd'hui leurs prestiges destinés à détruire les fermes résolutions.

54. « Le prince, pareil au soleil, œil resplendissant, demeura ici de longs jours à faire pénitence. Pendant ce temps, il fit faire toutes ces peintures; mais, tout en admirant leur beauté, nous ne savons pas [ce qu'elles représentent]. Si tu le sais, parle, ô toi dont l'intelligence est claire comme la blanche lune! dit le plus âgé des pénitents ».

Joseph prend alors la parole pour expliquer à ceux qui l'entourent l'histoire dont ces tableaux figurent les divers épisodes. Il se trouve que c'est justement la vie de son ancien homonyme, le fils de Jacob et de Rachel, avec la citerne, Pharaon, Putiphar, sa femme, les vaches, etc. Les braves pénitents sont dans l'enthousiasme et comblent de

(1) (2) Le « bien » et le « mal »; les mots employés par Beschi sont *nalvin'ei* et *pulvin'ei*, proprement « bonne activité » et « mauvaise activité ». Dans un article sur la religion des j'àina, paru il y a cinq ans dans cette *Revue* (t. III, p. 306), j'ai fait voir que « l'activité » est condamnée par cette religion comme un obstacle à l'indifférence, à la pureté, à l'absorption de l'âme dans l'être suprême.

Le but de cette note et des deux précédentes est de montrer que Beschi se sert sans scrupule, non seulement des tournures, mais encore des termes religieux des auteurs « païens ». Comment veut-on que les Indiens s'y reconnaissent? Pour des choses nouvelles, il fallait des mots nouveaux.

soins et de prévenances un voyageur si instruit : on ne dit pas qu'ils se convertissent au catholicisme. — Les vingt-cinq strophes qui précèdent sont extraites du chant xx du *Tèmbâvaṇi,* qui en compte trente-six.

Un mot encore au sujet de la forme et de la valeur littéraire du poème. Comme versification, je n'aurai que des éloges à donner à Beschi, si l'on n'avait vraiment abusé à son égard des épithètes admiratives. La poésie tamoule est en somme facile, et tout bon humaniste européen serait capable d'en faire autant que l'habile jésuite (1), si, comme lui, il s'initiait à la connaissance des vieux poèmes et à toutes les ressources de la langue. Pour être accepté par les érudits du pays, tout poème doit, en premier lieu, se conformer au *sûtra* suivant du *Nan'n'ûl,* une des meilleures grammaires indigènes (liv. II, ch. III, str. 37) :

Epporuḷêlcholin'ivvar'uyarndô.... r
sêppin'arappaḍilchéppudan'mara .. bê (2).

(1) Cela est si vrai qu'au bout d'un an seulement d'études, j'en étais arrivé, à Karikal, en 1861, à composer des strophes comme la suivante :

Arâvénatchujalunkâmamavâvénunañj'eivîsi .... k
karâvénakkoḍiyadâgikkanalérittadanmêtvait ... ta
tarâvénamêliyunéñj'ârtammuyirpugudâvéndâ... n
girâvénanir'eindumâyâdêgujiyêguman' ..... d'ê

« L'amour, qui rampe autour (de nous) comme le serpent, jette son poison qui est le désir ; il devient cruel comme le crocodile et pénètre dans l'âme de ceux dont le cœur est aussi mou que le plomb mis sur un grand feu allumé ; là, il brûle, il s'étend comme la nuit, et ne quittant pas la place, entre partout où l'on entre ».

Ce n'est pas fort, mais c'est tout à fait dans le goût tamoul.

(2) Les manuscrits tamouls sur *ôles* (feuilles de cocotier) ne séparent pas les vers, reliés du reste les uns aux autres par les règles gramma-

« De quels sujets, de quels mots, de quelle manière ont parlé les [écrivains] supérieurs, parler de cette façon, c'est la convenance du style. »

Ce précepte absurde, mais éminemment conservateur, ne saurait guère faire progresser une littérature déjà secondaire. On conçoit, en effet, qu'il est arrivé aux Dravidiens ce qu'ont éprouvé toutes les races agglutinantes: civilisés et instruits par des peuples déjà historiques, comme dirait Schleicher, ils en ont adopté les mœurs, les croyances, les procédés littéraires. Tout au plus ont-ils pu broder sur le fond primitif. La littérature tamoule, remarquable surtout par ses productions morales, n'est pour tout le reste qu'un reflet de la littérature sanscrite. Ce reflet n'est pas dépourvu d'éclat; mais en général les défauts de la poésie aryenne y sont exagérés, et les minuties de détail y ont pris une importance démesurée. La plupart des épopées tamoules sont à des degrés divers des productions d'une période de décadence; la lecture intégrale d'une seule d'entre elles est fort pénible, et la traduction en devient fastidieuse, par l'accumulation des épithètes et la limitation forcée de la phrase au cadre tantôt trop étroit, tantôt trop large, de la strophe de quatre vers. Beschi, sous ce rapport, est peut-être encore inférieur à ses devanciers et à ses modèles. Ainsi, en ce qui concerne

ticales d'euphonie. C'est pour marquer cette constante liaison que, dans les premiers livres tamouls imprimés, on imagina de rejeter au bout de la ligne, c'est-à-dire le plus près possible du vers suivant, la lettre finale de chaque vers. Cet usage tend à disparaître dans les nouvelles impressions. — Il est nécessaire de bien placer tous les vers directement l'un sous l'autre, pour montrer l'exactitude de la consonnance dont nous parlerons plus loin.

la forme poétique proprement dite, il s'est imposé la tâche méritoire de rimer ou plus exactement de *consonner* richement. Dans le quatrain épique tamoul, la consonne de la seconde syllabe de tous les vers doit être ou identique ou consonnante. Les poètes font consonner ainsi parfois plusieurs syllabes (excepté la première), et la règle s'étend accidentellement à plusieurs pieds; mais il faut faire usage de mots différents ou des mêmes mots pris dans une acception différente : les nombreuses règles d'orthographe euphonique aident à l'assimilation apparente. Il faut, de plus, qu'un ou plusieurs pieds de chaque vers *assonne* par sa première lettre avec la lettre initiale du vers. Beschi a voulu toujours assonner à plus d'un pied et a cherché le plus souvent à identifier les quatre premiers pieds; il y a été aidé par la richesse du vocabulaire dravidien, qui ajoute aux nombreux synonymes originaux la plupart de leurs correspondants sanscrits. Bien des strophes dans le *Têmbâvaṇi* consonnent par plus d'un pied; cette richesse est le plus souvent obtenue, comme on doit s'y attendre, aux dépens du sens. Voici l'exemple le plus remarquable que je trouve dans l'épopée catholique :

Manavaṇanguvaṇangaḍinâyaga..... n'
manavaṇanguvaṇangilvarundin'â .... r
manavaṇanguvaṇangalilâḷanu ..... n'u
manavaṇanguvaṇangumaṇangu ..... mê
(Ch. XIII, str. 31.)

C'est le cas de dire, comme dans *la Belle Hélène :* « C'est harmonieux, mais ça ne signifie pas grand chose ». Avec le commentaire, c'est-à-dire la traduction en prose faite par l'auteur lui-même, sous les yeux, je crois pouvoir expliquer ce rébus de la façon suivante :

Manavu aṇangu vaṇangu aḍi nâyagan'
Pierre précieuse beauté adoré pied seigneur
Mana aṇangu vaṇangu il varundin'âr
Fermement affligeant changement non souffrirent
Mana aṇangu vaṇangal il âḷan' um
Esprit douleur plier non homme et
Man a oṇangu vaṇangum oṇangu um ê
Beaucoup (explétif) beauté vénérée femme et (explétif.)

« Ils souffrirent de l'affliction qui continuait à désoler le Seigneur dont les pieds, beaux comme des pierres précieuses, sont adorables (Jésus), — l'homme qui ne pouvait changer la douleur de son esprit (Joseph), — et la femme vénérée à la beauté superbe (Marie). »

On ne trouve de pareilles fantaisies, des tours de force analogues, que chez les poètes du dernier siècle ou dans les publications contemporaines, sans parler des pièces à double sens, à retournement, à escalier, etc., ou de celles qu'on peut disposer lettre par lettre en forme de roues, d'étoiles, de serpents, etc. Le plus intéressant spécimen que j'en connaisse est la strophe suivante. Je la tiens de son auteur, *Sômasundaratambirân,* administrateur de la pagode de Tirunaḷḷar, près de Karikal (1), qui me la

(1) Je dois de précieuses leçons et d'excellents conseils à ce *paṇḍita*, surtout pendant les trois derniers mois de mon séjour dans l'Inde. Aussi lui avais-je adressé le compliment suivant le jour même de mon départ :

Kar'eibadikaṇḍan'karuṇeisêrsômasundarakaviñamâmun'i ..... *yê*
mar'eibadilirunaḷḷâr'êu'unkuḷan'in'mâṇoḷivan'asanûmalarn ..... *du*
sir'eibadiyaḷiyâmân'iḍarsilambilchêrndadan't'êr'alâmar'i ..... *vei*
nir'eibadikaḷiyinuṇḍumêlumbarniyarsugamut't'an'avula ..... *gê*

« O grand muni-poète, qui as obtenu la grâce du dieu dont le cou a

donna le 20 janvier 1861; elle n'a été publiée nulle part. Je divise en deux chaque vers, à cause de sa longueur :

Varumarudavan'attan'angaṇḍuḍan'kalanda
pâludavumvallat'sémpo..... n'
marumarudavan'attan'angaṇkoydaḍiyâ r
miḍiyéjutteimât'l'untá..... ru
orumarudavan'attan'angan'villanan... da
mutturukkavôngumpângar... t
tirumarudavan'attan'angaṇmajavidei.. mê
téjundaruḷattérisittô..... mê

Les deux premiers pieds de chaque vers sont pareils à partir de la seconde lettre. Il faut les décomposer ainsi qu'il suit : 1° *varum* « qui vient (aoriste) », *aru* « rare », *tavanattu* « en famine », *an'am* pour *an'n'am* « nourriture », *kaṇḍu* « sucre candi »; 2° *marumar* « celui qui a la poitrine », *udavu* « qui aime (aor.) », *an'n'attan'* « celui au cygne », *am* « belle », *kam* « tête «; 3° *oru* « un », *maruda* « terrain agricole », *val* « fort », *nattu* « coquillage », *an'angan'* « le dieu incorporel »; 4° *tirumarudavan'attan'* « le dieu de la station pieuse appelée Tirumarudavanam », *angaṇ* « là ». Il y a dans ces vers trois licences ou négligences : l'emploi de *marumar*, forme plurielle, pour le singulier honorifique; le hiatus entre l'*u* final du second vers et le *o* initial du troisième; enfin la division d'un mot entre deux pieds. Ces vers signifient :

retenu le poison (Çiva), lorsque le lotus étincelant que tu es a fleuri dans l'étang qui est le pays vénéré de Tirunaḷḷâr, les abeilles ailées qui sont les hommes s'en sont approchées en murmurant et en ont bu, dans une ivresse complète, le miel qui est la pure science; alors le monde a éprouvé une félicité comparable à celle des bienheureux du ciel ».

« Le héros généreux qui donna du lait mélangé de sucre candi pour nourriture, quand il survint une terrible famine (1); l'arbre sacré (2) qui peut changer la lettre cérébrale (3) de ses serviteurs, et qui a cueilli (4) une belle tête du dieu au cygne ami de celui dont la poitrine porte l'or superbe (5); le prince de Tirumarudavan'am dont les alentours sont pleins des perles que produisent l'arc du dieu de l'Amour (6) et les puissants coquillages dans un terrain agricole; — nous l'avons vu, là, daigner apparaître monté sur son jeune taureau (7). »

Il ne faudrait pas croire que la poésie tamoule n'ait produit que des élucubrations aussi pénibles. On y rencontre de fort beaux passages dans les écrits originaux; j'espère pouvoir en donner prochainement ici même des

(1) Cette pièce demanderait de longues explications. C'est une sorte de mémento d'un pèlerinage, de tous points comparable à certaines poésies inspirées à des dévots modernes par la vue des sanctuaires de Lourdes ou La Salette. Il s'agit d'un *sthala*, c'est-à-dire d'un endroit où Çiva s'est manifesté sous la forme humaine à telle ou telle époque : il y a beaucoup de sanctuaires pareils dans l'Inde dravidienne dont les habitants sont en grande majorité çivaïstes.

(2) En sanscrit *taru*. Voyez les dictionnaires.

(3) Suivant les croyances çivaïstes, l'homme naît avec une lettre gravée sur le cerveau, qui résume et indique d'avance toute sa destinée. Çiva peut à une mauvaise lettre substituer une bonne.

(4) C'est le mot propre. Çiva est censé avoir enlevé à Brahmâ sa cinquième tête d'un coup d'ongle. Il est fait allusion ici à la légende de l'humiliation de Viṣnu et Brahmâ, lorsqu'ils essayèrent vainement de découvrir et de voir le grand Çiva : je compte traduire prochainement cette légende, d'après un *puraṇa* tamoul.

(5) Allégorie : l'or c'est Lakchmî, déesse de la fortune, femme de Viṣnu.

(6) (7) La canne à sucre. Le taureau Nandi.

spécimens; mais il n'y a pas un seul ouvrage dont l'ensemble satisfasse complètement le goût moderne des Européens.

En terminant, je veux faire encore une remarque. Parmi les règles prosodiques « fondées sur la superstition païenne », au dire de M. l'abbé Dupuis, il en est deux que Beschi se trouve, par hasard peut-être, avoir fidèlement observées, celle du mot initial de bon augure et celle des constellations. La première consiste à ne commencer un poème que par un mot, choisi sur une liste donnée dans les traités didactiques, et censé un mot de bon augure, *mangaḷatchol.* La seconde veut qu'entre la constellation correspondant à la première lettre du poème et celle correspondant à la première lettre du nom du héros, il y ait un intervalle de deux, quatre, six, huit ou neuf constellations. On sait que le zodiaque indien en comprend vingt-sept; elles doivent être comptées dans un ordre donné, et chacune correspond réglementairement à deux ou trois lettres de l'alphabet tamoul. Or, le *têmbâvaṇi* commence par le mot *sîr* qui est un des *mangaḷatchol* classiques; le nom du héros chanté étant *sûsei* (transcription de Joseph), *sî* correspond à la constellation *Rêvatî* et *sû* à *Açvinî*, et d'*Açvinî* à *Rêvati,* il y a juste vingt-sept constellations, c'est-à-dire neuf.

Je ne voudrais pas laisser mes lecteurs sous une trop mauvaise impression relativement à Beschi, qui était malgré tout un homme supérieur. Si l'on fait abstraction de ses œuvres tamoules, la plupart écrites ou exploitées dans un but de propagande catholique, il reste encore du savant jésuite des livres utiles et remarquables. Il a composé en latin trois grammaires : une du tamoul vulgaire

(trois éditions, 1738, 1813, 1843, et une traduction anglaise, 1848), une du tamoul littéraire avec prosodie (inédite (1), trad. angl. parue en 1822), et une autre du tamoul littéraire (inédite) (2); et, en tamoul, un cours complet de grammaire *ton'n'ûlviḷakkam* « explication des vieux livres didactiques », ainsi qu'un dictionnaire alphabétique *tchaturagaràdi*. Ces ouvrages sont aussi bons qu'on peut le désirer, en tenant compte, bien entendu, de l'époque où ils ont été rédigés.

Il me reste à m'excuser d'avoir abusé de la patience des lecteurs de la *Revue*, en leur parlant de beaucoup de choses qui les ont ennuyés peut-être, en leur citant un trop grand nombre de mots et de phrases empruntés à un idiome peu connu et dont cette *Revue* n'a encore que fort peu parlé; mais, comme disait à Micromégas l'un des philosophes de la mer Baltique, « il faut bien citer ce qu'on ne comprend point du tout dans la langue qu'on entend le moins ».

Bayonne, le 14 juillet 1875.

Julien Vinson.

(1) Voici le titre complet de cet ouvrage dont la Bibliothèque nationale possède une copie (fonds tamoul, nº 188), provenant de la collection E. Ariel, donnée en 1866 par la Société asiatique : *Grammatica latino-tamulica, ubi de elegantiori linguæ tamulicæ dialecto séntamij dicto tractatur, cui adduntur tamulicæ poeseos rudimenta,* in-4º.

(2) J'en possède une copie, exécutée probablement dans l'Inde vers 1810, et assez défectueuse; elle porte le titre suivant : *Clavis humaniorum litterarum sublimioris tamulici idiomatis*, 144 fts gr. in-4º.

LES PREMIERS LIVRES BASQUES.

J'ai dit, dans le dernier numéro de la *Revue* (p. 378), que le *Prône* de 1676 était le premier livre basque, écrit dans le dialecte souletin, qui ait été livré à l'impression, et que le second était le *Catéchisme* de Belapeyre, publié à Pau en 1695. Il y a là une double erreur.

D'abord, le *Catéchisme* est daté de 1696 (MDCXCVI); mais quand j'ai rédigé la note que celle-ci est destinée à compléter, je n'avais pas encore vu d'exemplaire avec titre de ce présent ouvrage. Cette bonne fortune m'a été procurée depuis, grâce à la complaisance de M. Michel Renaud, le sympathique et vaillant député du pays basque.

En second lieu, il existe, d'après les renseignements que le prince L.-L. Bonaparte a bien voulu me communiquer, un ouvrage souletin antérieur aux deux autres. Ce volume est infiniment rare, puisqu'on n'en connaît qu'un seul exemplaire, découvert à Bonens par M. l'abbé Inchauspe, et qui est maintenant à Londres, dans la riche bibliothèque euscarienne du prince.

Par bonheur, cet exemplaire, d'ailleurs fort incomplet, a conservé son titre qui est ainsi conçu : « Onsa hilceco | Bidia. | *I*an de Tartas Arveco | Erretorac evscaraz egvina. | Moneineco Iavn Marqvizari | Dedikatia. | Notam fac mihi viam in qua ambulem. | Psal. 142. | (Armes) (1) | Orthecen

(1) Ces armes portent la légende : VICIT LEO DE TRIBV IVDA; elles représentent un lion tenant ouvert un livre où est écrit : *Et* | *ape* | *rvit* | *lib* | *vi-* | *tæ*.

Incqv*es* *Rovyer Erregue* | eren Imprimaçalia bait*an*..... »
La dernière ligne est incomplète ; plusieurs autres ont des lacunes dues à la vetusté ; les mots ou lettres qui manquent ont été suppléées, *en italique,* dans la transcription ci-dessus. Ce titre signifie : « Chemin pour bien mourir, fait en basque par Jean de Tartas, curé d'Arone, dédié à M. le marquis de Monein..... Orthez, Jacques Rouyes, imprimeur du Roi..... » Le volume est in-8° moyen ; il finit à la page 162.

Pour déterminer la date, qui manque sur le titre, il faut recourir aux trois approbations ecclésiastiques. La première est datée du 10 décembre 1657 ; la seconde, du 6 décembre 1659 ; la troisième, qui est décisive, est de l'évêque de Bayonne, et porte la date d'Ossès, le 1er juillet 1665.

Le dialecte de Tartas est d'ailleurs un souletin hybride, mais c'est avant tout du souletin. L'auteur lui-même dit, à la page 10 : « Ené euscara, ata lengagia extorquit aprobat*u* içanen denéz, bai, ala ez, badu orotaric cerbait çuberoac, Bassanauarrec, eta lapurdic eman dra*n*co çerbait, baina ez oro ; arnen eguindut neur*e* piéça pobria, hanco lengagia ezpada asqui eder*ra* hanco euscarac, du oguena, eta ez euscaldunac. » — « Je ne sais pas si mon basque et mon langage seront approuvés ; oui ou non. Il a quelque chose de tout. La Soule, la Basse-Navarre et le Labourd lui ont donné quelque chose, mais non pas tout. J'ai fait ma pauvre pièce à Arone. Si le langage de là n'est pas assez beau, le (langage) basque de là est coupable, et non pas (l'homme) basque ». Il faut remarquer que *hanco* pour *hango* est souletin, mais que *euscara* pour *uscara* ne l'est pas. *Dranco* pour *desio* n'est pas souletin.

Ces particularités s'expliquent parce que l'auteur était d'Arone, où, même à présent, le souletin se trouve, comme à Etéhani, fortement influencé par le bas-navarrais oriental. Du temps de Tartas, cette influence allait jusqu'à constituer une petite variété locale.

Dans l'*onsa hilceco bidia*, le verbe est employé à l'indéfini, lorsqu'il n'y a pas allocution, et non pas au respectueux, comme on l'aurait fait en bas-navarrais oriental. Les causatifs sont en *bai* et non en *bei*. On ne distingue pas entre *u* et *ü*, ce qui ne prouve rien contre l'existence de l'*ü* à cette époque, les Souletins confondant parfois ces sons dans l'écriture, ainsi que ceux de *s* et *z* français et de *s* et *z* basques.

Tels sont les renseignements que je dois à l'obligeance du prince Bonaparte sur le premier livre souletin imprimé connu. Il m'a paru très-intéressant et très-utile de les transmettre aux lecteurs bibliophiles de la *Revue*.

Bayonne, le 21 avril 1875.

Julien Vinson.

UN DERNIER MOT DE RÉPONSE A M. VINSON

SUR LE VERBE BASQUE.

Notre honorable contradicteur trouve, dans son dernier article (d'octobre 1874), que nous faisons de la philologie sentimentale. Nous tâcherons, dans la présente réponse, de laisser le sentiment tout à fait de côté, et de nous en tenir à la simple observation des faits.

Et d'abord, il convient de poser la question aussi nettement que possible ; c'est, à notre avis, la meilleure manière d'arriver à une solution.

M. Vinson soutient que :

1° La racine *iz* du basque est celle du verbe substantif et que, par conséquent, *niz* (pour *n'iz*) correspond d'une manière complète au français « je suis » ;

2° La forme *zen* ou *zan* (suivant les dialectes), de la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif, n'est point primitive et a dû, à l'origine, être quelque chose comme *iz*, c'est-à-dire qu'elle renfermait l'idée du verbe substantif.

Nous prétendons au contraire :

1° Que cette racine *iz*, identique à la marque du médiatif, n'a que la valeur de particule ou tout au plus de substantif à sens abstrait (nulle racine basque n'ayant le sens verbal), et que, par conséquent, *niz* devra se traduire « per me » ou « mei causà » ;

2° Que *zen* ou *zan* est bien la forme de la troisième per-

sonne du singulier de l'imparfait de l'indicatif ; que l'idée verbale ne s'y trouve indiquée ni de près, ni de loin, et que, par suite, *da*, troisième personne du singulier de l'indicatif présent, ou bien est d'origine étrangère, ou bien ne contient point la notion du verbe, car un peuple ne peut posséder cette notion à certains temps ou modes, pour en être dépourvu à d'autres.

Cela dit, nous allons entrer en matière.

Il est fort possible (c'est une question que nous n'entreprendrons pas d'examiner ici) que les formes dialectiques *gira*, *gara*, *gare* ne soient point des formes allatives, comme nous l'avions supposé. Admettons comme parfaitement établi qu'elles soient pour un archaïque *gitza* ou même *gitzaz*. Ceci ne nous semble nullement probant pour la thèse soutenue par M. Vinson. Tout ce que nous en pourrions conclure, c'est que les formes plurielles de l'indicatif sont d'anciens médiatifs, tout comme celles du singulier.

M. Vinson nous reproche d'avoir traduit *nuzu* et *nuk* par « je suis », tandis qu'il aurait fallu les rendre par « vous m'avez ». Est-ce que *nuzu* et *nuk* ne possèdent pas en réalité les deux sens à la fois ? Est-ce qu'il existe une distinction réelle, en basque, entre la conjugaison du prétendu auxiliaire substantif *izan* et celle du prétendu auxiliaire possessif *ukhan?* Est-ce qu'un nombre assez considérable de formes ne leur sont pas communes à toutes deux? D'ailleurs, où M. Vinson veut-il en venir? Conteste-t-il les mutations vocaliques à certains modes du verbe ? *Delurik, delakoz*, ne sont-ils pas pour *dalurik, dalakoz?* Le verbe *avoir* n'est en basque que le verbe *être* (ou soi-disant tel), muni des suffixes pronominales régies,

et les transformations de voyelles qu'il éprouve sont dues uniquement, soit à des contractions euphoniques, soit à des adoucissements produits par le poids de la désinence.

Reste l'explication à donner de la forme *zan* ou *zen* « il était ». Là se trouve, à notre avis, tout le nœud de la question. Suivant celle que l'on adoptera comme la plus plausible, c'est M. Vinson ou nous qui aurons raison.

La forme archaïque restituée par notre contradictoire *iz* (au moins aurait-il fallu dire *intz*, si l'on admet pour les deux premières personnes *nintz* et *kintz*) a le petit défaut d'être absolument et purement hypothétique. On n'en retrouve de trace perceptible dans aucun dialecte actuellement subsistant. Tous, au contraire, font usage de formes comme *zan* ou *zen*. Or, en bonne logique, toute hypothèse qui ne repose pas sur l'observation des faits est ce que l'on appelle une hypothèse absolument gratuite. A ce titre, elle ne saurait passer pour un argument, et mérite, *à priori*, d'être impitoyablement rejetée.

D'ailleurs, la présence du *tz* dans *nintzan, hintzan*, ne peut s'expliquer que par l'existence antique d'un double *z*. En effet, la présence du *n* ne suffirait point à rendre compte de ce *t* qui précède la sifflante. Les exemples abondent à cet égard. On dit en basque *abanza* « s'avancer » ; *ganza* « le tout, la totalité » ; *fanza* « la face, l'image » ; *phanza* « le ventre, la panse », et non point *abantza, fantza, phantza*. Donc, *nintzan, hintzan* sont bien réellement, ainsi que nous l'avions supposé, pour *ninz-zan; hinz-zan*, plus anciennement *niz-zan, hiz-zan*, litt. *per me, perte defunctum* (negotium). Si l'on ne veut pas admettre que *zan* tout seul ait été la forme primitive de la troisième personne du singulier, pour respecter

l'analogie nécessaire des formes du présent avec celles de l'imparfait, on serait forcé d'accepter un archaïque *da-zan* ou *da-zen*. M. Vinson serait-il disposé à reconnaître qu'il ait jamais réellement existé ?

D'ailleurs, notre explication se trouve confirmée par ce que nous pouvons observer dans beaucoup d'autres langues, même dans des langues indo-européennes. Le sanscrit n'exprime-t-il pas l'imparfait au moyen de particules renfermant une idée de négation ou de doute ? Certains dialectes du Nouveau-Monde ne forment-ils pas le même temps avec une désinence *ban*, qui a juste le même sens de « mort, défunt » que le basque *zan* ou *zen?* Si toutes ces analogies sont jugées sans valeur, si l'on ne veut voir dans ces coïncidences que le fruit du pur hasard, alors il faudra avouer, avec M. Dictet, que le hasard se plaît à jouer de singuliers tours aux philologues.

Notre contradicteur regarde comme peu conforme aux règles générales de l'esprit humain cette absence de la racine verbale dans une langue. Il serait cependant bon de s'entendre. Cela peut n'être pas absolument conforme à ces lois chez les peuples parlant des idiomes à organisme développé, comme les dialectes sémitiques ou indo-européens. A coup sûr, la chose nous semble on ne peut plus conforme au génie d'une foule, de la plupart même des langues agglomérantes. Le turk, par exemple, qui dit *sever*, litt. « amans », pour « il aime » ; *severim*, litt. « mea *actio* amantis », pour « j'aime », ne possède certainement pas la notion *grammaticale* du verbe. A plus forte raison en doit-il être de même du basque, cet idiome agglomérant par excellence, et qui, malgré quelques cas de tendance vers la flexion, pousse le principe d'agglomération à des

limites plus extrêmes peut-être qu'aucune langue. Sans doute, il y a quelque exagération dans la formule de Chaho, qu'en basque il n'existe qu'une seule classe de mots, à savoir les noms (*hitzak*). L'euskara possède également, en effet, des pronoms et des racines pronominales. L'assertion n'en reste pas moins parfaitement vraie, en ce qui concerne le verbe.

Si l'on accepte notre manière de voir (et nous lui croyons au moins le mérite d'être parfaitement d'accord avec l'ensemble des faits observés), relativement à la nature de la forme *zen*, la question sera également résolue par rapport à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent. *Du* ne devra pas davantage être considéré comme une forme verbale. Dès lors, deux hypothèses pourront seules être mises en avant pour l'expliquer : ou bien l'on verra dans ce *du* un ancien démonstratif qui, sous sa forme archaïque, pouvait bien être *ta*, et offrir, par conséquent, une affinité, fortuite ou non, avec le démonstratif sanskrit *tas, ta, tam* (racine *ta*), ou bien il conviendra d'assigner une origine étrangère au monosyllabe en question.

La première de ces deux manières de voir est, à coup sûr, celle qui se présente la première à l'esprit. Observons, toutefois, qu'aucun vestige d'un pareil démonstratif n'a été signalé en basque, et, en l'absence de tout document nous permettant de remonter assez haut dans l'histoire de la langue euskarienne, son existence antique court grand risque de rester éternellement problématique. Au contraire, si nous jetons les yeux sur les dialectes néo-celtiques, nous rencontrons plusieurs formes dont le basque aurait bien pu tirer sa troisième personne de l'indicatif. Dans le *Caledonion dictionnary* de Chalmers, par exemple, se trouve

le monosyllabe *ttu*, donné comme équivalent de l'anglais *to be*. D'un autre côté, il y a en gallois l'adjectif *da* ou *dha* « bon », parfois usité comme particule affirmative; c'est même de là, suivant toutes les apparences, que nous avons pris notre locution « oui-dà », identique pour le sens à l'allemand *ia wohl*, au lieu de *ia*. Sans doute il semblera étrange que le basque ait emprunté à des dialectes étrangers une forme d'importance si capitale; mais n'oublions point à quel degré l'influence celtique s'est fait sentir sur l'euskara. Elle pourrait presque être comparée à celle que le persan et l'arabe ont exercée sur le turk littéraire. Pour n'en citer qu'un exemple, rappelons que tous les noms d'animaux domestiques en basque, qui ne sont point d'origine latine ou néo-latine, paraissent dérivés de l'ancien gaulois. Serait-il, d'ailleurs, tellement étrange qu'un peuple ne possédant point de forme verbale proprement dite, mais poussé par l'exemple des peuples étrangers à s'en créer une, leur ait emprunté une racine qui lui faisait défaut?

L'on expliquerait fort bien de la sorte pourquoi la troisième personne du singulier indicatif offre une physionomie si différente de celle des deux premières. Si *da* avait une provenance indigène, sans doute le besoin de régularité, qui joue un rôle énorme dans la formation de toutes les langues, eût porté les Basques à dire *daiz* ou *diz*, de même qu'ils disent *naiz* ou *niz*, *haiz* ou *hiz*. Les exigences du parallélisme auront naturellement été beaucoup moins impérieuses dès qu'il s'agissait d'un terme de provenance exotique. Ce *da* ou *dha* du gallois nous ramène, il est vrai, à un adjectif *dagos* de l'ancien celte, mais rien d'extraordinaire à ce que ce terme se soit écourté en *da*, aussi bien

en euskara que dans les dialectes néo-celtiques. La désinence gauloise *os* devait naturellement tomber en basque, et, d'un autre côté, ce même idiome aura dû facilement supprimer le *g*, lettre par laquelle il répugne à terminer ses racines. Tout ceci n'est donné que comme hypothèse ; mais l'hypothèse, du moins, semble assez vraisemblable et s'accorde avec les faits connus.

Dira-t-on que *iz*, sans être une racine verbale, constituait un ancien substantif ayant le sens de « essence, existence »? La chose nous paraît peu probable. Une certain parallélisme règne toujours entre le développement grammatical d'un idiome et ce que nous pourrions appeler son développement lexicographique. Nous admettrions difficilement, pour notre part, qu'un peuple soit arrivé à la notion directe, positive de l'idéal extraite de l'être avant de parvenir à la notion du verbe. Toutes deux semblent, en quelque sorte, concomittantes, ou plutôt ce serait la notion verbale qui aura dû précéder. C'est la présence toujours fort tardive de l'article qui permet de tirer de celle-ci une expression équivalente au français « l'être ». Le latin classique, qui possédait le verbe substantif *esse*, n'arriva jamais à ce degré de développement; ce n'est guère que dans les ouvrages de philosophie scolastique ou dans les livres tout à fait modernes que nous voyons apparaître des formes telles que « ens, tof esse ». De même le chinois moderne, dans lequel on reconnaît certains monosyllabes faisant fonction de notre verbe « être », tels que *tchi*, litt. « qui » ; *eveï*, litt. « facere », manquant d'article, comme le latin, serait aussi bien que ce dernier fort embarrassé pour rendre nos termes abstraits « l'être, l'essence ». Il va sans dire que le basque, qui a, il est vrai, un article, mais point

de forme verbale dans la vraie acception du mot, n'a pu arriver que d'une façon détournée à combler cette lacune. *Izatea*, qui rend notre idée « l'être », signifierait plutôt, en pressant la valeur des termes composants, « to pev, l'instrument, le moyen, la cause ».

Nous serions beaucoup moins affirmatif en ce qui concerne l'origine celtique de l'article basque *a* ou *ar*. On sait, en effet, que l'article breton *ar*, qui lui ressemble tant, est pour une forme plus ancienne *an*, encore aujourd'hui conservée dans le datif *dan* « au, àle ». Du reste, que cet article soit d'origine indigène ou exotique, cela ne change rien à notre thèse en ce qui concerne la question du verbe.

H. DE CHARENCEY.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Chants du peuple russe, par M. W.-R.-S. Ralston, du « British-Museum ». — 1 vol. in-8°, Ellis et Green, édit., 1872.

En dépit de son titre littéraire, de la forme modeste et naturelle qu'il a revêtue, le livre de M. Ralston est une véritable introduction à l'étude de la mythologie comparée de la race slave. Il est malheureusement trop certain que le monde lettré de l'Europe occidentale ignore à peu près complètement les choses de l'Europe orientale et surtout les antiquités slaves; par conséquent, M. Ralston a rendu un véritable service à la science en publiant un ouvrage facile à lire, où sont rapidement, élégamment, mais aussi très-copieusement réunies les notions principales de mythologie populaire chez les Slaves et spécialement chez les Russes. Dans ces dernières années, les écrivains slaves n'ont pas manqué d'étudier ce qui pouvait subsister des antiques croyances de leurs ancêtres ; mais leurs travaux, écrits en idiomes peu cultivés dans l'Occident, étaient demeurés à peu près lettre morte pour la plupart des savants de cette partie de l'Europe. Nous ne voulons pas dire pour cela que ce sujet n'ait pas encore été traité plusieurs fois ; nous n'ignorons pas la *Mythologie der Slaven* de Schwenk,

la *Slawische Mythologie* de Hanush, les *Gesænge der Serben* de Kapper, les *Contes des paysans et des pâtres slaves* de Chodzko, les *Canti popolari Illirici* de Mickievitch, etc. Mais nous constatons le caractère tout à fait « compendieux », si nous osons nous exprimer ainsi, de l'ouvrage de M. Ralston.

Après un chapitre d'introduction fort intéressant, où déjà la question mythologique apparaît avec la trop courte dissertation sur Svyatogor et Ilya Muromets, et qui contient une agréable relation des aventures de M. Ruibnikof à la recherche de *Builinas*, ballades historico-mythologiques du peuple russe, M. Ralston entame résolument le sujet qui nous occupe dans un chapitre en trois sections : la première est consacrée à l'ancienne mythologie slave, incontestablement aryenne, et apportée dans les diverses contrées conquises par les tribus de cette race dont la première étape en Europe semble, dit M. Solovief dans l'introduction de son *Histoire de Russie*, avoir été les rives du Danube.

L'antique organisation sociale est bien aryenne ; le culte des ancêtres, dont le sacerdoce était exercé par le père de famille, est tout à fait aryen ; enfin, les divinités ont la plupart du temps une physionomie aryenne aussi prononcée que l'ont les vieux dialectes slaves.

Nous n'entamerons pas ici une discussion sur le point de savoir si le plus ancien dieu slave a été *Svarog*, divinité de la voûte céleste, comme Varuna dans l'Inde védique, et Ouranos chez les Grecs. Le point est, du reste, des plus délicats en ce qui concerne Varuna, et il est inutile de nous étendre sur un sujet qui mérite une longue et spéciale dissertation. Les traditions font ce dieu père du dieu

de la lumière ou du soleil *Dazhbog*, et du dieu du feu *Ogon* (l'*Agni* védique). Inutile aussi de discuter si M. Solovief a raison d'identifier Svarog avec *Perun*, le dieu de la foudre, ou si M. Buslaef n'a pas tort de croire que le culte du dieu soleil, Dazhbog, a précédé celui de Perun et de *Volos*, celui-ci dieu des troupeaux et de l'agriculture. Mais ce qui est admis de tout le monde, c'est la prééminence de Perun dans toutes les traditions et à l'époque où les Slaves païens entrent sur la scène de l'histoire.

Divinité suprême également pour les Lituaniens, qui l'adoraient sous le nom de *Perkunas*, c'est le vieux dieu aryen *Parjanya*, dieu de la foudre, de l'orage, des nuées et de la pluie. Nous ne ferons pas ici une monographie sur Perun; mais nous ferons remarquer ce fait intéressant : que de toutes les branches aryennes, seules les branches lituaniennes et slaves ont conservé le culte du dieu du tonnerre avec le nom du dieu considéré comme un des plus anciens de la mythologie védique. N'y a-t-il pas là en quelque sorte un indice de la grande antiquité relative de l'émigration des Slaves et des Lituaniens en Europe, en même temps que d'une persistance remarquable à conserver les caractères propres à la patrie primitive (1) ?

Dans le grand sanctuaire de Kief, à l'entour de Perun, se trouvaient plusieurs autres divinités, *Khors*, *Dazhbog*, *Stribog*, *Simargla* et *Mokosh*. Des deux derniers on ne connaît guère que le nom ; les deux premiers seraient des dieux solaires, et Stribog la divinité du vent. Une sorte de

(1) Voir, sur *Parjanya*, deux articles de M. Bühler : l'un dans le vol. I de *Orient und Occident*, et l'autre dans *Transactions of the Philological Society*, Londres, 1859, p. 154-168, et un article de nous dans cette *Revue*, t. I, avril 1868, p. 422-432.

croyance analogue à celle qui fit la base du mazdéisme peut être signalée chez les anciens Slaves, particulièrement chez ceux de l'ouest : l'antagonisme entre le dieu blanc ou lumineux, *Byelbog*, et le dieu noir ou ténébreux, *Tchernobog*, a, en effet, quelque analogie avec celui des deux grands principes de la religion de l'antique Erân. M. Ralston fait enfin mention d'une dyade, qu'il croit appartenir à la série des divinités du jour, et qui aurait été composée d'un dieu *Lado* et d'une déesse *Lada*, dont les noms reviennent fréquemment dans les chansons slaves.

La deuxième et la troisième section sont consacrées aux demi-dieux, aux êtres fantastiques, anciennes divinités dont la religion chrétienne a fait des démons, mais qu'elle n'a pu arracher de l'imagination populaire. C'est par les légendes et les croyances sur le sort des âmes après la mort que commence cette intéressante revue. C'est à ce culte des mânes que se lie d'une façon intime le vieux culte du foyer, de l'aire, et en même temps la foi en l'existence d'un génie familier propre à la maison, à la famille, qui les protége, les soigne moyennant certaines petites attentions auxquelles il est très-sensible. Nous ne pouvons entrer ici dans de longs détails sur le *Domovoï*, comme les paysans russes appellent ce fadet. Cette croyance a donné lieu à de curieuses et nombreuses cérémonies propitiatoires, lors d'un changement de domicile ou d'une installation dans une nouvelle demeure. M. Ralston les raconte avec un grand charme, ainsi que les superstitions à propos des fées, nymphes des bois et des eaux, anciennes divinités des nuées, aujourd'hui malicieuses *Rusàlkas* ou *Vilas* serbes. Celles-ci ne peuvent manquer d'amener une étude sur le *Vodyany* ondin, être fantasque, plutôt mal-

faisant comme le *Lyeshy*, démon des bois, faune malintentionné, qui fait égarer le voyageur. De ces êtres mauvais à l'ogresse *Baba-Yaga*, il n'y a pas loin, non plus qu'à *Koshtcheï* l'immortel. Si la première a un caractère qui nous semble quelque peu étranger à l'aryanisme, le second appartient à toutes les branches de notre race, et l'histoire du génie, dont le cœur n'est point dans sa poitrine, mais caché au loin sous plusieurs enveloppes extrêmement étranges et difficiles à suspecter de contenir ce cœur, qui enlève une princesse et qui est tué par un héros qui parvient à s'emparer de son cœur ; cette histoire, disons-nous, se retrouve depuis l'Inde jusqu'aux Iles-Britanniques, chez tous les peuples indo-européens ; elle est donc entièrement aryenne et, à notre sens, n'est autre qu'une forme du mystère de la lutte du dieu contre le démon hardi et adroit qui retient l'eau féconde de la pluie dans les replis du nuage multiforme. Chez les Slaves se retrouvent également la série de légendes aryennes sur la méchante sorcière, sur le serpent-démon, sur les sirènes ou ondines, tantôt femmes, tantôt cygnes, et même sur le Petit-Poucet ou Tom-Pouce. *Tsar Morskoï* ou le roi de la mer, ancien Neptune du panthéon slave, est devenu un personnage fantastique, comme *Tsar Medvyed*, personnification du dieu de la foudre sous la forme de l'ours.

Nous ne ferons qu'indiquer en résumé le sujet des chapitres III, IV et V de l'ouvrage de M. Ralston, qui a réuni une foule de notions et de renseignements plus intéressants les uns que les autres sur les mille et une cérémonies usuelles des paysans russes qui ont quelques rapports ou conservent encore quelques ressemblances avec les rits du paganisme slave. Les chants innombrables qui accompa-

gnent les fêtes populaires de l'année, les mariages et les funérailles fourmillent de souvenirs des anciennes mœurs et d'allusions aux anciennes croyances. Nous nous bornons à renvoyer le lecteur au livre que nous étudions ici. Il serait impossible de citer tout ce qu'il y a de curieux là-dedans à ce sujet, et un choix d'exemples serait tout à fait arbitraire. De même agirons-nous pour le chapitre VI, qui traite de l'intéressante et non moins riche question de la sorcellerie, si intimement liée aux anciens cultes, mais dont le résumé dépasserait de beaucoup les limites de cet article.

Nous ne voulons pas cependant terminer ce coup d'œil trop rapide jeté sur *Les Chants du peuple russe*, de M. Ralston, sans réitérer à celui-ci, au nom des Occidentaux qui s'intéressent aux choses slaves, et au nom des savants qui travaillent à reconstituer les vieilles mythologies aryennes, les plus vifs remercîments pour un travail si utile et si nourri. Nous espérons que l'ouvrage qu'il nous promet sur les chants épiques des mêmes peuples ne tardera pas à paraître. Nous avons grande hâte de le lire et sommes assuré d'y trouver le même profit que dans celui qui vient d'être publié. Nul doute que nous ne trouvions dans les épopées slaves les mêmes joyaux mythologiques que dans le *Schah-nameh* éranien, dans le *Niebelungen-lied* germain, dans les poèmes homériques et dans les autres épopées aryennes.

GIRARD DE RIALLE.

Morgenlændische Forschungen. Festschrift Herrn Professor Fleischer zu seinem fünfzigjæhrigen Doctorjubilæum am 4 Mærz 1874 gewidmet von seinen Schülern H. Derenbourg, H. Ethé, O. Loth, A. Müller, F. Philippi, B. Stade, H. Thorbecke. — Leipzig, Brockhaus, 1875.

M. Fleischer, associé étranger de notre Académie des inscriptions et belles-lettres, célébrait, le 4 mars 1874, le cinquantième anniversaire de son doctorat, et à ce jour devait lui être remis, comme un pieux hommage de ses disciples, le volume que nous avons sous les yeux. Diverses circonstances retardèrent l'impression ; mais le volume, après un retard d'une année, n'en sera pas moins bien accueilli et par le maître qui en a accepté la dédicace, et par tous ceux qui s'intéressent aux travaux d'érudition orientale.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire valoir ce recueil qu'en donnant la table des matières : I. Le catalogue arabe des écrits d'Aristote, par A. Müller. — II. Les prédécesseurs et les contemporains de Rûdagî, contribution à la connaissance des plus anciens documents de la poésie néopersane, par Hermann Ethé. — III. La forme primitive du verbe fort dans la famille sémitique, par Philippi, auteur d'un travail remarquable sur l'*état construit* en hébreu. — IV. Le livre des locutions vicieuses de Djawâlîkî, publié pour la première fois, d'après le manuscrit de Paris, par notre collaborateur Hartwig Derenbourg. — V. Nouvel examen du degré de parenté entre le Phénicien et l'Hébreu, par B. Stade. — VI. Chant de Aʿśâ en l'honneur de Mahomet, publié par H. Thorbecke. — VII. Al-Kindî, astrologue, par Otto Loth.

Ceux qui ont organisé cette manifestation doivent être heureux du succès obtenu : le recueil présente à la fois une étonnante variété par la diversité des sujets traités, et une remarquable unité par le témoignage que tous ces opuscules rendent à la méthode du maître illustre qui a su se former de tels successeurs.

Les animaux de la vision d'Ézéchiel et la symbolique chaldéenne, par M. A. de Charencey. — *Paris* et *Caen*, 1875, in-8°, 26 pages.

Au commencement du livre d'Ézéchiel se trouve la description d'un phénomène extraordinaire dont le « prophète » se prétend témoin oculaire. Un vent impétueux du nord lui amena un certain jour où il « voyait », prétend-il, un grand nuage où tourbillonnait un feu dans lequel apparaissait comme une plaque d'ambre. Sur cette plaque se reconnaissaient quatre figures d'animaux fantastiques minutieusement détaillées par le patient écrivain. M. de Charencey y voit l'emblême des quatre points cardinaux et de bien d'autres choses encore ; il retrouve notamment dans tout ce passage des traces manifestes d'influences chaldéennes et babyloniennes.

Je ne suis point compétent pour apprécier les assimilations, les comparaisons, les hypothèses du savant auteur de cette curieuse brochure ; aussi, dois-je me borner à la recommander d'une manière toute spéciale à l'attention des lecteurs de la *Revue*, plus familiers que moi avec les questions délicates de la mythologie comparée.

Bayonne, le 30 mai 1875.

Julien Vinson.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Généralités.

Daniel. Sur l'accentuation des dérivés. In-4, 27 p. Cassel, 1874.

Hübschmann (H.). Zur Casuslehre. In-8, VIII-338 p. Munich, Ackermann, 1875.

Humperdinck. Die vocale und die phonetischen erscheinungen ihres wandels in sprachen und mundarten. In-8, 45 p. Siegburg, 1874.

Report of the proceedings of the second International Congress of Orientalists held in London, 1874. In-4, VIII-67 p. Londres, 1874.

Spiegel (F.). Arische studien. Fasc. I. In-8, 162 p. Leipzig, Engelmann.

Sprachwissenschaftliche Abhandlungen, Hervorgegangen aus Georg Curtius' Grammatischer Gesellschaft zu Leipzig. In-8, 175 p. Leipzig, 1874.

Wilkins (A. S.). Some Historical Results of the Science of Language. In Essays and addresses by professors and lecturers of Owens College Manchester. Londres, 1874.

Langues indo-européennes.

GÉNÉRALITÉS.

Benfey (Thdr). Ueber die indogermanischen Endungen der Genitiv singularis *îans, îas, îa.* (Extrait des *Abhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen.*) In-4, 61 p. Gœttingue, Dieterich's Verl, 1874.

Fick. Vergl. wœrterbuch der indogermanischen sprachen. T. Ier, 3e édit. Gœttingen, 1874.

Hovelacque (Abel). Note sur les subdivisions de la langue commune indo-européenne. (Association française pour l'avancement des sciences, 1re session 1872, p. 736 à 740, Bordeaux.)

Weisensteiner. Vergleichende erklærung der personal-endungen und modi im lateinischen und griechischen. In-8, 21 p. Brixen, 1874.

GROUPE HINDOU.

Benfey (Thdr). Einleitung in die Grammatik der vedischen sprache. I Abhandlung. : Der Samhitâ-Text. (Extrait des *Abhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen.*) In-4, 40 p. Gœttingue, Dieterich's Verl, 1874.

Bœhtlingk (O.) et Roth (Rod.). Sanskrit-Wœrterbuch herausgegeben von der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. In-4, VII fasc. p. 1121 à 1280. Saint-Pétersbourg.

Chintaman (H.). Commentary on the Text of the Bhagavad-Gitâ. Sanskrit philosophical poem. In-8, Londres, 1874.

Delbrük (B.). Das altindisches Verbum. Aus den Hymnen des Rigveda seinem Baue nach dargestellt. Halle, 1874.

— Vedische chrestomathie. (In : *Anmerkungen und Glossar.*) Gr. in-8, VIII-128 p. Halle, 1874.

Kasinath Trimbak Telang. Kalidasa, Sri Harsha, and Chand. (In : *Indian Antiquary.*) Vol. III, nº 3.

Kern (H.). The Aryabatîya with the Comentary Bhaṭadîpikâ of Paramâdîçvara. In-4, XII-102 p. Leyde. Brill.

Larsen (J. M.). Estudios sanscriticos. (*Ateneo Argentine,* Buenos-Aires, 1er et 15 sept.)

Miklosich (Fr.). Ueber die Mundarten und die Wœnderungen der Zigeuner Europa's, IVe art. (Extrait des *Deuschriften der K. Akademie Wissenschaftlichen.*) In-4, 68 p. Vienne, Gerold's Sohn, 1874.

— Beitræge zur Kenntniss der Zigeuner Mundarten, I, II. (In : *Deuschriften der Akademie der Wissenschaftlichen,* séance du 8 juillet. Vienne, 1874.)

Muir (J.). Kern's Dissertation on the Era of Boddha and the Asoka Inscription (in : *Indian Antiquary,* vol. III, nº 3, mars 1874).

Sutta Nipata, or Dialogues and Discourses of Gotama Boddha. Translated from the Pali, with Introduction and notes. In-8, XXXVI-160 p. Londres, 1874.

Valmiki. The Ramayan of Valmiki, translated into English verse by Ralph T. H. Griffith. Vol. IV, in-8, 440 p. Benares, 1874.

GROUPE ÉRANIEN.

Mueller (Fried.). Ueber die schwache Verbalflexion im Neupersischen. (*Sitzungsber. der K. K. Akad. der Wissensch.* In Wien, 1874.)

Rückert. Grammatik, poetik und rhetorik des Perser. Nouvelle édition, publiée par W. Pertsch. Gr. in-8, XX-444 p. Gotha, 1874.

Salemann. Versuch über die conjugation im ossetischen. (In : *Beitr. z. vgl. sprachforsch.,* t. VIII, p. 48-91.) Berlin, 1874.

Tabari. Chronique de Abou-l'jafar-Mohamed-Ben-Djarêx-Ben-Yezid Tabari, traduite sur la version persane d'Abou-Ali-Mohamed Bel' Ami, d'après les manuscrits de Paris, de Gotha, de Londres et de Canterbury, par Hm. Zotemberg. T. IV, in-8, III-669 p. Paris, 1874.

Toerpel. De metricis partibus Zendavestæ. In-8, 56 p. Halle, 1874.

GROUPE HELLÉNIQUE.

Eberhard. Die sprache der homerischen hymnen verglichen mit derjenigen der Ilias und der Odyssée. Gr. in-4, 36 p. Husum, 1874.

Joannidi (F.). Recherches historiques et politiques sur la langue grecque (en russe). In-8, 36 p. Saint-Pétersbourg, 1874.

Keller (O.). Περσεφόνη, Prosepna. (In : *Rheinisches museum für philologie,* t. XXX, fasc. 1.) 1875.

Müller (H. D.). Syntax der grieschischen tempora. In-4, 35 p. Gœttingue, 1874.

Oppel. Quæstiones de dialecto theocritea. In-8, 64. p. Leipzig.

Sprachwissenschaftliche Abhandlungen, hgg. aus G. Curtius' Grammatischer Gesellschaft. Leipzig, 1874.

Wahl. De græcæ radicis φερ vario usu et verbali et nominali. In-8, 38 p. Leipzig.

GROUPE ITALIQUE.

Andresen (H.). Ueber den einflusz von metrum, assonanz und reim auf die sprache der altfranzœsischen dichter. Gr. in-8, 62 p. Bonn, 1874.

Andrzejevski. Aperçu des principales hypothèses que la philologie a établies quant à l'origine et la formation des langues romanes. In-4, 30 p. Culm, 1874.

Bartsch. Chrestomathie provençale, accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. 3e édit. Elberfeld, 1874.

Bréal. La première personne du singulier en ombrien. (In : *Mémoire de la Soc. de ling.*, t. II, p. 287-299.) Paris, 1874.

Bugge (S.). Étymologies françaises et romanes. (In : *Romania,* nº 10, avril 1874.)

Chabaneau. Du *z* final en français et en langue d'oc (*suite*). (In : *Revue des langues romanes*, t. VI, p. 94-102.) Montpellier, 1874.

— Grammaire limousine, livre II. Conjugaison. (In : *Revue des langues romanes*, t. VI, p. 171-205.) Montpellier, 1874.

Cocheris (H.). Entretien sur la langue française. Histoire de la grammaire, origine et permutation des lettres, formation des mots, préfixes, radicaux et suffixes. In-16, 398 p. Paris, 1874.

Dietz (Frédéric). Grammaire des langues romanes, 3e édit., refondue et augmentée. T. II. Traduit par Gaston Paris et A. Morel Fatio. IIe fasc. In-8, p. 225-460. Paris, Franck, 1875.

Dreser. Studien über die aktive franzœsische partizipial construction. In-4, 42 p. Iéna, 1874.

Egger. Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. Observations sur un procédé de dérivation très-fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins. Deuxième édition, revue, corrigée, augmentée. (In : *Revue des langues romanes*, t. VI, p. 5-38.) Montpellier, 1874.

Ephemeris epigraphica corporis inscriptionum latinarum supplementum edita jussu instituti archæologici romani cura *Henzenii*, *Rossii*, *Mommseni*, *Wilmannsii*. Vol. II, fasc. II. Gr. in-8, p. 105-151. Rome, 1874.

Fabretti. Le antiche lingue italiche. Osservazioni paleografiche e grammaticali. In-4, 112 p. Turin, 1874.

Forcellini (Ægidius). Totius latinitatis lexicon in hac editione novo ordine digestum amplissime auctum atque emendatum adjecto insuper altera quasi parte onomastico totius latinitatis cura et studio Vinc. De vit. Distr. 50 et 51. Ve vol. In-4, p. 449-608.

Friedlænder. Alphabete und syllabarien auf rœm. münzen. (In : *Hermes*, t. IX, fasc. II.) 1874.

Gelmetti (L.). La lengua parlata di Frenze et la lengua letteraria d'Italia studio comparativo della questione parte seconda. In-16, 470 p. Milan, 1874.

Haase (F.). Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft herausgegeben von F. A. Eckstein. I Band. Einleitung. Bedeutungslehre. In-8, VI-220 p. Leipzig, Simmel et Ce, 1874.

Halberstma (Justus). Lexicon frisicum A. Feer. Post auctoris mortem edidit et indices adjecit Tiallingius Halberstma. In-8, XI-1044 p. Haag, Nijhoff, 1874.

Hartung (Gust). Stichverse zur latinischen Syntax aus classischen Dichtern Gesammelt. In-16, 64 p. Leipzig, Teubner, 1874.

Havet (L.) *Oi* et *ui* en français. (In : *Romania*, no 11, juillet 1874.)

Heerdegen (Fd.). Untersuchungen zur lateinischen semasiologie. Fasc. I. In-8, p. 1-48. Erlangen, Deichert, 1874.

Koffmann. Lexicon latein. wortformen. Gœttingen, 1874.

Loiseau (Arthur). Histoire des progrès de la grammaire en France, depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nos jours. IIe fasc. (Adjectif, pronom, verbe.) (Extrait des *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, t. XXIX.) In-8, 11 p. Paris, Thorin, 1874.

Martorana (Pt.). Notizie biografiche e bibliografiche degli scrittori del dialetto Napolitano. In-8, XXIII-464 p. Naples, 1874.

Noulet. Histoire littéraire des patois du midi de la France au XVIIIe siècle. (In : *Revue des langues romanes,* t. VI, p. 206-243.) Montpellier, 1874.

Pellissier (A.). Précis d'histoire de la langue française depuis son origine jusqu'à nos jours. 2e édit. In-16. Paris, Didier, 1873.

Puymaigre (Th. de). Chants populaires recueillis dans la vallée d'Ossan. (In : *Romania,* nº 9, janvier 1874.)

Smith (V.). Chants du Velay et du Forez. (In : *Romania,* nº 11, juillet 1874.)

Schuchardt (H.). Phonétique comparée. — I. De quelques modifications de la consonne initiale dans les dialectes de la Sardaigne, du centre et du sud de l'Italie. (In : *Romania,* nº 9, janvier 1874.)

Stephany. De nominum oscorum declinatione cum latinis comparata. In-8, 44 p. Rostock, 1874.

GROUPE CELTIQUE.

Arbois de Jubainville (H. d'). Histoire de l'article dans le breton armoricain. (In : *Revue celtique,* t. II, p. 204-216.) Paris, 1874.

— L'accent breton. (In : *Mém. de la Soc. de ling.,* t. II, p. 278-286.) Paris, 1874.

Havet. *Ch* breton armoricain. (In : *Revue celtique,* t. II, p. 217.) Paris, 1874.

Gründwald. Ueber die keltischen elemente im franzœsischen. (In : *Archiv für das studium der neueren sprachen und literaturen,* t. LIII, fasc. I. 1874.)

Rhys. Etymological scraps. (In : *Revue celtique,* t. II, p. 189-196.) Paris, 1874.

Stœber (Aug.). Note sur quelques mots celtiques ou celto-bretons et leurs termes correspondants alsaciens. (*Revue d'Alsace,* t. Ier, 1872.)

Windisch. Verlust und auftreten des *p* in den celtischen sprachen. (In : *Beitr. z. vgl. sprachf.,* t. VIII, p. 1-48.) Berlin, 1874.

GROUPE LETTIQUE.

Bezzemberger (A.). Litanische und lettische Drucke des 16 Jahrhunderts, 1re livr. *Der litanische Katechismus,* vom Jahre 1547. In-8, XIV-36 p. Gœttingue, Peppmüller, 1874.

Braune. Ueber den altpreussischen diphthong *ai*. (In : *Beitr. z. vgl. sprf.,* t. VIII, p. 91-101.) Berlin, 1874.

Geitler (Lp.). Litanische studien Auswahl aus den allesten denk-

malem, dialectische beispiele, lexikalische und sprachwissenschaftliche beitræge. In-8, IV-123 p. Pragues, Monrek, 1875.

GROUPE SLAVE.

Daničić. Dioba slovenskih jezika. (Division des langues slaves.) (In : *Vidov dan*, de Belgrade. 5/17 et 6/18 octobre 1874.)

Miklosich. Altslovenische formenlehre in paradigmen. Vienne, 1874.

Miklosich (F.). Die slavischen Ortsnamen aus Appellativen I u II. (In : *Deuschriften der K. Akademie der Wissenschaften.*) In-4. 132 p. Vienne, Gerold's Sohn, 1874.

GROUPE GERMANIQUE.

Begemann. Zur bedeutung des schwachen præteritums der germanischen sprachen. Gr. in-8, Berlin, 1874.

Birlinger (A.) et **Crecelius (W.).** Altdeusche Neujahrsblætter für 1874. Mittel- u. niederdeutsche Dialektproben. 4. Wiesbaden, Killinger.

Bluhme. Die gens Longobardorum. IIe fasc. Ihre sprache. Bonn, 1874.

Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache u. Literatur. Hrsg. v. H. Paul u. W. Braune. 1. Bd. Halle, Lippert'sche Buchh.

Braune. Althochdeutsches lesebuch. Gr. in-8, VIII-225 p. Halle, 1875.

Cappel (F. van) et **Ekker (A.).** Nederlandsch-latijnsch woordenboek. In-8, II-1116 p. Groningue, 1875.

Drouin (E.). Recherches historiques et étymologiques sur la langue anglaise (Histoire et Grammaire). In-8, Meaux, 1873.

Frienlænder. Ein deutsches bibelfragment aus dem achten jahrhundert. (In : *Ztschr. für deutsche philologie*, t. V, p. 381-392.) Halle, 1874.

Gering. Ueber den syntactischen gebrauch der participia im gotischen. (In : *Ztschr. für deutsche philologie,* t. V, p. 392-433.) Halle, 1874.

Heyne (Moritz). Kleine altsæchsische und altniederfrænkische Grammatik. In-8, 120 p. Paderborn, 1873.

Hildebrand. Die verstheilung in den Eddaliedern. (In : *Ztschr. f. deutsche philologie ;* Erg. band.) Halle, 1874.

Kern. Noms germaniques dans les inscriptions latines du Rhin inférieur. (In : *Revue celtique,* t. II, p. 153-177.) Paris, 1874.

Lachmann (Karl). Die Forschungen über das Nibelungenlied. In-8. Leipzig, 1874.

Merkel. Die deutsche orthographie. (In : *Deutscher sprachwart,* t. VIII, nº 20.) 1874.

Michaelis. Vorschlæge zu einer vereinfachten deutschen rechtschreibung. (In : *Ztschr. f. stenograph. und orthographie*, t. XXII, nº 4.) 1874.

Islendingadrapa Hauks Valdisarsonar, e. island. Gedicht d. XIII. Jahrh. hrsg. v. T. Mobius. 4. Kiel, Univ.-Buchh.

Paul (H.) et **Braune (W.)**. Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur. Vol. II, fasc. I. In-8, 176 p. Halle, Lippert'sche Buchh. 1875.

Pokorny. Ueber die reduplicierten præterita der German. Sprachen und ihre umwandlung in ablautende. In-4, 29 p. Landskron, 1874.

Rieger. Eine neue Runeninschrift. (In : *Ztschr. f. deutsche philologie*, t. V, p. 375-381.) Halle, 1874.

Rusteberg. Historical development of the gerund in the english language. In-8, 23 p. Leipzig.

Sanders (Dn). Deutscher Sprachschatz geordnet nach Begriffen zur leichten Auffendung und Auswahl des passenden Ausdrucks. Ein stilistisches Hülfsbuch fur jeden Deutsch.-Schreibenden. Livr. 2 à 6. In-8, p. 193 à 1040. Hambourg, Hoffmann et Campe, 1874.

Schiller et **Lübben**. Mittelniederdeutsches Wœrterbuch. Fasc. v. In-8. Brême, Kuhtman et Cie, 1874.

Seyd (W.). Beitrag zur Charakteristik und Würdigung der deutschen Strophen. In-8, VIII-144 p. Berlin, Moeser.

Shepherd (H. E.). The History of the English Language, from the Teutonic invasion of Britain to the Close of the Georgian Era. In-12. New-York, 1874.

Sievers (Eduard). Paradigmen zur Deutschen Grammatik. Gotisch, Altnordisch, Angelsæchsisch, Altsæchsisch, Althochdeutsch, Mittelhochdeutsch. Zum Gebrauch bei Vorlesungen zusammengestellt. Halle, 1874.

Wimmer. Runeskriftens oprindelse og udvikling i Norden. Trois tableaux. In-8, 270 p. Copenhague, 1874.

Wolzogen (H. V.). Beitrag zur sammlung deutscher stabreime. (In : *Deutscher sprachwart*, t. VIII, n. 22.) 1874.

Wülcker (Rch. P.). Altenglisches lesebuch. Zum gebrauche bei Vorlesungen und zum selbstunterricht. I theil, die erst von 1250 bis 1350 umfassend. In-8, XII-228 p. Halle, Lippert'sche Buchhand, 1874.

Langues sémitiques.

Amador de Los Rios (R.). Inscripciones arabes de Sevilla. In-4, 270 p. Madrid, 1874.

Coupry (H.). Traité de versification arabe. In-8, XXVIII-206 p. Leipzig, Brokaus, 1875.

Delitzsch (**F.**). Assyrische Studien I Heft. Assyrische Thiernamen mit vielen Excursen und einem assyrischen und akkadischen Glossar. In-8, VII-187 p. Leipzig, Hinrichs' Verl, 1874.

Halévy (**J.**). La seconde inscription d'Oumm-el-Awâmid. (In : *Mémoires de la Société de linguistique,* t. II, 241-245.) Paris, 1874.

Heath (**Dunbar I.**). Phœnician Inscriptions. In-8. Londres, 1873.

Jones (**A. F.**). The alleged Discovery of a Phœnician Inscription in Brazil. (*Anthropologia.* Londres, octobre 1874, p. 299 à 303 ; Discussion 304 à 307.).

Kæmpf (**S. J.**). Phœnizische Epigraphik. Die Grabschrift Eschmunazar's Kœnigs der Sidonier. Urtext und Uebersetzung nebst sprachlichen und sachlichen Erklærungen Mit einer Beilage das Epitaph in der phœnizischen Originalschrift enthaltend. In-8, VIII-83 p. Prague, Dominicus, 1874.

Kuenen (**A.**). Les origines du texte masoréthique de l'ancien Testament. Examen critique d'une récente hypothèse. Traduit du hollandais par A. Carrière. In-8, VIII-53 p. Paris, Leroux, 1875.

Kœnig. Gedanke, laut und accent als die drei factoren der sprachbildung, comparativ und physiologisch am hebræischen dargestellt. In-8, 155 p. Weimar, 1874.

Neubauer (**A.**). The Book of Hebrew roots, by Abu'l-Walid Marwan Ibn Ianah otherwises called Rabbî Yônah. Now first edited, with an appendix containeing Extracts from other Hebrew-Arabic Dictionnaries. Fasc. I. In-4. Oxford et Londres, Macmillanet et Cie, éditeurs, 1874.

Orléans, imprimerie de Georges Jacob, cloître Saint-Étienne, 4.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET L'A COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME HUITIÈME

2e Fascicule — Octobre 1875

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

—

1875

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

LA VOYELLE R

Dans sa Grammaire comparée qui fut la première base des études de linguistique indo-européenne, Bopp regarda la voyelle ṛ du sanscrit comme un son tout à fait secondaire. Tous les ṛ de la langue sanscrite auraient tenu lieu d'une syllabe plus antique, *ar*. Ainsi, *bibhṛmas* « nous portons », *bibhṛtha* « vous portez », proviendraient de formes soi-disant plus anciennes : bibharmas, bibhartha.

Cette opinion fut communément admise. Schleicher, dans son excellent *Compendium,* enseigna que la langue commune indo-européenne ne possédait que trois voyelles simples, à savoir : *a, i, u;* les ṛ et les ḷ du sanscrit n'avaient rien d'organique, ce n'étaient point des sons primitifs ; ils n'appartenaient qu'au domaine particulier de l'indianisme.

Encore qu'elle soit acceptée d'une façon générale et qu'elle semble se trouver en dehors de toute discussion, une opinion peut bien n'être pas aussi exacte qu'on le suppose généralement. Nous avons vu céder sous la critique plus d'une théorie qui avait en quelque sorte force de loi. M. Ascoli, par exemple, a clairement démontré que l'allongement des thèmes en *a,* à la première personne (sanskrit « bharâmi », je porte; cf. « bharati », il porte), n'est qu'un phénomène secondaire et n'a rien d'organique. M. Chavée, également, a ruiné le premier la théorie si accréditée de Grimm sur la substitution des consonnes

dans les langues germaniques. D'autres théories, tout aussi anciennes, tout aussi consacrées, peuvent avoir le même sort.

I.

A notre sens, il doit en être ainsi de l'opinion qui voit dans la voyelle *ṛ* un son inconnu à la langue commune indo-européenne, et qui serait particulier à la langue sanskrite. Notre conviction à ce sujet est de date ancienne, et nous l'avons formulée plus d'une fois, notamment dans un écrit où cette question est traitée d'une façon spéciale (1). Nous désirons y revenir ici, au moins d'une manière générale, eu égard à la publication récente d'un excellent ouvrage (le second volume de la Grammaire des langues slaves, de M. Miklosich).

II.

La question de la primordialité de la voyelle ṛ est intimement liée à celle de la prononciation de cette même voyelle.

Quatre preuves, tirées des lois euphoniques de la langue sanskrite elle-même, démontrent combien il est fautif de donner à la voyelle ṛ le son « ri » qu'on lui attribue communément.

Première preuve. — En sanskrit, lorsqu'un mot se terminant par ṛ rencontre un mot commençant par la même

(1) *Mémoire sur la primordialité et la prononciation du R vocal sanskrit*. Paris, Maisonneuve, 1872.

voyelle, le choix se trouve laissé entre plusieurs procédés : ou bien les deux ṛ forment un *ṝ* long (de même que deux « a », deux « i », deux « u » donnent « â, î, û »); ou bien ils ne forment qu'un ṛ bref; ou bien aucun changement ne s'accomplit, et les deux ṛ se succèdent immédiatement. Des deux dernières hypothèses nous n'avons rien à dire, mais la première est un précieux témoignage. Si deux ṛ brefs se confondent en un *ṝ* long, il est absolument impossible que le son ṛ ait eu la valeur de « ri ». En effet, si l'on attribue à ṛ ce son « ri », il faut donner à *ṝ* long le son allongé « rî » : or, nous le demandons, comment le groupe « riri » aurait-il pu donner « rî »? Il y a là une impossibilité totale.

Seconde preuve. — Si la voyelle ṛ avait été prononcée « ri », la rencontre d'un *a* terminal et d'un ṛ initial aurait donné naissance aux deux syllabes « ari ». Or, il n'en est rien; ces deux voyelles forment simplement le groupe *ar* : ainsi *aja*, plus *ṛṣabha* donnent *ajarṣabha*, « bouc ».

Troisième preuve. — Devant ṛ les voyelles *i*, *u* se transforment en *y*, *v* : ainsi *pratyṛcam*, à chaque vers, *anvṛcam*, dans la série des vers, sont pour *prati* ou *anu*, plus ṛc. Or, si la voyelle linguale avait eu le son « ri » qu'on se plait à lui attribuer, ce changement de *i*, *u* en *y*, *v* eut été de tout point irréalisable.

Quatrième preuve. — Placé à la fin d'un mot, ṛ se change en *r* si le mot suivant commence par une voyelle. Admettons la prononciation « ri », le changement aurait été tout autre : « ri » aurait donné naissance à « ry » et non pas à *r*.

Il serait aisé de trouver encore d'autres moyens de démonstration. Ceux que nous venons de présenter suffisent

amplement, et d'ailleurs, nombre d'auteurs admettent volontiers que la voyelle sanskrite ṛ avait à peu près, ou même tout à fait, la valeur de la voyelle *r* du croato-serbe : *prst* « doigt », *vrlo* « beaucoup », etc.

M. Vinson a traité ici même de cette question (t. III, p. 82), et nous renvoyons pour plus de détails à son écrit.

III.

Ici nous arrivons à la question même de la primordialité de la voyelle ṛ, et nous persistons à penser que plusieurs raisons militent invinciblement en faveur de l'opinion qui la considère comme organique.

Nous faisons peu de cas, disons-le tout de suite, de ce fait qu'un certain nombre de mots du sanskrit védique possèdent cette voyelle là où dans le sanskrit classique elle a fait place à la syllabe *ar*. Ce fait a bien une certaine importance, mais par lui-même il ne peut servir de preuve, et nous ne voulons pas lui attribuer une valeur capitale.

La grande démonstration de la primordialité de la voyelle ṛ et du fait qu'elle a appartenu à la langue commune indo-européenne, réside dans le parallélisme frappant qui existe entre la façon dont elle se comporte dans la conjugaison sanskrite et la façon dont se comportent dans cette même conjugaison les voyelles *i* et *u*. Expliquons-nous.

De même que *ê*, pour « ai », forme la gradation de *i*, et de même que *ô*, pour « au », forme la gradation de *u*,

de même *ar* (changement régulier et euphonique de *aṛ*), forme la gradation de ṛ.

La proportion est exactement la suivante :

ar : ṛ : : *ê* : *i*,

ou encore :

ar : ṛ : : *ô* : *u*.

Évidemment si les voyelles *ê*, *ô* sont les représentants de « ai, au », véritables gradations de *i*, *u*, il faut bien que la syllabe *ar* (qui représente régulièrement *a* plus ṛ) soit la gradation de ṛ, c'est-à-dire lui soit secondaire. Là est toute la question.

Un exemple va rendre la chose bien compréhensible. Nous n'avons qu'à conjuguer à l'indicatif du temps présent les verbes *bhṛ* « porter », *hu* « sacrifier aux dieux », *nij* « purifier », d'après la forme redoublée (1) :

1	*bibharmi*	*juhômi*	*nênêjmi*
2	*bibharṣi*	*juhôṣi*	*nênêkṣi*
3	*bibharti*	*juhôti*	*nênêkti*
1	*bibhṛvas*	*juhuvas*	*nênijvas*
2	*bibhṛthas*	*juhuthas*	*nêniktha*s
3	*bibhṛtas*	*juhutas*	*nêniktas*
1	*bibhṛmas*	*juhumas*	*nênijmas*
2	*bibhṛtha*	*juhutha*	*nêniktha*

Là où l'accent se trouve placé sur l'élément verbal, celui-ci subit la gradation, c'est-à-dire que ṛ, *i*, *u* deviennent *ar*, *ê*, *ô* (c'est aux trois personnes du singulier) : là

(1) Dans le dernier de ces verbes la voyelle de la syllabe de redoublement est devenue *ê* par un phénomène secondaire et particulier dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment.

où la terminaison personnelle est accentuée (duel et deux prem. pers. du plur.) la voyelle radicale n'est pas augmentée, et elle demeure organique, ṛ, *i*, *u* (1).

Pour quiconque l'envisage sans parti pris, sans opinion préconçue, ce fait a une double conséquence : premièrement, il démontre l'organicisme, le « pré-indianisme » de la voyelle linguale brève ṛ; secondement, il ne permet point de désigner par le groupe *ar* les racines dans lesquelles se rencontre la voyelle linguale en question : si l'on parle de *bhar* « porter », *dhar* « tenir, porter », *var* « choisir », il faut également parler de *ĉ* « aller », *hô* « sacrifier aux dieux », et ainsi de suite.

IV.

Les objections qui peuvent se dresser en présence d'un fait aussi flagrant sont à peine spécieuses.

L'une de ces objections consisterait à dire, sans autre raisonnement, que la voyelle ṛ est particulière au sanskrit, et que les langues éraniennes, le grec et leurs congénères de l'antiquité, ne la connaissaient pas. Le fait serait-il

(1) Le phénomème se poursuit d'ailleurs dans toute la conjugaison : si ṛ devient parfois *r* (*abibhri*, cf. *anêniji*, prem. pers. sing. imparf. intransit.), c'est que les lois phoniques le veulent ainsi ; — si, d'autre part, nous voyons *nênijâni* (prem. pers. impérat. prés.), *anênijam* (prem. pers. imparf.), *anênijus* (trois. pers. plur. du même) en face de *bibharaṇi*, *abibharam*, *abibharus*, c'est que l'absence de gradation est de règle à ces formes dans les verbes terminés par une consonne. Or, la racine *nij* est terminée par une consonne. Nous retrouvons la gradation voulue dans *anênêk* (deux. et trois. pers. sing. imparf. transit.), cf. *abibhar*. La régularité est complète, le parallélisme parfait.

admis que l'objection n'en serait pas moins futile. Faudrait-il donc refuser à la langue commune indo-européenne les aspirées *gh, dh, bh* que le sanskrit seul a conservées (1)? Assurément non.

M. Benfey, dans un article de son ancienne revue « Orient und Occident », a prétendu tirer de certaines formes du parfait sanskrit un autre argument contre la primordialité de la voyelle ṛ.

De ce que l'on dit *suṣupiva* (prem. pers. duel du parfait transit.) dont le *u* est manifestement pour *va*, cf. *suṣvapa* (prem. pers. sing. du même), il ne s'ensuit nullement que *dadṛçiva* « tous deux nous avons vu », ait son *ṛ* pour *ar;* autant dire que le *i* radical de *bibhidiva* « tous deux nous avons fendu », est pour un *ê*. La forme *suṣupiva* n'a rien à faire ici : il s'est purement effectué en elle un phénomème de condensation dont nous trouvons d'ailleurs le réel analogue dans *papṛććhiva, vavṛçćiva, babhṛjjiva, jagṛhiva* dont les *ṛ* sont condensés de *ra*, et dans *vivićiva, vividhiva* dont le *i* radical est condensé de *ya*.

V.

Les idiomes prâkrits représentent la voyelle ṛ du sanskrit soit par la voyelle *a*, soit par *i*, soit par *u*. En pâli, par exemple, nous trouvons : *kata-=kṛta-* « fait », *vaka-= vṛka-* « loup », *gaha-=gṛha-* « maison », *kapaṇa-= kṛpaṇa-* « misérable », — *sadisa-=sadṛça-* « semblable »,

(1) Les *gh, dh* du zend ne proviennent pas des aspirées organiques *gh, dh;* d'ailleurs ce ne sont point des aspirées comme ces dernières : ce sont des sifflantes.

titta-=*tṛpta-* « contenté », *kimi-*=*kṛmi-* « ver », — *puććhati*=*pṛććhati* « il interroge », *vuddhi-*=*vṛddhi-* « accroissement », *uju-*=*ṛju-* « droit », etc.

Il est hautement vraisemblable que cette mutation en *a, i, u* d'une voyelle ṛ plus antique s'était déjà opérée, en plusieurs circonstances, dans le domaine de la langue commune indo-européenne; mais c'est là une question subsidiaire dont nous ne nous occuperons pas ici et que nous avons traitée, d'ailleurs, dans notre mémoire ci-dessus mentionné.

Ajoutons, toutefois, que ce changement de ṛ en *a, i, u* constitue une nouvelle preuve de ce fait que le ṛ sanskrit n'était nullement prononcé « ri », ainsi que nous l'avons déjà démontré par d'autres arguments.

VI.

Notre tentative au sujet de la primordialité de la voyelle ṛ pourra bien, un jour ou l'autre, avoir un heureux succès.

En 1872, nous avons causé de cette question avec M. Miklosich. On peut comprendre quelle fut notre satisfaction lorsque nous reçûmes du savant slaviste l'assurance formelle que notre opinion était également la sienne, et qu'il était arrivé, par l'étude des idiomes qui l'occupent plus particulièrement, à l'avis que nous avions formulé nous-même, en prenant le sanskrit pour point de départ.

C'est dans l'Introduction de son second volume de la Grammaire comparée des langues slaves que M. Miklosich expose publiquement son opinion. Elle est d'une valeur considérable. Vers la fin de notre Mémoire, nous écrivions

ces quelques mots : « En ce qui concerne l'organicisme de la voyelle linguale, nous pourrions d'ailleurs, en dehors de la langue sanskrite, nous en référer aux langues slaves dont le témoignage sur ce point est important ». La démonstration est faite et bien faite par M. Miklosich, et il nous paraît fort heureux qu'elle soit sortie d'une plume aussi compétente que la sienne. Nous nous proposons d'analyser ici les vingt-quatre pages de cette Introduction.

VII.

Aux yeux de M. Miklosich, la racine des mots *veriga* « catena », *zavirati*, *zavrěti* « claudere » (slave ecclésiastique) et de leurs alliés est VR. De même que *bojŭ* vient de *bĭ* « ferire », et *kovŭ* de *kŭ* « cudere », de même *vorŭ* vient de VR. De même aussi *gromŭ* vient de GRM d'après une loi particulière de la phonétique slave. C'est ainsi qu'en sanskrit *vara-* vient d'une racine *vṛ* : la voyelle radicale ṛ se développe ici en *ar* comme *i* en *ai* et *u* en *au ;* c'est le même phénomène qui se présente en sanskrit et dans les langues slaves, à savoir l'intercalation d'une voyelle devant la voyelle radicale.

L'auteur examine ici les objections que l'on pourrait lui opposer. Ainsi, l'on serait tenté de dire que la racine doit être avant tout prononçable. A cette objection, il n'a point de peine à répondre en démontrant que *r*, *l* sont tout aussi bien des voyelles que des consonnes : le tchèque les possède l'un et l'autre en tant que voyelles, *trn* « épine », *vlk* « loup »; le slovaque allonge même parfois ces deux voyelles. En serbe, la voyelle *r* est susceptible de diffé-

rentes tonalités : c'est ainsi que dans *brdo* « collis », *brkat* « barbatus », *brza* « cita », *brz* « citus », le son en question est diversement accentué. Le slovène possède également un r voyelle que les autres langues slaves ne possèdent point, pas plus qu'ils ne possèdent de l voyelle. M. Miklosich ajoute que l'allemand, lui aussi, connaît des *r* et des *l* qui, en réalité, forment par eux-mêmes une syllabe. Ainsi, les mots « hadern, handeln » seraient transcrits par un Tchèque sous la forme « hadrn, handln » : entre le salve et l'allemand existe seulement cette différence, que dans ce dernier les voyelles en question n'apparaissent que dans des syllabes inaccentuées, tandis que dans les langues slaves elles sont susceptibles d'accentuation. La racine VR et ses analogues sont donc parfaitement prononçables.

L'auteur combat ensuite cette opinion de Bopp et de Schleicher, que les *ṛ* du sanskrit proviennent d'un groupe plus ancien *ar*. C'est précisément la thèse que nous avons soutenue précédemment. Voici d'ailleurs les paroles de M. Miklosich : « Bopp fondait son opinion sur la comparaison du sanskrit *bhṛta* avec le grec φερτο (de ἄφερτος), sur celle de *stṛṇômi* avec στόρνυμι, de *mṛta* avec le latin *mortuu*, de *stṛṇâmi* avec *sterno*. La conséquence en fut tirée que primitivement le sanskrit ne connaissait pas la voyelle ṛ, qu'il commença par prononcer « bharta », et qu'ainsi la racine était « bhar ». Je tiens cette conclusion comme vicieuse, et je pense qu'il est tout aussi bien possible qu'un peuple éprouvant de la difficulté à prononcer la voyelle *r* ait intercalé devant cette voyelle un *e*, un *o ;* c'est ainsi que *černa prst*, nom d'une montagne de la Carniole, devient *černa perst* dans la bouche des Allemands et des Italiens. Du grec et du latin il n'y a donc rien à conclure,

ni pour ni contre la primordialité d'un r voyelle. Bopp s'appuie également sur les membres asiatiques de la famille indo-européenne; il invoque le perse *barta* qu'il oppose au sanscrit *bhṛta*. Ce qui a été dit ci-dessus démontre ici encore l'inexactitude de ce témoignage..... Le vieux baktrien ne connaît pas davantage de *r* voyelle. Habituellement il le remplace par *ere* : d'après Bopp, ce groupe serait pour *ar* suivi d'un *e* adventice; d'après Burnouf, *ere* rendrait directement, immédiatement un *r* voyelle. On ne saurait décider avec toute sûreté entre ces deux interprétations, et le vieux baktrien appartient ainsi, lui également, aux langues qui ne témoignent ni pour ni contre la primordialité de la voyelle en question ».

M. Miklosich examine ici la façon dont le pâli a rendu les ṛ du sanskrit. Nous l'avons dit ci-dessus, il les remplace par une des trois voyelles *i*, *u*, *a*; ainsi, pour *ṛṣi*, *mṛdu*, *gṛha*, il dit *isi*, *mudu*, *gaha*. « Pour être conséquent, Bopp doit dire que *isi* est né d'une forme plus ancienne « arsi », grâce à la disparition de *r* et à l'atténuation de *a* en *i*; il doit dire aussi que *nibbuta* provient d'une forme plus ancienne « nirvarta », grâce à la chute de *r* et à l'atténuation de *a* en *u*. On voit que cette théorie est inexacte en se demandant comment est remplacé le *ar* sanskrit. Ici, en effet, on constate que la voyelle *a* se conserve et que *r* s'assimile à la consonne suivante; ainsi, *dhamma*, *kassati*, *vaḍḍhati*, représentent le sanskrit *dharma* « loi », *karṣati* « il laboure », *vardhatê* « il croît », etc., etc. Cela nous montre que *isi* ne peut provenir de « arsi » : celui-ci eut donné la forme « assi ». Maintenant, quelles sont les formes que l'on peut supposer avoir précédé *isi*, *nibbuta*, *amata?* Tout en ayant devant

les yeux les formes *ṛṣi*, *nirvṛta, amṛta,* devons-nous encore rechercher s'il n'y a pas quelque autre origine possible ? N'est-il pas naturel de s'en tenir à ces dernières et de dire que dans leurs correspondants en pâli la voyelle *ṛ* s'est changée en *i*, en *u,* en *a?* »

Ce changement, qui est si fréquent dans les langues modernes de l'Inde, M. Miklosich le retrouve, bien qu'il soit beaucoup plus rare, dans certaines autres langues indo-européennes. Ainsi, il rapproche le néo-slovène *pezděti,* le tchèque *bzdíti,* du néo-slovène et du tchèque *prděti.* Le tchèque *mič* est une prononciation dialectale de *mlč.* En somme, l'auteur professe que le sanskrit *ṛ* a la valeur de la voyelle *r* du tchèque et du serbe, et qu'il appartenait à la langue commune indo-européenne. Cette doctrine est tout à fait la nôtre, et si dans notre mémoire mentionné plus haut nous nous sommes servi de ces mots : « Cette voyelle est organique et doit être prononcée à peu près comme le r vocal du croato-serbe » (p. 5), nous tenons à ajouter que ce terme d'*à peu près* n'est que tout à fait approximatif, et nous sommes tout disposé à l'abandonner.

VIII.

En Pannonie, où se parlait au IXe siècle le vieux slovène (l'ancien slave ecclésiastique), on possédait, dit M. Miklosich, la voyelle *r*. « Bien plus, ajoute-t-il, je pense que les *r* et *l* voyelles sont aussi anciens en slave que toute autre voyelle... Si au lieu de *krta* on écrivait *krŭta* ou *krĭta,* il faut considérer qu'en néo-slovène, l'idiome le plus rapproché

de l'ancien slovène, la prononciation vocalique de r et l était en usage au Xe siècle ». L'auteur dit encore avec raison qu'on ne doit point se laisser prendre à ce fait qu'après des *r* et *l* voyelles se trouve écrit un ĭ ou un ŭ : au milieu du XVIe siècle, dans le néo-slovène, on a bien introduit un *e* devant le *r* voyelle. Cette orthographe vicieuse n'a rien à voir avec la prononciation de la voyelle elle-même; c'est bien « r » que l'on prononce en Croatie, en Dalmatie, en Serbie, et non pas « er ». C'est donc une question tout oiseuse que celle de rechercher s'il faut, en vieux slovène, écrire *krŭtŭ* ou *krĭtŭ*.

IX.

Le résumé de tout ceci peut donc s'exposer en trois points :

Premièrement. — La langue commune indo-européenne possédait, à côté des voyelles *a, i, u,* une voyelle *r* prononcée comme la voyelle « r » du croato-serbe.

Secondement. — Cette dernière voyelle est en réalité la voyelle radicale des prétendues racines sanskrites *bhar* « porter », *kar* « faire », qui en réalité sont *bhṛ*, *kṛ*.

Troisièmement. — Cette même voyelle est organique dans les langues slaves, et nombre de racines slaves doivent la reproduire dans l'écriture comme elles la reproduisent dans la prononciation. Il serait facile de les énumérer, de même qu'il serait aisé de citer les racines sanskrites qui se trouvent dans le même cas.

L'écrit de M. Miklosich confirme absolument notre opinion de la primordialité d'une voyelle « r »; les lan-

gues slaves, comme nous le supposions d'ailleurs, se joignent aux langues hindoues pour témoigner de cette primordialité. Peut-être pouvons-nous espérer trouver une démonstration nouvelle dans d'autres idiomes de la famille indo-européenne; mais que cette dernière espérance soit jamais réalisée ou qu'elle doive s'évanouir, nous pensons que les faits actuellement et dûment acquis suffisent d'une large façon à établir l'exactitude de notre thèse.

HOVELACQUE.

MYTHOLOGIE BASQUE

Les notes que l'on va lire n'ont d'autre prétention que d'attirer l'attention des spécialistes sur un très-important problème, encore presque inconnu, et de montrer au travailleur un vaste et intéressant champ d'études encore tout entier inexploré. Les seules recherches, les seuls documents publiés jusqu'à ce jour sur la mythologie euscarienne se bornent à des allégations et à des contes de Chaho, ainsi qu'au livre publié en 1866, à Tolosa, par M. de Araquistain, sous ce titre : *Tradiciones vasco-cántabras* (1 vol. in-8° de 380 p.). Le second livre sera apprécié plus loin; quant aux écrits de Chaho, ils n'ont malheureusement guère qu'une valeur littéraire; les services qu'ils peuvent rendre à la science sont à peu près nuls, car on ne sait jamais si les affirmations de l'écrivain reposent sur des faits positifs ou si elles ne sont que des

créations de sa puissante imagination dont il était le premier la dupe. Nous avons eu maintes occasions de constater l'inexactitude des récits de Chaho ; c'est à lui qu'est due notamment la croyance devenue presque générale à la *couvade* chez les Basques. Il lui a suffi de lire dans Strabon que, chez les Hispani du Nord, les hommes se couchaient auprès de l'enfant qui venait de leur naître (liv. III, ch. IV, § 17) pour qu'il se soit dit : « Les Hispani du Nord sont nos ancêtres ; donc il doit nous rester quelque chose de leurs coutumes ; mais si la *couvade* existe encore, ce ne peut être que chez les Biscayens, les plus rudes Basques du temps présent » ; et, dans son *Voyage en Navarre* (Paris, 1836 ; Bayonne, 1865), il attribue formellement aux Biscayens cette singulière coutume (ch. X). C'est à de pareils raisonnements que doivent être vraisemblablement rapportées la plupart des inventions de Chaho. On peut le lire avec plaisir, mais il faut toujours s'en défier.

M. Cerquand, inspecteur d'académie à Pau, qui s'était déjà occupé d'études mythologiques, a voulu combler une remarquable lacune. Frappé de ce fait étrange que les Basques n'ont presque d'original que leur langue, et qu'il n'est resté chez eux aucun monument d'une civilisation autochthone ; surpris de ne trouver qu'une littérature d'emprunt et de ne découvrir aucune autre production littéraire naturelle que des proverbes (1), il a supposé

(1) Publiés en 1657, à Paris, par A. Oihenart (dont le volume a été réédité en 1847, à Bordeaux, par M. Fr. Michel) sous le titre de : « *Atsotizac, edo refravac, Prouerbes,* ou Adages basques, recueillis par le sieur d'Oihenart », un vol. in-8° de (xiij)-80-(iv)-76 pages. — M. Cerquand dit : « Le précieux recueil d'Oihenart serait perdu, qu'on le retrouverait tout entier dans la mémoire des Basques ». Ceci n'est

avec raison que les contes populaires, non étudiés encore, pouvaient seuls présenter quelques indices sur l'état social primitif des Basques, et, grâce au concours des instituteurs de l'arrondissement de Mauléon, il a pu réunir une soixantaine de récits. Le premier résultat de ses recherches, publié dans le très-intéressant *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Pau*, a paru séparément en une brochure in-8° de 74 pages dont voici le titre : *Légendes et récits populaires du pays basque*, Pau, L. Ribaut, 1875. C'est de cette brochure que je me propose de parler ici ; vu le caractère exceptionnel du sujet, il m'a paru que la publication de M. Cerquand méritait mieux qu'un simple compte-rendu bibliographique.

En même temps que moi, l'un de mes amis, M. W. Webster, maître ès-arts de l'Université d'Oxford, et qui, de son côté, a réuni d'importants documents de la même nature, se préoccupait de l'initiative de M. Cerquand. Il m'a adressé, sur cette jolie plaquette, de très-bonnes observations qui m'ont semblé devoir être bien accueillies par les lecteurs de la *Revue*. Je cède donc volontiers ma place de critique à M. Webster, plus compétent que moi, du reste, en ces matières; je me permets seulement d'ajouter quelques notes et de présenter quelques remarques préliminaires.

point absolument exact, car beaucoup des proverbes de ce recueil sont aujourd'hui totalement inconnus ou, si l'on veut, oubliés. D'ailleurs, la tradition orale n'aurait pas conservé jusqu'à nos jours les formes archaïques si remarquables des sentences réunies par Oihenart, et c'est précisément ce qui fait, aux yeux des linguistes, le principal intérêt de cette collection. Un supplément, publié par Oihenart lui-même, a été réimprimé en 1859, à Paris, chez Aubry, par les soins de M. G. Brunet.

Les cinq premières pages de M. Cerquand me paraissent contenir des considérations et des réflexions très-justes; c'est tout au plus si j'y relève un optimisme, bien naturel d'ailleurs, en ce qui concerne la compétence spéciale des instituteurs et leur intelligence. On verra plus loin que M. Webster est de mon avis. Les instituteurs sont au contraire, selon moi, suspects, en ce sens qu'ils sont habituellement portés à dédaigner ce qui fait l'amusement du vulgaire; ils ont lu ou peuvent lire tel ou tel roman français à la mode, et cela leur suffit pour condamner *à priori* les contes naïfs de leur enfance. M. Cerquand croit-il qu'au point de vue de leur langue les instituteurs basques soient vraiment sans préjugés? Ce à quoi je voudrais conclure, c'est uniquement à ceci : qu'un homme de science ferait mieux de recueillir lui-même ces légendes de plus en plus oubliées; mais à tout prendre, comme cela n'est pas toujours possible, l'instituteur peut rendre de réels services.

Pourquoi, à ce propos, M. Cerquand a-t-il écrit cette phrase énigmatique : « Ils (les instituteurs) croient qu'elle (la langue basque) n'a point d'orthographe, opinion partagée par beaucoup de savants ». J'avoue ne pas comprendre la portée de cette réflexion, où il me semble voir comme une réminiscence vague de la vieille sottise : « Les mots sont composés de lettres ». Une langue qui n'a pas été écrite, qui n'a pas d'alphabet propre, qui n'a pas de littérature, peut-elle avoir une « orthographe »? En dépit de quelques pédants du pays, chacun restera libre d'écrire le basque à sa fantaisie, et ce sera aux linguistes seuls ou à ceux qui prétendront l'être qu'on pourra reprocher l'inexactitude de leurs transcriptions.

Je ne veux pas insister sur le côté purement linguistique

de la publication de M. Cerquand, bien que les textes réunis par lui me paraissent devoir utilement servir à l'étude des dialectes souletin et bas-navarrais; malgré d'évidentes retouches, on y retrouve avec plaisir de nombreux spécimens du parler populaire. Il y a moins de fautes d'impression qu'on pourrait le croire; quelques-unes pourtant demanderaient un *erratum,* mais M. Cerquand ne saurait en être rendu responsable. Les contes sont donnés avec l'indication exacte de leur provenance, ce qui est excellent. Je regrette que l'éditeur en ait écarté quelques-uns par des scrupules assurément fort légitimes, mais peut-être excessifs à mon avis : je crois qu'il faut tout publier, quelque inconvenants ou peu délicats que puissent être certains détails. Si l'on commence pour un motif louable à trier et à rejeter des pièces d'un intérêt médiocre, n'est-il pas à craindre qu'on en arrive à supprimer pour d'autres motifs des documents d'une haute importance?

A la page 59, M. Cerquand publie, sur le mot *euskara,* une note de M. l'abbé Inchauspe; j'aurais beaucoup à dire sur cette note, mais je me borne à repousser les conclusions étymologiques du paragraphe final. L'identité des Vascons, des Basques, des Osques est fort hypothétique, et si *euskara* dérive d'un verbe *eusi,* c'est incontestablement le sens de « aboyer » qui convient le mieux à ce verbe dont le causatif *erausi, erasi* « jaser, bavarder », est très-employé de nos jours.

Bayonne, le 28 juillet 1875.

Julien Vinson.

Voici enfin un travailleur marchant de pied ferme dans la bonne route. Après avoir longtemps erré dans le brouillard et vagué dans le chaos où Chaho, Araquistain et tant d'autres ont conduit leurs disciples, c'est avec une joie réelle que nous saluons la venue d'un meilleur guide. M. Cerquand suit au moins une méthode scientifique, et son grand mérite sera d'avoir compris que, même dans les petits côtés de l'étude, dans les recherches les moins sérieuses en apparence, aucun bon résultat ne peut être obtenu sans l'exactitude et la précision.

M. Cerquand, inspecteur d'académie à Pau, a eu une excellente idée. Grâce à sa position officielle, il a pu solliciter le concours des instituteurs pour recueillir, dans les quatre cantons basques de Mauléon, Tardets, Saint-Palais et Saint-Jean-Pied-de-Port, le plus grand nombre possible de légendes et récits populaires. La brochure qu'il vient de publier contient déjà les prémices d'une moisson qui promet d'être extrêmement riche, et nous pouvons d'autant mieux en juger que nous avons nous-même, avec le concours de M. Julien Vinson, parcouru de notre côté un coin inexploré de ce champ fertile. Mais si la récolte actuelle de M. Cerquand est abondante, la qualité n'en est malheureusement pas égale; si nous ne nous trompons, quelques-uns des textes ainsi réunis sont d'une grande valeur, mais beaucoup d'autres ne devront certainement pas être conservés. Il était pourtant bon de tout ramasser, sauf au public et aux travailleurs à faire, dans le silence du cabinet, le triage indispensable : les gerbes les plus défectueuses contiennent toujours quelques

bons épis, et les linguistes peuvent parfois utiliser des choses qui ne serviraient de rien aux mythologues.

M. Cerquand divise son recueil en cinq parties : la première comprend les « paraboles » religieuses, la seconde les « légendes mythologiques », la troisième les « contes de sorcellerie », la quatrième les « légendes historiques », la cinquième les « contes » proprement dits. Nous allons successivement passer rapidement en revue ces cinq divisions.

I. Les paraboles ou allégories sont excessivement familières aux Basques; on peut même dire que l'allégorie est le cachet particulier de leur génie littéraire. Leurs chansons d'amour ne sont le plus souvent que le développement d'allégories plus ou moins transparentes. En comparant les variantes locales d'une même chanson, on remarque souvent que l'allégorie n'est plus la même, mais il n'y a jamais confusion entre les variantes diverses. La bien-aimée est représentée ici par une étoile, là par une fleur, là-bas par une colombe; mais il n'arrive jamais que la fleur s'envole ou que l'étoile se fane lorsque le chanteur veut exprimer la trahison ou l'ingratitude de celle qu'il aime. A côté de ces chansons allégoriques, on trouve un assez grand nombre d'allégories ou paraboles en prose; la plupart ne sont pas seulement « profanes »; il en est beaucoup que les curés basques récitent du haut de leurs chaires et que les bonnes religieuses apprennent aux petites filles dans les écoles communales.

M. Cerquand a publié cinq allégories de cette dernière espèce. De la première, intitulée : « L'attention à la prière », nous avons entendu conter une version souletine plus spirituelle. Dans celle de M. Cerquand, saint Pierre s'engage à réciter, sans la moindre distraction, le *Pater*

tout entier, à condition qu'un cheval lui soit donné pour sa peine; il commence, mais ne tarde pas à s'interrompre pour demander si le cheval sera sellé ou non. Dans la version souletine, il est convenu, après discussion, que le cheval sera sellé. Saint Pierre commence : « Notre Père qui êtes aux cieux »... — « Et la bride? » demande-t-il. L'idée fondamentale de cette parabole n'est pas nouvelle; elle n'est pas spéciale aux Basques ni même au christianisme. On la trouvera notamment beaucoup plus sérieusement traitée dans une admirable légende bouddhiste de Sômadéva, citée par M. Max Müller (*Introduction to the science of religion*, 1873, p. 248).

La troisième parabole : « La paix et l'Espagne », n'est pas non plus originale. Nous l'avons déjà lue en espagnol, dans les œuvres de Fernan Caballero, croyons-nous; la provenance en est en tout cas incontestablement espagnole. La sixième : « Les pains de la Sainte-Vierge », rappelle tout à fait les noëls espagnols, de même que le conte historique « de la dame de Ruthye », publié par M. Cerquand dans sa quatrième division, n'est que la reproduction d'incidents ordinaires de quelque « Vie des Saints ».

II. La section des légendes mythologiques est de beaucoup la plus importante. Presque tout ce qu'on y trouve a une valeur réelle pour la science de la mythologie et pour l'étude de ce que nous appelons, en Angleterre, le véritable « *folk-lore* ». Presque tout ce qui a été écrit jusqu'à présent sur les croyances religieuses des anciens Basques est entaché d'idées purement subjectives ou gâté par les fantaisies des écrivains et ne repose sur aucune donnée positive; il est fort étrange, en effet, de remarquer combien peu nombreuses et peu précises sont les indications

des auteurs classiques sur les anciennes croyances des Basques. Quel contraste avec la clarté et l'abondance relatives des notions qu'ils nous ont transmises sur les cultes primitifs des Celtes et des Teutons, par exemple! Pour les Basques, on ne trouve à peu près rien dans les ouvrages des Grecs et des Romains; et les récits des missionnaires du moyen âge ne nous renseignent pas beaucoup plus. On peut réunir cependant, malgré tout, des indices suffisants pour dissiper à tout jamais les rêveries de Chaho et de ses admirateurs, et montrer le vide de leurs dissertations enthousiastes sur le monothéisme des Basques. Quoique fort altérées, les légendes populaires qui se sont conservées parmi eux donnent tout à fait raison aux plaintes des missionnaires relativement aux dieux, aux idoles, aux superstitions des Basques. Leur polythéisme, fétichiste pour ainsi dire, est évident, mais il est très-difficile d'en déterminer le caractère exact. Le seul moyen d'y parvenir est aujourd'hui d'en rechercher les moindres traces dans les contes populaires, sur l'un et l'autre versant des Pyrénées, en comparant soigneusement les différentes versions. M. Cerquand nous donne un premier échantillon de cette précieuse mine.

Dans les récits qu'il met sous nous yeux, les êtres surnaturels ou personnages mythologiques qui jouent le principal rôle sont d'abord *Jainko* ou *Jinko* « l'être suprême (1) » ; *Basa-Jauna* et *Basa-Anderea* « le seigneur »

(1) Il m'est difficile d'admettre que ce mot, simple contraction de *Jaungoikoa* « le seigneur d'en haut », soit antérieur au christianisme. Il exprime une idée beaucoup trop raffinée, une conception philosophique beaucoup trop métaphysique, pour être primitive. Que si pourtant ce mot était vraiment ancien chez les Basques, il ne faudrait

et « la dame » sauvages, sortes de faunes ou dieux sylvestres; les *Tartaroak*, géants à un seul œil, les véritables Cyclopes de l'antiquité classique; les *Laminak* ou *Lamiñak* (1), espèces de fées. Il faudrait ajouter peut-être à cette énumération le *Heren-Suge* « triple serpent » ou dragon à trois têtes. Pour notre part (et M. Cerquand ne paraît pas avoir été plus favorisé que nous à cet égard), nous n'avons pas encore rencontré un seul Basque qui connût les *Maithagarriak* « les aimables » ou nymphes de Chaho et d'Araquistain; et nous sommes porté à croire qu'elles ont été créées de toutes pièces par la cervelle féconde de l'ardent métaphysicien de Tardets. Mais la liste ci-dessus devra vraisemblablement être allongée au fur et à mesure que progressera l'étude des légendes mythologiques euscariennes.

Jainko ou Jinko, la divinité suprême, ne figure que dans une seule légende, à laquelle M. Cerquand a mis pour titre : « La Grande-Ourse ». Si M. Cerquand, au lieu

peut-être lui reconnaître que le sens de « le seigneur lune ». — Voyez mon étude sur *Le mot Dieu en basque et dans les langues dravidiennes* (*Revue*, III, 294). J. V.

(1) M. Cerquand ne veut pas du tout que ce mot vienne du latin *lamia*. Je ne trouve pourtant pas l'étymologie aussi fautive qu'il le dit. La forme *lamia* existe en basque, notamment dans le composé *lamiategi* « grotte », qu'on peut traduire « demeure des fées »; *lamiña*, puis *lamiña*, sont des dérivés fort bien explicables par les lois de la phonétique euscarienne. On sait qu'un λαμία était ce qu'on a appelé plus tard un vampire. Beaucoup de traits attribués à des *laminak*, dans les contes basques, rappellent ce prototype ; nous avons recueilli notamment des récits où les *laminak* jouent le rôle de parasites démesurément voraces. Quant aux bonnes actions qu'on leur prête, ce peut n'être qu'une altération des légendes ou qu'une substitution de personnages. J. V.

d'avoir recours aux instituteurs, avait transcrit lui-même ces légendes, nous sommes bien sûr qu'il n'aurait pas donné à la constellation dont il s'agit ce nom de « la Grande-Ourse » (1), mais qu'il aurait demandé le nom basque populaire ou qu'il aurait simplement écrit « les sept étoiles », comme on le trouve d'ailleurs dans le texte même du conte. C'est ainsi qu'en Angleterre, *the great Bear* « la Grande-Ourse », est le nom employé dans les traités d'astronomie, dans les livres d'enseignement. Mais jamais poète ni conteur ne mettrait une pareille expression dans la bouche d'un paysan, ni dans le langage du vieux temps. Dans ce cas, on dit toujours *the waggoner, Charles' wain*, etc. (Cf. Spenser, *Fairy queen*, liv. I, ch. II) :

> By that the northern waggoner had set
> His sevenfold teme behind the stedfast starre.

Tennyson, dans le *May-queen,* fait dire à sa belle paysanne qu'elle avait dansé « till Charles' wain came out above the tall white chimney tops ».

« Les sept étoiles » du texte basque rappellent le latin *septemtriones* que Varron explique « les sept bœufs de travail », et que M. Cerquand traduit en note, par inadvertance sans doute, « les deux ourses ».

Quant à la forme particulière de cette légende, nous croyons en avoir lu une semblable dans les « folk-lore » des Teutons ou des Scandinaves.

(1) Pourquoi M. Cerquand ne cite-t-il, à propos du récit basque relatif à la Grande-Ourse, que les *Métamorphoses* d'Ovide? Il a lu cependant, sans aucun doute, le très-important travail de M. Gaston Paris sur *Le petit Poucet et la Grande-Ourse* ; le récit basque présente une évidente connexité avec les contes étudiés par M. Paris. J. V.

Le nom d'*Antcho,* donné au Basa-Jauna dans la huitième légende « Antcho et les vachers », est très-curieux (1). Il est d'ailleurs difficile de se faire une idée bien nette de ce qu'était le Basa-Jauna. On nous en a toujours parlé comme d'une espèce de satyre, presque de gorille. Dans une variante que nous avons recueillie de la légende « les trois vérités », donnée en note aux pages 28-29 par M. Cerquand, Basa-Jauna est remplacé par un renard; mais le rôle de niais, joué dans les deux versions par l'un des personnages, montre que nous n'avons pas encore la forme originale de la légende.

Dans le pays basque, comme dans tous les pays où l'introduction du christianisme est relativement récente, le son des cloches des églises a la faculté de chasser toutes sortes d'esprits malins, et même quelques-uns qui ne le sont pas trop. Les traditions basques sont parfaitement d'accord en ceci avec les légendes féeriques des régions celtiques de la Grande-Bretagne. Les *laminak* ont beaucoup de ressemblance avec les *brownies* de l'Écosse, et elles sont d'aussi bons architectes et d'aussi bons cons-

(1) Ce mot, écrit aussi *Ancho, Anxo, Anso,* est un prénom aujourd'hui inusité; il figure dans le nom de famille *Ansorena* « la maison des Anso » analogue à *Michelena* ou *Sansinena* « la maison des Michel » ou « des Samson », et on le trouve dans le proverbe nº 28 du recueil d'Oihenart. C'est, je suppose, le diminutif de quelque nom espagnol, Antonio probablement. On sait que les Basques aiment beaucoup les diminutifs des prénoms. Je dois à ce propos à un savant de Bilbao, M. Martiartu, une explication très-plausible du mot *Utchin* dans le quatorzième couplet du soi-disant *Chant de Lelo* ou *des Cantabres;* c'est un diminutif connu d'Agostin, comme *Tchatchin* pour Joaquin, et *Matchin* pour Martin. Qu'on ne s'en étonne pas : Jean est devenu *Manech* en labourdin, et cela n'est pas plus bizarre que le *Dick* anglais pour Richard. J. V.

tructeurs de ponts que les *pixies* du Cornouailles et du Devonshire. Elles sont, du reste, également fraudées, quand il s'agit de recevoir le salaire convenu ; la bonne foi, suivant l'Église, n'est pas de rigueur avec les fées. L'assimilation des *laminak* avec les fées n'est pas complètement exacte : les fées sont toujours femelles, tandis que nous nous permettons de faire remarquer qu'en Angleterre les *fairies* ne le sont pas toujours : nous avons, dans le vieux langage, *œlf* masc. (elf), et *œlfen* fém. (she-elf), *fairy* m. et *fay* f., *elfin knight* m. et *elfin lady* f., *fairy knight* et *fairy lady*. Il y a loin des *laminac* et des *pixies* aux gracieuses figures de Shakespeare ; mais le roi Obéron et la reine Titania, la reine Mab et Puck étaient connus longtemps avant lui.

En traduisant *Tartaroa* par « Tartare » au lieu de « Cyclope », M. Cerquand nous paraît avoir méconnu le caractère de tout une classe de légendes.

III. Mais il faut passer à la troisième section de ces curieux récits, à celle intitulée : « sorcellerie et superstition ». M. Cerquand a parfaitement raison quand il dit que « la sorcellerie dont de Lancre (1) (et non de Langle)

(1) Voyez ses ouvrages : *Tableau de l'inconstance des mauvais anges* et *L'incrédulité et mescréance du sortilége.* — Le féroce conseiller au Parlement de Bordeaux rend compte de la mission qu'il remplit, en 1609, dans le Labourd, avec le président d'Espagnet. Ils firent brûler beaucoup de sorciers et de sorcières, dont plusieurs prêtres. La naïveté de de Lancre va jusqu'à imputer à sorcellerie la souplesse et l'agilité physique des Basques et leur adresse à se jouer dans les flots écumeux de la baie de Saint-Jean-de-Luz. On trouve, dans les dépositions des accusés et des témoins, les détails les plus étranges ; il y a, entre autres, de longues confessions de jeunes filles qui racontent, par le menu, comment elles ont eu commerce avec le diable, qui prend le plus souvent la forme d'un bouc. J. V.

fait un si effroyable tableau, au commencement du XVIIe siècle, était chez les Basques une importation de l'étranger »; elle y avait vite dégénéré en une véritable épidémie morale, ce phénomène si étrange, si terrible et jusqu'à présent si inexplicable. Tous les mots de sorcellerie basque, cités par M. Cerquand, sont empruntés aux langues romanes : mais il en est un qu'il semble ne pas avoir rencontré et qui ne paraît pas emprunté : c'est *Azti* (1) « devin, devineresse ».

Il ne faut pas oublier à ce propos ce qui se passe dans la représentation d'une pastorale, où les chœurs de démons *(satans)* entrent en scène en dansant et exécutent leurs « diableries » par le simple attouchement de petites baguettes qu'ils tiennent à la main. Ces baguettes sont ornées de rubans et terminées par des crochets qui rappellent bien le caducée de Mercure. La sorcellerie est encore beaucoup plus répandue dans le pays que M. Cerquand ne le croit. Les instituteurs, naturellement plus éclairés et plus sceptiques que la masse, sont peut-être les derniers à en entendre parler; mais elle fait encore beaucoup de ravages. On nous a raconté de bien tristes histoires. Il y a des gens, aujourd'hui même, qui croient aller au sabbat; il y a beaucoup d'exorcistes qui gagnent leur vie à spéculer sur la superstition de leurs compatriotes : on nous assure que ce sont en général des prêtres défroqués. La seule légende de sorcellerie, mais non histoire de faits, que nous ayons encore lue et qui nous paraisse réellement authentique, est celle publiée par Araquistain,

(1) Un autre mot à noter, que je trouve dans une instruction épiscopale de 1676, est *belhaguile* « faiseur d'herbes ». J. V.

sous le titre de : « las tres olas », mais cet auteur avoue avoir brodé un roman d'amour sur le canevas original.

IV. En légendes historiques, le Basque n'est pas riche. Leurs traditions sont à peu près muettes à cet égard. Les récits publiés par M. Cerquand n'ont rien de bien original; nous croyons, en effet, que le lieu primitif de la légende « le dragon d'Alçay » est la Bigorre, et qu'une recension plus ancienne en a été publiée à Bagnères, il y a quelques années, par M. F. Soutras, sous le titre de : « le serpent d'Isabit ». La question est de savoir si les Basques ont peuplé la Bigorre et si la légende remonte jusqu'à cette époque. Il faut remarquer que le texte basque donne au dragon sept têtes, mais qu'on l'appelle Heren-Suge « triple serpent », ce qui rappelle les trois têtes de la version de Chaho.

Le souvenir de Roland et de Charlemagne est encore vivace chez les Basques. Mais il ne s'agit point du Hruotlandus ou du Carolus Magnus de l'histoire ; il n'est question que du Roland, du Charlemagne et de leurs pairs des chansons de geste. Un paysan basque d'Espagne m'a occupé, pendant tout le trajet des Aldudes à Roncevaux, en me racontant toute l'histoire d'une manière tout à fait conforme à la « chanson de Roland ». Il me désignait tous les endroits et me décrivait les péripéties de la bataille, en me demandant si j'avais jamais lu tout cela dans quelque livre; pour lui, il le tenait de son père qui aimait à le raconter pendant les longues veillées d'hiver. J'ai tenu à constater ce fait, parce qu'il donne la mesure de ce que la tradition, vraie ou fausse, peut produire. C'est ainsi que, dans les pastorales, beaucoup de sujets et des plus populaires sont empruntés aux chansons de gestes, et con-

firmés par les plus remarquables anachronismes qui font de Roland et de Charlemagne les contemporains des croisés. Tout ceci indique une grande influence de l'esprit de la chevalerie sur les Basques, à l'époque où les chansons de gestes furent le plus en vogue. Nous croyons que cette époque est celle de la petite cour de Gaston Phœbus, à Orthez, que Froissart décrit comme une des plus belles de toute la chrétienté. C'est par là sans doute que la poésie épique du nord de la France s'est répandue parmi les Basques; elle a si puissamment agi sur ces imaginations naïves, que rien n'a pu effacer l'empreinte, et qu'on retrouve là seulement le souvenir populaire de légendes qui faisaient les délices de nos ancêtres du moyen âge. Il y aurait de très-curieuses études à faire sur cette partie de la « littérature » euscarienne.

V. Nous ne nous arrêtons pas, faute de place, sur les contes proprement dits qui sont principalement récités pendant les veillées où l'on épluche le maïs. Ils renferment presque toujours quelque élément qui vise au comique, mais le goût manque souvent, et l'étranger est rarement en mesure d'apprécier le sel de ces plaisanteries. On rit pour si peu à la campagne!

Nous ne terminerons pas sans remercier vivement M. Cerquand de son intéressante publication. Mais nous n'avons point, comme lui, une foi absolue dans les instituteurs; ce ne sont pas toujours les meilleurs collectionneurs de récits populaires. Leur réputation de savants effraie les campagnards qui redoutent leurs moqueries. Pour obtenir les récits les plus complets, pour se faire raconter les légendes les plus estimées, il faut paraître y croire un peu ou y prendre le plus vif intérêt. On ne ren-

contre pas tous les jours, d'ailleurs, le conteur véritable; aussi, quand on a la bonne fortune de le trouver sur son chemin, faut-il, selon nous, en faire grand cas et lui faire vider entièrement son sac. Ce n'est pas toujours le plus vieux ou la plus vieille. Dans chaque famille, dans chaque cercle d'amis, il y a un conteur ou une conteuse par excellence; il s'agit de découvrir et d'utiliser le plus possible ce poète inconscient, cet artiste inculte, cet historien illettré, ce gardien fidèle de trésors dont la valeur lui échappe entièrement. Le pays basque, sa partie espagnole surtout, est riche en contes et légendes. Mais il est essentiel d'apporter à la transcription de ces vénérables restes de siècles inconnus autant d'exactitude et de rigueur qu'en dépenserait un helléniste au déchiffrement d'un vieux palimpseste; il importe en un mot de recueillir *ipsissima verba*. Ces contes de vieilles femmes et de paysans peuvent contenir des faits ou des indications remontant à une époque antérieure, non seulement au christianisme, à la conquête romaine, mais même à la grande invasion celtique. Ces narrations puériles peuvent être antérieures à l'apparition des races aryennes dans l'Europe occidentale. Il est possible, nous ne disons pas probable, que les plus anciennes de ces traditions basques soient aux légendes celtiques et aryennes ce que sont les épopées acadiennes ou sumériennes aux croyances sémitiques.

Saint-Jean-de-Luz, le 21 juillet 1875.

WENTWORTH WEBSTER.

DU MODE DE SUBDIVISION

DE LA LANGUE COMMUNE INDO-EUROPÉENNE

ET DE LA RÉGION OU ELLE FUT PARLÉE (1).

I.

A peine avait-on constaté la parenté des différentes langues indo-européennes, à peine avait-on reconnu qu'elles descendaient toutes d'un ancien idiome dont l'histoire avait perdu les traces, que l'on songea à les classer entre elles. Il s'agissait de les grouper selon leur degré d'affinité, de les réunir en familles et de rapprocher à leur tour les unes des autres les familles qui paraissent offrir les traces d'une parenté plus intime. En d'autres termes, il s'agissait de diviser la souche indo-européenne en branches, ces branches en rameaux, et ainsi de suite.

Le premier rapprochement que l'on établit fut celui du grec et du latin; on y était inévitablement poussé par les traditions de la philologie classique. On supposa donc qu'une seule et même langue, détachée des autres idiomes indo-européens, avait donné naissance à deux langues sœurs, à deux langues jumelles, le grec et le latin. Cette branche gréco-latine, à laquelle il parut opportun de donner

(1) Extrait de *La Linguistique*, par M. Hovelacque. Un vol. in-12 de la *Bibliothèque des sciences contemporaines*. Reinwald, édit.

un nom, reçut celui de « pélasgique ». Jamais appellation ne fut moins justifiée. Loin de savoir, en effet, ce que c'était que les Pélasges, on peut à peine assurer qu'un peuple quelconque ait en aucun temps répondu à ce nom, et les quelques passages des Histoires d'Hérodote où il se trouve relaté suffisent à empêcher tout auteur sérieux de lui attribuer une acception déterminée. Les travaux d'Eugène Burnouf et de M. Lassen sur l'ancien perse et le zend permirent de rapprocher intimement les langues éraniennes du sanskrit. On supposa donc qu'il avait existé une langue commune indo-éranienne dont le sanskrit, d'une part, et les langues éraniennes, d'autre part, seraient sortis à un moment donné. La grande ressemblance du lithuanien et des langues slaves fit accepter également une langue commune letto-slave; cette langue letto-slave aurait, à son tour, une origine commune avec le type des langues germaniques, et ainsi de suite. Plusieurs systèmes assez tranchés se trouvent ici en présence. Certains auteurs, par exemple, ont adopté le tableau que voici :

- Indo-européen.
  - Indo-éranien.
    - Sanskrit.
    - Éranien.
  - Européen.
    - Gréco-italique :
      - Grec.
      - Italique.
    - Celtique.
    - Germano-letto-slave :
      - Germanique.
      - Letto-slave :
        - Lettique.
        - Slave.

Schleicher envisageait cette répartition d'une façon différente et dressait cet autre tableau :

- Indo-européen.
  - Letto-slavo-germanique.
    - Germanique.
    - Letto-slave :
      - Lettique.
      - Slave.
  - Aryo-gréco-italo-celtique.
    - Gréco-italo-celtique.
      - Italo-celtique :
        - Celtique.
        - Italique.
      - Grec.
    - Arique :
      - Éranien.
      - Hindou.

Dans ce tableau il n'y a donc plus de langue spécialement européenne, et une partie des langues de l'Europe seraient plus rapprochées du sanskrit et des idiomes éraniens que des autres langues européennes. Cette théorie, malgré l'autorité de son auteur, ne paraît pas avoir gagné beaucoup de partisans. Généralement on a préféré s'en tenir à la division en indo-éranien et en européen (1). Certains auteurs admettant d'ailleurs cette double division, comprenaient de différentes façons les sous-divisions ; les uns, par exemple, rapprochaient davantage les langues celtiques des langues germaniques ; d'autres les rapprochaient plus volontiers du latin.

D'ailleurs, la théorie de la ramification de la souche commune indo-européenne n'est pas acceptée universellement. Elle a été attaquée simultanément en France et en Allemagne dans deux écrits tout à fait indépendants l'un de l'autre et publiés isolément à la même époque. L'un de ces écrits est de l'auteur de ces lignes (2), l'autre de

(1) Havet, *L'unité linguistique européenne.* Mémoires de la Société de linguistique, t. II, p. 261.

(2) *Notice sur les subdivisions de la langue commune indo-européenne,* Comptes rendus de la première session de l'Association française pour l'avancement des sciences, p. 736. Bordeaux, 1872.

M. Joh. Schmidt (1). M. Schmidt admet encore une unité linguistique indo-éranienne et une unité letto-slave, mais il se refuse à aller plus loin. Il cherche à démontrer que si, du côté de l'occident, les langues slaves et lettiques sont indissolublement liées aux langues germaniques, elles se trouvent tout aussi liées, du côté de l'orient, aux idiomes éraniens et hindous : non seulement, donc, il n'a point existé d'idiome commun germano-letto-slave, mais il n'a point existé non plus d'idiome spécialement européen, nettement distinct du sanskrit et des langues éraniennes. Le grec, d'autre part, serait tout aussi inséparable d'avec les deux familles asiatiques que d'avec la branche italique, et les langues celtiques ne pourraient pas être groupées à plus juste titre avec les langues italiques qu'avec les langues germaniques. Cette question n'est pas de celles que l'on puisse trancher après une étude de quelques instants, car elle est fort complexe.

En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il n'a point existé de groupes secondaires entre la langue commune indo-européenne et les groupes éranien, hellénique, germanique et autres. Sans doute, certains idiomes indo-européens sont plus rapprochés, en somme, de quelques-uns de leurs congénères que de quelques autres d'entre eux; le latin, par exemple, est plus intimement allié aux langues celtiques qu'aux langues éraniennes. Mais s'ensuit-il qu'il faille conclure à une langue commune italo-celtique? Assurément non. Nous ne connaîtrons jamais, selon toute vraisemblance, les motifs qui déterminèrent les po-

(1) *Die verwandtschaftsverhæltnisse der indo-germanischen sprachen.* Weimar, 1872.

pulations dont la langue était l'indo-européen commun à entreprendre leurs grandes migrations; mais nous pouvons penser, sans crainte d'erreur, qu'avant leurs migrations, ces populations occupaient un territoire assez vaste. En ces larges limites la langue commune indo-européenne ne devait-elle point se modifier, s'altérer, se corrompre de façon différente dans les différentes tribus établies sur ce territoire? Nous pensons qu'il n'en pouvait être autrement. Ces modifications, ces altérations ne furent évidemment pas les mêmes en tous lieux; ici, par exemple, elles purent s'attaquer de préférence aux sifflantes, là aux explosives, ailleurs aux formes elles-mêmes des mots. On peut admettre en outre que, selon toute vraisemblance, les modifications qu'acceptait telle ou telle tribu devaient, à peu de chose près, être de la même nature que les modifications acceptées par la tribu voisine; plus les groupes se trouvaient distants, plus ils devaient être différenciés. En d'autres termes, il devait y avoir plus de diversité entre le groupe de l'extrême est et celui de l'extrême ouest, qu'entre ce dernier et un groupe central. Cette espèce de sériation, cette sorte de continuité est toute naturelle et, de nos jours, nous la retrouvons dans les patois.

Nous n'avons pas à nous enquérir des causes qui déterminèrent la tendance générale propre à tel ou tel ensemble de tribus voisines. Ces causes nous resteront peut-être à jamais inconnues; mais ce que nous pouvons parfaitement admettre, c'est que ces unités secondaires, ces branches intermédiaires dont nous parlions tout à l'heure, par exemple la prétendue langue italo-celtique ou gréco-italique, n'ont jamais eu d'existence réelle. C'est

un besoin immodéré de classification qui les a mises au jour. En fait, elles n'ont point vécu. On les a multipliées, mais on pouvait les multiplier bien plus encore; il serait facile de restituer un idiome commun helléno-slave, éranoceltique, italo-germanique. Une fois dans le domaine de la fantaisie, il n'y a aucun motif de s'arrêter.

II.

Avant d'en terminer avec les langues indo-européennes, il nous reste à dire quelques mots d'une question assez débattue et que nous ne pouvons passer sous silence, celle du pays où fut parlée la langue indo-européenne commune.

Distinguons tout d'abord la question de race de la question de langue. Lorsqu'il s'agit de la formation même du langage articulé, le facteur de la race est non seulement capital, il est unique. Acquisition de la faculté du langage articulé, formation des premiers systèmes de langues et formation des premières races humaines tombent à un seul et même moment. Ça été le sujet de notre chapitre second, sur lequel nous n'avons point à revenir en cet instant. Nous insistons simplement sur ce fait que, si les races d'Europe viennent d'Europe, ont été formées en Europe, telles, au moins, que nous les voyons aujourd'hui, il ne s'ensuit en aucune façon que les langues indo-européennes de nos régions y aient également pris naissance. Cette distinction est capitale, et on la néglige trop souvent. Nous pouvons dire plus encore : s'il est juste de parler de langues indo-européennes, il est absolument vicieux de

parler d'une « race » indo-européenne. Une telle race n'existe point, et ceux-là seuls peuvent en disserter, la décrire même et tracer ses frontières, qui n'ont jamais mis le pied dans un laboratoire d'anthropologie. Allons plus loin. S'il est certain qu'une langue indo-européenne commune a été parlée jadis en une région quelconque, il n'est nullement certain que les individus parlant cette langue aient appartenu à une seule et même race. L'indo-européen commun a été formé, sans doute, dans un centre unique, par des individus parfaitement semblables les uns aux autres; mais sa période de formation une fois passée, rien ne dit qu'il ne se soit pas étendu sur différentes populations très-étrangères, comme nous avons vu le latin rustique s'étendre sur les populations voisines du Guadalaviar, de la Somme, de l'Adige et du bas Danube. Bien des hypothèses sont permises à ce sujet. En définitive, il n'y a ici qu'un fait, un seul fait bien avéré, auquel nous puissions nous en tenir : le fait de l'existence de cette langue commune indo-européenne, abstraction faite de toute question de race.

Cela bien acquis, nous pouvons aborder notre sujet sans crainte de malentendus.

Il y a une vingtaine d'années, l'on s'accordait assez généralement à donner pour patrie à la langue commune indo-européenne « le vaste plateau de l'Iran », comme dit M. Pictet, « cet immense quadrilatère qui s'étend de l'Indus au Tigre et à l'Euphrate, de l'Oxus et du Iaxartes au golfe Persique (1) ». Cette région correspond à la Perse

(1) *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs, Essai de paléontologie linguistique*, t. I, p. 35. Paris, 1859.

actuelle et aux pays qui lui sont limitrophes à l'est et à l'ouest; on trouva, avec juste raison, que l'indication d'une aire aussi considérable était trop vague, beaucoup trop vague, et l'on chercha à la restreindre. Les traditions de l'Avesta aidant, on émit l'opinion que la Baktriane devait être regardée comme la patrie ancienne des prétendus « Aryas », c'est-à-dire des individus qui parlaient la langue commune indo-européenne. Mais n'était-ce pas donner à la tradition éranienne un sens beaucoup plus large que celui qu'elle avait en réalité? A la rigueur, l'Avesta pouvait encore se souvenir d'une patrie plus ancienne des Éraniens; mais celle-ci avait-elle été en même temps la patrie commune de toute la famille indo-européenne? On n'était pas en droit de l'affirmer; pareille conclusion dépassait de beaucoup les prémisses. C'est ce que l'on a compris facilement. Les moyens les plus sûrs d'arriver à la solution cherchée devaient être demandés à la linguistique.

Les indications que peut donner le lexique comparé des langues indo-européennes sur les termes géographiques et topographiques, sur les noms des cours d'eau, des montagnes, sur ceux des métaux, des plantes, des animaux, ne donnent que des renseignements très-vagues. On peut les attribuer à une foule de régions; ils s'appliquent aussi bien, par exemple, à la Baktriane qu'à l'Assyrie, aussi bien à l'Assyrie qu'à la Baktriane.

L'argument le plus sérieux et le seul qui puisse paraître convaincant est tiré de la physionomie générale des divers idiomes indo-européens. Il est raisonnable d'admettre que ceux de ces idiomes qui, dans leur ensemble, se rapprochent de la façon la plus fidèle du type indo-européen

commun sont également ceux qui se sont le moins éloignés des régions où ce type commun était parlé. Nous avons dit qu'aucune des langues indo-européennes ne surpassait en tous points ses congénères; il n'en est aucune qui ne présente quelques côtés faibles. Le sanskrit, par exemple, qui change en « tch » certains « k » primitifs, est battu sur ce point par le latin qui conserve ces « k ». Mais ce n'est pas à dire que tels ou tels idiomes, pris dans leur ensemble, ne soient de beaucoup supérieurs à tels ou tels autres, pris également dans leur ensemble. Au premier rang il faut placer sans le moindre doute le sanskrit et les vieilles langues éraniennes, zend et vieux perse; au dernier rang il faut placer sans plus d'hésitation les différents idiomes celtiques. De là cette première conclusion : entre toutes les langues indo-européennes, le sanskrit et les langues éraniennes sont celles qui se sont le moins éloignées de la région où était parlé l'indo-européen commun, tandis que les langues celtiques s'en sont éloignées plus que ne l'ont fait toutes les autres.

Au second degré de conservation, l'on peut placer les dialectes grecs au sud-est de l'Europe, les langues lettiques et slaves au nord-est. Au troisième degré, les langues germaniques au nord, les langues italiques au sud; ces deux dernières branches rejoignent l'une et l'autre les langues celtiques placées au quatrième et dernier degré.

M. Pictet, à qui ce fait incontestable n'a pas échappé, en a tiré une conclusion. Traçant une ellipse assez allongée, il a regardé l'un des foyers de cette ellipse, celui de droite, comme le point où aurait été parlé l'indo-européen commun. A peu de distance de ce foyer, vers la droite, il place au bas le sanskrit, plus haut les langues éraniennes.

Suivant ensuite de droite à gauche les deux branches de l'ellipse, il place au centre, dans le haut, les langues letto-slaves; au centre, dans le bas, les idiomes grecs; ces deux groupes sont encore assez rapprochés du foyer de droite, mais moins que ne le sont les langues éraniennes et le sanskrit. Poussant encore vers la gauche, M. Pictet place les langues germaniques en haut, et les langues italiques en bas, dans la même position vis-à-vis du foyer de gauche qu'occupent les langues éraniennes et le sanskrit vis-à-vis du foyer de droite. Plus à gauche encore, tout à l'extrémité de la ligne transverse horizontale de l'ellipse, se trouvent les langues celtiques, entre les langues germaniques et italiques : elles sont ainsi les plus éloignées du foyer de droite, c'est-à-dire du prétendu point de départ.

Il est aisé de construire cette figure. Elle est sans doute très-ingénieuse, et au premier moment on est fort tenté de l'adopter; elle concorde assez bien, d'ailleurs, avec l'hypothèse qui regarde la Baktriane comme la région où fut parlée la langue indo-européenne. Mais, en réalité, on peut l'interpréter de deux façons et lui donner deux sens bien tranchés. Le premier sens est celui qu'en tire M. Pictet; voici le second. Il se peut que le centre commun recherché ne se trouve pas au foyer de droite de l'ellipse, mais qu'il soit situé plus sur la droite, en dehors même de l'ellipse, c'est-à-dire vers la frontière chinoise. Avec cet autre centre, le sanskrit et les langues éraniennes resteraient toujours au premier degré, le grec et le letto-slave au second, les langues germaniques et italiques au troisième, les langues celtiques au quatrième et dernier.

Prenons-nous parti pour l'une ou l'autre de ces deux hypothèses? En aucune façon. Nous exposons sans juger,

tout en exprimant notre opinion très-positive sur l'origine asiatique de la famille linguistique indo-européenne.

L'Anglais Latham fut le premier, semble-t-il, qui opina pour une origine européenne. Quelques auteurs l'ont suivi. Il en est parmi ceux-ci qui se sont efforcés de donner quelque apparence scientifique à leur assertion ; il en est d'autres qui ont tranché net cette question spéciale avec autant d'audace que d'incompétence. Certaines personnes, par exemple, voyant les mots celtiques plus courts que les mots sanskrits, en ont inféré qu'ils étaient plus simples, partant plus primitifs, et s'éloignaient moins du type commun. C'est de la linguistique au millimètre. Avec ce procédé, l'anglo-saxon proviendrait de l'anglais, le latin du français, le vieux perse du persan. D'autres auteurs, arguant de ce fait que le type blond aux yeux bleus se présente plus particulièrement dans les pays de langue allemande, en concluent, on ne sait trop pourquoi, que l'indo-européen commun a été parlé en Germanie. Ils confondent ici la langue et la race, ou, pour mieux dire encore, la langue et les races ; c'est une méprise sur laquelle nous ne pouvons même pas nous arrêter. Peu nous importe que les populations qui parlèrent l'indo-européen commun aient été blondes ou brunes, ou qu'il y en ait eu parmi elles et de blondes et de brunes ; ce point n'est pas en question : la langue seule nous occupe et non point la race. Nous n'appelons même pas à notre aide le secours de l'archéologie, qui, pourtant, enseigne d'une façon claire et nette qu'à l'époque où l'Orient connaissait déjà une certaine civilisation, l'Occident en était encore à l'état sauvage, ou à peu près. Les preuves tirées de la linguistique doivent suffire, et le fait de cette série de langues

s'écartant de plus en plus du type commun au fur et à mesure qu'elles sont situées plus à l'occident, parle assez haut par lui-même. Peu importe, d'ailleurs, que l'on donne pour patrie à l'indo-européen commun l'Arménie, la Baktriane ou quelque contrée située plus à l'est encore; ce n'est plus là qu'une question secondaire.

HOVELACQUE.

PARJANYA

SOUS SES FORMES SLAVES ET GERMANIQUES.

La haute antiquité du culte de *Parjanya* nous est démontrée d'une irrécusable façon par la présence, chez les Slaves et les Germains, du même nom, modifié selon les lois glottiques inhérentes à ces rameaux de notre race. La grande importance de ce nom, particulièrement chez les Slaves, est un fait remarquable. C'est encore une preuve frappante de la connexité étroite qui existe entre la science du langage et la mythologie comparative.

« Par un développement inégal des diverses parties de son domaine, la langue organique indo-germanique, dit Auguste Schleicher (*Comp.*, p. 7), se divisa en deux fractions; d'elle se sépara nommément le *slavo-allemand* (la

langue qui, plus tard, se transforma en *allemand* et en *slavo-lituanien*)... Plus un peuple indo-germanique habite à l'Orient, plus sa langue a conservé de son aspect ancien; plus il habite à l'Occident, moins elle en a conservé et plus elle possède de formes nouvelles. De cela, comme d'autres raisons, il s'ensuit que les Slavo-Allemands opérèrent en premier leur émigration... »

Le culte du dieu de l'orage, appelé *Parjanya*, était donc dans tout son éclat, lorsque ce grand fait historique, le départ de l'Arie des tribus slaves et germaniques, eut lieu, puisque nous retrouvons ce nom sous diverses formes chez les Lituano-Slaves, ainsi que dans les plus anciens vestiges des dialectes nordiques et teutoniques.

Si nous jetons les yeux sur les peuples de souche lituanienne, nous trouvons :

En lituanien	*Perkunas.*
En letton	*Pehrkons.*
En vieux prussien.....	*Perkunos.*

Puis si nous nous tournons vers les Slaves du Nord, les formes suivantes, moins pures que les précédentes, se présentent à nous :

En vieux slave et en russe.....	*Perun.*
En tchèque...	*Peraun.*
En slovaque	*Parom.*
En vende	*Peren.*
En polonais	*Piorun.*

Les Slaves du Sud n'ont pas conservé cette forme; ils

donnent un autre nom au vieux dieu de la foudre, ou plutôt à la foudre elle-même, car il faut dire ici que plusieurs des formes précitées n'ont plus leur ancien sens théologique, mais, témoins de la période fétichiste du culte de l'orage, ont gardé le sens de « tonnerre ».

L'identification de *Perkunas* (chez les Lituaniens) et de *Perun* (chez les Slaves) avec le dieu de la foudre est véritablement hors de toute constestation. Outre la réelle identité qu'il y a entre les expressions lituano-slaves et l'expression védique, nous savons, comme je viens de le dire, que plusieurs idiomes ont retenu le sens de « tonnerre », de « foudre » attaché à ce nom autrefois divinisé. Ainsi en est-il du letton *Pehrkons,* du tchèque *Peraun*, du polonais *Piorun*, du slovaque *Parom*, etc. Chez les Vendes, quand le calendrier emprunté aux Romains par les Germains fut introduit, le jeudi *(jovis dies)*, appelé *Donnerstag* (jour du tonnerre et jour du dieu du tonnerre) en Allemagne, reçut le nom de *Peren-dan*.

En Livonie et en Courlande, les pierres qui ont été frappées par la foudre s'appellent « pierres de *Pehrkuns* ».

Mais ce tonnerre, aux temps antiques, était dieu, comme nous l'avons vu déjà dans l'Arie avec le nom de *Parjanya*. Procope (*De bello got.*, III, 14) parle d'un grand dieu de la foudre adoré par les Esclavons : θεὸν μὲν γὰρ ἕνα τὸν τῆς ἀστραπῆς δημιουργὸν ἁπάντων κύριον μόνον αὐτὸν νομίζουσιν εἶναι καὶ θύουσιν αὐτῷ βόας τε καὶ ἱερεῖα ἅπαντα.

Or, ce dieu créateur, dieu du tonnerre, à qui l'on sacrifie des bœufs, ne peut être que *Perkunas* ou *Perun*.

En effet, chez les Lituaniens, nous trouvons ces expressions : *Perkunas grauja, musza,* « *Perkunas* tonne, frappe » ; cette prière : *Perkune devaite nienmski und*

mana dirwu melsu tawi palti miessu, « retiens-toi, *Perkunas*, ne frappe pas mon champ, et je te donnerai cette offrande ».

De même chez les vieux Prussiens cette invocation : *Diewas Perkunos, absolo mus*, « dieu *Perkunos*, épargne-nous! » témoigne encore du culte de la foudre parmi ces populations.

Les Lettons, d'autre part, possèdent des proverbes, vestiges authentiques de leur mythologie perdue : *Pehrkons sperr* « *Pehrkons* frappe », quand il tonne, et : *Pehrkons Johdu gaina*, « *Pehrkons* ou le tonnerre poursuit le diable ». Dicton que nous pouvons victorieusement comparer aux phrases védiques : *hanti rakṣasas*, « il tue les *Rakṣasas* »; et : *Parjanyaḥ stanayan hanti duṣkṛtas*, « *Parjanya* tonnant immole les méchants. » (R. V., v. 83, 2.) Nous voyons ici ce mythe si important de la lutte de la foudre contre les démons, contenu dans une phrase de trois mots dite aujourd'hui naïvement par les paysans des bords de la Baltique, prendre ailleurs mille formes diverses, se transformer en dogme religieux, en sanction d'une loi morale, en fait soi-disant historique, en poème épique, en roman de chevalerie même. Il me suffit en ce moment de l'indiquer comme premier témoignage de l'universalité du mythe orageux dans toute la race indo-européenne, et, par conséquent, de son caractère primordial, de son caractère profondément aryaque.

La tendance à l'anthropomorphisme qui est propre au polythéisme fit élever des statues au dieu de l'orage chez les Lituano-Slaves, qui, s'ils étaient partis de l'Arie dans un état religieux voisin du fétichisme, exécutèrent leur

évolution religieuse dans l'émigration ; si bien que, lorsque ces peuples entrent en relation avec le monde occidental, nous les trouvons en plein polythéisme. Les tribus lituaniennes et prussiennes avaient un sanctuaire principal, une localité sainte entre toutes, à *Romowe;* là était rassemblé le panthéon de la Lituanie, panthéon dans lequel *Perkunas* tenait la première place; là on l'adorait sous la forme d'un homme vigoureux, au visage enflammé, à la barbe et aux cheveux noirs.

En outre, le sommet des hautes montagnes lui était consacré. Kojalowicz rapporte que sur les bords de la *Newassa*, chez les Samogitiens, il existe une montagne au sommet de laquelle les prêtres entretenaient un feu éternel en l'honneur de « *Parguns*, qui est le dieu de l'orage et de la tempête, comme le croit encore le peuple superstitieux ».

Cette persévérance dans la foi aux anciens dieux se prolonge jusqu'à nos jours. Le fait est constaté par l'histoire suivante qu'on raconte en Lituanie.

Le mont Rombinus, situé près de la ville de Ragnit, avait été autrefois consacré à *Perkunas*. Ce dieu avait placé au sommet de la montagne une grosse pierre qui recouvrait un plat d'or et un rateau d'argent, dons divins, signes de la protection et de la fertilité accordées par le dieu à toute la contrée.

Aux temps du paganisme, on sacrifiait en ce lieu à *Perkunas*, et plus d'une victime humaine avait été immolée sur cette pierre, autel de la farouche divinité lituanienne. L'opinion que le bonheur du pays dépendait de cette roche, et la croyance que si elle était enlevée la montagne s'éboulerait et couvrirait de sable et de cailloux

les champs du voisinage, persista malgré le christianisme jusqu'à nos jours. Au commencement du siècle, vers 1811, un meunier allemand, nommé Schwarz, dit-on, habitant de Barten, village situé au pied du Rombinus, méprisant la légende populaire et le courroux de *Perkunas,* obtint du gouvernement la permission de faire enlever la pierre pour construire. Impossible de trouver dans le pays des ouvriers assez hardis pour braver la malédiction du vieux dieu; force fut au Teuton incrédule d'aller jusqu'à Gumbinnen chercher des hommes, sinon plus braves ou d'un « esprit plus fort », mais du moins ignorants du péril. Il vint trois travailleurs. Au premier coup qu'il porta à la pierre, le premier d'entre eux reçut un éclat dans l'œil qui fut crevé. Le deuxième ouvrier, frappant à faux cette pierre redoutable, se cassa le bras. Le troisième, enfin, put sans accidents enlever la pierre ou plutôt les débris, et les livrer au meunier Schwarz; mais, trois jours après son retour à Gumbinnen, il fut pris d'une fièvre violente et mourut. Il n'échappa point au ressentiment de *Perkunas.* On ne sait pas ce qu'il advint du meunier allemand; mais, ce qui est sûr, c'est que nul ne trouva, au sommet du Rombinus, plat d'or ni râteau d'argent.

Ces trésors perdus, emblèmes du pouvoir fertilisateur de *Perkunas*, selon la légende, concordent parfaitement avec le rôle de *Parjanya* dans les hymnes védiques, rôle de générateur universel par la pluie qu'il verse sur la terre dans le grand phénomène de l'orage. Les Lettons le surnommaient « vieux père ». Chez les Germains et les Scandinaves, *Thunar* ou *Thôr*, dieu de la foudre, avait le même empire sur la germination. Cette antique concep-

tion du pouvoir fécondant du tonnerre qu'accompagnait généralement, en Arie, une pluie abondante, ne pouvait que s'accroître dans les pays septentrionaux, où le roulement de la foudre ne se fait jamais entendre qu'en été, époque où, comme l'on sait, la nature du Nord s'épanouit avec une rapidité extraordinaire et une force vraiment remarquable.

Autant à cause de cette force créatrice à lui attribuée qu'à cause du feu céleste qu'il lançait sur la terre, un feu éternel était une des plus importantes particularités du culte de *Perkunas*.

Nous avons vu que c'était, selon Kojalowicz, la coutume en Samogitie.

Ainsi qu'au Ζεύς de Dodone, ainsi qu'au *Taranis* des Gaules, le chêne était consacré à *Perkunas*. Dans ce grand et antique sanctuaire de Romowe, qui n'était à vrai dire qu'un bois touffu, impénétrable aux profanes, un chêne sacré, énorme, orné de bandelettes, supportait les statues de tous les dieux de la Prusse, dont *Perkunos* était le premier. En Lituanie, les bois et les chênes consacrés étaient aussi fort nombreux.

Le taureau était l'animal qu'on lui sacrifiait particulièrement, qui lui était spécialement attribué. Cela n'est-il pas un trait de plus dans les rapports si nombreux que nous constatons entre ce *Perkunas* et *Parjanya?* Celui-ci n'a-t-il pas été souvent comparé à un taureau robuste et mugissant?

Si nous trouvons encore le nom de *Perkunas* dans des noms géographiques, tels que : *Perkuhnen* (près de Libau, en Courlande), *Perkunlauken, Perkunischken* (en Lituanie), nous le rencontrons encore dans le nom lituanien d'une

sorte de bécasse appelée *Perkuno ozys*, « chèvre de *Perkunas* », absolument comme on nomme, en Allemagne, le même oiseau « chèvre du tonnerre » *Donnerziege*. Est-ce à cause de son cri tremblottant que cet oiseau a été ainsi nommé par les plus vieux peuples aryens de l'Europe? On verra plus loin que le char de *Thôr* est traîné par des boucs.

Enfin, de même que les Germains consacraient la rave sauvage à *Donar*, les Lettons l'attribuaient à *Pehrkons*, et l'appelaient *Pehrkones*. On le voit, chez les Lituano-Prussiens, ce dieu n'était pas le moindre de leur mythologie. Qu'était *Perun* chez les Slaves?

Son importance n'y était pas moins grande. A Kief et à Novogorod-la-Grande, les deux antiques métropoles de la vieille Russie, *Perun* avait des sanctuaires renommés. Devant sa statue, dont la tête était d'argent, la barbe d'or et les pieds de fer, dont la main tenait une pierre, symbole de « la foudre », comme la barbe d'or représentait « l'éclair », brûlait un feu éternel de bois de chêne, et le prêtre qui, chargé d'entretenir ce foyer, le laissait s'éteindre était puni de mort. On lui sacrifiait aussi des taureaux, et parfois des hommes. C'est en son honneur que le peuple immola, à Kief, ce Varègue et son fils qui, les premiers, introduisirent le christianisme en Russie.

Néanmoins, les sacrifices humains, à l'exception de ceux dont les prisonniers de guerre ou les esclaves étaient victimes, étaient fort rares à l'époque où les Slaves entrent dans le mouvement historique de l'Occident.

Cette ancienne et cruelle pratique avait été remplacée par le sacrifice que l'on faisait à *Perun*, dans une circonstance grave, de sa chevelure, de sa barbe, de ses

ongles, offrandes de tout ce que l'homme peut offrir de lui-même sans nuire à sa vie ou à sa santé.

Cette coutume était générale chez les Slaves; on la retrouve en Bohême, où *Peraun* était aussi adoré dans des bois et sur des arbres que Brzetislav fit brûler lors de l'introduction du christianisme. Car, de même qu'en Lituanie et ailleurs, le chêne, chez les Slaves, était consacré au dieu de la foudre, et cet arbre, qui marquait par son caractère religieux la sainteté des limites, donna de la sorte à celles-ci le surnom de *Perunova doba*. L'iris, en slave *Perunika,* lui doit aussi son nom. N'est-ce pas ici le lieu de rapprocher cette fleur bleue de la couleur qui est propre à *Indra* dans l'Indre, c'est-à-dire la couleur bleue également? En ce cas, le bleu serait l'indice du caractère céleste du dieu de l'orage.

En Pologne, au moins, et probablement chez tous les Slaves, on adorait *Perun* au sommet des montagnes, où le feu, qui constituait la partie principale de son culte, était allumé. Un Wladimir, roi de Pologne, les fit éteindre.

Aujourd'hui, *Perun* n'existe plus dans le langage que comme expression naturelle. Sa statue, traînée à la queue d'un cheval à travers les rues de Kief, gît maintenant sous les flots du Dniepr, par les ordres de Wladimir, tsar de Russie, quand celui-ci se convertit au christianisme. *Perun* eut le même sort à Novogorod; mais avant d'être jeté dans le Volkoff, il se plaignit amèrement, dit-on, de l'ingratitude de ses anciens adorateurs qui l'abandonnaient pour une nouvelle religion, lui, le vieux dieu des premiers Aryas.

Chez les Scandinaves et les Germains, il semble exister

des traces de formes correspondantes au *Parjanya* védique. En premier lieu, dans des légendes nordiques, la mère de *Thôr* est appelée *Fiörgün*, au génitif *Fiörgünyar*. On trouve également *(Sn.)* une forme masculine du même mot, *Fiörgünn*, gén. *Fiörgüns*, qui est père de *Frigg*, l'épouse d'*Oðinn*. Voici le côté purement mythologique de la question; mais le peu de documents que l'on a sur des personnages qui ne paraissent que d'une façon épisodique dans les mythes scandinaves ne nous permet pas de pousser bien loin l'identification avec *Parjanya*.

En second lieu, les langues de la Germanie nous présentent diverses formes intéressantes, à savoir : un substantif neutre gotique *Fairguni* « montagne », un adjectif vieux haut allemand *virgun*, et un adjectif anglo-saxon *firgen* « montagnard »; enfin, des noms géographiques employés au moyen âge, *Fergunna* et *Virgunnia*, avec le sens de chaînes de montagnes.

Jacob Grimm, qui fait observer que dans les mots scandinaves cités plus haut le radical est : *fairg, firg, fiörg*, rattache le *fairguni* gotique à un *Fairguns* ou *Fairguneis*, qui correspondrait parfaitement à la fois au *Parjanya* védique et au *Perkunas* lituanien, et aurait été, selon lui, un nom de divinité mâle. Il rapproche également le sens de « hauteur » qu'on trouve dans les vocables germaniques au culte de *Perkunas* sur les montagnes. Il n'y aurait là, en effet, rien d'étonnant, et, pour ma part, j'adhère aisément à cette théorie, et cela avec d'autant plus de facilité que le *Rig-Véda* nous démontre l'antique et si naturelle confusion des montagnes avec les nuées, et l'on sait dans quel rapport intime est *Parjanya* avec le nuage orageux.

Nous étudierons plus amplement, du reste, cette question dans les chapitres consacrés aux déesses de la nuée; là j'aurai occasion de revenir sur le mythe de *Fiörgün*, mère de *Thôr*, ainsi que sur celui de *Perkunatete* chez les Lituaniens, et dont je n'ai pas parlé plus haut, le réservant pour un autre moment.

Bien que je sois convaincu de la profonde différence qui sépare la race aryenne de la race ougro-finnoise, bien que pour moi un abîme s'étende entre ces deux fractions de l'humanité, je crois nécessaire cependant de comparer quelques traits de la mythologie finnoise avec les mythes qui nous occupent, certain que c'est là une preuve de l'influence des Aryas sur les populations étrangères qu'ils trouvèrent établies en Europe.

Les Mordvines empruntèrent aux Aryas le nom du dieu de la foudre, ou mieux introduisirent celui-ci dans leur religion, frappés de la puissance de la divinité dont les adorateurs les avaient vaincus et les dominaient de toute la hauteur de l'esprit aryen. Aujourd'hui encore, ces tribus de la Russie orientale s'écrient, quand il tonne : *Paschangui Porguini pas!* « Que le dieu Porguini t'épargne! » N'est-ce pas là le témoignage de la présence du culte de *Perkunas* parmi les populations finnoises? Outre l'intérêt tout mythologique que présente ce fait, il y a là également un argument considérable contre la bizarre théorie née dans quelques esprits occidentaux que les Slaves de l'est ne sont pas réellement Aryens, que ce n'est qu'au moyen âge que les populations de la Russie centrale ont reçu l'apparence slave qu'ils ont aujourd'hui. Devant le fait précédent, il faudrait faire remonter cette slavisation des

Finnois au moins jusqu'à l'époque païenne, et admettre que les Aryo-Slaves avaient déjà poussé leurs conquêtes bien loin vers le nord-est, ce qui ne s'accorde guère avec la théorie plus politique que scientifique indiquée tout à l'heure.

GIRARD DE RIALLE.

BIBLIOGRAPHIE.

Rœvid finn nyelvtan (alaktan) és olvasmányok (Grammaire élémentaire, morphologie et lectures finnoises), par J. Budenz, professeur de l'Université. — *Pest,* Aigner, 1873, 1 vol. in-8°, iv-184 p.

Je dois cet utile volume à la complaisance de M. Fr. Ribáry, de Pest, dont je vais prochainement publier, traduite en français et annotée, la savante étude sur la langue basque. Le nom de M. Budenz est une garantie suffisante de la bonne exécution du livre; aussi n'ai-je pour ainsi dire qu'à le signaler aux amateurs.

A la page 91 commencent les « lectures », c'est-à-dire une série de textes gradués, éclaircis par de nombreuses notes et terminés par un vocabulaire explicatif. Le reste du volume est consacré à la grammaire proprement dite, qui débute par quelques détails sur la phonétique et se développe suivant l'ordre habituel. L'ouvrage n'a pour but que de présenter un tableau général et d'ensemble, clair et précis, du vieil idiome de la Finlande. Il me paraît remplir parfaitement son but, et je ne regrette qu'une chose, c'est qu'il soit écrit dans cette langue magyare, si intéressante, mais si peu connue en France.

Je veux faire cependant une observation, mais elle

n'est pas particulière au livre de M. Budenz. Pourquoi les grammairiens ougro-finnistes, dont les connaissances linguistiques générales sont si complètes, persistent-ils, en dépit de la réalité des choses et contrairement à la théorie, à donner des tableaux de déclinaison pleins de noms de cas en *if* plus ou moins baroques et incompréhensibles? Ne vaudrait-il pas mieux, une fois pour toutes, bannir du domaine de la science ces vieux souvenirs des rudiments classiques et donner simplement la liste, aussi complète que possible, des *postpositions*, c'est-à-dire des signes de relations d'espace? Au lieu de dire : « le comitatif finnois est *-ne* », ne serait-il pas cent fois préférable d'écrire : « le suffixe *-ne* fin., *-vel* mag., etc., correspond à la préposition *avec* »?

Bayonne, le 2 août 1875.

Julien Vinson.

Étude sur l'origine et la formation des verbes auxiliaires basques, par W. J. Van Eys. — *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1875, 1 vol. in-8o, xv-121 p.

M. Van Eys développe, dans cette intéressante brochure dont l'exécution typographique ne laisse rien à désirer, son originale théorie (qu'on me pardonne l'épithète) sur la dérivation des verbes auxiliaires basques, déjà esquissés, il y a six mois, dans une plaquette dont j'ai rendu compte. Il ne me semble pas que cette théorie soit plus solide aujourd'hui qu'alors, ni que M. Van Eys ait répondu d'une

manière victorieuse aux objections graves que soulève la hardiesse de ses propositions; je ne crois pas en particulier que les arguments de mon dernier article aient perdu de leur valeur. Aussi, ne ferai-je que de très-courtes observations, d'autant plus que je ne pourrais indiquer ici tous les points touchés dans ce livre dont je recommande vivement la lecture.

C'est que, et je le constate avec peine, il y a entre M. Van Eys et moi plus que des divergences de détails; nous différons absolument d'avis sur les principes, sur le point de départ même. La partie vraiment aventureuse des théories de mon savant contradicteur est la dérivation qu'il propose pour le verbe *auxiliaire* « avoir ». Je souligne à dessein ce mot : *auxiliaire*. Le premier tort de M. Van Eys, en effet, me paraît être de ne pas tenir assez compte des diverses phases de développement du verbe basque; d'oublier que la conjugaison périphrastique ne saurait être que secondaire et de formation relativement récente; que les formes isolées de verbes simples encore en usage sont, au contraire, plus primitives; enfin de ne pas considérer que les verbes « avoir » et « être », abstraction faite de leur qualité moderne d'auxiliaires, sont des verbes simples de tout point assimilables à « voir, porter, marcher, etc. », et qu'on doit les étudier concurremment avec ceux-ci lorsqu'on veut remonter à l'origine de la dérivation verbale euscarienne. La confusion que je signale se manifeste dans la note par laquelle M. Van Eys répond à l'une de mes principales objections.

J'avais dit : « Il ne m'est pas possible d'admettre que, lorsqu'un basque dit : *Eztut ogirik* « je n'ai pas de pain », il dise en réalité : « Je ne fais pas aller de pain ». M. Van

Eys réplique : « M. Vinson oublie qu'un auxiliaire n'est « auxiliaire que parce qu'il a perdu sa signification primi- « tive. Le latin *stare* « être debout » a donné en français « été ». Selon le raisonnement de M. Vinson, « j'ai été « couché » serait « j'ai été debout couché ». Que dira « M. Vinson de l'auxiliaire *zal* hollandais, *shall* anglais, in- « diquant simplement un futur, mais signifiant à l'origine, « selon Grimm, « j'ai tué », puis « je dois » et finalement le « futur? (V. Chips., prof. M. Müller, II, p. 65.) « J'ai dormi » « sera « je possède dormi » ! L'observation en général est juste, mais elle n'est pas applicable en l'espèce. Dans « j'ai du pain », *j'ai* n'est pas plus auxiliaire que *je mange* ou *je porte*, dans « je mange de la viande, je porte du bois » ; et *dut* de *eztut ogirik* ne saurait être considéré comme un auxiliaire qui a perdu sa signification primitive. C'est pourquoi j'ai fait observer à M. Van Eys qu'il convenait de ne pas établir de différence, au point de vue de la dérivation, entre les auxiliaires et les verbes non périphrastiques ; qu'on devait retrouver partout les mêmes éléments formels et que le radical seul variait ; que le verbe « avoir » devait avoir un radical exprimant primitivement l'idée de possession ; enfin, que sa théorie pouvait être admissible s'il la restreignait aux formes relatives, indirectes, attributives de l'*auxiliaire* avoir, nécessaires dans la conjugaison périphrastique, mais étrangères au verbe actif « avoir », et où pouvait intervenir, détourné de sa signification naturelle, le radical d'un autre verbe. Il n'est pas possible de soutenir que la conjugaison périphrastique est primitive, puisqu'il existe (et le développement des auxiliaires eux-mêmes en fait foi) des spécimens catégoriques d'une conjugaison simple. Or, la périphrase

est une composition; et l'on sait que la composition est un des moyens par lesquels, dans la période historique de la vie des langues, on supplée à des formes perdues ou l'on cherche à satisfaire à des besoins nouveaux. Le classement des expressions employées aujourd'hui dans la conjugaison périphrastique, et leur comparaison avec les débris encore en usage de verbes simples, montre qu'au point culminant de son développement formel, le verbe euscarien n'avait qu'un nombre fort restreint de temps et de modes où, pour chaque verbe, apparaît toujours clairement le même radical : *egi, agi* pour « faire », *ebil, abil* pour « marcher », *oa* pour « aller », *u* pour « avoir » et *iz* pour « être ». Rien ne s'oppose à ce que les nombreux temps actuels des auxiliaires de la conjugaison périphrastique aient été empruntés à divers verbes : on reconnaît aisément dans le prétendu auxiliaire « avoir » deux séries de formes, les unes en *u,* les autres en *eza* (*egi* en biscayen). Il n'est point impossible que les formes censées de l'auxiliaire « avoir » et affectées à l'expression des rapports indirects viennent du verbe *eroan*; car lorsque « avoir » n'était pas encore auxiliaire, on n'avait pas à dire, par exemple : « nous les avons à eux », puisque « avoir » est un verbe dont l'action ne s'exerce pas en dehors de son sujet. Toutefois, la démonstration de M. Van Eys ne me paraît pas assez rigoureuse. Voilà toute ma pensée.

Au surplus, la brochure dont je conteste les conclusions est peut-être écrite, si mon honorable contradicteur me permet cette appréciation, avec un peu trop de rapidité; quelques erreurs, facilement réparables, n'ont pas d'autre origine. Ainsi, page 5, comment M. Van Eys peut-il citer *cieçon*, de Liçarrague, comme une double forme allocutive?

C'est l'indéfini pur et simple de l'auxiliaire du prétérit défini avec rég. indir. de 3e pers. « il le ... à lui »; les formes allocutives correspondantes sont, d'après le *Verbe* du prince Bonaparte, *ziozakan* et *ziozanan* en labourdin, *zizayokan* et *zizayonan* en guipuzcoan, *jegijuan* et *jegijonan* en biscayen; le souletin ne les a pas. Dans les phrases citées, il n'y a d'ailleurs pas d'allocution. Le biscayen *yeroacoan* et *yeroaconan* correspond morphologiquement au labourdin *ziokan*, *zionan* « il l'avait à lui »; ce sont des imparfaits de l'indicatif. Un *lapsus* analogue s'est glissé à la page 95, où M. Van Eys donne *niaitec*, de Liçarrague, comme l'allocutive du futur labourdin « je serai ». Cette forme se trouve au v. 33 du chap. XXVI de Mathieu; si M. Van Eys s'était reporté au texte, il aurait vu que la phrase comprend deux fois le même temps : εἰ πάντες σκανδαλισθήσονται ἐν σοί, ἐγὼ οὐδέποτε σκανδαλισθήσομαι. La traduction de 1828 rend le premier par *escandalisatuac balire* « s'ils étaient scandalisés », et le second à tort par l'indicatif *ez naiz escandalisatua izanen* « je ne serai pas scandalisé »; mais Liçarrague a traduit exactement par le potentiel *naite* (dont *niaitec* est l'allocutive masculine), avec radical en *adi*, ce qui est démontré par la forme *scandaliza;* avec le futur de l'indicatif qui devrait être en *iz*, il y aurait eu *scandalizatua*. *Ni iagoitic ezniaitec scandaliza* signifie donc : « je ne pourrais jamais, moi, être scandalisé, ô toi homme ».

A propos précisément du futur, M. Van Eys répète, après Chaho, que Oihenart donne la forme labourdine de son temps : *nazaïte*, etc. Sur quoi s'appuie cette affirmation? Oihenart ne dit point à quel dialecte il emprunte son verbe, et les paradigmes qu'il a insérés au chap. XIV de sa *Notitia*

Vasconiae se rapprochent beaucoup plus du souletin que de tout autre dialecte; on y remarque notamment l'optatif en *ai* spécial à la Soule. Au surplus, Oihenart était de Mauléon.

Il me sera encore permis, je pense, de me plaindre que mon opinion sur la dérivation des imparfaits et des subjonctifs ait été trop vite condamnée. J'ai dit que le *n* final des imparfaits était adventice; je n'ai, en parlant ainsi, la prétention de rien expliquer, mais uniquement de constater un fait qui me paraît résulter de l'analyse des formes et de l'étude des temps subordonnés. Quant aux subjonctifs, j'ai démontré au contraire que l'idée conjonctive résidait uniquement dans le *n* : *dezadan* n'est subjonctif que par sa finale, et nullement par son radical *eza*.

Je ne veux revenir ni sur la question du *k*=*h*, ni sur le mouillement, qui doivent être traités longuement. Il faudrait un volume pour discuter avec M. Van Eys d'une façon vraiment utile; je persiste plus que jamais dans mes opinions. Mais, relativement aux causatifs, je dois ajouter que *eroan* ne peut être formé de *erazo-joan,* car *erazo,* comme le fait observer le prince Bonaparte, est lui-même le causatif de *jazo*. Ce n'est pas seulement en biscayen que *aditu* « entendu » devient *aitu*; cette prononciation est commune dans le Labourd, où les explosives douces tombent le plus souvent, dans le langage parlé, entre deux voyelles.

En terminant, j'exprime le regret que M. Van Eys n'ait pas consulté directement les publications du prince Bonaparte sur le verbe basque, qui doivent certainement avoir été déposées au British Museum. Je trouve, en effet, que M. Van Eys ne compare pas assez les divers dialectes; il

est pourtant essentiellement conforme aux principes de la bonne méthode de n'analyser aucune expression verbale sans l'avoir ramenée à un état sonore aussi ancien que possible. Il est indispensable de recueillir beaucoup de variantes, de les classer, de rechercher les lois qui ont présidé au développement des temps et des modes, avant de rien expliquer. Que M. Van Eys fasse ce travail préliminaire, qu'il dresse des tableaux où se manifesteront nettement à ses yeux les règles de la dérivation verbale euscarienne, et il se convaincra, par exemple, que le *n* final des imparfaits est adventice. Je lui accorde volontiers que cette finale a existé en aczcoan et en haut-navarrais méridional où les voyelles euphoniques qui la précédaient se sont conservées. Mais si les huit dialectes ont eu le *n* final à une certaine époque, il n'en était point ainsi à l'origine; quand de *zintudan* « je vous avais » on tire *ba-zintut* « si je vous avais » (et je choisis un exemple entre mille), il est difficile de soutenir la primitivité du *n*. Ce *n* est vraisemblablement le suffixe conjonctif; l'imparfait ne rend-il pas une idée en quelque sorte indéterminée, conjonctive?

Est-il utile que j'adresse à mon savant contradicteur les compliments que méritent son zèle et les services qu'il rend à la science? Pas un de mes lecteurs ne se méprendra sur la portée de mes critiques.

Bayonne, le 24 juillet 1875.

Julien Vinson.

Clé de la langue allemande ou manuel des verbes irréguliers allemands simples et composés, par E. Humbert (des Vosges). 1 vol. in-8°, 160 pp. Paris, Berger-Levrault et Cie, et A. Ghio, édit., 1875. 4e édition.

Ce livre n'est point, à proprement parler, un ouvrage de linguistique, mais bien plutôt un instrument pédagogique, un livre de classes. Aussi, n'en saurions-nous trop rien dire. L'étude des verbes dits irréguliers en allemand comme dans toute autre langue est, en effet, assez pénible pour les étudiants, et certains moyens mnémotechniques ne sont pas inutiles pour graver leur conjugaison dans la cervelle. M. Humbert en a eu la bonne idée, afin d'élucider pour ses élèves la question si importante de la composition, en faisant précéder son livre d'un chapitre sur les préfixes; mais là, comme dans le reste de son livre, il est demeuré terre à terre, n'est pas sorti du domaine purement allemand, sans faire la moindre histoire des mots qu'il présente au lecteur. Nous ne nions pas que cela ne puisse servir en classe ; mais celui qui voudra savoir autre chose que le fait brutal, qui cherchera le pourquoi de l'apparente irrégularité d'un verbe, ne trouvera rien dans ce volume. Ainsi, il n'y est pas même fait mention que *fressen* « manger en parlant des animaux » ou « manger avec avidité », qui suit *essen* « manger », n'est qu'un composé de ce verbe avec la préposition renforçante *ver : fressen* pour *ver-essen*. M. Humbert a accumulé une foule de phrases servant d'exemples et très-propres à rendre palpables les soi-disant irrégularités de conjugaison de certains verbes. C'est là une chose assurément très-utile pour l'écolier; mais, nous le répétons, ce livre est exclusivement pédagogique, sans présenter malheureusement le moindre caractère scientifique.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Langues ouralo-altaïques.

Budenz (Jos). Magyar Ugor œsszehasonlito szotar. Amagyar tud. A-Kiadasa 1. Fuzet. In-8, 261 p. Budapest, 1874.

Meerheimb. Die ungarische sprache. (In : *Archiv f. das studium der neueren spr. und liter.*, t. LIII, fasc. I.) 1874.

Ujfalvy (C. E. de). Essai de grammaire vêpse ou tchoude du Nord, d'après les données de MM. Ahlqvist et Sönnrot. 1 vol. in-8. Paris, E. Leroux, édit., 1875.

— Étude comparée des langues ougro-finnoises. 1 vol. gr. in-8. Paris, E. Leroux, édit., 1875.

Wiedemann (F. G.). Grammatik der Estnischen sprache. Saint-Pétersbourg et Leipzig, Voss, édit., 1875.

Langues dravidiennes.

Jellinghaus (Th.). Kurze Beschreibung der sprache der Munda-Kolhs in Chota Nagpore, besonders nach ihren den Volkstamm charackterisisenden Eigenthümlichkeiten (*Zeitschrift für Ethnologie.* Berlin, 1873, p. 170 à 179.)

Thibétain.

Hodgson. Essays on the language and Religion of Nepâl and Tibet. In-8, XII-145 p. Londres, 1875.

Langues de l'extrême Orient.

Charnock. The Language of the Aino. (*Anthropologia.* Londres, octobre 1874, p. 308 à 316.)

Puzillo (M.). Essai de dictionnaire russe-corean (en russe). In-12, xv-731 p. Saint-Pétersbourg, 1874.

Radloff (Leopold). Vœrterbuch der Kinai-Sprache. In-4, 33 p. Saint-Pétersbourg, 1874.

Japonais.

Annuaire de la Société des études japonaises, chinoises, tartares et indo-chinoises, fondée à Paris en 1873, publié par Émile Burnouf et Imamura Warau, secrétaires. 2e année, 1874-1875. In-8, 56 p. Paris, Maisonneuve, 1875.

O'Neill (J.). First Japanese Book. For English students. In-4. Londres, 1874.

Turretini (E.). *Komats et Sakitsi*, ou la rencontre de deux nobles cœurs dans une pauvre existence, roman japonais de Rintei Tanefico, traduit avec texte en regard. In-8. Genève, 1875.

Basque.

Brunet (Gustave). Anciens proverbes basques et gascons recueillis par Voltoire et remis au jour par. — Nouvelle édition, revue, augmentée et suivie de notes et renseignements inédits. In-8, 31 p. Bayonne, Cazals, 1875.

Lécluse (Fl.). Manuel de langue basque. Nouv. édit. In-8, 232 p. Bayonne, Cazals, 1874.

Langues américaines.

Albornoz (Juan de). Arte de la lengua chiapaneca y doctrina cristiana chiapaneca por el P. Luis Barrientos. (Forme le tome I de la Bibliothèque de linguistique et d'ethnographie américaines, publiée par M. Alphonse Pinart.) 1 vol. in-4 carré. Paris, E. Leroux, édit., 1875.

Brasseur de Bourbourg. Dictionnaire, grammaire et chrestomatie de la langue maya, précédés d'une étude sur le système graphique des indigènes du Yucatan (Mexique). Gr. in-8, 700 p. 1872.

Cet ouvrage est le même que le livre connu sous le nom de *Manuscrit Troano,* mais sans les planches.

Charencey (H. de). Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue maya. In-8. Caen, 1873.

Leigh (Rev. John). Vocabulary of Mary March's Language. (*Journal of the Anthropological Institut.* Londres, avril-juillet 1874, p. 37 à 39.)

Matthews (W.). Hidatsa (Mennetaree) English Dictionary. In-4, 378 p. New-York, 1874.

Olmos (A. de). Grammaire de la langue nahuatl ou mexicaine, composée en 1547. Publiée par R. Siméon, xv-274 p. Paris, 1875.

Platzmann (Jul.). Grammatik der Brasilianischen sprache, mit Zugrundelegung der Anchieta. In-8, xiii-178 p. Leipzig, Teubner, 1874.

Langues australiennes et polynésiennes.

Backer (L. de). L'archipel indien. Origines, langues, littératures, religions, etc. In-8, 548 p. Paris, 1874.

Mackenzie (A.). Specimens of native Australian Languages. (*Journal of the Anthropological Institute*. Londres, juillet-octobre 1873, p. 247 à 264.)

Langues mélanésiennes.

Meyer (A. B.). Ueber die Mafoors'che und einige andere Papua-Sprachen auf Neu-Guinea. (*Sitzungsber. der K. K. Akad. de Wissentch.*, in Wien, 1874.)

Mythologie.

Cerquand. Études de mythologie grecque. Ulysse et Circé. Les Sirènes. In-8, 155 p. Paris.

Gubernatis (Angelo de). Letture sopra la mitologia Vedica fatte all' Institute di studi superiori di Firenze. In-16, 368 p. Florence.

Holtzmann. Deustche mythologie. Vorlesungen. Herausgegeb. v. Holder. Gr. in-8, vii-308 p. Leipzig, 1874.

Husson (H.). La chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. In-8, 178 p. Paris, Frank et Vieveg, 1874.

Krichenbauer. Poseidon als sternbild. (In: *Ztschr. für die œsterr. gymnasien*, t. XXV, cahiers 6, 7.) 1874.

Laisnel de la Croix. Croyances et légendes du centre de la France. 1 vol. in-8, 748 p. Paris, Chaix, édit., 1875.

Lefébure (E.). Le mythe osirien. Première partie : Les yeux d'Horus. In-4, Paris, 1874.

Orléans, imprimerie de G. Jacob, cloître Saint-Étienne, 4.

ERRATA.

Page 70, ligne 10, au lieu de : présent, lisez : précieux.
Page 70, ligne 17, au lieu de : Bonens, lisez : Barcus.
Page 71, ligne 1, au lieu de : Incqv*es*, lisez : Iacqv*es*.
Page 71, ligne 6, au lieu de : Arone, lisez : Aroue.
Page 71, ligue 7, au lieu de Rouyes, lisez : Rouyer.
Page 71, ligne 18, au lieu de : ata lengagia extorquit, lisez : eta lengagia eztaquit.
Page 71, ligne 20, au lieu de : dr*a*nco, lisez : dr*au*co.
Page 71, ligne 21, au lieu de : arnen, lisez : aruen.
Page 71, ligne 27, au lieu de : Arone, lisez : Aroue.
Page 71, ligne 31, au lieu de : *Dranco... desio*, lisez : *Drauco... derio*.
Page 72, ligne 2, au lieu de : Arone, lisez : Aroue.
Page 72, ligne 3, au lieu de : Etéhani, lisez : Etcharri.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME HUITIÈME

3e Fascicule — Janvier 1876

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

—

1876

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

LEÇON D'OUVERTURE

DU COURS DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE ROUMAINE A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES DE PARIS.

(16 novembre 1875.)

MESSIEURS,

Le 3 octobre dernier, la petite ville de Czernowitz réunissait en grande pompe une foule de professeurs accourus de toutes les parties de l'Allemagne. Il s'agissait de fêter le 98e anniversaire de l'annexion de la Bucovine par l'Autriche, et d'inaugurer sur cette terre roumaine, non pas une université nationale, mais une université allemande (1). Aujourd'hui, Messieurs, nous inaugurons, avec moins de pompe sans doute, mais avec des vues plus généreuses, l'enseignement de la langue et de la littérature roumaines en France. Quelque indigne que je sois de prendre la parole devant vous, je ne puis m'empêcher de faire un rapprochement qui montre d'une manière frappante combien les sentiments que nous avons pour les Roumains sont éloignés de ceux de l'Allemagne. La France, placée à la tête de la famille latine, doit connaître tous les peuples qui la composent; elle doit suivre leurs progrès; elle doit s'initier à leur langue et aux productions de leur esprit.

(1) Détail caractéristique : parmi les nombreux discours prononcés à l'inauguration de l'Université allemande de Czernowitz, on a surtout remarqué celui du recteur de la nouvelle Université de Strasbourg.

Elle ne cherche pas à s'imposer brutalement à eux, ni à faire tourner à son profit exclusif les sympathies nées de l'affinité d'origine; elle veut que les avantages de cette entente fraternelle soient des avantages réciproques, et, lorsqu'elle veut pénétrer les secrets de leur histoire, elle ne sépare pas la science de la justice.

Au début des études roumaines que je me propose de poursuivre avec vous, j'ai cru, Messieurs, que je devais vous exposer en peu de mots la situation actuelle des Roumains, vous faire connaître les liens qui les unissent à nous, et vous montrer les titres qui les recommandent à notre estime.

De tous les peuples qui ont reçu l'empreinte de Rome, les Roumains sont peut-être celui qui se rappelle avec le plus de fierté son origine latine. Perdus dans la nuit du moyen âge, au point qu'un auteur allemand a prétendu que pendant huit siècles ils avaient abandonné la Dacie et s'étaient réfugiés dans les Balkans (1), ils ont, à défaut d'une histoire écrite, conservé intactes leurs traditions nationales. Dès le XIVe siècle, alors que les idées de race et de patrie commençaient à peine à se faire jour, nous les voyons revendiquer la Transylvanie contre les Magyars, en s'appuyant sur une occupation de plus de mille ans (2). Le nom de *Romînĭ*, qu'ils se donnent eux-mêmes, n'est

(1) *Romänische Studien; Untersuchungen zur älteren Geschichte Romäniens*, von Robert Roesler; Leipzig, 1871, in-8. — Voyez la critique de cet ouvrage, publiée par M. Xenopol dans les *Convorbiri literare* de Iassi, 1875, nos 5 et 6, p. 159-173, 220-229, et reproduite dans le journal *Românulŭ* des 28, 29, 30 et 31 octobre 1875 (v. s.).

(2) Voy. un document de l'année 1366 dans le *Codex diplomaticus Hungariæ* de Fejér, t. IX, VII, p. 252.

pas, comme on serait tenté de le croire, d'introduction moderne; ils n'en ont jamais connu d'autre, et ont toujours protesté avec force contre la désignation étrangère de *Valaques*. Un auteur italien qui parcourut l'Europe orientale dans les premières années du XVIIe siècle fut frappé de ce fait, qu'il fut l'un des premiers à relever. « Les Valaques, dit-il, tiennent pour une ignominie le nom de Valaque, ne voulant être appelés d'aucun autre nom que du nom de Roumain, et se glorifiant de tirer leur origine des Romains (1). »

Est-ce à dire, comme l'a prétendu Eliade, que ce sont les descendants directs des Romains, et qu'ils ne se sont mélangés d'une manière appréciable avec aucun autre peuple? Non, certes, et si une pareille opinion mérite d'être notée comme un indice des tendances nationales, il est certain qu'elle ne peut supporter un examen critique. Les Roumains sont, avant tout, les descendants de l'ancienne population dace, à laquelle les Romains imposèrent leur langue et leur civilisation. Les colons établis en Dacie par Trajan eurent sans doute une part considérable dans la formation du peuple nouveau, mais il est plus que probable, pour ne pas dire certain, que la population primitive conserva toujours une supériorité numérique. En Dacie, comme en Gaule, comme en Espagne, il suffit d'un petit noyau de légionnaires et de colons pour opérer en peu de temps la *romanisation* complète du pays. Telle

(1) « Tengono (i Valacchi) per ignominia il nome di *Valacco,* non volendo essere appellati con altro vocabolo, che di *Romanichi*, gloriandosi d'havere origine da' Romani. » *Delle Guerre et Rivolgimenti del Regno d'Ungaria...* di Monsignor Giorgio Tomari Veneto, Protonotario apostolico, ecc.; in Venetia, 1621, in-4.

était la force des institutions romaines ; tel était l'ascendant exercé par les soldats des légions sur les barbares qu'ils avaient vaincus ! Le droit de *connubium* et de *commercium* accordé aux colons, l'introduction du système municipal romain, les bienfaits d'une administration régulière, portèrent les Daces, les Gaulois et les Espagnols à oublier leur langue pour parler celle de leurs vainqueurs ; chez les uns comme chez les autres, c'est à peine si l'on peut retrouver quelques traces des idiomes auxquels a succédé la langue de Rome.

De cette éducation latine date, Messieurs, notre parenté avec les Roumains, avec les Italiens, les Espagnols, les Portugais. On peut dire que les liens créés par l'éducation sont plus étroits encore que les liens du sang. Les uns s'affaiblissent après quelques générations ; les autres, au contraire, ne font que s'affermir avec les siècles. La parenté dont je viens d'indiquer l'origine est bien vieille déjà, et pourtant jamais elle n'a été aussi profondément sentie qu'aujourd'hui.

La langue roumaine, à laquelle cette chaire est désormais consacrée, occupe une place particulière parmi les idiomes romans, et ne doit être négligée par aucun de ceux qui étudient ce domaine linguistique. Elle a conservé de précieux restes des flexions latines, et l'on y retrouve une foule de mots qui ont disparu de nos langues occidentales. Les éléments étrangers qui s'y sont introduits n'en ont pas sensiblement modifié le caractère. Malgré les conditions très-diverses où vivent les Roumains, leur parler n'offre pas ce nombre infini de dialectes que nous trouvons en Italie, en Espagne et même en France. Un fait aussi caractéristique ne peut s'expliquer que par la singulière ténacité de la race.

Le roumain est parlé par une population de huit à neuf

millions d'individus. Cette population n'a pas le bonheur de constituer une même nation politique; elle est répartie entre plusieurs États rivaux, mais les deux principautés de Valachie et de Moldavie, réunies depuis 1858 sons le nom de Roumanie, en renferment du moins un peu plus de la moitié. C'est ce pays, principal foyer de la nationalité roumaine, qui doit spécialement nous occuper.

La Roumanie compte aujourd'hui cinq millions d'habitants en nombre rond, sur lesquels on peut évaluer les étrangers à 400,000 environ. Sa situation aux bouches du Danube l'a fait de tout temps considérer comme une des régions les plus importantes de l'Europe orientale. Les Romains, les Gots, les Bulgares, les Avares, les Polonais, les Turcs, les Russes l'ont successivement occupée sans réussir à s'y maintenir. Il est remarquable que, dès le XVIe siècle, la France ait conçu le projet d'y prendre pied. Lorsque Charles IX entama des négociations pour assurer à son frère le trône de Pologne, il sollicita et obtint pour lui du sultan le droit de nommer les palatins de Moldavie et de Valachie, et de réunir ces deux principautés à la Pologne. Cette concession qui, dans l'esprit du roi de France, était aussi avantageuse pour les Roumains que pour les Polonais, devait assurer le succès de l'élection (1). L'affaire n'eut pas de suite, mais la France ne perdit pas de vue pour cela les pays du bas Danube. Quelques années plus tard, elle usa de toute son influence sur la Porte, en faveur du prince Pierre Cercel (1578-1581) (2).

(1) Voyez les documents cités par Charrière, *Négociations de la France dans le Levant au XVIe siècle,* t. III, p. 346 sqq.

(2) Charrière, *ibid.,* t. III, p. 34-36; t. IV, p. 40-41; Tocilescu, *Petru Cercellă* (Bucurescĭ, 1874, in-12, pp. 33 sqq.)

Nous n'avons pas à faire l'histoire des relations de la France avec les Roumains pendant le cours du XVIIe et du XVIIIe siècle. Aussi bien cette histoire se bornerait-elle à quelques documents diplomatiques sans importance. La France, il faut l'avouer, n'a pas toujours suivi une ligne de conduite uniforme; tantôt elle a soutenu la cause des nations chrétiennes de l'Europe orientale; tantôt ses luttes avec l'Allemagne et l'Autriche l'ont obligée de s'appuyer sur les Turcs. En ce qui concerne les Roumains, celui de tous ces peuples chrétiens auquel nous avions le plus d'intérêt à venir en aide, ce n'est guère que depuis 1849 que nos relations avec eux sont devenues vraiment intimes. Les patriotes qui avaient tenté d'introduire en Roumanie un ordre de choses en rapport avec les besoins de la société moderne furent forcés de fuir devant les armées turques et russes; ils se réfugièrent en France. Ce furent autant d'apôtres qui plaidèrent au milieu de nous la cause des Roumains. Ils firent peut-être plus, pendant cette période d'épreuves, qu'ils n'auraient fait s'ils avaient du premier coup réussi dans leur tentative. Tous ceux qui ont suivi depuis lors les événements de l'Europe orientale savent ce que les Roumains doivent aux efforts des frères Golescu, des Eliade, des Ion Ghica, des Bălcescu, des frères Brătianu, des Rosetti, de tous ces hommes de cœur qui, chaque jour sur la brèche, ont combattu sans relâche les oppresseurs de leur pays. Ce sont eux qui, par leurs discours, leurs écrits, leurs infatigables efforts, ont constitué la Roumanie; ce sont eux qui nous l'ont fait connaître; ce sont eux enfin qui ont poussé leurs fils dans les bras de la France.

La guerre de Crimée, imprudemment entreprise pour

une querelle à laquelle nous eussions peut-être mieux fait de rester étrangers, a eu du moins un résultat favorable aux Roumains. Ils ont recouvré l'accès de la mer Noire, et les deux principautés ont vu se réaliser une union qui était leur vœu le plus cher. La Russie, devenue non pas plus faible, mais plus sage, a renoncé envers ses voisins méridionaux à la politique de mesquine intervention qu'elle avait suivie jusque-là. Le cabinet de Pétersbourg s'est ouvert aux idées modernes; il a compris qu'une attitude bienveillante lui acquerrait sur les petits peuples du voisinage une influence plus durable que les menaces ou la violence. C'est à la France seule que les Roumains ont attribué la consolidation de leur autonomie, et je dois proclamer hautement qu'ils ne se sont pas montrés ingrats envers elle.

Parmi les nations occidentales dont les Roumains ont cherché à emprunter les institutions et les mœurs, il n'en est pas qui exercent sur eux une influence comparable à l'influence française. Nos compatriotes qui ont traversé l'Allemagne et la Hongrie sont surpris, en arrivant sur le bas Danube, d'y entendre parler partout notre langue avec une aisance et une pureté parfaites. Les salons de Bucarest ont toute l'élégance des salons parisiens; on y est au courant de nos modes, de nos journaux, de notre littérature, mieux peut-être que dans beaucoup de nos villes de province.

La prédilection que les Roumains ont pour la France se montre surtout dans la direction qu'ils donnent à l'éducation de leurs enfants. Une grande partie de la jeune génération qui est appelée aujourd'hui à prendre en main les affaires du pays sort de nos écoles, a puisé à la source

même la connaissance de notre langue, s'est initiée avec nous à nos trésors scientifiques et littéraires. Les écoles, les établissements de haut enseignement créés en Roumanie peuvent être considérés en quelque sorte comme une émanation des nôtres. La plupart des professeurs, et ce sont les plus distingués, ont obtenu leurs diplomes à Paris. Ils transmettent à cette portion de la jeunesse qui ne possède pas les ressources nécessaires pour aller à l'étranger, et qui doit s'instruire sur place, les leçons qu'ils ont reçues parmi nous. Du reste, malgré l'organisation des universités de Bucarest et de Iassi, malgré les perfectionnements apportés à l'enseignement secondaire en Roumanie, le courant qui nous amène les étudiants de l'Orient latin ne se ralentit pas. Dans un discours récent, M. Colmet d'Aage, le savant doyen de notre Faculté de droit, nous apprenait que 105 Roumains ont suivi les cours de la dernière année scolaire dans notre grande école juridique.

Je voudrais pouvoir évaluer aussi exactement ceux qui suivent les cours de notre Faculté de médecine, ou qui reçoivent l'enseignement dans nos écoles spéciales, mais j'avoue qu'il ne m'a pas été possible de m'en procurer le chiffre exact. Mon excellent ami, M. le docteur Obedenaru, dans un grand ouvrage économique qu'il fait actuellement imprimer, et pour lequel il s'est livré aux plus consciencieuses recherches, porte à 800 le nombre total de ses compatriotes des deux sexes qui font en ce moment leurs études dans nos écoles. N'est-ce pas là, Messieurs, le gage le plus sûr que les Roumains puissent donner de leur attachement à la France?

Les relations commerciales qui existent entre les deux pays doivent se ressentir de la préférence que la Rou-

manie nous témoigne. La moyenne annuelle de nos importations peut être fixée à trente ou trente-un millions de francs; celle de nos exportations est à peu près la même.

Ces chiffres seraient bien plus élevés encore si l'Autriche ne faisait des efforts incessants pour accaparer le marché roumain. Les fabriques viennoises, plus habiles à copier nos produits qu'à créer des objets nouveaux, inondent le bas Danube de contrefaçons plus ou moins grossières. Nos étoffes, nos meubles, les mille petits objets dans lesquels nos ouvriers excellent, sont imités par nos concurrents autrichiens, qui mettent surtout leurs soins à reproduire nos marques de fabrique. Ces fraudes, qui nuisent singulièrement à notre industrie, qui la rendent pour ainsi dire responsable d'une foule d'articles de pacotille qui se débitent en Roumanie, en Serbie, en Bulgarie, ne sont pas toujours sans danger pour les consommateurs. Ainsi, notre parfumerie et nos préparations pharmaceutiques donnent lieu à des contrefaçons sans nombre qui, peut-être, ne sont pas toutes d'une innocuité complète.

La connaissance de la langue roumaine et la possession d'informations précises sur les anciennes principautés pourront faciliter aux négociants français la lutte contre le commerce autrichien dans cette région. Les cabinets de Vienne et de Pest, qui poursuivent sans relâche la conquête économique de l'Orient, ont pris sur nous une fâcheuse avance. Le gouvernement roumain, entraîné par le désir de figurer comme puissance souveraine dans un acte diplomatique, s'est laissé imposer un traité de commerce qui abaisse devant les produits de l'industrie austro-hongroise toutes les barrières de douane, sans accorder à la Roumanie de sérieuses compensations. On ne tardera pas à

regretter à Bucarest même un traité qui apportera d'insurmontables obstacles au développement de l'industrie nationale; plusieurs de ceux qui l'ont ratifié aperçoivent maintenant les dangers qui leur avaient échappé. Il ne m'appartient pas d'apprécier cet acte au point de vue roumain, mais j'ai le devoir de constater qu'il porte un grave préjudice à nos intérêts commerciaux, et favorise d'une manière fâcheuse pour nous l'influence allemande en Orient.

Si je ne puis m'empêcher de déplorer l'imprudence commise par le gouvernement roumain, je suis loin, Messieurs, d'en rendre responsable le pays tout entier. Nos représentants officiels vous diront au besoin que jamais nos relations avec les Roumains n'ont été plus cordiales. Nous entretenons à Bucarest un consul général qui a le titre d'agent politique; des consuls sont établis à Iassi et à Galats. Ces trois postes, auxquels se rattachent des agences secondaires, comportent un personnel de chanceliers et d'interprètes qui suffirait pour justifier l'existence d'un cours de roumain dans cette école. Tous ceux qui ont occupé le poste de Bucarest n'ont eu qu'à se louer des sentiments de déférence et de sympathie que la population leur a témoignés; aussi, plusieurs d'entre eux n'ont-ils quitté le pays qu'après y avoir contracté d'honorables alliances.

Jusqu'ici, Messieurs, je ne vous ai entretenu que de la Roumanie proprement dite, c'est-à-dire des anciennes principautés de Valachie et de Moldavie. Les Roumains qui habitent les contrées voisines ne possèdent pas d'administration autonome, et nous n'avons pas avec eux de relations suivies, mais ils ne se recommandent pas moins

à notre intérêt. Permettez-moi d'esquisser en quelques mots leur situation actuelle.

Le premier groupe sur lequel nous ayons à nous arrêter est celui des Roumains de la monarchie austro-hongroise qui forment un total d'un peu plus de trois millions d'individus. Cette population, inégalement répartie entre les deux moitiés de l'empire (les 220,000 Roumains de la Bucovine appartiennent à la Cisleithanie, tandis que les autres relèvent de la Hongrie), est en lutte constante avec les Allemands et les Magyars. L'Autriche, qui tient à rester une puissance allemande, propage la germanisation parmi ses peuples; la fondation de l'université de Czernowitz, que je rappelais au début de ce discours, est malheureusement d'accord avec sa politique générale. Les Magyars, qui dominent dans la partie orientale de la monarchie, se rendent coupables des mêmes fautes que les Allemands ; eux aussi cherchent à imposer leur langue et leurs idées aux populations sur lesquelles l'établissement du système dualiste leur assure la prépondérance. Cette ambition de leur part n'est guère réalisable; elle n'offre de sérieux danger qu'en ce qu'elle met obstacle aux progrès légitimes des Roumains et des Slaves, et prépare ainsi les voies aux Allemands.

Les Roumains de l'Autriche et de la Hongrie sont aujourd'hui dans une situation peu prospère; aucune épreuve ne leur a été épargnée, et pourtant ils ne perdent pas courage. Un secret espoir les anime, une force cachée les soutient; cet espoir, cette force, ils les puisent dans leur passé. Ils ont pu résister à toutes les tempêtes du moyen âge, et se sont retrouvés intacts après l'orage. Ils regardent avec fierté le rôle que les peuples latins ont joué et

jouent encore dans le monde ; il leur semble qu'un peu de cette gloire rejaillit sur tous les membres de la famille. Ils relèvent alors la tête et répètent avec confiance une parole qui est devenue leur devise et leur consolation : Le Roumain ne périt pas ! *(Romînul nu piere !)*

De tous les Roumains de la monarchie autrichienne, ceux qui ont le plus d'avenir, ce sont ceux de la Transylvanie. Tandis que ceux du Banat de la Temes gagnent du terrain sur les Serbes, mais reculent devant les Allemands, que ceux du nord de la Maros sont atteints par la magyarisation, que ceux enfin de la Bucovine sont entamés à la fois par les Allemands et les Ruthènes, les Roumains de Transylvanie font des progrès incontestables. Les Saxons, ces « pionniers de la civilisation allemande en Orient, » vengent eux-mêmes les Roumains en vouant à la mort leurs propres enfants. L'avortement qu'ils pratiquent sur leurs femmes, pour ne pas être obligés plus tard de partager leurs héritages, produit chez eux une décroissance régulière. S'ils ne puisent du renfort en Allemagne, on peut dès aujourd'hui prévoir leur extinction définitive.

Les Széklers, qui représentent en Transylvanie l'élément magyar, périssent pour une autre cause : ils étouffent dans les montagnes où le hasard les a jetés. Il est remarquable que les Magyars ne peuvent se développer que dans la plaine. Leur véritable pays est la vallée de la Tisza ; c'est là seulement qu'ils prospèrent et se multiplient. Les Széklers mènent dans les Carpates une existence misérable, à laquelle beaucoup d'entre eux essaient de se soustraire par l'émigration. Chaque année l'on en voit descendre des bandes nombreuses vers les plaines de la Moldavie et de la Valachie. La plupart se dirigent vers les villes, où ils ne

tardent pas à se fondre dans la population roumaine. Les quelques villages magyars qui existent en Moldavie ne paraissent appelés à aucun avenir, et pourtant le cabinet de Pest, qui ne permet pas au gouvernement roumain d'accorder le plus léger secours aux écoles roumaines de la Hongrie, octroie chaque année à ces petites colonies d'importants subsides.

Ce n'est pas trop se flatter que d'espérer qu'un jour les Roumains domineront en Transylvanie, sans avoir à y subir la loi d'une minorité appartenant à d'autres races. La réalisation de cette espérance est sans doute encore éloignée, car ils ne jouissent jusqu'ici d'aucune autonomie; leurs adversaires règnent en maîtres dans l'administration et dans les écoles; mais comme, après tout, les prétentions des Roumains n'ont rien de subversif, ni même de dangereux pour la monarchie autrichienne, peut-être se décidera-t-on à les satisfaire.

J'ai eu l'honneur, Messieurs, d'exercer des fonctions consulaires dans un pays où les Roumains forment une grande partie de la population, à Temesvàr, au centre de ce Banat qui a été longtemps considéré comme le grenier de la Hongrie. J'ai eu plus d'une fois l'occasion d'entendre exprimer le regret que la France n'eût d'agents ni en Transylvanie ni en Bucovine. Les Roumains attacheraient le plus grand prix à entrer en relations directes avec nos représentants. Les notions qu'ils possèdent sur nous leur parviennent le plus souvent par l'intermédiaire de l'Allemagne, et pourtant ils ne se laissent pas induire en erreur. Comme nous, plus que nous encore, ils ont été calomniés; aussi restent-ils incrédules quand on leur dit que notre rôle est fini en Europe. A leur tour, ils pensent que

leur nom seul les recommande à notre attention. Il n'est pas probable cependant que les postes consulaires auxquels je faisais allusion puissent être créés. Je n'ai pas besoin de rechercher pourquoi l'Autriche ne favorise pas l'établissement d'agents étrangers dans ses provinces.

La population roumaine de la Bessarabie russe a été très-diversement évaluée par les différents auteurs qui s'en sont occupés. Köppen la porte à 500,000 individus en nombre rond, tandis que M. Erkert donne un total de 770,000 individus (1), qui nous paraît plutôt inférieur que supérieur à la vérité (2). Cette population n'est soumise à l'administration russe que depuis 1812; elle faisait primitivement partie de la Moldavie. Cette malheureuse province, dont la Bucovine avait été détachée en 1777, a perdu ainsi, en l'espace de trente-cinq ans, la moitié de son territoire. Les Roumains de la Russie sont privés, comme ceux de la monarchie austro-hongroise, de toute existence nationale; mais si le grand peuple qui les a fait entrer violemment dans son sein menace de les absorber, ils conservent du moins leur foi, leurs mœurs, leurs traditions. Jusqu'ici, et malgré le soin que le gouvernement a pris d'établir parmi eux des colons russes, leur langue n'a pas été altérée ; seuls les grands propriétaires ont appris le russe. On compte à Pétersbourg que les paysans seront peu à peu assimilés par le service militaire. Il y a longtemps, du reste, qu'en Russie comme en Autriche, les soldats roumains ont été appréciés. En 1737, le feld-ma-

(1) Nous citons ces chiffres d'après Schnitzler, *L'Empire des Tsars au point actuel de la science* (Paris, 1862, in-8), t. II, p. 483.

(2) La population totale de la Bessarabie s'élevait, en 1867, à 1,052,013 individus.

réchal comte Münich adressait à l'impératrice Anne Ivanovna un rapport dans lequel il insistait sur les services rendus par un corps de hussards roumains recrutés en Pologne, et demandait l'autorisation d'admettre désormais des soldats roumains dans l'armée russe (1). Ces cavaliers, dont Münich vantait le zèle et la bravoure, avaient été recrutés dans les colonies établies par les Roumains en Gallicie pendant le XVIe siècle. Nous possédons la liste d'une cinquantaine de villages qu'ils habitaient exclusivement en 1580 (2); le rapport du feld-maréchal russe prouve qu'ils s'étaient conservés jusqu'en 1737. Nous ignorons s'il en subsiste aujourd'hui quelques vestiges.

Je n'ai plus, Messieurs, pour compléter ce rapide tableau des populations roumaines, qu'à dire quelques mots des Roumains transdanubiens; je serai d'autant plus bref à leur égard que je leur ai récemment consacré un travail spécial (3), et que les rectifications que j'aurais à y apporter ne seraient guère à leur place dans ce discours.

Les Roumains transdanubiens se divisent en trois groupes d'inégale importance: ceux de la Serbie et de la Bulgarie, ceux de la Macédoine, de l'Épire, de la Thessalie, de l'Albanie et de la Grèce, enfin ceux de l'Istrie. Les premiers, que j'ai cru pouvoir évaluer à un peu plus de 200,000 individus, constituent un noyau de 125,000

(1) B. Petriceĭcŭ-Hăjdĕŭ: *Archiva istorică a Romănieĭ*, t. I, part. I (Bucurescĭ, 1865, in-4), p. 55.

(2) Voyez à ce sujet une dissertation du comte Alexandre Stadnicki, *O wsiach tak zwanych woloskich*, Lwow, 1848, in-4, traduite en roumain dans la *Foia Societăţii Românismul*, 2e année (1871, in-8), p. 73-116.

(3) *Les Roumains de la Macédoine*, par M. E. Picot, Paris, Leroux, 1875, in-8. (Extrait de la *Revue d'anthropologie*.)

dans la région nord-est de la Serbie, où leur établissement ne paraît guère remonter au-delà du Réglement organique (1831), et où leur nationalité se maintient sans qu'ils aient eu à souffrir du voisinage des Serbes. Un autre détachement de 45,000 à 50,000 âmes habite les bords de l'Isker ou les villes de la Bulgarie septentrionale ; le reste est établi dans la Dobrudža, c'est-à-dire dans le delta du Danube et le pays avoisinant.

L'évaluation du second groupe présente des difficultés qui n'ont pas encore été résolues. Les Roumains de la Macédoine ou Tsintsares habitent certaines régions du Pinde et de l'Olympe, où sont réparties, à l'état sporadique, dans la plupart des villes de la péninsule des Balkans. Les uns se sont laissés absorber par les Grecs ; les autres, au contraire, résistent et luttent avec courage contre les prétentions helléniques. L'Albanie renferme même un certain nombre de villages qui se sont convertis à l'islamisme, sans abandonner pour cela leur idiome latin. Toute cette population, qui s'élève assez probablement au chiffre d'un demi-million d'individus (sans compter ceux dont la grécisation est définitive), ne joue pas actuellement de rôle politique, mais ses aptitudes commerciales lui donnent une réelle influence dans la Péninsule. Il y aurait de grands avantages pour nos échanges à lier des relations avec les négociants tsintsares qui possèdent d'importantes maisons à Salonique et dans une foule d'autres villes. Ces négociants font la plupart de leurs achats à Vienne, mais il est probable qu'ils nous donneraient bien souvent la préférence si nous prenions à tâche de leur faire mieux connaître nos produits. En tous cas, la connaissance de la langue roumaine ren-

drait de grands services aux agents que nous entretenons à Philippopoli, à Salonique, à Ianina, comme aussi à ceux de Ruščuk, de Küstendže et de Varna.

Le troisième groupe des Roumains transdanubiens peut être considéré comme une simple curiosité ethnographique ; je veux parler de ces petits villages de l'Istrie dont les noms ont été cités plus d'une fois. Il est bien constaté que la population qui les occupe ne se confond ni avec les Slaves ni avec les Italiens du voisinage. Elle parle un dialecte à peine différent de celui des Carpates, et nul doute ne peut être émis sur son origine ; mais par suite de quelle circonstance a-t-elle été jetée dans ce petit coin de terre ? C'est une question que je n'entreprendrai pas de résoudre. Peut-être conviendrait-il d'admettre, avec certains auteurs, que les Morlaques de la Dalmatie, ou tout au moins les Valaques qui, au XVIe et au XVIIe siècle, vinrent habiter les confins de la Slavonie, n'étaient pas des Serbes, mais des Roumains partis de l'Albanie ou de l'Épire. S'il en était ainsi, l'on concevrait sans peine qu'une portion de ces émigrants se soit avancée jusqu'en Istrie ; toutefois je ne risque cette hypothèse que sous toute réserve, ne croyant pas que la question puisse être tranchée sans la secours de documents nouveaux ; j'avouerai même que les recherches linguistiques semblent jusqu'ici la contredire.

J'ai terminé, Messieurs, le dénombrement des Roumains. Je vous les ai montrés en lutte avec les Allemands, les Magyars, les Russes, les Serbes, les Grecs, les Albanais. Les Bulgares, envers lesquels ils jouent maintenant le rôle d'instituteurs, sont peut-être la seule nation avec laquelle ils ne soient pas en conflit. Malgré ces luttes incessantes,

ils réussissent à se maintenir à peu près intacts ; leur force de résistance est à mes yeux leur principal titre de gloire. Nous qui nous vantons d'occuper le premier rang parmi les peuples latins, n'avons-nous pas le devoir de tendre une main amie à ceux qui, pendant des siècles, ont su conserver en Orient le nom et la langue de notre mère commune?

Et si ces considérations vous laissent indifférents, si vous n'avez pas comme moi, Messieurs, l'amour et le respect de la famille latine, n'oubliez pas que la communauté d'origine n'est pas le seul lien qui nous unisse aux Roumains.

Je ne reviendrai pas sur les efforts que les deux principautés ont faits même avant leur réunion pour rapprocher leurs institutions de celles de la France ; je n'évoquerai pas le souvenir des hommes distingués qui sont venus chercher l'instruction dans nos écoles ; je ne m'arrêterai pas même à vous peindre l'influence de notre langue et de notre littérature sur la société roumaine. Il est des faits qui nous touchent plus et que je tiens à rappeler avec reconnaissance. Nos derniers revers ont fourni aux populations roumaines l'occasion de faire éclater toutes les sympathies qu'elles nourrissent pour nous. Chacune de nos défaites a été considérée à Bucarest comme un deuil public ; plus la fortune nous était contraire, et plus il semblait que les Roumains eussent à cœur de nous témoigner leur inviolable attachement. Une représentation avait lieu au grand théâtre au moment où l'on apprit la capitulation de Paris ; la fatale nouvelle se répandit dans la salle avec la rapidité de l'éclair ; la représentation fut interrompue et tous les spectateurs, dominés

par leur émotion, se levèrent en criant d'une même voix : Vive la France !

Et ne croyez pas, Messieurs, que les Roumains se soient bornés à des marques stériles de sympathie. Nos agents consulaires pourront vous dire que des sommes importantes ont été versées entre leurs mains pour nos blessés. Bien plus, l'armée roumaine a tenu à honneur de mêler son sang au nôtre sur les champs de bataille. Vous n'avez pas oublié les deux princes Bibescu, l'un aide-de-camp du gouverneur de Paris, l'autre enfermé dans Metz et emmené en captivité par les Allemands ; vous vous souvenez du brave major Pilat, ancien élève de notre école de Metz et gendre d'un des fondateurs de l'unité roumaine, qui abandonna son siége à la chambre des députés de Bucarest et se distingua dans les rangs du 18e corps. L'armée de la Loire a connu les noms de MM. Victor Stoica, Titus Dunca et Moruzi, ces deux derniers blessés par les balles prussiennes ; à Paris, vous avez pu voir les capitaines Popescu et Brätianu décorés l'un et l'autre pour leur conduite devant l'ennemi, MM. Palama, Dona et plusieurs autres volontaires, enfin le lieutenant Vedrascu et M. N. Ghica ont pris part à la défense de Dijon. Je ne puis citer ici tous les noms de ceux qui ont porté les armes pour la France ; non seulement la liste en serait longue, mais elle ne pourrait être complète. Plusieurs de ceux qui ont combattu dans nos rangs se sont volontairement effacés avec une modestie qui augmentait encore la valeur de leur dévoûment. Je dois pourtant dire encore un mot des médecins qui se sont consacrés à nos ambulances. L'un d'eux, le docteur Dobranicĭ, est mort pendant la campagne ; un autre, le docteur Jugureanu, a conquis

par mille fatigues la croix de la Légion-d'Honneur ; vingt autres que je pourrais citer ont donné leurs soins à nos soldats.

Les Roumains de la Hongrie ne sont pas demeurés en arrière de leurs frères orientaux. S'ils n'ont pu nous fournir ni officiers ni médecins exercés, ils ont pris du moins sur leur nécessaire pour porter secours à nos blessés. J'ai reçu moi-même des offrandes relativement considérables recueillies sou par sou dans les chaumières des paysans de la Transylvanie. Ces hommes simples et incultes comprenaient, par une singulière intuition, que l'avenir de tous les peuples latins est intimement lié à l'avenir de la France. Quand ils surent que des négociations avaient lieu entre le vainqueur et le vaincu, quand ils purent croire que les puissances neutres s'opposeraient au démembrement de notre territoire, tous ceux qui savaient seulement signer leur nom s'empressèrent d'adresser des pétitions à l'empereur François-Joseph, pour le presser d'user de son influence en notre faveur.

Il nous appartient, Messieurs, en retour des sympathies que les Roumains nous ont prodiguées, de rendre nos relations avec eux plus intimes encore. Le meilleur moyen d'y parvenir est, ce me semble, d'apprendre leur langue si voisine de la nôtre. En abordant cette étude avec vous, je ne puis me dissimuler que j'assume une lourde tâche, qui est peut-être au-dessus de mes forces ; mais j'ose compter sur votre bienveillance, et je me sens soutenu par un ardent désir d'être utile aux deux nations.

Emile Picot.

LE CHIEN DANS L'AVESTA

LES SOINS QUI LUI SONT DUS. — SON ÉLOGE.

On a beaucoup écrit sur l'Avesta, sur son enseignement, sur ses doctrines cosmogoniques et théologiques, sur sa morale. L'Avesta, en effet, est une mine fort riche. Eugène Burnouf a fixé définitivement les procédés du déchiffrement et de l'interprétation de ce texte vénérable, et M. Spiegel, après lui, s'appuyant sur la tradition du moyen âge, a publié une version complète qui, toute imparfaite qu'elle puisse être en plus d'un passage, n'en a pas moins rendu un service capital aux études éraniennes.

Un des principaux mérites de cette traduction, c'est qu'elle permet d'embrasser dans son ensemble et d'un coup d'œil général tout ce que l'on connaît des plus anciens écrits de la doctrine zoroastrienne. Libre à chacun, ensuite, de rectifier cette version elle-même là où elle peut ne point reproduire fidèlement la signification du texte. Il est vraisemblable, en tous cas, que ces corrections ne seront jamais que des corrections de détail, des corrections d'un ordre particulier. Nous ne parlons pas ici de la partie rhythmée de la fin du Yaçna, de ces obscurs « Gâthâs » sur lesquels on s'est tant exercé et sur lesquels sans doute on s'exercera en vain bien longtemps encore. Notre opinion première sur l'interprétation des « Gâthâs » se fortifie de jour en jour ; elle se con-

firme d'autant plus que nous examinons de plus près les différents travaux dont ces cantiques ont été l'objet : si l'on ne découvre pas quelque texte ancien qui puisse aider à les comprendre, ils demeureront selon toute vraisemblance un livre à jamais fermé.

Mais, comme nous le disions tout à l'heure, il n'en est point de même des autres fragments zoroastriens qui nous sont parvenus. Il est permis d'espérer que l'on ne s'y heurtera plus, bientôt, qu'à des difficultés peu importantes et même peu nombreuses. L'ensemble du texte, disions-nous également, est assez clair, assez bien conçu pour que l'on y puise, çà et là, le sujet de monographies plus ou moins considérables. Nous avons rassemblé autrefois les passages principaux qui concernaient la morale zoroastrienne, telle que l'Avesta l'avait conçue et exposée ; aujourd'hui nous nous proposons d'aborder un sujet moins général et qui n'est nullement philosophique, l'éloge du chien dans le saint livre du Vendidad et l'examen des soins prescrits aux anciens Mazdéens à l'encontre de ce bon et fidèle serviteur.

I

L'Avesta contient des détails assez précis sur les cérémonies funèbres des Mazdéens et sur le mode d'ensevelissement qui leur est prescrit. Au troisième chapitre du Vendidad, Zarathustra demande à Ahura Mazdà quels sont les principaux bienfaits qu'il soit possible d'exercer envers la terre. Le dieu répond à Zarathustra que la terre est heureuse avant tout lorsque s'élève sur son sein la de-

meure d'un homme pur ; Zarathustra poursuit ses demandes, et à l'une d'elles Ahura Mazdà répond qu'une des félicités de la terre c'est la fouille, le bouleversement des lieux où ont été enterrés des *chiens et des hommes morts*. Plus loin, dans le même chapitre, le saint questionne le dieu au sujet des peines méritées par les individus qui, après avoir enterré *des chiens morts et des hommes morts*, passent une demi-année, une année entière, deux années, sans fouiller leur sépulture. Au huitième chapitre du même livre, Ahura Mazdà est interrogé sur les cérémonies qu'il convient d'observer lorsqu'*un chien ou un homme* vient à mourir en plein air et non plus dans sa demeure, et sur le mode de purification des gens qui ont porté à la fosse le cadavre *d'un chien ou d'un homme*. Zarathustra, au cinquième chapitre, questionne de même Ahura Mazdà sur les cas d'impureté produits par le contact du cadavre d'un *homme*, et aussitôt après il le questionne sur les cas d'impureté produite par le contact d'un *chien*. Ce n'est point seulement dans ces quatre ou cinq passages que le texte saint rapproche ainsi l'un de l'autre l'homme et le chien, et semble les placer en dehors de toutes les autres créatures ; mais il serait superflu de faire ici le relevé de tous ces fragments. Au premier livre de ses *Histoires*, Hérodote remarque que les mages avaient un respect particulier de la vie des hommes et de celle des chiens : οἱ δὲ μὴ Μάγοι αὐτοχειρίῃ πάντα πλὴν κυνὸς καὶ ἀνθρώπου κτείνουσι, « Magi vero omnia manu sua occidunt, excepto cane atque homine. » (Clio, 140.)

Ce respect que les Mazdéens professaient pour le chien avait-il un motif spécial ; était-il le souvenir d'anciens événements, d'anciennes croyances dont on pouvait bien

avoir perdu déjà le véritable sens, c'est ce que nous ne pouvons assurer. Faut-il simplement en voir la cause dans la reconnaissance à laquelle le chien devait avoir si juste titre pour ses bons offices, dans une société où la vie de campagne, la culture de la terre, l'élevage du bétail jouaient un rôle si considérable? Peut-être les deux opinions ont-elles ici, comme bien souvent, leur raison d'être l'une et l'autre. Quoi qu'il en soit, le fait est là : il est singulier, il peut paraître étrange, mais il existe.

Nous nous proposons d'examiner ici deux fragments du texte de l'Avesta consacrés l'un et l'autre à ce cher compagnon. L'un de ces fragments appartient au treizième chapitre du Vendidad, l'autre au quinzième ; dans tous les deux il est question de soins généraux et particuliers qu'il faut donner au chien ; dans l'un d'eux se trouve en outre un bien curieux éloge du chien, placé dans la bouche même d'Ahura Mazdâ.

II

Voyons tout d'abord quel est en zend le nom du chien.

Voici sous quelles formes ce nom nous a été conservé dans les textes de l'Avesta qui nous sont parvenus :

Singulier.		Duel.	Pluriel.
NOMINATIF.	*çpâ*	*çpâna*	*çpânaç*[*éa*] *çpâna* *çûnô*
ACCUSATIF.	*çpânem*		*çpânaç*[*éa*] *çpânô*
DATIF.	*çûnê*		
GÉNITIF.	*çûnô*		*çûnâm*

Ces différentes formes se rattachent à deux thèmes différents qui proviennent d'ailleurs l'un et l'autre du même thème organique « kvan- ». Dans la forme thématique *çpân-* (*çpâ, çpânem*, etc.), nous avons deux choses à remarquer. En premier lieu l'allongement de la voyelle radicale ; cet allongement appartient également au sanskrit qui dit à l'accusatif singulier *çvânam*, au nominatif pluriel *çvânas*, mais il n'y a point de doute que ce ne soit un phénomène tout à fait secondaire. Dans son vocatif *çvan* le sanskrit a conservé la voyelle brève ancienne, tout comme le vocatif grec κύον. Un second fait digne d'observation est le changement du groupe organique « kv » représenté en zend par le groupe *çp*. De *ç* pour « k » nous ne dirons rien : cette équivalence est bien connue, et le sanskrit nous la présente, lui aussi, dans l'exemple en question. Quant au changement de « v » en *p*, son explication est peut-être encore à découvrir, mais sa fréquence est indiscutable : le zend dit, par exemple, *açpa-*, cheval, *viçpa-*, tout, *çpaêta-*, blanc, tandis que le sanskrit dit *açva-, viçva-, çvêta-*, le grec ἵππο- et ἵκκο-, le latin *equo-*, etc. Le second thème a pour forme *çûn-* (*çûnê, çûnô*, etc.) : ici également la voyelle radicale a été allongée par la suite des temps ; le sanskrit possède le thème *çun-*, avec voyelle brève, à l'instrumental singulier *çunâ*, à l'accusatif pluriel *çunas*. Dans le grec κύνα, κυνός, κυνί, κύνες, etc., la voyelle est également brève. Le phénomène qui s'est passé ici est la condensation du groupe primitif « va » en *u* ; ainsi le génitif remonte à une forme plus ancienne « kunas » qu'a précédée elle-même une forme « kvanas » plus ancienne encore.

De la terminaison *ô* du gémitif singulier *çûnô* et de l'accusatif pluriel *çpânô* nous n'avons à dire qu'une seule chose: c'est qu'elle tient lieu régulièrement, et selon les principes ordinaires de l'euphonie zende, d'une ancienne désinence « as ». Cette forme *çpânô* répond exactement au sanskrit *çunas*, au grec κύνας et remonte comme eux à une ancienne forme « kvanas ».

Nous pouvons, après ces observations préliminaires, aborder maintenant l'examen des deux fragments auxquels cette étude se trouve consacrée.

III

Le quinzième chapitre du Vendidad semble manquer d'unité, comme bien d'autres chapitres de ce même livre et des autres livres de l'Avesta. Il commence par énumérer cinq fautes capitales, s'étend ensuite sur les soins que l'on doit donner à l'enfant né hors mariage, puis s'occupe de ceux que réclament la chienne qui va mettre bas et les petits auxquels elle a donné le jour.

Au début du chapitre, Zarathustra interroge Ahura Mazdâ. Voici les trois premiers versets :

ćaiti tâ skyaothna varsta yâ aňhus açtvō verezyêiti | phraêta apatita anuzvarsta | aňhaṭ haća skyaothnâvareza atha bavainti peṣô tanva.

Le premier mot, *ćaiti* « combien », répond au sanskrit *kati*, au latin *quot*. Le nominatif pluriel *tâ skyaothna* « ces actes », n'offre point de difficulté. Quant à *varsta*, participe passé de *verezyâmi* « je fais », il signifie « fait, accompli », et se rapporte au mot précédent; le sens est donc

celui-ci : « Combien y a-t-il d'actes, combien y a-t-il de faits... ». M. Spiegel traduit *skyaothna varsta* par « begehungssünden », c'est-à-dire « péchés par action », et M. Justi, dans son dictionnaire, adopte cette traduction; elle est juste, sans doute, à s'en rapporter au sens général du morceau; mais en fait, elle ne traduit pas purement et simplement le texte qui, jusqu'à présent, ne dit que ceci : « Combien y a-t-il d'actes... ». Le fragment suivant n'offre pas plus de difficulté : « Combien y a-t-il d'actes que le monde corporel effectue ». Le « monde corporel », *aŭhus açtrō*, opposé au monde invisible; l'auteur veut dire en somme : « Combien les hommes commettent-ils d'actes... ».

Dans le second verset, nous trouvons trois qualificatifs du mot « actes » qui se trouve au verset précédent : *phraêta* « accomplis » ; *apatita* « non regrettés, dont on n'a point fait pénitence » ; *anuzvarsta* « non expiés », et le sens général est celui-ci : « Combien en ce monde corporel peut-on commettre d'actes qui, une fois accomplis, et lorsqu'on n'en a point fait pénitence et qu'on ne les a point expiés... ». Les mots *phraêta* et *apatita* sont des composés du verbe *i* « aller » et des prépositions *phra* et *paiti ;* le second de ces mots est formé de la particule privative *a* et du composé *paitita-* ou *patita-* (1). Quant au troisième terme, il est formé du négatif *an* et de *uzvarsta-,* participe passé de *uzverezyêiti* « il expie » qui, lui-même, est un composé de la préposition *uç, uz* et de *varez* « accomplir ».

Troisième verset : « En suite de quoi, pécheurs, ils deviennent dès lors *peṣôtanus* » ; ou bien encore : « En

(1) Spiegel, *Commentar über das Avesta,* t. II, p. XXIX.

suite de quoi on devient pécheur et *peṣôtanu* ». Point d'hésitation au sujet des deux premiers mots, *aŋhaṭ haća:* « en suite de quoi, après quoi » ; mais pourquoi l'ablatif féminin *aŋhaṭ* plutôt que le neutre *ahmâṭ?* En fait, *skyaothnâvareza-* signifie seulement « individu accomplissant un acte », et ce n'est que par extension qu'il prend le sens péjoratif. Quant au dernier mot, *peṣôtanva,* dont le thème est *peṣôtanu-*, c'est une de ces expressions qu'il vaut encore mieux donner telles quelles dans une version de l'Avesta, que de les traduire par un mot ou par une périphrase dont l'exactitude ne serait rien moins que certaine. Dans le premier volume de son Commentaire, M. Spiegel a étudié ce mot d'aussi près que possible (1); M. Frédéric Müller (2) et M. Haug (3) l'ont également examiné, mais leurs recherches n'ont abouti qu'à des conjectures plus ou moins vraisemblables, plus ou moins probables. Jusqu'à plus ample et plus sûre information, nous laisserons donc dans nos traductions le mot *peṣôtanu,* sans nous inquiéter de lui trouver un équivalent.

Ahura Mazdâ répond à la question du saint. Le premier des actes coupables qu'il énumère est difficile à déterminer ; le texte est obscur, et la version huzvârèche qui l'accompagne ne semble pas mériter une confiance absolue. Nous le passons donc sous silence, d'autant plus qu'il n'a rien à faire avec notre sujet. C'est à partir du neuvième verset qu'il est question du chien, et ce premier passage s'étend jusqu'au verset vingt-unième. Voici le texte du morceau :

(1) *Op. cit.,* t. I, p. 127.
(2) *Beitrœge zur vgl. sprachforschung,* t. V, p. 382.
(3) *An old Zand-Pahlavi Glossary,* p. 104.

bitîm aêtaêṣām skyaothnanām yôi verezinti maṣyâka | yô çûnê yim paçus haurvê vâ vis haurvê vâ açtām ahmarstanām dadhâiti garemanām vâ qarethanām | yêzića aêtê açta dâtâhva arəmntê garemôhva vîdhəmntê | yaṭ vâ aêtê garemô qaretha çtamanem vâ hizvām vâ apa dažaṭ | ahmaṭ haća irisyâṭ | yêzi taṭ paiti irisyêiti | aṅhaṭ haća skyaothnavareza atha bavaiti peṣo tanus.

« Le second de ces actes que les hommes commettent... » La difficulté du passage est dans le pronom *yôi*, qui est un nominatif pluriel se rapportant à *maṣyâka* « les hommes », et à la place duquel on attendrait un accusatif neutre *yəm* ou *yâ* se rapportant à *skyaothnanām*. A la vérité, un manuscrit du Vendidad déposé à la bibliothèque nationale de Paris porte *yô* et non *yôi;* mais si ce *yô* n'est point une faute de copie, on ne peut guère l'accepter, car il s'agirait alors d'un nominatif singulier. Il est vraisemblable, pensons-nous, que l'on a affaire ici à une tournure syntactique particulière et qui ne paraît nous choquer que parce qu'elle nous est étrangère. Quant au sens, il est tout à fait assuré. A propos de *bitîm*, nominatif neutre de *bitya-* « second », et qui équivaut au sanskrit *dvitîya-*, au grec δισσό- (pour δνιτιο-), nous pouvons nous rappeler que le changement d'un ancien groupe « dv » en *b* se retrouve également en latin : bellum et duellum, Bellius et Duellius, bis et duis, bidens et duidens, bonus et duonus.

Dixième verset : « Quand quelqu'un donne à un chien gardien du bétail ou gardien de la maison des os dans lesquels il ne peut mordre ou des aliments chauds », c'est-à-dire « des aliments qui le brûlent ». Il y a dans cette phrase quatre génitifs pluriels régis par le verbe *dadhâiti* d'une façon absolument partitive ; cela ne peut être une

difficulté. Les différents manuscrits du Vendidad varient assez dans ce passage sur l'orthographe du mot *vis* « maison » ; l'un l'écrit de cette façon, un second écrit *vès,* un troisiéme *vaês*. En réalité, la forme exacte du mot est *vîç (vith* en perse, *viç* en sanskrit) ; elle devient *vis*, en composition, devant un mot commençant par *h*. Le *haurva-* zend, nominatif singulier *haurvô*, correspond régulièrement, comme l'a démontré M. Spiegel il y a longtemps déjà, au latin *servus :* ces deux mots représentent une vieille forme : « sarva- », au nominatif « sarvas », dont le sens était celui de « gardien », en particulier « gardien du bétail ».

Le onzième verset est la suite du précédent : « Et si ces os vont dans les dents, se placent dans les gorges », c'est-à-dire « dans la gorge ». Le sens est parfaitement clair, mais la traduction des deux verbes peut n'être exacte que d'une façon générale ; le premier surtout de ces deux verbes est assez obscur (1).

Douzième verset, suite des précédents : « ou quand ces aliments chauds brûlent ou la bouche ou la langue ». Le verbe *dażat* est au singulier ; il a pourtant pour sujet le nominatif pluriel *garetha*. D'autre part, on se serait attendu à *garema*, non à *garemô*, qui n'est point un nominatif pluriel neutre ; les manuscrits différents n'autorisent point cette rectification, mais peut-être est-il inutile de la faire si l'on regarde *garemôqaretha* comme un composé. Dans ce cas, les lois phonétiques du zend expliqueraient très-bien la voyelle *ô*.

(1) Spiegel, *op. cit.*, t. I, p. 347. Hübschmann, *Bulletin de l'Académie des sciences de Munich*, class. d'hist. et de philos., 1872, p. 699.

M. Justi, dans son lexique, traduit ainsi ce passage : « Wenn er an diesen heissen speisen den mund verbrennt », c'est-à-dire « s'il se brûle la langue à ces aliments chauds », et cette traduction a l'avantage d'expliquer le singulier du verbe *dažat ;* mais comment se trouve construit le reste de la phrase? Le sens est clair, très-clair, mais la tournure même du texte l'est beaucoup moins.

Le sens général se comprend parfaitement encore dans les deux versets suivants, mais il est difficile, à première vue, de les traduire littéralement. Le verbe *iriṣ*, en effet, signifie tout aussi bien « se blesser » que « blesser »; or *iriṣyât* et *iriṣyêiti* ont-ils pour sujet le chien mal nourri ou l'individu qui a mal nourri le chien? Faut-il, en d'autres termes, traduire *ahmat haća iriṣyât* par « si le chien, en suite de cela, se blesse », ou le traduire par « si, en suite de cela, il blesse le chien »... La question nous paraîtrait fort douteuse si les versets dix-neuvième et vingtième, qui sont la répétition de ceux-ci, mais qui s'appliquent à un cas où le chien semble bien être le sujet du verbe, ne venaient trancher la question, selon toute vraisemblance, en faveur du sens réfléchi de *iriṣyât, iriṣyêiti.* En ce cas, M. Justi pourrait peut-être avoir eu raison d'expliquer plus haut le singulier *dažat* en lui donnant le chien pour sujet.

Le quinzième verset n'est que la répétition du huitième ; seulement le verbe est au singulier : *bavaiti.* Il se rapporte en effet à l'individu *(yô)* qui a ainsi maltraité le chien.

La troisième des fautes capitales qu'Ahura Mazdâ signale à son saint se rapporte également, tout comme la seconde, au chien. Ce passage comprend six versets dont voici le texte :

thritîm aêtaêṣām skyaothnanām yôi verezinti maṣyâka | yô gadhwām yām aputhrām janaiti vâ vayêiti vâ khraoçyêiti vâ pazdayêiti vâ | yêzića aêṣa gadhwa maighê vâ ćâitê vâ vaêmê vâ uruidhi vâ apô vâ nâvayō̄ paidhyâiti | ahmaṭ haća iriṣyâṭ | yêzi taṭ paiti iriṣyêiti | añhaṭ haća skyaothna vareza atha bavaiti pêṣô tanus.

Dans le premier verset de ce fragment, nous retrouvons le premier verset du fragment précédent avec *thritîm* « troisième » à la place de *bitîm* « second ». Voici la traduction du deuxième : « celui qui bat, ou met en fuite, ou effraie par ses cris, ou..... une chienne qui n'a pas encore mis bas ». Au propre *aputhra-* signifie simplement « sans enfants, sans petits » ; comme le démontre facilement l'ensemble du texte, et comme le laisse d'ailleurs entendre la version huzvarèche, il est question ici d'une chienne qui n'a pas encore mis bas ses petits, d'une chienne qui est pleine. Tous les autres mots du verset s'expliquent facilement, sauf un seul, le mot *pazdayêiti*. Non seulement le sens de ce mot est obscur, mais encore on ne sait pas d'une façon bien assurée quel est le premier des éléments qui entrent dans sa composition. M. de Harlez dit : « celui qui lève le pied sur elle », et dérive ainsi ce mot, comme M. Justi, de *padha-* « pied » ; M. Spiegel reste dans le doute et traduit d'après la version huzvârèche : « oder hinter her in die hænde schlægt », c'est-à-dire « qui frappe derrière elle dans ses mains ». Au surplus, le mot n'est que tout à fait accessoire, et, jusqu'à nouvel éclaircissement, nous préférons ne pas le traduire.

Troisième verset du fragment, dix-huitième du chapitre : « Et si cette chienne tombe dans un trou, ou dans un

puits, ou dans une embûche, ou dans un cours d'eau », au lieu de *paidhyâiti* un manuscrit donne *paidhyâitê*, forme intransitive qui peut être exacte ; le sens, d'ailleurs, n'est pas douteux. Le mot *maighê* est le locatif régulier de *magha-* « trou » ; les différents manuscrits du Vendidad varient beaucoup à son sujet, mais il n'y a point de doute que telle ne soit la forme exacte. Le locatif *uruidhi* semble s'expliquer aussi bien par l'étymologie que par la tradition : il s'agirait ici d'un cours d'eau, d'une rivière. Quant aux deux mots suivants, *apô nâvayϖ*, ils présentent une certaine difficulté : la forme *apô*, en effet, n'est pas un locatif ; c'est un nominatif ou un accusatif pluriel : « les eaux ». L'adjectif *nâvayϖ* qui s'y rapporte est également un nominatif ou un accusatif du pluriel. Par malheur la traduction huzvârèche n'est d'aucun secours en ce passage difficile. Le sens de ces deux mots et celui du mot precédent sont sans doute assez rapprochés ; M. Spiegel traduit le premier par « fluss » le second par « fliessendes wasser », et M. de Harlez leur donne le sens de « fleuve » et de « canal ». Rien ne semble justifier cette dernière traduction, ce mot « canal ». En définitive nous rendons les trois mots par une seule expression, celle d' « eau courante » ou de « cours d'eau ».

Des trois derniers versets de ce fragment nous n'avons rien à dire ; ils ne sont que la reproduction d'un passage expliqué déjà ci-dessus.

Nous passons du vingt-unième verset au soixante-unième. Dans l'intervalle Ahura Mazdâ a signalé à Zarathustra les quatrième et cinquième fautes qui n'ont rien à faire avec le sujet dont nous nous occupons et que nous pouvons dès lors passer sous silence.

A partir du verset soixante-unième toute la fin du quinzième chapitre du Vendidad est consacrée de nouveau aux soins que réclame le chien. Nous diviserons ce fragment en trois morceaux. Dans la première partie il est question des soins dus à la chienne qui vient de mettre bas (v. 61-121) ; dans la seconde il est question de la garde des jeunes chiens (v. 122-126) ; dans la troisième, enfin, il est question de la reproduction des chiens (v. 127-133).

Voici le texte de la premiére partie :

dâtare yêzi taṭ phrajaçâṭ antare çairê varezânê | *kahmâṭ mazdayaçnanām harethrem barâṭ* | *âaṭ mraoṭ ahurô mazdō yô hê aŋhaṭ nazdistem nmânem uzdaçta aêtahmâyus paiti harethrem* | *viçpem â ahmâṭ thrâthrem kerenavâṭ yaṭ aêtê yô çpâna uzjaçān* | *yêzi nôiṭ harethrem baraiti* | *aêtadha aêtê yô çpâna adhâityô aŋharethrem irisyān* | *para aêṣām irisantām raêṣè ćikayâṭ baodhâvarstahê ćithaya* | *dâtare yêzića aêṣa gadhwa ustrô çtânaêṣva phrajaçâṭ* | *kahmâṭ mazdayaçnanām harethrem barâṭ* | *âaṭ mraoṭ ahurô mazdō yô aêtem ustrô çtânem uzdaçta* | *aêtahmâyus paiti harethrem* | *viçpem â ahmâṭ thrâthrem kerenavâṭ yâṭ aêtê yô çpâna uzjaçān* | *yêzi nôiṭ* (comme plus haut) — *aêthada aêtê* (comme plus haut) | *para aêṣām* (comme plus haut).

Voici la traduction des deux premiers versets de ce fragment, les soixante-unième et soixante-deuxième du chapitre : « O créateur ! si alors [une chienne] vient à mettre bas, duquel des Mazdéens doit-elle recevoir le soutien ? ». M. Justi traduit les mots *antare çairê varezânê* par « in die niedermachung, » c'est-à-dire « dans l'acte de mettre bas » ; M. Spiegel avait traduit de la même

façon : « Wenn diese hündin niederkommt ». Cherchant à serrer le texte de plus près, M. de Harlez a ainsi compris ce passage : « Si [une chienne] met bat dans un lieu de culture » ; nous pensons, au contraire, qu'il s'éloigne de la lettre même de ce passage et qu'il le commente bien inutilement. L'auteur commence par demander d'une façon générale quel est celui des Mazdéens auquel il incombe de prendre soin d'une chienne qui met bas. Il distinguera et précisera tout à l'heure.

Troisième verset : « Ahura Mazdâ répondit alors : « celui dont la maison est bâtie la plus proche, que celui-là porte secours ». Dans le dernier membre de la phrase le mot *barâṭ* est sous-entendu dans le texte. Quant à la forme verbale *uzdaçta*, elle n'est pas encore bien déterminée, au moins dans ce passage, mais le sens est parfaitement clair.

Le sens du verset suivant est tout aussi clair : « Qu'il la soutienne jusqu'à ce que les chiens puissent aller ». Nous trouvons ici deux locutions spéciales ; la première, *viçpem â ahmâṭ yaṭ,* se rencontre plusieurs fois dans l'Avesta : « entièrement depuis ce moment jusqu'à ce que », en autres termes : « jusqu'à ce que ». La seconde, *aêtê yô çpâna* (ou, peut-être mieux, *aêtê yôi çpâna,* comme le donnent certains manuscrits), se rendrait mot à mot par « ceux là qui chiens » et est une tournure tout à fait éranienne. A proprement parler le verbe *uçjaçān* veut dire « avancent, viennent dehors ». MM. Justi et de Harlez le traduisent par « naissent » : « jusqu'à ce que les jeunes chiens soient venus au monde ». Ce n'est pas assez dire. Le Mazdéen doit avoir soin de la chienne tant que ses petits réclament les soins de leur mère, et plus

loin, dans les versets soixante-deuxième et suivants, il est question de l'époque où les jeunes chiens peuvent être livrés à eux-mêmes. Nous ne repoussons pas d'une manière absolue la traduction « jusqu'à ce qu'ils naissent », mais nous préférons pour l'instant la traduction « jusqu'à ce qu'ils puissent aller ».

« S'il ne porte pas secours, — [si] par suite les chiens ne recevant pas le secours voulu souffrent, — qu'il paye les maux de ces [chiens] souffrants par la peine du *baodhôvarsta* ». L'adjectif *adhâitya-* veut dire « non conforme à la loi », c'est le négatif de *dâitya-*. Quant à la peine en question, il est difficile de dire en quoi elle consistait.

Verset soixante-huitième et suivants : « O créateur ! si cette chienne vient à mettre bas dans une étable de chameaux, quel est celui des Mazdéens qui doit la soigner ? Ahura Mazdâ répondit alors : celui qui a bâti cette étable de chameaux doit lui donner secours. Il doit donner ses soins jusqu'à ce que les [jeunes] chiens puissent aller. S'il ne... (*comme ci-dessus*) ».

Le saint continue à interroger Ahura Mazdâ et lui demande successivement quel doit être le protecteur de la chienne qui met bas dans une écurie, dans une étable, dans un parc de bétail, dans une cave, dans un pâturage (*açpô çtánaêṣva, gavô çtánêṣva, paçus haçtaêṣva, avakantaêṣva* (1), *vâçtrê*); la réponse est toujours la même, et nous pouvons nous dispenser de la répéter ainsi cinq fois encore.

Du verset cent vingt-deuxième au cent vingt-sixième il

(1) Nous omettons, avant ce mot, un terme difficile à expliquer, mais qui semble cependant lui faire opposition ; peut-être aurait-il le sens de « grenier. » Anquetil-Duperron le traduit par « lieu élevé. »

est question spécialement des jeunes chiens et de l'âge auquel ils peuvent être livrés à eux-mêmes :

dâtare yaṭ aêtê yô çpâna qâzaênem qâdraonem bavān | *âaṭ mraoṭ ahurô mazdō̄ yavaṭ aêtê çpâna bis hapta nmâna pairi taćahi bavān.*

Le sens du premier verset est celui-ci : O créateur ! quand les chiens sont-ils capables de se suffire ? Mais ce n'est là qu'une traduction très-libre et très-générale. En fait, *qâzaêna-* veut dire : « ayant ses armes propres, pouvant se défendre par lui-même », et *qâdraona-* « ayant son pain propre, capable de trouver sa nourriture ».

Que les deux derniers mots, *taćahi bavān,* veuillent dire « peuvent courir, » nous n'en doutons certainement pas ; mais qu'est-ce que cette forme *taćahi ?* Jusqu'à présent elle n'a pas encore été expliquée. Voici la traduction du verset : « Alors Ahura Mazdâ dit : quand ces chiens peuvent courir deux [fois] sept [fois] autour des maisons », ou bien, selon M. Spiegel : « quand ils peuvent courir autour de deux fois sept demeures ». Ce passage est bien obscur, et nous ne voyons aucun motif pour adopter l'une de ces versions de préférence à l'autre. Qui sait même si l'une et l'autre elles ne sont pas fautives ?

vaçô paçćaêta phrakhstâitê aiwigamê itha hama.

« A leur gré, ensuite, qu'ils aillent en avant en hiver comme en été ». Il y a deux observations à faire sur ce verset. En premier lieu, rappelons que *hama* « été » semble être indéclinable. En second lieu notons que la forme *phrakhstâitê* demande peut-être une correction ; en tout cas, elle provient de *i* « aller » et du préfixe *phra* « avant, en avant ».

khṣvas mᾱñhô çûnô thrâthrem hapta çaregha aperenâyû-kahê.

« Six mois la protection du chien, sept ans de l'enfant ». Le premier âge, l'âge des premiers soins est de six mois pour le chien, de sept ans pour l'enfant. Le mot *aperenâyûka-* ne désigne peut-être pas ici l'enfant en général, mais bien le « garçon ».

Nous arrivons à la deuxième partie du fragment ; il y est question, avons-nous dit, de la reproduction des chiens. Le morceau va du cent vingt-septième au cent trente-troisième verset. En voici le texte :

dâtare yêzi vaçen mazdayaçna jvô dakhṣtem maêthmanem | kutha tê verezyān aêtê yô mazdayaçna | âaṭ mraoṭ ahurô mazdᾱ aêtadha hê aêtê mazdayaçna añhᾱ zemô avakanem avakanayen maidhyôi paçus haçtaêṣva | maidhyô paitistânê khrożduçmê maidhyô nars vareduçmê | paoiryâi nidarezayen aperenâyûkem avatha âtare ahurahê mazdᾱ puthrem | viçpem â ahmâṭ thrâthrem kerenavâṭ yavaṭ aêṣô çpâ anya jaçô | aiwića aparem paitića aparem apâća paourvaêibya nôiṭ kim avatha irisyān.

La traduction mot à mot du premier verset de ce fragment est des plus difficiles. Pour M. Spiegel il signifie : « Schœpfer ! wenn die Mazdayaçnas einen læufigen hund (mit einem anderen) in verbindung bringen wollen » ; pour M. Justi : « Wenn sie einen læufigen hund zur begattung bringen wollen » ; pour M. de Harlez : « Si des Mazdéens veulent unir des chiens pour avoir des jeunes ». Dans ces différentes traductions le sens est toujours le même, et ce sens est sans aucun doute celui du texte zend, mais quel est le mot à mot de ce texte ? Le second verset est parfaitement simple et clair : « Comment ces Mazdéens doivent-ils agir ? »

« Ahura Mazdâ dit alors : que ces Mazdéens creusent une fosse dans cette terre, au milieu des pacages du bétail ». Les deux derniers termes « au milieu » et « dans les pacages » sont au vocatif dans le texte.

Pour la tradition le verset suivant se traduit ainsi : « [que cette fosse soit] de la moitié d'un pied dans le terrain dur, de la moitié [de la hauteur d'un homme] dans le terrain mou », et cette version paraît être exacte ; mais les mots *maidhyô paitistanê* et *maidhyô nars* demanderaient à être expliqués au point de vue grammatical. C'est la forme même des mots, ce n'est point le sens de la phrase, qui constitue ici la difficulté.

Cent trente-unième verset : « Tout d'abord qu'ils l'attachent loin des enfants et du feu, fils d'Ahura Mazdâ ». Ce sens est celui que donne la version huzvârèche, et il est raisonnable. On place le chien loin des ébats des enfants et loin du feu ; une glose ajoute que sans cette précaution il pourrait mordre les enfants et souiller le feu. Mais ici encore se présente une difficulté grammaticale, et cette difficulté est importante. Il s'agit des formes *aperenâyûkem* et *âtare* qui se trouvent à l'accusatif. Faut-il donc penser que ces deux formes sont les régimes directs du verbe *nidarezayen ?* M. Spiegel est disposé à l'admettre. Ce ne serait pas le chien, dit-il dans son Commentaire, que l'on doit écarter des enfants et du feu ; ce sont au contraire les enfants et le feu que l'on doit tenir éloignés du chien. En tout cas, l'idée sommaire, l'idée générale de l'auteur est que dans cette circonstance le chien, d'une part, et, d'autre part, les enfants et le feu, doivent être tenus à distance : les deux versions la rendent également.

Nous trouvons dans le verset suivant la formule *viçpem*

â ahmâṭ... yavaṭ « jusqu'à ce que », qui nous a occupé ci-dessus : « Qu'on lui donne assistance jusqu'à ce qu'un autre chien arrive ». Le mot *jaçô* est en réalité un participe présent : « un autre chien arrivant ».

Le dernier verset est bien difficile à comprendre. M. Spiegel le traduit ainsi : « Einen spæteren und noch einen spæteren soll man von den früheren (hunden fernhalten), nicht sollen sie ihn verwunden » ; le texte voudrait dire ainsi que si d'autres chiens surviennent, il faut les empêcher d'approcher des premiers pour que la chienne ne soit pas blessée. M. de Harlez traduit ainsi : « Qu'ils laissent venir cet autre chien, qu'ils en laissent venir un deuxième en le tenant écarté des deux premiers pour qu'ils ne le blessent pas ». Dans la première version il s'agit donc de l'arrivée de trois chiens, et dans la seconde de deux chiens seulement. Les deux traducteurs ne donnent d'ailleurs à leur version qu'une valeur toute conjecturale, et en cela ils ont grandement raison ; ce verset est en effet fort obscur, et la tradition n'aide guère à l'interpréter. Nous pouvons comprendre, cependant, qu'il s'agit de se mettre en garde contre l'arrivée d'un nouveau chien, *aiwića aparem*, et encore celle d'un autre chien, *paitića aparem*, puis qu'il s'agit de les tenir écartés des deux précédents, *apâća paourvaêibya*, pour qu'ensuite, *avatha*, ces deux derniers venus ne blessent pas, *nôit irisyān*, le chien dont il a été le premier question, *kim*, lui, c'est-à-dire évidemment la chienne exposée.

Dans ces différents passages du quinzième chapitre du Vendidad, l'on voit que les difficultés ne manquent point. Et pourtant nous sommes loin de nous trouver ici en présence d'une des parties les plus obs-

cures de l'Avesta. Mais ici les difficultés ne sont la plupart du temps que de l'ordre grammatical, et elles ne nuisent guère à la bonne intelligence du texte.

Voici d'ailleurs notre traduction de l'ensemble du morceau :

« Combien, en ce monde corporel, y a-t-il d'actions qui, une fois accomplies, si l'on n'en fait point pénitence, si l'on ne les expie pas, constituent [leur auteur] pécheur et *peṣôtanu ?* »

(Ahura Mazdâ répond à son saint que ces actions sont au nombre de cinq, et il lui fait connaître la première qui n'a point rapport à notre sujet. Le dieu continue ainsi :)

« Le second de ces actes que commettent les hommes, c'est de donner à un chien qui garde le bétail ou qui garde le logis des os dans lesquels il ne peut mordre ou des aliments brûlants. Si ces os se placent dans ses dents ou dans sa gorge, si ces aliments chauds lui brûlent ou la gueule on la langue, et si alors il se blesse, [celui qui les lui a donnés] devient pécheur et *peṣôtanu.*

« Le troisième de ces actes que commettent les hommes, c'est de battre, de mettre en fuite, d'effrayer par des cris... une chienne portant des petits (1). Si cette chienne tombe dans un trou, dans un puits, dans un piége, dans un cours d'eau, et si alors elle se blesse, [l'homme qui en est cause] devient pécheur et *peṣôtanu* ».

(Ici nous passons encore un certain nombre de versets qui ne se rattachent pas à notre sujet. Zarathustra poursuit ses demandes :)

« O créateur ! si une chienne vient à mettre bas, quel

(1) Pleine, qui doit mettre bas.

est, parmi les Mazdéens, celui qui doit lui donner des soins ? — Ahura Mazdâ répondit : celui-là doit lui donner ses soins près de la demeure duquel elle met bas ; qu'il veille sur elle jusqu'à ce que ses petits puissent aller. S'il ne leur donne pas ses soins, et si ces chiens ainsi privés du secours qui leur est dû viennent à en souffrir, qu'il paye leurs souffrances par la peine du *baodhavarsta*. — O créateur ! si cette chienne vient à mettre bas dans une étable de chameaux, dans une écurie, dans une étable, dans un parc de bétail, dans une cave, quel est parmi les Mazdéens celui qui doit lui donner des soins ? — Ahura Mazdâ répondit : C'est celui qui a construit cette étable de chameaux, cette écurie, cette étable, qui a fait ce parc de bétail, cette cave, ce pâturage (1) ; il doit lui donner ses soins jusqu'à ce que les petits puissent aller. S'il ne leur donne pas ses soins et si ces chiens, ainsi privés du secours qui leur est dû, viennent à en souffrir, qu'il paye leurs maux par la peine du *baodhavarsta*.

« O créateur ! quand les chiens sont-ils capables de se défendre par eux-mêmes et de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture ? — Ahura Mazdâ répondit : C'est lorsqu'ils peuvent courir autour de quatorze maisons (2). Alors, qu'ils aillent comme ils le voudront, en hiver comme en été. Il faut veiller six mois sur le chien, sept ans sur l'enfant.

« Créateur ! si des Mazdéens désirent unir des chiens pour en avoir des petits, que doivent faire ces Mazdéens ?

(1) Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, nous réunissons ici plusieurs versets en une seule phrase.

(2) Passage fort obscur, et dont la traduction est très-difficile. Voyez ce que nous en avons dit ci-dessus.

— Ahura Mazdâ répondit : Ils doivent creuser une fosse, en terre, au milieu des pacages du bétail, profonde de la moitié d'un pied dans le terrain dur, de la moitié d'une taille d'homme dans le terrain mou. Qu'ils tiennent tout d'abord à distance les enfants et le feu, fils d'Ahura Mazdâ. On doit veiller [sur le chien] jusqu'à ce qu'un autre approche. S'il en survient un autre, puis un autre encore, il faut les tenir éloignés des deux précédents, pour qu'ils ne blessent point le premier ».

IV

L'autre fragment fait partie du treizième livre du Vendidad ; il va du verset vingt-unième au cent soixante-deuxième, et paraît plus suivi que les différents morceaux qui nous ont occupé jusqu'ici. Nous l'avons réservé pour la fin, d'autant plus volontiers qu'il se termine par l'éloge qu'Ahura Mazdâ fait du chien. Ici encore, c'est Ahura Mazdâ qui répond aux demandes du saint Zarathustra.

Yô aêtaêṣām çûnām jainti yim paçus haurvāmća vis haurvāmća vôhu hunazgāmća drakhtô hunaranāmća | khrâoçyôtaraća nô ahmâṭ vôyôtaraća havô urva parâiti parô açnâi añuhê | yatha vehrkô vayôtuitê dramnê barezistê razuirê | nôiṭ hê anyô urva haom urvânem paiti irista bāzaiti khraoçyâća vôyaća añuhê | naêdha çpâna piṣu pâna paiti irista bāzaiti khraoçyâća vôyaća añuhê.

« Celui qui tue [un] de ces chiens qui [est] gardien du bétail, gardien de la maison, chien..... dressé ». La traduction du mot *vôhunazgām* serait toute conjecturale si on ne le rencontrait que dans ce passage. M. Justi

traduit « abgerichteter jagdhund », mais sans donner sa version pour parfaitement exacte. Il se peut qu'il s'agisse ici d'un chien dressé à l'attaque des animaux malfaisants ou du gibier, d'un de ces chiens « die aufs blut gehen », comme dit M. Spiegel. En tous cas, il ne s'agit point simplement d'un chien de garde du logis, puisque le mot précédent, *vis haurvām*, a précisément et uniquement ce sens. Plus bas, lorsque nous en serons au verset cinquante-quatrième, nous verrons qu'il s'agit ici d'un vrai garde du corps, d'un chien préposé à la défense personnelle de son maître. M. de Harlez l'a bien compris. Il n'y a point de doute que le composé *drakhtô hunara-* ne veuille dire « dressé, formé, bien éduqué », comme en témoigne la tradition.

Le verset suivant offre une certaine difficulté. Il signifie pour M. Spiegel : « Dessen seele geht grauenvoll und krank von dieser unserer (welt) hin zur überirdischen ». Pour ce même auteur *khraoçyôtara* et *vôyôtara* seraient à l'instrumental et adverbiaux ; nous pensons qu'il faut y voir deux nominatifs du singulier se rapportant au nominatif *urva* « âme », et que le suffixe *tara* qui les termine ne fait, quelle que soit sa nature, qu'accentuer le sens des mots radicaux. L'on peut se rappeler ici les composés latins « perlibens, perliberalis, perniger ». Le premier mot veut donc dire « toute pleine d'angoisse », et le second « toute pleine de crainte ». D'où l'âme s'en va-t-elle ainsi ? De parmi nous, *nô ahmâṭ*, de ce monde. Où va-t-elle ? Dans l'autre monde, *parô açnâi aṅuhê*. On interprète *parô açana-* par « non proche, éloigné », ce qui semble être exact et ce qui concorde parfaitement avec la version huzvârèche. Le sens des deux premiers versets est donc celui-

ci : « L'âme de celui qui tue un chien gardien du bétail, un chien gardien du logis, un chien préposé à la garde de son maître, un chien dressé, s'en va de ce monde dans l'autre toute pleine d'angoisse, toute pleine de crainte ». Le verset suivant, le vingt-troisième, fait suite aux précédents :

« De même qu'un loup dans une forêt antique, très-profonde ». Qu'est-ce que le mot *dramnê?* Nous n'avons pu le comprendre, et M. Spiegel ne voit point quel peut être son correspondant dans la version huzvârèche. Pour M. Justi il pourrait signifier « parcourue », c'est-à-dire « parcourue par lui, par le loup : in dem uralten (von ihm) durchstreiften hohen wald » ; mais cette explication est encore toute conjecturale, et rien ne nous autorise à l'admettre. Quant à la version de M. de Harlez, elle est inadmissible : « Dans une forêt profonde, dans une gorge où les loups répandent la terreur » ; d'après lui, ce serait renverser les rôles que de traduire : « comme un loup dans une forêt profonde... ». En aucune façon. Tout d'abord le texte est formel, puis il n'y a rien que de naturel à représenter un loup « plein d'angoisse, anxieux » dans la forêt qu'il parcourt.

Ici se placent deux versets fort obscurs que la tradition et le commentaire ingénieux de M. Spiegel n'ont pu expliquer d'une façon réellement satisfaisante ; ces deux versets, heureusement, forment une phrase accessoire, et nous pouvons les négliger ici pour passer à la suite du texte. Il s'agit des peines encourues par les Mazdéens qui ont blessé un chien :

yô çûnê pistrem jainti yim paçus haurvâi | uç vâ hê gaoṣem thwereçaiti apa vâ hê paidhyām kerentaiti | yaçê

taṭ paiti avō̃ gaêthō̃ tâyus vâ vehrkô vâ apaitibusti haća gaêthâbyô para baraiti daça | adhâṭ paiti âphṣè ćikayaṭ | ćikayaṭ çûnahê raêṣô baodhô varstahê ćithaya.

« Celui qui blesse un chien gardien du bétail ». Les mots *pistrem jainti* disent évidemment « blesser, frapper et blesser », mais il est assez difficile d'expliquer clairement *pistrem*. En tous cas *çûnê* est au datif, et nous n'hésitons pas à substituer le datif *haurvâi* à la forme locative *haurvê* que nous offrent les manuscrits ; l'adjectif *haurva-* doit s'accorder avec le substantif *çûnê* qui est un datif. Vingt-septième verset : « Ou s'il lui coupe une oreille ou lui coupe une patte ». Le verset suivant offre plus de difficulté : « Si alors ou un voleur ou un loup vient à ce parc de bestiaux, sans qu'il y ait avertissement... ». Le chien ayant été blessé ne peut avertir de la venue des voleurs ou des loups, tel est le sens du verset, mais il se présente ici plusieurs difficultés lexiques ou grammaticales. Qu'est-ce d'abord que la forme *yaçê?* On se serait attendu à *yêzi yêçtê* ou à un potentiel. Toutefois le sens est trop clair pour qu'il y ait le moindre doute dans la traduction. Qu'est-ce encore que *apaitibusti?* Nous y reconnaissons bien l'*a* privatif et un *busti-* dérivé de *bud* « savoir » (sanskrit *budh),* mais quelle est la forme précise de ce mot? M. Justi y voit un instrumental adverbial, explication commode, sans doute, mais qui demanderait à être justifiée. En tous cas, le sens est toujours très-clair, et la difficulté ne porte que sur la forme même des mots, non sur la signification de la phrase. Les derniers mots sont encore assez peu commodes à expliquer littéralement ; l'auteur veut dire évidemment que le voleur ou le loup emporte *(parabaiti)* des pacages *(gaêthâbyô)* quelque chose ; mais qu'est-ce que

ce mot *daça* qui paraît être le régime du verbe *baraiti?* Jusqu'à présent, il a été impossible de lui donner un sens raisonnable.

« Qu'alors [celui-là] paye la valeur perdue ». Nous nous basons ici sur la version de M. Spiegel : « dann soll er den verlust büssen », et sur celle de M. Justi : « dann büsse er den verlust (des gutes, welches der dieb nahm) », version qui, sans doute, est très-logique, mais qui donne au mot *âphṣè* ou *aphṣê* une valeur toute conjecturale. La tradition n'est ici d'aucun secours. « Qu'il paye la blessure du chien par la peine du *baodhô varsta* ». Plus haut, dans notre second paragraphe, nous avons cité les différentes formes de la déclinaison de *çpâ* « le chien ». Au génitif singulier nous n'avons donné que la forme *çûnô*, répondant à un « kvanas » plus ancien, au grec κυνός. Le *çûnahê* que nous trouvons ici est un véritable barbarisme: il supposerait un thème « çûna- » pour « kvana- », ayant donné un génitif « çûnasya » pour « kvanasya ». C'est ainsi que *açpa-*, cheval, fait au génitif *açpahê,* pour « açpasya », pour « akvasya ». Ce *çûnahê* n'est qu'une méprise.

Les versets trente-unième à trente-cinquième ne sont que la reproduction des cinq versets précédents, avec cette seule différence qu'il y est question, non plus d'un chien gardien du bétail, mais d'un chien gardien du logis : à *paçus haurvâi* et *avaṽ gaêthṽ* sont substitués *vis haurvâi* et *avṽ vîçô,* et *vîžibyô* à *gaêthâbyô.*

dâtare yô çpânem jainti yim paçus haurum phrazâbaodhañhem çnathem vîkereṭ ustânem | kâ hê açti ćitha | âaṭ mraoṭ ahurô mazdṽ asta çata upâzananṽm upâzoiṭ açpahê astraya aêta çata çraoṣô ćaranaya.

« O créateur ! celui qui frappe un chien gardien du

bétail [et lui porte] un coup mortel, endommageant [sa] fonction vitale ». Le mot *vîkereṭ* est un participe présent actif. « Quelle est sa peine? », c'est-à-dire : comment doit-il être puni ? « Ahura Mazdâ répondit alors : qu'il donne huit cents coups avec l'aiguillon du cheval, huit cents avec l'aiguillon du bétail ». Une explication ici est nécessaire. Dans la croyance mazdéenne un certain nombre de créatures étaient impures, nuisibles et devaient être mises à mort par les sectateurs de la loi. Hérodote, dans le passage de ses Histoires que nous avons déjà cité, rapporte que les mages ont entre autres soins celui de tuer certains animaux : κτείνοντες ὁμοίως μυρμήκας τε καὶ ὄφις καὶ τἆλλα ἑρπετά. C'est précisément ce soin qui est imposé aux délinquants que signale l'Avesta : ils doivent, comme punition, s'armer de l'aiguillon qui sert à conduire le bétail, et mettre à mort tant de centaines, tant de milliers des animaux nuisibles indiqués par le livre saint. Ils doivent par cette action méritoire racheter leur faute (1).

Les neuf versets suivants répètent les trois qui précèdent, avec cette seule différence qu'il y est question, au lieu du chien gardien des troupeaux, du chien gardien du logis, puis de celui que nous avons supposé ci-dessus être un chien de garde personnelle, puis enfin d'un jeune chien : *vis haurvum, vôhunazgem, taurunem.* Il y a encore cette différence que les coups se réduisent successivement au nombre de sept cents *(hapta çata),* puis de six cents *(khṣvas çata),* puis enfin de cinq cents *(pançia çata)* s'il s'agit d'un jeune chien. Nous pouvons donc nous dispenser de reproduire ces neuf versets du texte.

(1) Consultez Spiegel, tome Ier de sa version de l'*Avesta*, p. 294.

Ahura Mazdâ ajoute après cette énumération une énumération nouvelle de différentes espèces de chiens, et dans laquelle certains noms paraissent encore assez obscurs. Ce quarante-huitième verset pourrait bien être interpolé, et nous passons immédiatement au verset suivant, le quarante-neuvième, et à celui qui l'accompagne. Zarathustra reprend la parole :

dâtare kva açti çpâ paçus haurvô dâityô gâtus | âaṭ mraoṭ ahurô mazdâ yô yujyêstîm haća gaêthâbyô parâiti çraêṣemnô tâyûm vehrkeméa.

« O créateur! où un chien gardien du bétail a-t-il sa place légale? » Le verbe *açti* « est » a pour sujet *çpâ;* quant aux mots *dâityô gâtus*, ils ne signifient pas seulement « place légale », mais encore « ayant la place légale ». Cette tournure ne demande point d'explication. La réponse d'Ahura Mazdâ est que le chien doit se tenir à une distance d'un *yujyêçti* du pacage, pour marcher au voleur et au loup ; le sens du verset est fort clair, mais son explication littérale offre des difficultés. Certains manuscrits offrent la forme *çraêṣemnô,* d'autres *çraoṣinô*, d'autres *çraoṣimnô;* c'est une forme participiale, un nominatif singulier se rapportant à *çpâ,* mais quel est le sens de ce mot? Nous l'ignorons entièrement, tout autant que nous ignorons ce que pouvait être la distance d'un *yujyêçti.* Au lieu de *tâyûm vehrkeméa,* les manuscrits donnent *tâyus vehrkeméa,* le premier mot au nominatif, le second à l'accusatif; la correction *tâyûm* nous semble légitime.

Les versets cinquante-unième et cinquante-deuxième sont la répétition des deux précédents, avec cette différence qu'à la place de *paçus haurvô* nous trouvons *vis*

haurvô, puis *hâthrô maçañhem adhwanem* « une étendue longue d'un *hâthra* » à la place de la mesure plus haut indiquée, et enfin *vîžibyô* à la place de *gaêthâbyô.* La mesure du *hâthra* serait, d'après le Boundehèche, la distance à laquelle la vue peut discerner les choses, « reconnaître si un animal est noir ou blanc (1) ».

Au cinquante-troisième verset, nous trouvons la répétition de la même demande, avec cette modification qu'il ne s'agit plus du *çpâ paçus haurvô* ou du *çpâ vis haurvô*, mais bien du *çpâ vôhunazgô.* Ahura Mazdâ répond :

yô naêçim içaitê hunaranām tanuyê içaitê thrâthrem.

Voici le mot à mot de ce passage : « Celui qui ne demande aucun [des chiens dressés aux] arts, [celui qui] demande la protection pour [son] corps ». Le chien *vôhunazgô,* qui n'a rien de commun avec le chien qui garde le bétail et celui qui garde le logis, est donc un chien de défense personnelle, un garde du corps, et sa place est près de celui qui désire ainsi son secours. Plus haut, nous avons rencontré déjà ce mot *vôhunazgô,* dont le sens semblait alors bien incertain. Le verset qui nous occupe en ce moment écarte tous les doutes, et donne une explication fort claire.

dâtare yô çpânem tarô pithwem daçtê yim paçus haurum évaṭ aêtaêṣām skyaothnanām açtâraiti | âaṭ mraoṭ ahurô mazdō yatha aêtahmi añhvô yaṭ açtvaiti phratemônmânahê nmânôpaitîm paiti tarôpithwem daithyâṭ atha âçtâraiti.

« O créateur ! celui qui donne à un chien gardien du

(1) Chap. XXVI de l'édition de M. Justi. Cette matière des mesures de distance n'est pas parfaitement claire ; M. Justi en dit quelques mots dans le lexique adjoint à sa version du Boundehèche, p. 196 et 268.

bétail une nourriture mauvaise, [par] quel de ces actes [mauvais] se souille-t-il ? » On a voulu traduire *tarôpithwa-* par « manque de nourriture, privation de nourriture », ce qui est inexact ; ce mot est formé comme *tarômata-* et *tarôidîta-* « mésestime ». La réponse d'Ahura Mazdâ dit bien clairement qu'il s'agit d'une mauvaise nourriture, d'un manque de soins, et non d'une privation absolue. « Ahura Mazdâ dit alors : de même que si, dans ce monde corporel, il donnait une nourriture mauvaise au chef d'une maison de qualité, de même il se souille ».

Les deux versets suivants sont la répétition des deux précédents, avec cette différence qu'il s'agit d'un chien, *vis haurum* et d'un chef de maison de rang moyen, *madhemônmânahê nmânôpaitîm*. Le saint poursuit ses questions :

dâtare yô çpânem tarôpithwem daçtê yim vôhunazgem évaṭ aêtaêṣām skyaothnanōm âçtâraiti | âaṭ mraoṭ ahurô mazdō̄ narem bôiṭ idha aṣavanem jaçentem ahmya nmânê maṭ avabyô dakhstâbyô yatha âthrava paiti tarôpithwem daêthyâṭ atha âçtâraiti.

« O créateur ! celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien préposé à la garde personnelle, [du] quel de ces actes [mauvais] se souille-t-il ? Ahura Mazdâ dit alors : [Comme si] on donnait une mauvaise nourriture à un homme pur venant ici dans la maison avec ces signes comme un prêtre ; de même il se souille ». C'est-à-dire : il se rend coupable comme s'il donnait une mauvaise nourriture à un homme pur, revêtu des caractères d'un prêtre, venant dans sa maison ». La difficulté de cette dernière phrase consiste en ce que les différents textes ne portent point l'accusatif *jaçentem,* mais bien les formes

jaçenti ou *jaçentô ;* on a déjà proposé la correction *jaçentem* que nous adoptons jusqu'à nouvelle information. Disons, en outre, qu'après la formule « Ahura Mazdâ dit alors », il manque un *yatha* que l'ensemble du contexte laisse d'ailleurs facilement restituer.

Zarathustra demande à Ahura Mazdâ, dans le soixante-unième verset, quel est le délit que l'on commet en donnant une mauvaise nourriture à un jeune chien ; c'est la phrase déjà étudiée ci-dessus, avec substitution des mots *çpânem yim taurunem*. Le dieu lui répond :

yatha aêtahmi aṅhvô yaṭ açtvaiti aperenâyûkem dahmô keretem skyaothnâvarezem verezyâṭ skyaothnem paiti tarôpithwem daithyâṭ atha âçtâraiti.

Ce verset est plein d'obscurité. Il s'agit de l'accomplissement d'une action délictueuse, d'un enfant, *aperenâyûka-*, et encore, comme ci-dessus, d'un manque de soins dans l'alimentation. L'accusatif *dahmô keretem* est également plein de difficulté. S'agit-il d'un enfant « de bonne origine » ? Cela est possible, mais non certain. L'auteur a-t-il voulu dire, en somme, que celui qui donnait à un jeune chien une mauvaise nourriture faisait une aussi méchante action que s'il traitait ainsi un enfant? Cela encore est possible, cela est vraisemblable, mais ce n'est qu'une interprétation conjecturale.

dâtare yô çpânem tarôpithwem daçtê yim paçus haurum | kâ hê açti ćitha | âaṭ mraoṭ ahurô mazdā aêtahê paiti peṣô tanuyê duyê çaitê upâzananām upâzôiṭ açpahê astraya duyê çaitê çraoṣô ćaranaya.

« O créateur ! celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien gardien du bétail, quelle est sa peine? Alors Ahura Mazdâ dit : Pour ce péché (?) qu'il donne deux cents

coups de l'aiguillon [avec lequel on mène le] cheval, deux cents coups de l'aiguillon [avec lequel on mène le] bétail ». Nous savons, d'après ce qui a été dit un peu plus haut, qu'il s'agit ici, comme pénitence, de la destruction d'un certain nombre des animaux spécialement désignés par la loi mazdéenne. Les mots *aêtahê paiti peṣô tanuyê* sont assez obscurs ; la version huzvarèche les rend par ceci : « moyennant ce péché », et nous la suivons jusqu'à meilleure et plus ample information.

Les versets suivants ne font que reproduire le cadre des versets qui précèdent ; toutefois, il n'y est plus question du chien gardien des bestiaux et de deux cents coups d'aiguillon, mais bien du chien préposé à la garde des habitations, *vis haurum*, de celui qui est préposé à la garde personnelle, *vôhunazgem*, du jeune chien, *çpânem yim taurunem*, et, respectivement, de quatre-vingt-dix, de soixante-dix et de cinquante coups d'aiguillon à donner : *navaitîm*, *haptâitîm*, *pancâçatem*.

aêtem zi aêtahmi aṅhvô yaṭ açtvaiti çpitama zarathustra çpentahê mainyèus dâmanām âçistem zrvânem upâiti yaṭ çpânô | yôi histenti aqarô upa qarentām.

« Car dans ce monde corporel, ô saint Zarathustra ! le chien est, parmi les créatures du Saint-Esprit, celle qui vieillit le plus vite ». Il est utile de donner ici une explication mot à mot : *aêtem damanām* « celle-là des créatures (de l'esprit saint, d'Ahura Mazdâ) », *âçistem zrvânem paraiti* « va vers le temps le plus rapide » ou « va le plus rapidement vers le temps », *yaṭ çpânô* « [celle-là] qui [est] les chiens », c'est-à-dire « le chien ». Et le verset suivant ajoute : « ceux qui demeurent sans nourriture près des gens qui se nourrissent ».

parô çpâçânô evindânô | parô khṣûiçća âzûitiçća gèus maṭ baratu qarethanām | çûnahê aêvahê dâityô pithwem.

« Devant [les chiens qui] veillent sans [s'occuper de] trouver [leur nourriture], devant [eux] qu'on apporte de la soupe à la farine (?), de la graisse, de la viande ; [telle est] la nourriture légitime du chien ». Les trois premiers mots se traduiraient exactement ainsi : « Devant les vigilants ne trouvant pas » ; le sens n'est point douteux : il s'agit de donner à manger aux chiens qui, préposés à la garde, n'ont pas le loisir de chercher leur nourriture. Les manuscrits différents du Vendidad donnent tantôt *khsûiçća*, tantôt *khsuiçća*, tantôt *khsvaçća*, tantôt une autre lecture ; il est difficile de se prononcer à ce sujet. Il est difficile également de déterminer la sorte de mets que désigne ce mot ; on a voulu, mais sans vraisemblance, y voir le « lait ». La tradition semble le traduire par pain, une soupe au pain. Nous restons dans le doute. Quant à *gèus qaretha*, son sens est bien celui de « viande ».

dâtare yaṭ ahmi nmânê yaṭ mâzdayaçnôis çpâ avaćō vâ bavaṭ adhâityô khratus | kutha tê verezyān aêtê yô mazdayaçna.

« O créateur ! lorsque dans cette maison mazdéenne un chien est sans voix ou d'un intellect non légitime », c'est-à-dire lorsqu'il y a dans une maison mazdéenne un chien sans voix ou d'un mauvais caractère. Nous verrons un peu plus loin deux termes opposés à *adhâityô khratus*. La forme *mâzdayaçnôis* n'est point grammaticale et devrait être corrigée. « Que doivent faire les Mazdéens » ?

âaṭ mraoṭ ahurô mazdō ava hê barayen tâstem dâuru upa tām manaothrîm | çtamanem hê adhâṭ nyâzayen açti

maçô khraoždvahê bis aêtavahê varedvahê | *aêtahmâićiṭ nidarezayen* | *phrâ himćit nidarezayen.*

Nous avons longuement étudié la première phrase de la réponse d'Ahura Mazdâ, et nous avons fini par reconnaître qu'elle était incompréhensible. D'après M. Spiegel, il s'agirait de mettre à la tête du chien un morceau de bois taillé et de lui lier la gueule ; en somme, il serait simplement question d'une muselière. M. de Harlez traduit ainsi : « Qu'on attache un morceau de bois taillé à son collier, qu'on y assujettisse sa bouche ; qu'on lie le bois des deux côtés et qu'on l'attache lui-même... ». Tout cela demanderait à être expliqué mot à mot. D'abord, faut-il lire *upa tām* ou *upatām?* Nous l'ignorons. Ensuite, qu'est-ce ici que ce mot *manaothrîm* ou *manothrîm?* Nous ne le savons pas au juste. « Qu'ils lui fixent la gueule », *çtamanem nyâzayen,* se comprend fort bien, et il est supposable que les six mots qui suivent désignent la grandeur que doit avoir la partie principale de la muselière, mais tout cela est fort obscur, et la version huzvârèche ne nous est d'aucun secours en ce passage. Le texte lui-même varie un peu dans les différents manuscrits : tantôt il porte *açti maçô* « de la grandeur d'un os », tantôt *ista maçô*. Seuls les derniers mots du texte sont clairs : « Qu'on l'attache ». Ainsi on muselleraît, puis on attacherait ce chien d'un caractère méchant.

yêzi nôiṭ çpâ avacā vâ adhâityô khratus paçus vâ narem vâ raêṣyâṭ | *para hê irisentô raêṣem ćikayaṭ baodhô varstahê ćikaya.*

« Ne [fait-on] pas [ainsi], si le chien sans voix ou d'un mauvais caractère blesse une bête ou un homme, que [le maître du chien] paie le mal du blessé par la peine du *baodhôvarsta* ».

paoirîm paçûm avaghnâṭ paoirîm narem raêṣyâṭ daṣinem hê gaoṣem upa thwereçayen | bitîm paçum avaghnâṭ bitîm narem raêṣyâṭ hôim hê gaoṣem upa thwereçayen | thritîm... daṣinem hê paidhyām upa kerentayen | tûirîm..... hôyām hê paidhyām upa kerentayen | puthdhem..... dumemćiṭ hê upa thwereçayen.

« Au premier animal qu'il mord, au premier homme qu'il blesse, qu'on lui coupe l'oreille droite ; au second, l'oreille gauche ; au troisième, la patte droite ; au quatrième, la patte gauche ; au cinquième, la queue. » Le sens du premier verbe est évidemment celui de « mordre », non de « tuer » ; pour le châtier ainsi, on n'attend évidemment pas que le chien ait tué un animal domestique.

Après quoi Ahura Mazdâ recommande comme ci-dessus d'attacher ce chien méchant. Si on ne l'attache, ajoute-t-il encore, et s'il vient à blesser une bête ou un homme, son maître doit payer cette blessure par la peine du *baodhôvarsta.*

dâtare yaṭ ahmi nmânê yaṭ mâzdayaçnôis çpa ahâmbaodhemnô vâ bavaṭ adhâityô khratus | kutha tê verezyān aêtê yô mazdayaçna | âaṭ mraoṭ ahuro mazdā avatha hê baêṣazem upôiçayen yatha kahmâićiṭ aṣaonê.

« O créateur ! si dans cette maison mazdéenne se trouve un chien non dans son sens ou d'un mauvais caractère ; que doivent faire les Mazdéens ? Ahura Mazdâ dit alors : « Qu'ils lui cherchent un remède de même que pour quel- « qu'un de pur ». C'est-à-dire qu'ils cherchent à le guérir comme ils chercheraient à guérir un homme pur.

dâtare yêzi içemnô nôiṭ vindâiti.

« O créateur ! s'il ne prend pas celui-là de bonne grâce », c'est-à-dire s'il se refuse à prendre ce médicament. Ici

alors se trouve répété cet obscur passage où il est vraisemblablement question de museler le chien et, très-certainement, de l'attacher; et Ahura Mazdâ ajoute :

yêzi nôiṭ çpâ ahāmbaodhemnô maighê vâ ćâitê vâ vaêmê vâ uruidhi vâ apô vâ nâvayō̄ paidhyâiti.

« Si [le maître] ne [se conduit] pas [ainsi et si] le chien non dans son sens tombe dans un trou, ou dans un puits, ou dans un piége, ou dans un cours d'eau ». Tout ce passage a été expliqué dans le morceau ci-dessus étudié du quinzième livre du Vendidad.

ahmâṭ haća irisyâṭ | yêzi taṭ paiti irisyêiti | ahmâṭ haća skyaothnâvareza atha bavaiti peṣô tanus.

Ce passage, également, a été déjà traduit : Si le chien se blesse, son maître est coupable.

Ahura Mazdâ fait ici à son saint un très-curieux éloge du chien. C'est par ce morceau que nous allons terminer :

çpânem dathem zarathustra azem yô ahurô mazdō̄ hvâvaçtrem qâaothrem | zaênibudhrem tižidāthrem | virô draonaṅhem gaêthanām harethrâi | adha azem yô ahurô mazdō̄ çpânem nidathem | yaṭ dim mazaos kehrpô tûrahê.

« O Zarathustra! moi Ahura Mazdâ, j'ai créé le chien ayant son propre vêtement, sa propre chaussure ». Les deux formes *hvâ* et *qâ* (dont l'allongement est inorganique) représentent l'une et l'autre un « sva » plus ancien; ce sont des doublets. Le sens de ces mots : « ayant son propre vêtement, sa propre chaussure », doit être pris sans nul doute au pied de la lettre; nous trouvons, en effet, au quatorzième chapitre du Bundehèche, abrégé de la cosmogonie et de la cosmographie des Parsis, cette phrase explicative : « Le chien est [par excellence] la bête domestique, car il a trois propriétés que l'homme ne pos-

sède point : il a sa propre chaussure, son propre vêtement... ». Le texte poursuit : « vigilant, armé de dents acérées, recevant de l'homme sa nourriture pour la garde des parcs de bétail ». M. Spiegel traduit *zaênibudhrem* par « mit scharfem geruch », et *vîrô draonañhem* par « anhænglich an den menschen », mais en ces deux passages, il s'éloigne à tort, selon nous, de la tradition. M. de Harlez la suit, au contraire, lorsqu'il dit : « Veilleur actif aux dents aiguës, recevant son pain de l'homme pour la garde des troupeaux. » Il est vrai que dans son commentaire, le traducteur allemand semble préférer maintenant pour le premier mot la version « mit grosser wachsamkeit ». La tradition ne dit pas autre chose, et la double racine du mot s'accorde parfaitement avec elle. Le dieu ajoute : « Puis, moi, Ahura Mazdâ, j'ai créé le chien qui... ». Le reste du verset est tout à fait obscur; on voit bien que le chien doit y être considéré comme un auxiliaire dans la lutte contre l'ennemi, *tûra-*, mais l'explication littérale est des plus difficiles, et la tradition n'y apporte malheureusement aucun secours.

yêzi açti aṣa khrathwa yêzi açti gaêthâbyô | yaçça hê çpitama zarathustra vâćim paiti zaênis añhaṭ | nôiṭ hê tâ vîçô tâyus vâ vehrkô vâ apaitibusti haća vîžibyô para baraiti | jāthwa vehrka çćāthwa vehrka pôithwa vehrka çnaêžana.

« Lorsqu'il est d'un intellect pur », c'est-à-dire lorsqu'il est maître de ses facultés, intelligent. Quelle que soit la forme des mots *aṣa khrathwa*, leur sens ici est parfaitement clair; on les a opposés avec juste raison aux mots *adhâityô khratus* que nous avons rencontrés ci-dessus. Les derniers mots du premier verset signifient évidemment : « lorsqu'il veille sur les parcs de bétail ».

« Et lorsqu'il est habile à donner de la voix, ô saint Zarathustra! » Tout à l'heure, dans le composé *zaênibudhra-*, nous avons trouvé l'adjectif *zaêni-*; son sens propre est celui de « vivace ».

Alors, ajoute Ahura Mazdâ, « ni le voleur, ni le loup n'emporte[nt rien] des demeures sans qu'il y ait avertissement ». Ici encore nous nous trouvons en présence du mot *apaitibusti* dont nous avons parlé ci-dessus.

Le verset suivant est bien difficile à comprendre. Faut-il le traduire ainsi : « Le loup meurtrier, le loup déchirant, etc... », ou bien : « Le loup qu'il faut tuer, qu'il faut anéantir, qu'il faut chasser »? La tradition ne nous aide point, et la forme des mots est ici aussi difficile à interpréter que leur sens même. C'est là encore un verset qui réclame une étude plus particulière, et nous devons le négliger dans notre traduction, plutôt que de lui donner un sens absolument dénué de certitude.

dâtare katârô zî ayw̄ vehrkayw̄ jāthwôtarô añhen aṣâum ahura mazda yatha çpâ vehrkahê kerenaoiti yatha yaṭ vehrkô çpâ | âaṭ mraoṭ ahurô mazdw̄ aêṣô zî aêtayw̄ vehrkayw̄ jāthwôtarô añhaṭ aṣâum zarathustra yatha çpâ vehrkahê kerenaoiti yatha yaṭ vehrkô çpâ.

« O créateur! lequel de ces deux [genres de] loups est le plus meurtrier, ô pur Ahura Mazdâ! » Le reste du verset est bien difficile; il est vraisemblable que Zarathustra demande si le produit d'un chien et d'une louve est plus redoutable que celui d'un loup avec une chienne; mais comment construire la phrase? Pourquoi le verbe *kerenaoiti* dont le sens propre est : « il fait »? Pourquoi le génitif *vehrkahê?* Pourquoi les deux nominatifs *vehrkô çpâ?* Nous ne trouvons malheureusement que cette seule leçon

dans les différents manuscrits du Vendidad. Le dieu répond à Zarathustra que de ces deux métis le plus redoutable est celui qui est né d'un chien et d'une louve. Une autre version suppose qu'il est question ici de savoir si un loup a plus de force qu'un chien qui l'attaque, ou bien si un chien en a plus qu'un loup. Malheureusement encore la traduction huzvârèche n'est pas ici d'une grande clarté. En tous cas, les versets suivants semblent justifier le premier sens : il y serait parlé de ces métis du chien et du loup dangereux pour le bétail.

us tâćiṭ çpâna patenti paçus haurvāmća vis haurvāmća vôhunazgāmća drakhtô hunaranāmća | yatha ghnyô gaêthâbyô | taêćiṭ yō̃ bavainti | aoṣôtaraçća dužitôtaraçća gaêthôjataraçća yatha anya çpâ.

« Les chiens [de la sorte de ceux qui sont] gardiens du bétail, gardiens du logis, préposés à la garde personnelle, dressés, s'élancent quand [vient], meurtrier pour les parcs de bétail, ce [métis de chien et de loup], plus meurtrier, plus mauvais, plus destructeur de parcs de bétail que [tout] autre chien ».

Dans ce passage assez difficile au premier abord, deux mots sont supprimés dans le second verset : « Le loup vient », ou pour mieux dire, ce chien-loup dont il a été parlé ci-dessus et qui est plus destructeur, plus redoutable que tout autre chien. Mais comment traduire le troisième verset, *taêćiṭ yō̃ bavainti?* La tradition traduit le second mot par « année », mais elle est fort obscure ; en tous cas, la phrase n'est qu'incidente, et nous pouvons la négliger tout en la signalant.

Les trois versets suivants complètent les précédents : il vient d'être parlé du chien-loup, plus terrible que tout

autre chien ; il va être parlé maintenant du loup-chien, plus terrible que tout autre loup :

us tâćiṭ vehrka patenti ghnyô gaêthâbyô | taććiṭ yō̄ bavainti | aoṣôtaraçća.... yatha anya vehrka.

« Les loups accourent pour porter la mort dans les parcs de bétail...., plus meurtriers, plus mauvais, plus destructeurs de parc de bétail que [tout] autre loup ». Par *vehrka* le texte entend les loups issus du rapprochement d'un loup et d'une chienne. Le troisième verset offre ses différents comparatifs au singulier ; il les faudrait au pluriel pour concorder avec le pluriel *us.. çpâna patenti ;* il y a ici une concordance peu justifiée avec la fin du passage précédent. En tous cas, notons que ce passage se rapporte comme le précédent à la phrase : « Les chiens s'élancent... » ; les gardiens du bétail s'élancent sur le loup-chien, comme ils se sont élancés sur le chien-loup.

Tout ce morceau des chiens-loups, du cent quinzième au cent vingt-troisième verset, semble intercalé maladroitement dans l'éloge du chien qu'Ahura Mazdâ avait entrepris au verset cent sixième : « C'est moi, ô pur Zarathustra ! qui créai le chien... », et qu'il reprend maintenant :

çûnahê aêvahê astâbiphrem.

« Le chien a huit caractères », mot à mot : du chien huit caractères. Nous retrouvons ici le génitif *çûnahê,* que nous avons déjà vu plus haut et qui est le substantif irrégulier du véritable génitif *çûnô* pour « kvanas. » La version huzvârèche explique *biphra-* par « caractère » ; le contexte dit assez que cette explication est exacte, mais l'analyse lexique du mot lui-même est fort difficile. Ahura Mazdâ va passer en revue ces huit caractères :

açti ṣê aêm yatha athaurunê açti ṣê aêm yatha rathaês-

târahê açti ṣê aêm yatha vâçtryêhê phṣuyantô açti ṣe aêm yatha vaêçâus açti ṣê aêm yatha tâyaos açti ṣê aêm yatha diçaos açti ṣê aêm yatha jahikayō açti ṣê aêm yatha aperenâyûkayê.

« Il est comme un prêtre, comme un guerrier, comme un agriculteur laborieux, comme un domestique (?), comme un voleur, comme un animal de proie, comme une courtisane, comme un enfant. » La construction des mots *açti ṣê aêm* n'est pas aussi facile que l'on pourrait le croire au premier abord : *aêm* se rapporte-t-il à *çûnahê?* Doit-on préférer la version *haêm?* Doit-on adopter encore quelque autre variante ? Nous l'ignorons tout à fait, mais en tout cas le sens est clair. Les deux mots *vâçtryô phṣuyāç,* à l'accusatif *vâçtrim phṣuyantem,* se présentent ordinairement ensemble : nous les avons rendus par « agriculteur laborieux » ; peut-être le seul terme d' « agriculteur » est-il suffisant. Il y a un certain doute sur le vrai sens de *vaêçu-* : le contexte et la forme du mot autorisent sans doute la traduction de « domestique, serviteur », mais ceci n'est qu'une conjecture qui pourra bien être renversée. Nous l'accompagnons donc d'un point d'interrogation.

paiti qaretha qaraiti yatha âthrava | hukhṣnaothrô yatha âthrava | hvâzârô yatha âthrava | aêṣô kaçu draonô yatha âthrava | aêtê ṣê aêm yatha athaurunê.

« Il se nourrit comme un prêtre ». Au propre *atharvan-,* au nominatif *âthrava,* veut dire prêtre du feu ; ce n'est que d'une façon générale qu'il veut dire simplement « prêtre ». Le sens de ce premier verset est très-obscur. Le prêtre baktrien vivait-il, comme le chien, de ce qu'il trouvait, de ce qu'on lui donnait ? La tradition n'éclaircit point ce passage. Verset cent vingt-septième : « Il est

content comme un prêtre » ; cette traduction n'est peut-être pas définitive, mais on n'en a pas encore proposé de plus satisfaisante. « Il est patient (?) comme un prêtre ; il lui suffit d'une faible nourriture, comme à un prêtre. Tel est son caractère de prêtre. »

yatô paourvaêibya yatha rathaêstw̄ | aipi jatô gām hudhw̄ñhem yatha rathaêstw̄ | parô paçça nmânahê yatha rathaêstw̄ | aêtê ṣê aêm yatha rathaêstw̄.

« Il va en avant comme un guerrier ». Le sens de la phrase semble assuré, mais la forme des deux premiers mots s'explique difficilement, bien que leur racine soit connue. Dans le verset suivant, nouvelle difficulté ; mais celle-ci est relative au sens même de la phrase. Qu'est-ce d'abord que le mot *gâus hudhw̄?* On a beaucoup écrit à son sujet : on l'a souvent traduit, dans les versions allemandes, par « die wohlgeschaffene kuh » (1) ; certains auteurs y voient « le beurre de l'offrande, » et répugnent, en tous cas, à donner à *hudhw̄* un sens passif (2). M. Spiegel hésite entre les deux sens : « gut geschaffenes oder gut gebendes rind » (3). En somme, l'ignorance où nous nous trouvons de la véritable et certaine valeur de ces deux mots nous contraint à négliger ici le verset où ils se rencontrent, ainsi que nous l'avons fait jusqu'ici des versets par trop obscurs. La tradition semble comprendre que le chien est représenté dans ce passage comme défendant les bestiaux, ainsi que le ferait un guerrier ; mais cette explication n'est pas suffisamment autorisée. Le verset suivant est plus clair :

(1) Justi, *Abfertigung des Dr M. Haug*, p. 10.

(2) Haug, *Ueber den gegenwœrtigen stand der zendphilologie*, p. 14. Hübschmann, *Ein zoroastrisches lied*, p. 51.

(3) *Commentar*, II, p. 73.

« [Il va] devant et derrière le logis comme un guerrier ». Et le texte ajoute enfin : « Tel est son caractère de guerrier », c'est-à-dire : c'est en cela qu'il ressemble à un guerrier.

zaêñañha evîçpô qaphna yatha vâçtryô phṣuyāç | parô paçća nmânahê yatha vâçtryô phṣuyāç | paçća parô nmânahê yatha vâçtryô phṣuyāç | aêtê ṣê aêm yatha vâçtryô phsuyāç.

Le sens du premier verset est très-facile à comprendre : le texte dit que le chien, comme le laboureur, est vigilant, *zaêñañha,* et que son sommeil, *qaphna,* n'est pas entier, *evîçpô.* Mais quelle est la forme de ces trois mots ? Faut-il penser que ces deux derniers sont au nominatif et le premier à l'instrumental ? La traduction littérale serait alors celle-ci : « Par la vigilance non entier sommeil ». Cela est vraisemblable. Le reste est fort simple : « [Il va] devant et derrière la maison comme l'agriculteur ; [il va] derrière et devant la maison comme l'agriculteur. Tel est son caractère d'agriculteur ».

qandrakarô yatha vaêçô | açnê raêṣô yatha vaêçô | zairimyaphçma thryaphçma yatha vaêçô | aêtê ṣê aêm yatha vaêçâus.

Dans tout ce passage, c'est une forme *vaêçus* que l'on attendrait et non pas *vaêçô.* Quant au sens même de ce mot, nous avons dit un peu plus haut qu'il n'était pas fixé ; la traduction « domestique, serviteur, » que nous avons adoptée jusqu'à plus ample information, est toute conjecturale. Le mot *qandrakara-* veut probablement dire « amical », mais ceci encore n'est pas parfaitement certain. Dans le verset suivant nous trouvons une expression bien difficile à expliquer : *açnê raêṣô.* Évidemment le premier de ces deux mots veut dire « dans le voisinage », c'est le lo-

catif de *açana-*, et le second éveille l'idée de blessure, et donne à entendre « blessé » ou « blessant ». Mais quel sens cela donne-t-il à tout le passage? M. de Harlez, dont la version est parfois bien audacieuse, dit ici : « Il est maltraité par ce qui l'entoure comme un esclave. » Cette traduction, sans doute, a un sens raisonnable; mais avant tout il faudrait la justifier, et son auteur l'a négligé. Le troisième verset du fragment nous semble intraduisible, ou à peu près. Nous admettons que *aphçman-* veuille dire « mesure », mais les deux composés n'offrent guère un sens raisonnable. Consultez sur ce passage le lexique de M. Justi au mot *zairimyaphçman-;* pour M. de Harlez, le texte veut dire que tout est maigrement mesuré au chien « comme à un esclave ». Ceci encore demanderait à être justifié.

tāthrô ćinô yatha tâyus | khṣapâyaonô yatha tâyus | apiṣma qarô yatha tâyus | aṭhaća dužnidhâtô yatha tâyus | aêtê ṣê aêm yatha tâyaos.

« Il désire l'obscurité comme le voleur ; il... la nuit comme le voleur; il mange... comme le voleur; puis il... comme le voleur. Tel est son caractère de voleur. » Nous trouvons ici trois difficultés. La première est peu considérable : elle porte sur le sens du second composant de *khṣapâyaonô;* que ce dernier terme soit compris ou non, qu'on le traduise par « il va », ou par « il aime, il recherche », ou par « il se trouve bien dans », ou par quelque autre expression, la phrase se comprend toujours. Quant à *apiṣma qarô,* les conjectures sont moins commodes. Comprendre par là que le chien mange, comme un voleur, ce qui n'a pas été préparé pour lui, cela est sans doute ingénieux, mais il s'agirait de le justifier. Peut-on supposer

qu'il s'agit plutôt de ce que le chien avale rapidement, sans le mâcher, ce qu'il dérobe? Cela est possible, mais nous nous hâtons d'ajouter que cela encore n'est point démontré. Grave difficulté en ce qui concerne *dużnidhâtô*. Comment le mot doit-il être analysé? Quel sens raisonnable peut-il avoir en tout état de cause? La tradition ne prête ici aucun secours. On suppose qu'il s'agirait de dire que le chien est un dépositaire infidèle, qu'il mange ce qu'on lui confie. Cela est possible ; mais comment pourrait-on le prouver clairement?

tāthrô ćinô yatha diçus | *khṣapâyaonô yatha diçus* | *apiṣma qarô yatha diçus* | *athaća dużnidhâtô yatha diçus* | *aêtê ṣê aêm yatha diçaos.*

Ce verset, on le voit, est la répétition du précédent, avec cette différence que ce qui se disait tout à l'heure du voleur, *tâyus,* se dit maintenant de l'animal de proie, *diçus*. Disons toutefois que ce sens d'animal de proie, animal carnassier, n'est pas parfaitement établi ; il n'est que probable.

qandrakarô yatha jahika | *açnê raêṣô yatha jahika* | *airitô pantânem yatha jahika* | *zairimyaphçma thryaphçma yatha jahika* | *aêtê ṣê aêm yatha jahikayō.*

« Il est amical comme une courtisane ». Ce premier verset n'offre point de difficulté, et le sens de *jahika* est parfaitement établi. Quant au second et au quatrième versets, nous renvoyons à ce que nous avons dit ci-dessus, alors qu'ils se sont déjà présentés; ils sont tout à fait obscurs. Le troisième n'est pas non plus très-facile à expliquer. Pour M. Spiegel, le texte dirait ici qu'on trouve toujours le chien sur son passage, comme une courtisane. Toute la difficulté est dans le mot *airitô,* dont on ne peut comprendre le sens.

qaphnô yatha aperenâyus | çnaêźanô yatha aperenâyus | hizu drâjô yatha aperenâyus | pairi takhtô paourvaêibya yatha aperenâyus | aêtê ṣê aêm yatha aperenâyûkahê.

Dans ce morceau, enfin, nous rencontrons moins de difficultés : « Il est dormeur comme l'enfant ; il est caressant comme l'enfant ; il a une langue longue comme l'enfant... Tel est son caractère d'enfant ». Il se peut que le troisième verset doive être pris au figuré; mais nous n'en avons pas une preuve formelle, et en tous cas notre traduction se prête aisément aux deux acceptions. Nous laissons en blanc le quatrième verset. Pour certains auteurs, il voudrait dire que le chien ressemble à l'enfant qui marche à l'aide de ses deux membres antérieurs, c'est-à-dire à quatre pattes; mais ceci aurait besoin d'être justifié par de bonnes preuves. M. Spiegel traduit ainsi : « Il court en avant. » Cette version peut être bonne, elle peut répondre à la tradition ; mais comment démontrer qu'elle est vraiment exacte?

Ici se terminent les passages que nous avions l'intention de traduire. Malgré le secours de la version huzvârèche et des gloses qui l'accompagnent souvent, malgré l'aide considérable que l'on trouve dans la traduction de M. Spiegel et dans les commentaires auxquels ont donné lieu de la part de divers auteurs bien des phrases, bien des mots de ces fragments, nous avons vu que leur difficulté était encore grande. L'Avesta, pensons-nous, demande à être traduit de telle façon que l'on ait toujours sous les yeux, non seulement le contexte de la phrase sur laquelle on s'exerce particulièrement, mais encore celui du livre tout entier. S'il faut redouter avec juste raison de se laisser aller à offrir comme traduction un véritable commentaire où l'imagination peut

avoir une trop grande part, il faut se garder également de traduire le mot zend à l'aide de la grammaire seule et de la comparaison étymologique avec les autres idiomes indo-européens, notamment avec le sanskrit. C'est de l'ensemble même des anciens écrits zoroastriques qu'il faut attendre les meilleures et les plus sûres explications de tels passages qui, pris isolément, paraissent d'une difficulté invincible.

Voici, quoi qu'il en soit, la traduction des différents versets du livre treizième du Vendidad, dont nous nous sommes occupé dans la dernière partie de ce travail :

« L'âme de celui qui tue un chien gardien du bétail, un chien gardien du logis, un chien préposé à la défense de son maître, un chien dressé, s'en va de ce monde dans l'autre toute pleine d'angoisse, toute pleine de crainte, comme un loup dans une antique et profonde forêt.....

« Celui qui blesse un chien gardien du bétail, qui lui coupe une oreille ou une patte, s'il survient dans le pacage un voleur ou un loup qui y dérobent, sans que le chien soit désormais capable d'avertir, celui-là doit alors payer la valeur perdue (?); il doit payer la blessure du chien par la peine du *baodhôvarsta*. Celui qui blesse un chien gardien du logis, qui lui coupe une oreille ou une patte, s'il survient dans le logis un voleur ou un loup qui y dérobent sans que le chien soit désormais capable d'avertir, celui-là doit alors payer la valeur perdue (?); il doit payer la blessure du chien par la peine du *baodhôvarsta*.

« O créateur! quel est le châtiment de celui qui porte un coup mortel à un chien gardien du bétail? Ahura Mazdâ répondit : Il doit donner [aux animaux nuisibles désignés par la loi] huit cents coups de l'aiguillon avec lequel on

mène le cheval, huit cents de celui avec lequel on mène le bétail. O créateur! quel est le châtiment de celui qui porte un coup mortel à un chien gardien du logis? Ahura Mazdâ répondit : Il doit donner sept cents coups, etc. O créateur! quel est le châtiment de celui qui porte un coup mortel à un chien de garde personnelle? Ahura Mazdâ répondit : Il doit donner six cents coups, etc. O créateur! quel est le châtiment de celui qui porte un coup mortel à un jeune chien? Ahura Mazdâ répondit : Il doit donner cinq cents coups, etc.

. . . . . .

« O créateur! où est placé un chien gardien du bétail? Ahura Mazdâ répondit : A une distance d'un *yujyêçti* du pacage, pour marcher au voleur et au loup. O créateur! où est placé un chien gardien du logis? Ahura Mazdâ répondit : A une distance d'un *hâthra* du logis, pour marcher au voleur et au loup. O créateur! où est placé un chien de garde personnelle? Ahura Mazdâ répondit [près de] celui qui ne demande pas un chien dressé, [mais] qui demande un chien destiné à le protéger.

« O créateur! quel acte coupable commet celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien gardien du bétail? Ahura Mazdâ répondit : Il commet ce même acte coupable que s'il donnait, en ce monde corporel, une nourriture mauvaise au chef d'une maison de qualité. O créateur! quel acte coupable commet celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien gardien du logis? Ahura Mazdâ répondit : Il commet ce même acte coupable que s'il donnait, en ce monde corporel, une mauvaise nourriture au chef d'une maison de second rang. O créateur! quel acte coupable commet celui qui donne une mauvaise

nourriture à un chien préposé à la garde personnelle? Ahura Mazdâ répondit : Il commet ce même acte coupable que s'il donnait une mauvaise nourriture à un homme pur revêtu des caractères d'un prêtre venant dans sa maison. O créateur! quel acte coupable commet celui qui donne une mauvaise nourriture à un jeune chien? Ahura Mazdâ répondit... (1).

« O créateur! quel est le châtiment de celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien gardien du bétail? Ahura Mazdâ répondit : Qu'il donne deux cents coups de l'aiguillon [avec lequel on mène le] cheval, deux cents coups de l'aiguillon [avec lequel on mène le] bétail. O créateur! quel est le châtiment de celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien gardien du logis? Ahura Mazdâ répondit : Qu'il donne quatre-vingt-dix coups, etc. O créateur! Quel est le châtiment de celui qui donne une nourriture mauvaise à un chien préposé à la garde personnelle? Ahura Mazdâ répondit : Qu'il donne soixante-dix coups, etc. O créateur! quel est le châtiment de celui qui donne une nourriture mauvaise à un jeune chien? Ahura Mazdâ répondit : Qu'il donne cinquante coups, etc.

« Dans ce monde corporel, ô saint Zarathustra! le chien est, parmi les créatures du saint esprit, celle qui vieillit le plus vite : ceux qui demeurent sans nourriture près des gens qui se nourrissent.

« Devant les [chiens] qui veillent sans [s'occuper de] trouver [leur nourriture], qu'on apporte de la soupe à la farine (?), de la graisse, de la viande; [telle est] la nourriture qu'il convient [de donner] au chien.

(1) La réponse est des plus obscures; voyez ci-dessus.

« O créateur ! lorsque dans une maison mazdéenne se trouve un chien qui ne donne pas de voix ou qui est d'un mauvais caractère, que doivent faire les Mazdéens ? »

(Ici se trouvent quelques versets très-obscurs. Nous avons dit plus haut ce que nous pensions des tentatives d'explication auxquelles ils ont donné lieu, mais nous n'osons proposer aucune traduction. Il s'agit de certaines recommandations dont la dernière seule est assez claire : « Qu'on l'attache ! ». Ahura Mazdâ ajoute ensuite :)

« Si l'on n'agit pas de la sorte [et] si le chien sans voix ou d'un mauvais caractère vient à blesser une bête ou un homme, [son maître] doit expier le mal du blessé par la peine du *baodhôvarsta*.

« Au premier animal qu'il mord, au premier homme qu'il blesse, qu'on lui coupe (1) l'oreille droite; au second animal qu'il mort, au second homme qu'il blesse, qu'on lui coupe l'oreille gauche ; au troisième animal qu'il mord, au troisième homme qu'il blesse, qu'on lui coupe la patte droite ; au quatrième animal qu'il mord, au quatrième homme qu'il blesse, qu'on lui coupe la patte gauche ; au cinquième animal qu'il mord, au cinquième homme qu'il blesse, qu'on lui coupe la queue ».

(Ahura Mazdâ recommande à nouveau de l'attacher et reprend comme ci-dessus :)

« Si l'on n'agit pas de la sorte [et] si le chien sans voix ou d'un mauvais caractère vient à blesser un animal ou un homme, [son maître] doit expier le mal du blessé par la peine du *baodhôvarsta*.

« O créateur ! si dans une maison mazdéenne se trouve

(1) Au chien, bien entendu.

un chien inintelligent ou d'un mauvais caractère, que doivent faire les Mazdéens? — Ahura Mazdâ répondit : Qu'ils lui cherchent un remède comme [ils en chercheraient] pour un [homme] pur. — O créateur ! s'il ne veut pas le prendre? — Si [le maître] n'[agit] pas [ainsi et si] le chien inintelligent tombe dans un trou, ou dans un puits, ou dans un piége, ou dans un cours d'eau et qu'il se blesse, [le maître] devient coupable et *peṣôtanus*.

« O Zaratusthra ! moi Ahura Mazdâ, je créai le chien qui est pourvu de son propre vêtement, de sa propre chaussure, vigilant, armé de dents acérées et qui reçoit de l'homme sa nourriture pour garder les parcs de bétail. Lorsqu'il est maître de ses facultés, lorsqu'il veille sur les parcs de bétail et lorsqu'il est habile à donner de la voix, ô saint Zarathustra ! ni le voleur ni le loup n'emportent rien sans qu'il avertisse ».

(Ici se trouve un verset fort obscur où il est question du loup. Nous avons recherché plus haut comment ce verset pourrait être traduit ; ici nous le passons, faute de certitude. Zarathustra reprend :)

« O créateur ! lequel de ces deux [genres de] loups est le plus meurtrier, ô pur Ahura Mazdâ ! celui qui provient d'un chien et d'une louve ou celui qui provient d'un loup et d'une chienne? — Ahura Mazdâ répondit : O pur Zarathustra ! De ces deux [genres de] loups, le plus meurtrier est celui qui provient d'un chien et d'une louve (1).

« Les chiens gardiens du bétail, les chiens gardiens du logis, les chiens préposés à la garde personnelle, les chiens

(1) Nous avons fait remarquer plus haut, en examinant le texte lui-même, que nous rendions ici, non pas le mot à mot, mais le sens général de la phrase.

dressés s'élancent, lorsque [vient] pour porter la destruction dans les parcs de bétail ce [chien-loup], plus meurtrier, plus mauvais, plus destructeur de parcs de bétail que [tout] chien. [Ils s'élancent de même lorsqu']accourt ce loup[-chien] plus meurtrier, plus mauvais, plus destructeur de parcs de bétail que [tout] autre loup.

« Le chien a huit caractères. Celui d'un prêtre, d'un guerrier, d'un agriculteur, d'un serviteur (?), d'un voleur, d'un animal de proie, d'une courtisane, d'un enfant.

« Il se nourrit comme un prêtre (1) ; il est content comme un prêtre ; il est patient (?) comme un prêtre ; il lui suffit d'une faible nourriture comme à un prêtre ; tel est son caractère de prêtre. Il va en avant comme un guerrier.....; [il va] devant et derrière le logis comme un guerrier ; tel est son caractère de guerrier. Comme l'agriculteur, il est vigilant et n'a pas un sommeil complet ; [il va] devant et derrière le logis comme un agriculteur ; [il va] derrière et devant le logis comme un agriculteur ; tel est son caractère d'agriculteur..... Il désire l'obscurité comme un voleur ; il... la nuit comme un voleur.....; tel est son caractère de voleur. Il aime l'obscurité comme un animal de proie ; il... la nuit comme un animal de proie.....; tel est son caractère d'animal de proie. Il est amical comme une courtisane.....; tel est son caractère de courtisane. Il est dormeur comme un enfant ; il est caressant comme un enfant ; il a la langue longue comme un enfant.....; tel est son caractère d'enfant ».

La traduction de ce morceau du treizième livre du Vendidad, comme celle du morceau du quinzième livre que

(1) Voyez ci-dessus le sens que pourrait bien avoir cette phrase.

nous avons donnée ci-dessus, offre, on le voit, des lacunes et des vides. Le lecteur voudra bien se reporter au commentaire même du texte, que nous avons eu soin de toujours citer ; il y trouvera des conjectures plus ou moins acceptables, plus ou moins heureuses, mais que nous ne pouvions admettre dans notre essai de traduction sans craindre de la discréditer.

HOVELACQUE.

LE PETIT POUCET ET LA GRANDE OURSE.

LÉGENDES BASQUES.

Sous ce titre, emprunté à la brochure bien connue d'un savant professeur du Collége de France, je me propose simplement de présenter ici deux contes, ou, si l'on aime mieux, deux fragments de contes basques qui ont une connexité évidente avec le fonds même du travail de M. Paris. Le premier se rapporte au fait de l'enfant avalé par la vache ; le second à la transformation des voleurs en étoiles de la Grande-Ourse.

I.

Ce récit m'a été conté, à Saint-Pée-sur-Nivelle, le 3 décembre dernier, par Mme Martine Larralde, originaire de Lesaca (Espagne). Il est en haut-navarrais septentrional. Une variante m'a été indiquée, le même jour, par Mlle Claudia San-Juan, d'Irun : elle ne diffère que par le nom du héros, qui est *Baratchuri* « ail, gousse d'ail », au lieu de *Ukhabiltcho*. Ce dernier est de beaucoup préférable ; il signifie proprement « une petite poignée ».

Beiñ omen zen muttiko ttiki ttiki bat ; izena zuen Ukailtcho (1). Egun batez, amak bidaldu (2) zuen beizain. Uria asi ta, Ukailtcho gorde zen aza ondo baten (3) azpian.

Ukailtcho ez ageri ta, ama yuan zen (4) billa. Etzuen nion ikusten, asi zen oyuka : « Ukailtcho ! Ukailtcho ! non zara? — Emen! emen ! — Non? — Beien (5) tripa barnean (6). — Noiz ateratuko (7) zara? — Beiak kak' iner duenean (8). » Beiak iretsi zuen Ukailtcho ustez aza ostua zela (9).

TRADUCTION LITTÉRALE.

Il était une fois, dit-on, un petit petit garçon; il avait le nom Ukaïltcho. Un jour la mère l'avait envoyé gardien de vache. La pluie ayant commencé, Ukaïltcho s'était caché sous un pied de chou. Ukaïltcho ne paraissant pas, la mère s'en était allée chercher. Elle ne le voyait nulle part; elle commença à crier : « Ukaïltcho ! Ukaïltcho ! où êtes-vous? — Ici ! ici ! — Où? — Dans la tripe de la vache. — Quand sortirez-vous? — Lorsque la vache fera caca. » La vache avait avalé Ukaïltcho, pensant que c'était la feuille du chou.

Remarques.

(1) On prononce *Ukailtcho*, l'explosive douce tombant fréquemment entre deux voyelles, — diminutif, par *tcho* = *tto* final, de *ukamil* = *ukhambil* = *ukabil* « poing, poignet, poignée ». Cf. *ukaldi,* « coup » *ukarai* « poignet », *ukondo* « coude ». Suivant Oihenart, tous ces mots viendraient de *uko* « avant-bras ». Les dialectes français ont partout le *h, ukho, ukhamil,* etc.

(2) Pron. *bialdu;* d'autres dialectes ont *i* = *du, bidali.*

(3) *Aza ondo,* composition. — Pron. *ondo 'aten.*

(4) Pron. *yuantzen*, *z* se renforce après *n*.

(5) Pour. *beiaren* « de la vache ».

(6) Pron. *barnian*. —Ce dialecte change euphoniquement en *i* et *u* les *e* et *o* précédant immédiatement l'article.

(7) Pron. *ateatuko; r* doux tombe habituellement entre deux voyelles.

(8) Pron. *duenian*.

(9) On aura remarqué l'absence d'aspirées. Cf. les mots labourdins : *Ukhailtcho, behin, hasi, bilha, nihon*. — Il faut noter aussi les mouillements (*muttiko, ttiki, beiñ, billa*), et la forme *zara* « vous êtes », 2e pers. plur. prise pour le sing. respectueux.

II.

Je copie le second récit dans la publication de M. Cerquand dont nous avons rendu compte, M. Webster et moi, dans le dernier fascicule de la *Revue*. Elle y porte le nº 6 et y est intitulée : « Jinco et la Grande-Ourse ». Je change l'orthographe pour la rendre plus scientifique et pour faciliter les comparaisons, et je traduis à nouveau :

Behin bazen laborari handi bat. Bi uhuñek ebatsi zeren idi pare bat. Mithila igorri zian uhuñen onduan; nula ezpeitzen etcherat ageri, igorri zian neskatua mithilaren onduan ; etchenco tchakürra neskatuari jarraiki zeyon. Egün zumbaiten bürian, ezpaitzien mithila ez neskatua etcherat ützültzen, bera juaiten da hen tcherkatzera. Ezpaitzütian ihun ere edireiten ahal, hasi zen arnegüz eta maradizionez. Haimbeste maradizione egin zian uhuñen kuntre, nun Jinkuak, punizionetako, kondenatü beitzütian

laboraria, bere bi mañateki, bi uhuñak ita idiak, mündiaren ürhentzialadrano alkharren ondotik ebiltera, eta ezarri zütian zelian zazpi izarretan. Idiak lehen bi izarretan dira ; uhuñak hen ondoko bietan ; mithila hetarik landako izarrian; neskatua bigerren izar bakhantian, tchakürra khantian beste izar tchipiñi batean; eta azkenik laboraria, ororen ondotik, zazpigerren izarrian.

(Récité par Mlle Engrace Carricart, de Musculdy, transcrit par M. Laxague. — Dialecte souletin.)

TRADUCTION LITTÉRALE.

Il était une fois un grand laboureur. Deux voleurs lui avaient dérobé une paire de bœufs. Il avait envoyé le garçon après les voleurs; comme il n'avait pas paru à la maison, il avait envoyé la fille après le garçon; le petit chien de la maison avait suivi la fille. Au bout de quelques jours, parce que le garçon ni la fille n'étaient pas revenus à la maison, lui-même s'en va les chercher. Parce qu'il n'avait pas pouvoir les trouver nulle part, il commença à renier et à maudire. Il avait fait tant de malédictions contre les voleurs, que Dieu, pour les punitions, avait condamné le laboureur avec ses deux domestiques, les deux voleurs et les bœufs, à marcher à la suite les uns des autres jusqu'à la fin du monde, et il les avait mis dans le ciel, dans les sept étoiles. Les bœufs sont dans les deux premières étoiles, les voleurs dans les deux après celles-là, le garçon dans l'étoile qui fait suite à celle-là, la fille dans la seconde étoile isolée, le petit chien à côté dans une autre toute petite étoile, et enfin le laboureur, après tous, dans la septième étoile.

Remarques.

Le dialecte souletin, un des plus intéressants de la langue basque, est caractérisé, entre autres, par les particularités suivantes qu'on retrouvera dans le texte ci-dessus : emploi de *ü* et *u* pour *i* des autres dialectes (*ützüli* = labourdin *itzuli*), et par suite de *i* pour *u* (*mithil* = lab. *mutil*) ; non adoucissement des explosives après les nasales (*etchenko, bakhantian*) ; *tch* initial (*tchakür* « petit chien » ; « chien » ordinaire serait *zakür, zakhür*) ; *j* français (*jarraïki*) ; *ian* final pour *ean* et *uan, üan ; uan* final pour *oan ;* formes verbales très-altérées par les lois euphoniques ; variantes spéciales de suffixes (*ürhentziala,* où *la* correspond à *ra* « vers » labourdin qui s'emploie, au défini, sans article : ce dernier persiste avec *la* en souletin ; *gerren* = lab. *garren,* suff. des nombres ordinaux, en fr. *-ème ; ki* = l. *kin,* « avec »), etc.

Bayonne, le 6 janvier 1876.

Julien Vinson.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliothèque des sciences contemporaines. — Tome II : *La linguistique,* par Abel Hovelacque. — Paris, C. Reinwald et Cie, 1876, 1 vol. in-8, xii-365 p.

Je ne veux pas rendre compte aujourd'hui de cet excellent ouvrage, qui fait partie d'une excellente collection ; je veux seulement le signaler et l'annoncer. Aussi bien l'analyse n'en serait-elle pas utile pour les lecteurs de la *Revue* qui connaissent M. Hovelacque et savent quelle est la valeur de ses écrits. J'estime qu'il est plus avantageux et plus intéressant de ne pas consacrer à de pareils livres des articles isolés dans des journaux spéciaux, mais de les comprendre dans une étude générale sur les progrès de la science du langage ; j'ai en vue un travail de cette nature que la *Revue* publiera prochainement, je l'espère, et où j'examinerai, en les comparant l'une avec l'autre, plusieurs publications récentes analogues.

Il me suffira de dire ici que le nouveau livre de M. Hovelacque se distingue de ses devanciers par une allure générale encore plus digne et encore plus sévère. La forme en est très-bonne, et le style, à part peut-être quelques hardiesses de nature à effaroucher les gens du monde, est toujours clair, net et précis. Inutile de dire que les conclusions, formulées avec autant de fermeté que d'autorité et de raison, sont ce qu'elles devaient être sous la plume d'un adepte aussi convaincu de la méthode vraiment positive.

Au milieu d'indications générales à l'usage du public lettré vulgaire, on rencontre des articles spéciaux qui sont de véritables monographies très-sommaires, mais où les linguistes eux-mêmes trouvent bien des choses à apprendre. Le chapitre sur l'origine et la localisation de la faculté du langage, et sur la variabilité et la pluralité originelle des langues ; les paragraphes consacrés à l'esquisse des langues sémitiques, khamitiques, américaines, dravidiennes, basque, sont à remarquer entre autres.

Je relève, dans l'article relatif aux langues dravidiennes, une faute manifeste d'impression à la page 77 : la grammaire tamoule de Ziegenbald a été publiée à Halle en 1716. Quant à l'article sur la langue basque, je n'y remarque qu'une inexactitude fort explicable du reste. M. Hovelacque dit en note, à la page 88, que la carte du prince L.-L. Bonaparte, plus considérable que celle dressée par M. Broca, n'en diffère pas sensiblement. Je ferai voir prochainement dans une étude sur les cartes du prince Bonaparte et les limites géographiques de l'Escuara que les différences sont au contraire assez grandes entre ses cartes et le plan de M. Broca. Mais les cartes du prince Bonaparte, dont l'une est lithographiée et l'autre en taille douce, dont l'exécution matérielle est irréprochable, et qui sont établies à une échelle assez grande pour faire figurer toutes les sinuosités des limites administratives et linguistiques, sont trop peu connues, et le prix des exemplaires mis dans le commerce est trop élevé pour qu'elles aient pu encore être répandues en France autant qu'elles le mériteraient.

Bayonne, le 30 janvier 1876.

Julien Vinson.

James Darmesteter. *Haurvatât et Ameretât*. Essai sur la mythologie de l'Avesta. 1 vol. in-18, 85 p. Paris, 1875.

Étude méthodique et appuyée sur des textes. L'auteur, après avoir constaté que *Haurvatât* et *Ameretât* sont devenues divinités des eaux et des plantes, cherche à démontrer qu'ils ont été auparavant dieux de la santé et de l'immortalité. Les morceaux des Gâthâs traduits par M. Darmesteter dans le cours de son écrit demandent, comme toute version de ces pièces obscures, à être revus et critiqués de très-près ; mais, en s'appuyant avant tout sur la tradition, M. Darmesteter a mis de son côté toutes les chances possibles d'une saine interprétation. A. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Généralités.

Chaignet (A. Ed.). La philosophie de la science du langage, étudiée dans la formation des mots. In-12, XI-371 p. Paris, 1875.

Egger. Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. Deuxième édition. In-8, p. X-67. Paris, 1875.

Ludwig (A.). Agglutination oder adaptation? Eine sprachwissenschaftliche streitfrage. In-12. Prague, 1873.

Molard (Victor). Le jeune polyglotte. In-4°, 8 p., bi-mensuel. Copenhague, imp. Oettinger, 1874. Bon journal de vulgarisation dû à un Français intelligent fixé en Scandinavie.

Oesterreichische Monatsschrift für den Orient. Vienne, 1874. Musée oriental fondé à Vienne et qui a pour but de propager la connaissance de l'Orient. — Publication mensuelle.

Orlandi (V.). Saggio di studj etimologico-critici. In-16, 76 p. Forli, 1875.

Pezzi (Domenico). Introduction à l'étude de la science du langage. Trad. de l'italien par V. Nourrisson. In-12, 239 p. Paris, 1875.

Schmidt (Joh.). Zur geschichte des indogermanischen vocalismus, 2e partie. In-8, VI-535 p. Weymar, Böhlau, 1875.

Swiecicki (P.). Die menschliche Sprache, ihre Bildung und ihr ursprünglicher Bau. In-8, 106 p. Leipzig, 1874.

Whitney. Oriental and linguistic Studies. Second series. The East and West; Religion and Mythology; Orthography and Phonology; Hindu Astronomy. In-12, IX-432 p. New-York, 1874.

Whitney (W. D.). La vie du langage. In-8, 264 p. (De la *Bibliothèque scientifique internationale.*) Édition française. Paris, 1875.

Groupe Hindou.

Bartrihari. The Nîtisâtaka and Vairâgyasâtaka, with Extracts from two Sanskrit Commentaries, edited with notes by Kâshinâth Trimbak Telang. In-8. Londres, 1875.

Beal (**Sm.**). The romantic legend of Sâkya Buddha, from the chinese-sanskrit. In-8, XII-395 p. Londres, 1875.

Beames (**J.**). A Comparative Grammar of the modern Languages of India; to wit, Hindi, Panjabi, Sindhi, Gujarati, Marathi, Oriya, and Bangali. Vol. II. The Noun and Pronoun. In-8, 359 p. Londres, 1875.

Benfey. Die quantitäts-verschiedenheiten in den Samhitâ und Pada-texten der Veden. Gr. in-4, 44 p. Gœttingen, 1874.

Bœhtlingk (**O.**) und **Roth** (**Rdf.**). Sanskrit-Wœrterbuch, herausgegeben von der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. 56e livr. In-4, VII-1281-1441 p. Saint-Pétersbourg, 1875.

Childers (**Rb. C.**). A. Dictionary of the Pâli Language, part. II, In-8, XVII-277-624 p. Londres, 1875.

Cowell (**E. B.**). Short Introduction to the Introduction to the ordinary Prakrit.

Daśakumâracharita (The) of Dandin. Edited with critical and explanatory. Notes by G. Bühler, part. I. In-8, 92 et 42 p. Bombay, 1875.

Diwan poëtae Abu-'l-Walid Moslim ibno-'l-Walid al-Ançâri cognomine Cario-'l-ghawani, quem e codice Leidensi ed., multis additamentis auxit, et glossario instruxit, M. J. de Goeje. Leide. In-4, LXXXIX-320 p.

Goeje (**M. J. de**). Bijdrage tot de geschiedenis der Zigeuners. In-8, 25 p. Amsterdam, 1875.

Grasmann (**Hm.**). Wœrterbuch zum Rig-Veda, 5e et 6e fasc. 1875.

Jataka (The). Together with its Commentary; being Tales of the anterior Births of Gotama Buddha. Text., t. I, 1re partie. In-8, III-224 p. Londres, 1875. — Publié pour la première fois d'après le texte pali original, par V. Fausbœll, et traduit par R. C. Childers.

Kalidasa Sakuntala. Drama del poeta indio Kalidasa, en siete actos; traduction directe du sanskrit, par Fr. Garcia Ayuso. In-8, 142 p. Madrid, 1874.

Kuhn (**E. W. A.**). Beitræge zur Pali-Grammatik. In-8, VIII-120 p. Dummler's Verl. Berlin, 1875.

Müller (**Ed.**). Zur dialekt der Gâthâs des Lalitavistara. (*Beitr. z. vgl. sprachf.*, t. VIII, p. 257-292.) Berlin, 1875.

Nalopakhyanam ; or the Tale of Nala, containing the sanskrit, text in roman characters followed by a Vocabulary, etc., by Th. Jarrett. In-8, 160 p. avec 5 tabl. Cambridge, 1875.

Sâvitri. Episodio del Mahâbhrâta, recati in versi italiani premessovi uno studio storico-comparativo sul mito di Sâvitri-Alcesti, par M. Kerbaker. In-8, 77 p. Naples, 1875.

Specimen of Languages of Indiæ, including those of the Aboriginal Tribes of Bengal, the central Provinces, and the eastern Frontier. Compilé par G. Campbell. In-fol., 304 p. Londres, 1875.

Sûpernâdhyâyah. Suparni fabula; édité par Elimar Grube. In-8, XXVI 52 p. Leipzig, Brockhaus, 1875.

Vachaspataya. A comprehensible sanscrit Dictionary in ten parts, compiled by Taranatha Tarkava chaspati, parties V et VI. In-4. p. 959 à 1438. Calcutta, 1874-1875.

Valmiki. The Hâmayân of Valmiki translated into english verse by Ralph, T. H. Griffith. In-8, t. IV, 440 p.; t. V, 360 p. Benares, 1874

Vâmana's. Lehrbuch der Poetik. Publié pour la premiere fois par C. Cappeler. In-8, XII-87 p. Iena, Dufft.

Groupe Hellénique.

Baur. Sprachwissensch. einleitung in das griechische und lateinische für obere gymnasia classen. Tübingen, 1874.

Campos-Leyza (Et. de). Analyse étymologique des racines de la langue grecque, pour servir à l'histoire de l'origine et de la science du langage. Gr. in-8, 576 p. 1875.

Cauer. De dialecto attico vetustiore quaestionum epigraphicarum pars prior. (In : *Stud. z. griech und lat. gramm.*, t. VIII, fasc. I, 1875.)

Clemm. De alpha intensivo. (In : *Stud. z. griech und lat. gramm.*, t. VIII, fasc. I, 1875.)

Curtius (G.). Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik, t. VII, 2e part. avec les indices des sept volumes. In-8, p. 273 à 518. Leipzig, 1875.

Eonikh. Γραφικη Επιθεωρησις υπο λογιων ομογενων εκδιδομενη κατα μηνα. Revue hellénique illustrée, paraissant mensuellement. In-4, Paris.

Fick. Die griechischen Personennamen nach ihrer Bildung erklaert. Goettingen, 1875.

Hall (Is. H.). On the Cypriote inscriptions. (In : *Proceedings of American Oriental Society*, p. XXXIV-XXXVI, 1874.)

Monuments grecs, publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. N° 1. In-4. 2 pl. 1872.

Language (The) of Cyprus. (In : *The Athenæum*, janv. 1874, p. 94.

Sathas et **E. Legrand.** ΒΑΣΙΛΕΙΟΣ ΔΙΓΕΝΗΣ ΑΚΡΙΤΗΣ. Les exploits de Digénis Akritas. Epopée byzantine du Xe siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Trébizonde. In-8, CLII-300 p. Texte grec, traduction française en regard, notes et glossaire. — Forme le n° 6 de la nouvelle série de la *Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique.*)

Groupe italique.

Adrian. Ueber das lateinische participium praesentis passivi. Grosz-Glogau, 1875.

Alart. Documents sur la langue catalane. (In : *Revue des langues romanes*, t. VII, p. 42-61). 1875.

Andrews. Essai de grammaire du dialecte mentonais. In-8, 80 p. Nice, 1875.

Antonesou (**G. M.**). Dictionnaire roumain-français et français-roumain, recueilli dans les meilleurs dictionnaires français. 2 parties. In-16, V-324-590 p. Bucharest, 1874.

Ascoli. Schizzi franco-provenzali. (In : *Archivio glottol. italiano*, t. III, p. 61-120.

— Schizzi franco-provenzali, vol. IV, parte 1a. *Morosi*, I dialetti romaici del mandamento di Bova in Calabria.

Aubert (**L. C. M.**). Den latinske verbalflexion. In-8, XX-323 p. Christiana, 1875.

Ayer. Phonologie de la langue française. In-12, VIII-136 p. Neuchâtel, 1875.

Babu (**Jean**). Eglogues poitevines sur différentes matières de controverse, pour l'utilité du vulgaire de Poitou. Nouvelle édition. In-12. Niort et Paris, 1875. — (Forme le tome Ier de la *Bibliothèque du patois poitevin.*)

Becker. Comment se rendent en français les mots étrangers. In-4, 30 p. Weilburg, 1875.

Beyer. Die pronomina im altfranzœsischen Rolandsliede. In-8, 38 p. Halle, 1875.

Boucherie. Mélanges latins et bas-latins. (In : *Revue des langues romanes*, t. VII, p. 5-41.) Montpellier, 1875.

— Étymologies françaises et patoises. In-8, 46 p. Montpellier, 1874.

Canello. Il vocalismo tonico italiano. (In : *Rivista di filologia romanza,* t. I, cah. 4. 1875.

Corssen (W.). Ueber die sprache der Etrusker, t. I. In-8, 1016 p., vign. et 25 pl. 1874.

Deecke. Corssen und die sprache der Etrusker. Eine kritik. Stuttgart, 1875.

Forcellini (Ægidius). Totius latinitatis lexicon, in hac editione novo ordine digestum, amplissime auctum atque emendatum, adjecto insuper, altera quasi parte, onomastico totius latinitatis cura et studio Vinc. de Vit., 53e fasc. In-4, p. 689 à 768. Prati, 1875.

Gaiter. I nuomi delle vie di Verona. (In : *Il propugnatore,* t. VI, cah. 6. 1875.)

Gaiter (L.). Sui dialetti italiani. (In : *Il propugnatore,* oct. 1873, p. 1-30.)

Haase. Vorlesungen über lateinische sprachwissenschaft herausgeg. von F. A. Eckstein, t. I. Einleitung Bedeutungslehre. Leipsig, 1875.

— Die franzœsische conjugation. In-4, 43 p. Münden. 1875.

Havet. *Oi* et *ui* en français. (In : *Romania,* no 11, p. 321-338.)

Huschke (Ph. Ed.). Zu den altitalischen dialeckten. In-8, 100 p. Leipzig, Tubner, 1872. (Extrait du *Jahrbücher für classiche philologie.*)

La Curne de Sainte-Palaye. Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, publié par L. Favre. In-4, fasc. 1 à 5, xv-240 p. Paris, 1875.

Lagarenne. Notice sur le patois saintongeois. (In : *Revue des langues romanes,* t. VII, p. 134-144.) 1875.

Lepetit (Th.). Trésor étymologique, ou étude sur les mots français tirés de la langue grecque. In-16, 97 p. Paris, 1875.

Mebes. Die nasalitæt im altfranzœsischen. (In : *Jahrbuch f. roman. und engl. sprache,* 2e série, t. II, fasc. 4.) 1875.

Montel et **Lambert.** Chants populaires du Languedoc. (In : *Revue des langues romanes,* t. VII, p. 236-312.) 1875.

Nigra. Fonetica del dialetto di Val-Soanna. (*Archivio glottologico italiano,* par G. J. Ascoli, t. III, part. I.)

Noulet. Histoire des patois du midi de la France (suite). (In : *Revue des langues romanes,* t. VII, p. 179-215.)

Perthes (Hm.). Zur Reform des lateinischen Unterrichts auf Gymnasien und Realschulen, 4e article. Die principien der Uebersetzens und die Mœglichkeit einer erheblichen Verminderung der Studenzahl. In-8, viii-169 p. Berlin, 1875.

Pin y Soler. Poésies populaires religieuses de la Catalogne. (*Revue des langues romanes,* t. VII, p. 227-236). 1875.

Romanische studien, publiées par Ed. Bœhmer, 5e et 6e fasc. V. Altfranzösich-italienische volkslieder. VI. Sur la Chanson du voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople. In-8. Strasbourg, 1875.

Rossi da Montalto Ligure (P. Francesco). Vocabulario della lingua epirotica-italiana compilato sui vocabolarii Fanfani, Trincheri ed altri, con tavola sinottica. In-8, XII-1400 p. Rome, 1875.

Scheler (Aug.). Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins. In-16, VIII-259 p. Bruxelles, 1875.

Schoell (Fridericus) Viarmensis. De accentu linguæ latinæ veterum grammaticorum testimonia collegit, disposuit, illustravit I. (In : *F. Ritschl's Ata soc. phil. Lips.*, vol. VI.)

Wunder. Ueber den gebrauch der præpositionen im franzœsischen und englischen. In-4, 49 p. Dœbeln, 1875.

Groupes slave et celtique.

Baudoin de Courtenay (J.). Essai d'une phonétique du dialecte de Riazan. (En russe.) In-8, 128 p. Varsovie, 1875.

— Catéchisme en dialecte de Riazan Supplément à l'ouvrage ci-dessus. (En russe.) In-8, 48 p. Varsovie, 1875.

Dozon (A.). Chansons populaires bulgares inédites. Texte, traduction en regard, notes et glossaire. In-8, XLVII-427 p. Paris, 1875.

Hecquard (Charles). Eléments de grammaire franco-serbe. In-12. Belgrade, 1875.

Geitler. Litauische studien, auswahl aus den æltesten denkmælern, dialectische beispiele... In-8, 123 p. Prague, 1875.

Leger. La langue russe. In-8, 14 p. Florence, 1875.

Makaroff (N.). Dictionnaire russe-français et français-russe. 2 vol. in-12. Saint-Pétersbourg, 1873-74.

Miklosich (Fr.). Die christliche Terminologie der slavischen Sprachen Eine sprachgeschichtliche Untersuchung. In-4, 58 p. Vienne, Gerold's Sohn, 1875. (Extrait des *Denkschriften der K. Akademie der Wissenschaften.*)

Miklosich. Ueber den ursprung einiger casus der pronominalen declination. In-8, 12 p. Vieune, 1874.

Miller. Ueber den letto-slavischen infinitif. (*Beitr. zur vgl. sprachf.*, t. VIII, p. 156-174.) Berlin, 1874.

Parčić (P. C. A.). Grammatica della lingua slava (illirica). In-8, VIII-200 p. Zara, 1873.

Groupe germanique.

Beitræge zur geschichte deutchen sprache und litteratur herausgegeben von Hermann Paul und Wilhelm Braune. T. I. In-8. Leipzig, 1875.

Cadovius-Muller (J.). Memoriale linguæ Frisicæ. Mit Zugrundelegung der in Aurich befindlichen Originalhandschrift zum ersten Male, publié par L. Kükelhan. In-8, 119 p. Leer, 1875.

Diefenbach (Lor.) et **Wülcker (E.).** Hoch-und niederdeutsches Wörterbuch der mittleren und neueren Zeit. Zur Ergænzung der vorhandenen Wörterbücher, insbesondere des der Brüder Grimm. 3e fasc. In-4, p. 289-432. Francfort-sur-le-Mein, Winter, 1875.

Düringsfeld (Ida von) et **Reingsberg-Düringsfeld (O. von).** Sprichwörter der germanischen und romanischen sprachen vergleichend zusammengestellt. T. II. In-8, VIII-638 p. Leipzig, 1875.

Gutzeit (W. de). Wörterschatz der deutschen Sprache Livlands. In-8, 127 p. Riga, 1874.

Holtzmann (Adf.). Altdeusche Grammatik, umfassend die gothische, altnordische, altsæchsische, angelsæchsische und althodeutsche sprache. T. I, 2e part. Vergleichung der deutschen Laute unter einander. In-8, VII-78 p. Leipzig, Brockaus, 1875.

— Die ælterc Edda übersetz und erklært, vorselungen, Herausgegeben von Alf. Holder. In-8, VIII-603 p. Leipzig, 1875.

Islendingadrapa Hauks Valdisarsonar, ein islœndisches gedicht des XIII. Jahrhunderts, hgg. v. Th. Mœbius. In-4, 66 p. Kiel, 1874.

Lexer (Mch.). Mittelhochdeutsches Handwörterbuch. Zugleich als Supplement und alphabetischer Index zum mittelhochdeutschen Wörterbuch von Beneke-Muller-Zarncke. 11e fasc. In-8, p. 961 à 1280. Leipzig, 1874.

Mœller (Hermann). Die palatal reihe der indo-germanischen grundsprache in germanischen. Leipzig, 1875.

Mueldener. Die deutsche sprachgrenze. (In : *Die natur.* I, 18. 1875.)

Parish (W. D.). A Dictionary of the Sussex dialects and Collection of Provincialisms in use in the County of Sussex. In-8, V-148 p. Farncombe, 1875.

Rieger. Zum runenalphabet. (*Ztschr. f. deutsche philologie*, t. VI, p. 330-341.) Halle, 1875.

Rückert (H.). Geschichte der neuhochdeutschen Schriftsprache. T. I. Die Gründung der neuhochdeutschen Schriftsprache. In-8, X-400 p. Leipzig, 1875.

Schiller (K.) et **Lübben (A.)**. Mittelniederdeutsches Wörterbuch. 7e, 8e et 9e fasc. Brême, 1875.

Schlüter (Wfg.). Die mit dem suffixe ja gebildeten deutschen nomina. In-8, 239 p. Gœttingue, 1875.

Sello. Zur deustchen heldensage. (*Ztschr. f. deutsche philol.*, t. VI, p. 162-164.) Halle, 1875.

Wœste. Beitræge aus dem niederdeutschen. (*Ztschr. f. deutsche philol.*, t. VI, p. 207-216.) Halle, 1875.

Langues sémitiques.

Ancessi (l'abbé **V.**). Études de grammaire comparée. II. Le thème M dans les langues de Sem et de Cham. In-8. Paris, 1873.

Chossat (E. de). Classification des caractères cunéiformes, babyloniens et ninivites. In-4. 1875.

— Essai d'une classification du syllabaire assyrien-moderne-archaïque-babylonien-ninivite. In-4. 1873.

Delitzsch. Assyrische studien. I heft. Assyrische thiernamen mit vielen excursen und einem assyrischen und akkadischen glossar. Gr. in-8, VII-129 p. Leipzig, 1874.

Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde, t. I, 1re livr. Gr. in-8, 192 p. et 12 pl. (réimpression). 1874-1875.

Euting. Erlæuterung einer zweiten opferverordnung aus Carthago. Gr. in-8, 9 p. Strasbourg, 1874.

— Sechs phœnikische inschriften aus Idalion. Gr. in-4, 17 p. Strasbourg, 1875.

Guidi. Studii sul testo arabo del libro di Calila e Dimna. Rome, 1873.

Halévy (J.). La prétendue langue d'Accad est-elle touranienne? Réplique à M. F. Lenormant. In-8, Paris, 1875.

Heath (D. I.). Phenician inscriptions, part. I. In-8. London, 1873.

Kæmpf. Phœnizische epigraphik. Die grabschrift Eschmunazar's. Urtext und uebersetzung. In-8, VIII-84 p. Prague, 1874.

Kessler (Cr.). De formatione quorumdam nominum Syriacorum. Leipzig, 1875

Kœnig (Ed.). Gedanke, laut und accent als die drei Factoren der Sprachbildung comparativ und physiologisch im Hebræischen. In-8, 1874.

Lenormant (F.). Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde, t. I, 2e édit. Gr. in-8, pl. Paris, Maisonneuve, 1875.

Lenormant (F.). Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour, t. I, In-4. Paris, Maisonneuve, 1873.

— Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour, 2e fasc. In-8. Paris, Maisonneuve, 1874.

— Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour, 3e fasc., contenant vingt et une inscriptions historiques, grammaticales, magiques, religieuses, etc. — (Les trois fascicules déjà parus comprennent une collection de cent inscriptions, parmi lesquelles figure la série des inscriptions susiennes.) Paris, Maisonneuve, 1875.

— Lettres assyriologiques, seconde série. Études accadiennes, t. I, 3e fasc. Paris, Maisonneuve, 1875.

Ce fascicule complète le tome Ier des *Études accadiennes* et comprend la fin de la *Grammaire* de cette langue.

— La langue primitive de la Chaldée et les idiomes touraniens Études de philologie et d'histoire, suivies d'un glossaire accadien. In-4, VIII-455 p. Paris, Maisonneuve, 1875.

Levy. Neuhebræisches und chaldæisches wœrterbuch über die Taldmudim und Midraschim, 3e vol. Gr. in-4, p. 113-224. Leipzig, 1875.

Martin (l'abbé **P.**). Grammatica, chrestomathia et glossarium linguæ syriacæ. In-8, Paris, 1874.

— Histoire de la ponctuation ou de la massore chez les Syriens. In-8, 128-6 p. Paris, 1875.

Ménant (**J.**). Babylone et la Chaldée. Gr. in-8 et 8 cartes. Paris, 1875.

Nathan ben Jechiel (**A.**). Talmuldisch-rabbinisch-aramæisches Wörterbuch, nebst Bj. Mussafia's Musaf ha-aruch, Men-Lonsano's Maarich und Jes. Berlin's additamenten, t. II (en hébreu). In-8, p. 252 à 336. Berlin, 1875.

Nœldeke (**Thdr.**). Mandæische Grammatik. In-8, XXXIV-486 p. et tableau lithographié de l'alphabet mandéen. Halle, 1875.

Rawlinson (**Sir H. C.**). The cuneiform inscriptions of Western Asia. Vol. IV. Gr. in-fol., 70 pl. London, 1875.

Rougé (**E.**). Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. Gr. in-8 et pl. Paris, Maisonneuve, 1874.

Sayce (**Rev. A. H.**). An elementary Grammar, with full syllabary and progressive reading book, of the Assyrian Language, in the cuneiforme type. In-4. London, 1875.

Smith (**G.**). Assyrian Discoveries. In-8 avec photographies. London, 1875.

Van Drival. Grammaire comparée des langues bibliques. 2e édit. Ire partie : De l'origine de l'écriture. Gr. in-8. Paris, Maisonneuve, 1875.

Wahrmund. Handwœrterbuch der neu-arabischen und deutschen sprache. In-8. Giessen, 1874.

Langues khamitiques.

Chabas (F.). Mélanges égyptologiques, publiés avec la collaboration de MM. Birch, Goodwin, de Horack et Lefébure. 3e série. T. II, contenant vingt-trois mémoires et 30 planches de texte. In-8. 1874.

Lieblein. Index zum todtenbuche. In-4. Christiana, 1875.

Pierret. Vocabulaire hiéroglyphique, comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques. Gr. in-8, 1er fasc. Paris, 1875.

Records of the Past : being English translations of the Assyrian and Egytian monuments. Vol. II. Egyptian texts. In-12. Paris, Maisonneuve, 1874.

Reinisch, Ægyptische christomathie. 2e livr. 1875.

Langues américaines.

Ellis (Rb.). Peruvia scythica the Quichua language of Peru : its derivation from central Asia with the american languages in general and with Turanian and Iberian languages of the old World ; including the Basque, the Lycian, and the Pre-Aryan language of Etruria. In-8, VIII-219 p. Londres, 1875.

Maltby (T. J.). A practical grammar of the Uriya or Odiya language. In-8, 214 p. Londres, 1875.

Olmos (André de), Franciscain. Grammaire de la langue nahuatl ou mexicaine (*Arte de la langua mexicana*), composée en 1547 et publiée avec notes, éclaircissements, etc., par R. Siméon. In-8. Paris, Imprimerie nationale, 1875.

Langues océaniennes.

Favre (l'abbé **P.**). Dictionnaire malais-français, contenant : 1° les mots malais en caractères arabes, avec leur prononciation figurée en caractères latins; 2° leur étymologie; 3° leur sens propre et figuré, avec un grand nombre d'exemples; 4° une indication des langues de l'Archipel indien et de l'Océanie, dans lesquelles les mêmes mots se retrouvent, avec la différence qu'ils y ont subie,

soit dans le sens, soit dans la prononciation; 5° des remarques toutes les fois que le mot a une origine commune avec son correspondant dans les langues indo-européennes. 2 vol. in-8. Vienne, 1875.

Meinsma (**J.-J.**). Babad tanah djavvi, in proza. Javaansche Geschiedenis loop en de tot het jaar 1647 der javaansche Jaartelling. I stuck : Tekst. 1 vol. in-8. 1874.

V. (**J. F.**). Précis de grammaire polynésienne, précédé d'une considération sur la nature des langues polynésiennes. In-8. Paris, Maisonneuve, 1874.

Basque.

Van Eys (**W.J.**). Dictionnaire basque-français. In-8, XLVIII-418 p. Paris, Maisonneuve, 1874. — Le premier dictionnaire basque-français qui ait été imprimé.

— Étude sur l'origine et la formation des verbes auxiliaires basques. In-8. Paris, Maisonneuve, 1875.

Chinois.

Confucius. Tá-Hïo. Die erhabene wissenschaft. Aus dem chinesischen übersetzt und erklært von Rhlo. v. Plaenckner. In-8, XX-358 p. Leipzig, Brockhaus, 1875.

Mayers (**W. F.**). The Chinese Readers Manual. A. Handbook of biographical, historical, mythological, and general literary Reference. In-8, XXIV-440 p. Londres, 1874.

Langue ouralo-altaïque.

Rochet (**L.**). Sentences, maximes et proverbes mantchoux et mongols, accompagnés d'une traduction française, des alphabets et d'un vocabulaire de tous les mots contenus dans les textes des deux langues. In-8. Paris, 1875.

Solotnitski (**N.**). Extraits d'un dictionnaire tchouvache-russe (en russe). In-8, 40 p. Kasan, 1874.

Stremmler (**P.**). Phonétique de la langue kachoube (en russe). In-8, 72 p. Voronèje, 1874.

Ujfalvy (**Ch.-Eug. de**). Principes de phonétique dans la langue finnoise, suivis d'un essai de traduction d'un fragment du *Kalévala*. In-8. Paris, Leroux, 1875.

Mythologie.

Burnouf (E.). La mythologie des Japonais, d'après le Kokusiryaku. Trad. du japonais. In-8. Paris, 1875.

Bursian. Ueber den religiœsen character des griechischen mythos. Gr. in-4, 27 p. Munich, 1875.

Charencey (H. de). De la symbolique des points de l'espace chez les Indous. In-8. Paris.

Clermont-Ganneau. La stèle de Mésa. (In : *Revue critique*, nº 37, septembre 1875.)

Lenormant (F.). Sabasius (un des principaux dieux de la religion phrygienne). In-8. 1875.

Lieber (Dr A.). Der Vetâlapançavinçati, oder fünfundzwanzig erzæhlungen. Nach Cividàsás redaction aus dem sanscrit übersetzt. I Abteilung. In-8. Gőrz 1875.

Oppert (J.). L'Immortalité de l'âme chez les Chaldéens, suivi d'une traduction de la Descente aux enfers de la déesse *Istar* (Astarté). In-8. Paris, Maisonneuve, 1875.

Rinne. De mytho Hesiodeo de ætatibus hominum. In-4. 19 p. Delitzsch, 1875.

A. Dureau.

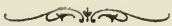

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME NEUVIÈME

4e Fascicule — Avril 1876

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

—

1876

ORLÉANS, IMP. DE GEORGES JACOB, CLOITRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

PHILOLOGUES CONTEMPORAINS

M. Littré, *Dictionnaire de la langue française.* — M. Edelestand du Méril, *Essai philosophique sur la formation de la langue française.* — M. Hippeau, *Dictionnaire de la vieille langue française.*

I.

A la suite des études historiques, qui sont l'honneur et l'originalité de notre époque, et qui ont surtout consisté à remonter aux documents contemporains des événements, c'est-à-dire aux sources vraies et légitimes, il s'est produit, par la force des choses, un genre de recherches qui est aussi un de nos titres de gloire. En étudiant les textes pour les faits, il a bien fallu en comprendre la langue. La philologie est donc née de l'histoire. Elle aussi a retrouvé les origines, celles des mots, et elle a suivi pas à pas leurs transformations à travers le temps et l'espace. De fantaisiste qu'elle était dans les siècles précédents, elle approche aujourd'hui de la science positive. Après avoir tenu compte uniquement d'une vague ressemblance, elle remplit aujourd'hui les trois conditions principales de l'étymologie : ressemblance de forme, analogie de sens, série des transformations en vertu de la permutation des lettres. Ce n'est que de nos jours qu'on a fait l'histoire des mots. Les étymologies primesautières de Ménage et de Daniel Huet ont été rejetées ou rectifiées et sont entrées dans le domaine scientifique. Il n'y en a plus

qu'un nombre peu considérable que l'on doive marquer de l'épithète douteuse ou inconnue. Issue de l'histoire, la philologie, à son tour, a réagi vers elle et a jeté de vives lumières sur les invasions, les conquêtes, l'état social et les conditions matérielles des nations. En devenant la philologie comparée, elle a éclairé les origines des races et des peuples. En fouillant dans les langues populaires ou patois, ces fidèles dépositaires de la tradition, elle a suivi la filiation des termes. En étudiant le mécanisme des mots, leur origine et leurs mutations, leur simplicité et leur composition, elle a apporté son contingent à une branche plus profonde, plus philosophique, la linguistique, sœur d'une autre science née d'hier, l'éthnographie. Si les Anglais nous ont précédés dans la construction d'un grand dictionnaire national, la France possède aujourd'hui son monument dans le dictionnaire de M. Littré, qui n'est pas seulement une grande œuvre, mais encore une œuvre acceptée par tout le monde savant. Toutefois, son auteur lui-même ne l'appellerait pas complète et définitive. Un autre savant, qui fut une intelligence très-étendue, qui est un des premiers érudits de notre pays et avec un caractère bien à part, mais qui eut la science trop vaste et trop neuve et la pensée un peu trop raffinée pour arriver à la réputation qu'il mérite, M. Edelestand du Méril, représente chez nous surtout la philologie comparée, dont l'expression la plus complète est son travail philosophique sur la formation de la langue française. Ce sont ces œuvres de deux philologues que nous voudrions étudier ici même, dans une revue spéciale, sans négliger d'autres travaux contemporains qui ont aussi un réel mérite, spécialement M. J.-J.

Ampère, qui fit, des premiers, l'histoire de la formation du français. De l'ensemble de cette étude il résultera sans doute que la France est en ce moment une importante école philologique qui, placée entre l'Allemagne et l'Angleterre, si elle n'occupe pas le premier rang, ne descend pas non plus au dernier. Déjà, chez nous, la philologie a un organe spécial, une revue très-distinguée. La province, qui jusqu'ici s'était spécialement occupée de colliger les patois, commence à entrer dans la voie de la philologie proprement dite ; à quelques-unes des séances de la Sorbonne pour les sociétés savantes provinciales, il y a eu plusieurs lectures sur cette matière. Les langues romanes ont leurs mémoires spéciaux dans le Midi, spécialement à Montpellier. Les patois s'en vont ; la grande date de la centralisation absorbante chez nous est la Révolution, qui leur déclara la guerre. Grégoire fit à la Convention un rapport sur la nécessité d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française. Notre étude n'a pas d'autre but que d'aider au progrès de cette science ; les vrais savants ne voient dans leurs critiques que des ouvriers qui, pour leur part, les aident à construire leur monument.

II. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le mot est un être vivant. Il a sa naissance dans le son imitatif ou onomatopée, sa vie qui est la lutte, sa mort qui est le triomphe d'un autre terme, ou la disparition de l'idée qu'il représentait. Pourquoi vit-il ? Pourquoi meurt-il ? Horace se tirait de l'embarras de la réponse

avec sa grâce légère, *sic voluit usus,* comme si l'usage était un fait primordial et n'avait pas sa raison d'être. La raison d'être d'un mot, c'est son besoin, c'est sa nécessité. Sa raison de vivre, c'est de remplir des conditions de sonorité, de clarté, d'actualité enfin. Sa raison de mourir, c'est de lutter inutilement contre un vocable doué d'une vie plus intense que lui. La théorie de Darwin, *The struggle for life*, la lutte pour l'existence, s'applique aussi bien aux mots qu'aux êtres animés. La comparaison peut être poussée plus loin encore : le mot a son ossature, qui est la consonne; sa chair, qui est la voyelle ; son accent tonique ou son esprit, qui est son souffle, son âme.

La loi des corps organisés, quant à leur durée, c'est que la chair se corrompt et disparaît plus vite que l'ossement : le squelette survit à la fibre. Si, dans le mot, la voyelle correspond à la chair, et si la consonne représente la charpente osseuse, c'est la voyelle qui est la plus périssable, et c'est la consonne qui survit. On a un assez curieux spécimen pour démontrer cette loi dans le cri de la pitié et de la douleur : « Hé ! lé ! », ce cri, hélas ! qui est dans toutes les langues. Il s'est arrondi et harmonisé chez les Grecs, qui ont eu, plus que personne, le sentiment de la ligne pure et des beaux contours, en s'adjoignant une finale qui annonce la puissance, le savoir, συνιημι : c'est le terme ἐλεημοσυνη, la pitié. Après ses six syllabes, on le trouve en latin réduit à quatre, *elemosyna.* Dans la première forme française probable, *elemosyne*, il en a trois, et par une il arrive à deux, *almosne* et aumône. Son itinéraire dans le temps et l'espace n'est pas encore terminé. Il se rencontre en anglais, où sa forme semble irréductible : c'est le monosyllabe *alms.* Que s'est-il passé

dans ce voyage de plusieurs mille ans? Les voyelles ont péri, et en définitive il ne reste plus que la charpente avec une partie indispensable de la chair, une voyelle, et quelle voyelle a survécu? Ce corps avait un esprit, une âme; c'est cet esprit, cette aspiration, cette âme du mot qui a joui d'une espèce d'immortalité, du moins de la survivance, c'est la syllabe qui avait l'accent tonique, c'est le cri primitif, le générateur du mot, *hé! lé!* Une autre loi se dégage encore de notre exemple : c'est que le mot s'use par l'usage, comme la monnaie par conséquent, qu'il se réduit à un moindre volume, enfin qu'il s'abrége. Sans doute, c'est la loi du temps de tout user; mais il y a aussi un besoin impérieux qui travaille les langues : c'est de parler vite, c'est de marcher sans cesse vers leur idéal, sans nul doute irréalisable : la parole adéquate avec la pensée. Qu'est-ce que le français, par exemple? C'est le latin abrégé. Qu'est-ce que l'anglais? C'est le français réduit. Aussi a-t-on pu dire que, sous le rapport de la langue, un Anglais, à la fin d'une journée, a beaucoup d'avance sur un Français. Une autre loi, qui se dégage encore de notre exemple et de mille autres, c'est celle du moindre effort. C'est elle qui produit ces innovations que les puristes appellent barbarismes et solécismes, car, relativement au latin, le premier mot français fut un barbarisme. C'est à cette loi qu'obéit surtout celui qui fait les langues, c'est-à-dire le peuple.

Darwin n'a pas découvert le principe de la lutte pour l'existence et celui de la sélection, qui en est la conséquence; ils étaient du domaine commun, et la sélection en particulier était à l'état pratique dans son pays qui, avec elle, a refait presque tous les animaux domestiques.

Mais il a eu l'immense bénéfice d'avoir mis ces deux lois en pleine lumière, de les avoir illustrées par des faits et de les avoir popularisées. Je ne sais pas si cette théorie a été appliquée aux langues, mais je l'y vois parfaitement applicable, et la généralité des faits, c'est-à-dire des mots, se prête à l'assimilation. Il est aisé, dans l'histoire de notre langue, depuis le IXe siècle jusqu'à nous, d'assister à la lutte des termes et au triomphe définitif des lutteurs. Pourquoi ont-ils vaincu? C'est évidemment parce qu'ils étaient les plus forts ; être le plus fort pour un mot, c'est l'emporter par un ensemble de qualités qui s'appellent sonorité, clarté, énergie, brièveté, pittoresque, musique ou euphonie, etc. N'est-il pas aisé de voir pourquoi gauche a tué *senestre,* pourquoi brochet a tué *lus* (le l. *lucius*), apôtre *apostoile*, fête *feste*, renard *vulpil*, robe *gonne,* soir *vesprée*, forêt *silve,* et tant d'autres? Toutes ces substitutions, constructions, obéissent d'ailleurs à cette loi du premier ordre, le moindre effort, d'après laquelle, par exemple, le son de notre voyelle *u*, qui met en jeu et en souffrance tout notre appareil vocal, est banni de la plupart des langues et surtout de presque tous les patois français, cette voyelle dont Molière a démontré, avec autant de justesse que de comique, la pénible prononciation dans la leçon du maître de langue du *Bourgeois gentilhomme.* En outre de cette loi, il y a celle de la meilleure représentation de l'objet : ainsi *ferire*, mot littéraire latin, n'a pas ou n'a guère vécu jusqu'à nos jours, tandis que *batuere*, battre, qui était du patois romain, a vécu, a fait beaucoup d'enfants et vit très-bien encore. S'il a vaincu son rival, c'est que cette onomatopée bruyante, éclatante, représentait mieux son objet.

Je sais qu'on pourrait m'opposer quelques faits contraires ou obscurs qui sont des exceptions et qu'on pourrait peut-être encore faire rentrer dans la règle générale. Il en est un, par exemple, qu'on pourrait objecter. On connaît sans doute la lutte de *cap* et de *teste*. Le premier est bien dérivé ; il est bref, il est sonore, et s'il est resté invaincu dans de pied-en-cap, il a cédé la place à un vocable terne, sourd, pâle, mal dérivé, qui signifie, d'après son type latin (*tosta*, terre cuite), un pot, un tesson. J'aperçois en ce moment la lutte de *commode* et de *facile;* il est aisé de pressentir la défaite de ce dernier mot, comme à un certain moment du siècle dernier on comprenait que *incontinent* serait battu par *aussitôt*.

Cette loi du combat pour la vie est universelle ; illustrée par beaucoup de faits des animaux, elle ne l'a pas été suffisamment pour les végétaux. Pour apprécier cette loi dans son application aux plantes, il faut lire un joli livre de Henri Lecoq sur la *Vie des fleurs :* « Les plantes s'étranglent et s'étouffent », dit-il, et cette assertion évidente pour les végétaux dans l'air, il l'étend à leurs batailles souterraines : « Nous verrons ces racines, dans chacune des couches qu'elles occupent, se presser, s'enlacer, lutter de vigueur et de précocité, et profiter du moindre avantage pour nuire à sa voisine..... Elles enverront leurs racines au milieu des racines des espèces voisines ; elles les affameront, et peut-être, dans cette lutte, verrons-nous cette espèce succomber ».

Où commence une langue ? A son premier barbarisme. C'est là le commencement de la lutte, puis la bataille s'engage, et la mêlée s'ensuit. Voici les premiers barbarismes connus de la langue française essayant de se dé-

gager du latin. C'est le serment de Strasbourg en 842 : *Pro Deo amur et pro Christian poblo et nostro commun salvament*, etc. Voici ensuite la mêlée, environ un siècle plus tard, au Xe siècle, l'époque du cantique de sainte Eulalie :

> Buona pulcella fut Eulalia,
> Bel avreit (*habebat*) corps, bellezour (*bellatior*) anima.
> Voldrent la veintre (*vincere*) li Deo inimici,
> Voldrent la faire diaule (*diabolo*) servir, etc.

La lutte dure encore dans le siècle suivant, où la langue, moins latine, annonce sa victoire. Voyez la *Vie de saint Léger : Domine Deu devemps lauder, et a sus sancz honor porter*. Au XIIIe siècle, le latin est vaincu, le français a sa physionomie propre ; des vocables germaniques s'y montrent de temps en temps, ce qu'on peut voir dans *Li quatre livres de dialoges Grégoire*, dont je donne le commencement : « En un jor, ge dépresseiz de mult grandes noises des alquanz (aucuns) séculeirs, as queiz en lur negosces alafoiz sumes destreint solre, etc. », où l'on trouve les termes germaniques *gieres* (guères), *hurteiz*, blessé (le vieil all. *hurta*), *barons*, *gaber* (se réjouir), *soniousement* (soigneusement). Dans ces phrases, si on ajoutait la fin, on retrouverait ce que les naturalistes ont appelé évolution, équilibre, dissolution.

Les physiologistes disent que doit périr l'animal qui a perdu plus de la moitié de son poids, en d'autres termes, qui n'a plus que les os et la peau. Il en doit être de même des mots. Quand un mot a perdu sa chair, sa sève, quand il est réduit à ce maigre assemblage de consonnes qui est son squelette, quand il a perdu plus de la moitié

de son poids et qu'il n'a plus que les os et la peau, l'heure de mourir est arrivée, et l'agonie est plus ou moins longue. Avec la connaissance de cette loi, Labruyère, qui d'ailleurs n'était pas d'une époque forte en philologie, ne se serait pas étonné que l'on ait préféré, comme il le dit lui-même, « pensées à *pensers,* louanges à *loz*, porte à *huis*, navire à *nef*, armée à *ost,* monastères à *moutiers*, prairies à *prés* ». On peut déplorer ces pertes à un point de vue individuel et spécial, mais les termes qui sont vraiment morts ne renaîtront pas. La vieille langue française, celle du moyen âge, du XIIIe siècle, peut être appelée dans son ensemble une langue morte. Quelques érudits la comprennent encore ; dès le XVIIe siècle, on l'appelait le vieux gaulois.

Les langues sont donc, comme toutes les manifestations de l'esprit humain, dans un perpétuel *devenir;* le travail de décomposition et de recomposition ne s'arrête jamais. Le mouvement, dont la résultante s'appelle la vie, ne subit jamais d'interruption. En outre, il se développe régulièrement sans secousse : *natura non facit saltum*, disait Linné. Il se fait des mots, des locutions tous les jours : ce sont des néologismes. Il en revient qu'on croyait morts et qui ne faisaient que sommeiller : ce sont les archaïsmes. Dans le mélange de plus en plus actif des nations étrangères, il se fait des emprunts mutuels constants, et si l'on pouvait rêver aujourd'hui une langue universelle, on trouverait sans doute la réalisation de ce rêve dans un idiôme qui serait la fusion des idiômes nationaux les plus perfectionnés. L'Amérique du Nord semble être le laboratoire où s'opérerait cette amalgamation, où se fondraient trois langues de premier ordre, le français, l'alle-

mand, l'anglais. L'anglais, fait de français et de germanique, servirait de transition.

Tout annonce que les États de l'Europe gravitent vers la réalisation de l'idée égalitaire et libérale que l'on appelle république, et dont la forme parlementaire est l'embryon ou l'enfance. D'un côté certaines nations ont vieilli, qu'on appelle races celtiques et latines ; d'autres, plus jeunes, se préparent à les envahir, les races germaniques vers l'Occident, les races slaves vers l'Orient, et à constituer de vastes nationalités. Pour quelques rêveurs, amis de l'humanité, l'unité des nations se trouvera au-delà de ces mouvements et de ces agglomérations. D'un autre côté, comme la civilisation suit la route apparente du soleil, c'est-à-dire va de l'est à l'ouest, sur l'autre bord de l'Atlantique grandit, dans l'exubérance de la jeunesse et de la force, une nation mélangée qui, quoique n'ayant pas encore un siècle d'existence, arrive à la hauteur des nations anciennes les plus civilisées et les dépasse sous plusieurs rapports. Elle a réalisé, plus qu'aucun autre peuple de l'histoire, l'égalité et la liberté ; elle possède, à un plus haut degré qu'aucun État actuel, cette chose qui dit tout, la vie. A nation nouvelle, langue nouvelle, ou du moins une évolution dans le langage. Il y a déjà dans les États-Unis d'Amérique les symptômes d'une modification de la langue dans ce qu'on appelle des *américanismes*, et de la formation d'un idiôme où viendraient se fondre la richesse de l'allemand avec l'énergie et la précision de l'anglais. Cette langue a son littérateur, l'étrange romancier Bret Harte. « La plupart de ses poèmes comiques, dit la *Revue britannique*, sont écrits dans une espèce de patois anglo-américain, très-difficile à

traduire ». Il a fallu plusieurs siècles au français pour sortir du latin. Cette langue de l'avenir a donc, pour se faire, du temps devant elle. L'allemand apporte à cette dernière venue des langues sa faculté de composition, et l'anglais l'énergique concision de ses prépositions-adverbes et le plus parfait des idiômes, s'il est vrai que la langue la plus parfaite est celle qui se rapproche le plus de la pensée et qui est le plus propre à l'action.

L'anglais, avec l'extrême simplicité de sa conjugaison, avec son genre neutre, son ablatif marqué par *from*, que n'a pas le français, par la précision si laconique de ses prépositions-adverbes jointes aux verbes, par sa manière de marquer la possession, par l'invariabilité de l'adjectif et la constance de sa position par rapport au substantif, par sa faculté de juxtaposer les mots sans les unir par des cas ou des prépositions, par le monosyllabisme de son vocabulaire saxon, l'anglais, le dernier venu des langues européennes, semble appelé à jouer un rôle prépondérant dans l'avenir. Langue latino-germanique, il sert de transition entre deux grands idiômes ; en outre, il est l'idiôme européen le plus universellement parlé.

Les trois quarts des termes de la langue anglaise appartiennent au français, soit actuel, soit ancien. Cette assertion ne sera peut-être pas du goût des philologues anglais, dont l'amour-propre national se rattache avec une certaine passion aux origines germaniques, et qui d'ailleurs sont insuffisamment *accointés* avec notre vieux français. J'espère qu'un ouvrage spécial établira bientôt la vérité de cette proposition. Cet afflux français grossirait encore si on y faisait entrer la langue populaire anglaise, le *vernacular language*, ce que les philologues anglais appel-

lent *idiotismes* et *provincialismes*. Dans les glossaires populaires de Ch. Wright et surtout dans celui de Halliwel, il y a une masse de mots français. Dans les recueils spéciaux de patois, on en trouve considérablement encore ; celui de Brockett, par exemple, qui donne le patois du Yorkshire et de la frontière d'Écosse, est sous ce rapport d'une richesse étonnante, surtout pour le philologue initié au patois normand. Car, de même que le latin populaire, importé par des soldats, entra naturellement en grande proportion dans le français, de même le français populaire, le patois normand, fut importé en Angleterre avant et après la conquête. Par exemple, si l'officier romain disait *ferire*, le soldat disait *batuere*, qui nous est resté ; si le noble normand disait : je vais férir, le soldat disait, comme le Bas-Normand d'aujourd'hui : je vais *choute*, un terme que l'Anglais a gardé : *I go to shoot*.

Du reste, il n'est pas étonnant que tant de termes français soient restés sur la frontière anglo-écossaise, là où l'influence française s'est particulièrement exercée. Les Écossais vous disent que beaucoup des cris des marchands sur la voie publique à Édimbourg sont français. Même un grand nombre de mots de la langue littéraire d'Écosse viennent de chez nous. Ouvrez un de nos dictionnaires anglo-français, où l'on a introduit l'élément écossais, spécialement celui de MM. Thunot et Clifton, vous y retrouverez beaucoup de mots de notre langue ou du normand. J'en citerai quelques-uns : *caudron* en éc., le normand *caudron*, chaudron ; *clary*, éc. l'orvale, le fr. clarée ; *cowe*, éc. balai, le v. fr. *escouve ; crewels*, éc. écrouelles ; *crook*, éc. crémaillère, le fr. croc ; *commer*, éc. sage-femme, le fr. commère ; *douce*, éc. sage, rangé, doux ;

dour, éc. dur ; *dol,* éc. deuil ; *frer,* frère ; *flight,* flèche ; *fou,* ivre ; *hallions,* la canaille ; *hap,* happelourde ; *kail,* chou, le v. fr. *col ; lyard,* gris, le v. fr. *liard; manse,* presbytère ; *ping,* se plaindre, gémir, le normand *pigner ; skart,* égratignure, le fr. escare ; *snell,* vif, le v. fr. *isnel ; vivers,* vivres ; *valise,* valise, etc.; mais surtout *bain,* bien, en patois fr. *ben.* Quant à l'argot anglais, c'est du français, ainsi que l'atteste son nom *french pedlar,* du français de colporteur.

C'est surtout en fait de langues que l'on peut dire : « Tout est dans tout », parce qu'il y a toujours entre elles quelque chose de commun qui résulte de l'unité de l'esprit humain, d'où provient la grammaire générale, et un fond commun de vocabulaire, qui a pour point de départ le mot imitatif ou onomatopée. Ce bruit naturel, d'une seule émission de voix, donne à croire que la langue primitive a été monosyllabique. L'onomatopée, qui est la reproduction des bruits de la nature, peint aussi les formes, comme dans ce vers de Racine : « Sa croupe se recourbe en replis tortueux ». Mais il y a aussi des locutions et des mots particuliers qui constituent les idiômes et les grammaires spéciales. Ce sont ces idiômes qui expliquent les transmissions historiques et servent de base à l'étymologie, sûre de sa marche et de son but, quand elle a pu recueillir, dans l'ordre chronologique, les transformations des mots. L'histoire éclaire aussi l'étymologie. Par exemple, il est évident que la ressemblance existant entre les idiômes de deux peuples qui n'ont pas eu de contact sont ou le résultat du hasard ou le produit du fond commun de l'humanité. Mais le contact des Anglais et des Français est acquis à l'histoire, et il a été

tel qu'on peut dire que si le vieux français était perdu, on le retrouverait dans la langue anglaise. C'est à ce point qu'à part la prononciation du *th*, le génitif saxon, sa forme d'interrogation et les prépositions-adverbes placées avant leur régime, l'anglais, relativement à nous, n'a pas de véritable originalité. Et encore, pour ces deux ou trois caractères originaux, il y en a des spécimens ou des analogies chez nous. Le peuple français dit : « Je vais lui tomber dessus », comme le peuple anglais dirait : *I am going to fall him upon,* dans le vrai génie de sa langue. Voilà pour la préposition-adverbe ; pour les autres cas, comme l'Anglais est essentiellement conservateur et traditionnel et que le Français est révolutionnaire et destructeur, c'est dans notre vieille langue que j'irai chercher mes exemples.

On connaît la forme interrogative anglaise où, sans pléonasme, le verbe précède le sujet : *Is your father at home?* Votre père est-il à la maison ? litt.: Est votre père à la maison ? J'en trouve plusieurs exemples dans un des vieux monuments de notre langue, *Li quatre livres des dialoges Grégoire,* qui est du XIIe siècle : « Mais, ge te proi, est encore aulcune chose cui tu racontes de lui à nostre édification ? » C'est du pur anglais : *But, I pray you, is still any thing,* etc.? Y a-t-il encore quelque chose ?... La forme *to think of,* penser de, *to pray to God,* prier à Dieu, *to keep at bay,* tenir en respect, le vieux français *tenir à bay,* tout cela, c'est notre ancienne langue. Le *how do you do* lui-même se retrouve dans un vieux texte : il demanda *comment feseit son père ?* Il n'est pas jusqu'au *cricket,* que l'Angleterre appelle son jeu national, qui ne soit français. Le mot vient de chez nous :

c'est l'altération de *croquette* et de *crossette,* le jeu de la crosse, et la chose en vient aussi. Ce jeu se jouait naguère encore au village de Genets, en Basse-Normandie, sur les sables de la baie du mont Saint-Michel, sous le nom de *jax.* C'était bien la boule lancée pour passer entre trois pieux placés sur une même ligne, par les guichets, en normand *viquets,* en anglais *wickets.* Qu'est-ce que cette forme que je rencontre par hasard dans le chef-d'œuvre de Daniel de Foë : *Had the stern of the ship been fixed, I might have made a good voyage?* sinon une forme française que l'on a de nos jours ranimée en y joignant une négation : « N'eût été votre intervention, j'étais perdu ». La Boétie avait encore cette expression, que l'on pourrait croire anglaise : « Comme un surprins de nuit, quand il éclaire ». Aussi peut-on dire en général de ce français déguisé : grattez l'anglais, vous trouverez un peu de saxon, beaucoup de normand ; et puisque les lexicographes anglais se sont amusés à compter les mots saxons et les mots normands pour en établir la proportion, nous croyons pouvoir donner la nôtre : un quart de saxon, trois quarts de français. L'anglais abrége donc tout ce qu'il prend, aussi bien aux langues germaniques : s'il leur prend *regenbogen*, l'arc-en-ciel, il le réduit à *rainbow.*

Quant au génitif saxon, tout en reconnaissant que ce cas en *is*, abrégé aujourd'hui en *'s,* précédant un nom de personne, comme *my father's house*, la maison de mon père, s'il ne se rencontre pas franchement dans notre idiôme, nous avons quelque chose qui en approche sensiblement. C'était là une des originalités de notre vieux langage. Laissant de côté *pro Deo amur,* où *Deo* me

semble être plutôt un datif qu'un génitif, je rencontre dans la *Chanson de saint Alexis : El damne Deu servise,* le service du Seigneur Dieu, litt. le Seigneur Dieu service. Dans la *Vie de saint Thomas* : « En la rei prisun », dans la prison du roi ; dans le *Roman de Mahommet :* « les autrui biens », les biens d'autrui. Trois noms de plantes gardent encore aujourd'hui cette interversion : c'est chiendent, cocrête (crête de coq) et liondent. Quant à hannebane, le nom normand de la jusquiame, en anglais *hebenon* (litt. peste de la poule), il est trop germanique pour entrer dans la question.

Ainsi l'établissement des Français en Angleterre fut plus qu'une conquête, ce fut une invasion, la dernière survenue en Europe. On en a la preuve philologique. Le français mérita d'être, comme sa littérature, la langue dominante au moyen âge ; elle fut, selon l'expression du maître de Dante, Brunetto Latini, « la parleure plus délittable et plus commune à toutes gens ». Le saxon se l'appropria, et le génie anglais, qui a beaucoup de ressemblance avec le génie romain, adopta ou reçut tout ce qu'il trouva de bon chez ses voisins. Ce mouvement n'a pas cessé depuis, et au XVIIe siècle Fénelon recommandait cet usage à ses compatriotes, lorsqu'il disait que les Anglais « ne se refusent aucun des mots qui leur sont utiles », et que le scrupule est ridicule « quand il ne s'agit que de la manière de mouvoir ses lèvres et de frapper l'air ». Toutefois, s'il n'y a pour ainsi dire pas de pléonasmes dans la syntaxe anglaise, il faut reconnaître que dans cet idiôme bilingue, l'anglo-normand, il y a quelquefois deux langues juxtaposées, et par conséquent une imperfection philologique. Ainsi, nous Français, nous n'avons pas

besoin de deux termes pour l'animal vivant et l'animal viande de boucherie ; on sait que sur ce point il y a, en anglais, pour le vif la série saxonne, et la série normande pour le mort. Cette double série existe pour beaucoup d'autres synonymes ; le latin y côtoie le saxon, le latin *conceal* (le fr. céler) lutte avec le saxon *hide*, cacher, et si l'on en juge par les tendances actuelles des Anglais, le saxon est destiné à anéantir le latin. Son origine et sa brièveté énergique plaisent à leur orgueil actuel et à leur génie. Toutefois cette brièveté peut être trompeuse, car l'anglais est du pur normand ou du français abrégé. On a pris pour saxons des mots de physionomie germanique, par exemple *ram*, bélier, *creek*, pointe du jour. Or le paysan normand appelle *ran* ou *blin* son bélier, et il se lève toujours à la *crique* du jour. J'ai cru aussi que *vamp*, empeigne du soulier, était saxon, jusqu'au jour où j'ai rencontré dans la grammaire anglo-française de Palsgrave, faite pour le roi d'Angleterre, Henri VIII : « *vampey*, le fr. vampié » ; note où se dessinait avant-pied, comme avant-garde se dessine dans l'anglais *vanguard*, comme le français avantage se dessine dans l'anglais *vantage*.

La philologie peut opérer comme la géologie : ses terrains à elle, ce sont des superpositions d'idiômes. Ainsi, pour elle, il y a la couche préhistorique, sans doute cette langue de l'onomatopée, du monosyllabe, ce balbutiement qui était au langage actuel, le plus grand chef-d'œuvre de l'homme, ce qu'est l'outil de pierre brute aux ustensiles de la civilisation. Ensuite, après combien de milliers d'années est venue pour nous la grande inondation celtique, qui a dû s'étendre jusque dans les pays germaniques, puis l'alluvion latine, grande encore, mais moindre,

et plus faible encore le dépôt germanique, et très-faible le dépôt scandinave. C'est la fin des invasions. Plus tard, il n'y a plus que de petits filons, les influences : l'influence greco-latine à la Renaissance, au XVIe siècle, l'influence espagnole et italienne au XVIIe, l'influence anglaise vers la moitié du XVIIIe, légère alors, et sensible dans le XIXe. Enfin il y a les inventions individuelles, presque invisibles, car la plupart des mots nouveaux sont anonymes ; on ne sait guère qu'une chose, l'écrivain qui, les tirant du fonds commun, les fait arriver à la langue littéraire, comme l'a fait Scribe, par exemple, pour le mot camaraderie, comme Sardou pour ganache, comme un romancier pour bohême.

Ainsi conçue, la philologie devient une auxiliaire de l'histoire, parce que chaque couche linguale renferme les faits et les institutions. Le celtique, qui fut sans doute l'idiôme pauvre et borné d'une race vivant très-près de la nature, exprime les phénomènes naturels, les détails du sol ; le plus grand nombre de nos noms de lieu lui appartiennent. Le latin déversa largement le vocabulaire des faits intellectuels, de l'organisation sociale, de la loi. Le Germain apporta la langue de la guerre, de l'armement et de l'organisation féodale ; le Scandinave, la nomenclature de la marine. L'influence italienne et espagnole introduisit les termes de la poésie et des arts ; l'influence anglaise développa notre langue philosophique et nous donna celle de la politique, de l'industrie et du sport. On pourrait ajouter la langue de chaque science, en terminant par la dernière venue, la chimie, dont la terminologie commence à entrer dans la langue générale. Telles sont les diverses étapes du progrès dans notre idiôme.

Mais le plus grand de tous ses progrès fut le passage d'une langue synthétique à l'expression analytique, de l'obscurité relative à la clarté, de l'ampleur à la brièveté, de la raideur à la souplesse, de la lenteur à l'action. Si les esprits perspicaces et pénétrants peuvent suivre la marche du progrès dans les faits contemporains, et pour ce qui concerne notre sujet, dans les évolutions intérieures d'un idiôme, les intelligences ordinaires ne l'aperçoivent que dans les grandes masses de l'histoire : ils ne voient que les grandes enjambées. Les divers idiômes qui se succèdent sont aussi les grandes étapes de l'esprit humain, et une langue ne succède à une autre qu'en vertu d'une supériorité générale, comme un peuple ne triomphe d'un autre qu'en vertu d'une civilisation supérieure. Personne mieux que M. Edelestand du Méril n'a mis en évidence cette supériorité générale des langues modernes sur les anciennes dans son *Essai philosophique sur la formation de la langue française*. « La vraie perfection d'un idiôme ne consiste point dans la richesse ni même dans la régularité de sa grammaire, mais dans les propriétés pratiques, dans sa facilité à prendre la forme qui convient le mieux à l'intelligence et dans sa transparence ». Se rapprocher le plus possible de la rapidité de la pensée, tel est l'idéal du langage. C'est encore un des côtés très-remarquables de cet ouvrage d'avoir, à l'aide des mots, déterminé les influences étrangères.

De ces influences, il en est une que j'aimerais à signaler, pour donner du corps à ces idées générales et abstraites : c'est l'influence germanique. Si l'histoire était absente, il serait bien certain, de par la philologie, qu'à une certaine époque le dominateur, le cavalier, l'aristo-

crate, le prélat, était le Germain. Étudiez la langue de la cavalerie vers le Xe siècle : celui qui soigne l'écurie est le *mareschalk,* litt. le serviteur du cheval. Le cavalier porte le *helm,* le heaume ou casque. Son bouclier est la *targe;* son glaive se dit *branc;* l'aiguillon du talon, c'est l'*éperon;* la flamme de la lance de ce uhlan est le *gonfanon;* son habit est la *cotte;* sa lance, *hallebarde;* sa ceinture, *baldrier;* son épée large, *brette;* son épée courte, *dague;* le bâton pointu, *estoc;* le sabre, *stramaçon;* la sagette s'appelle la *flèche;* la hache a nom la *framée,* etc. Tous ces noms sont germaniques. Parcourez les listes des hauts dignitaires de l'Église, abbés, évêques, archevêques, vous trouverez dix noms francs contre un nom latin. Dans cette série de noms propres, nobles, brillants, illustres, vous surprendrez un secret psychologique. Combien ne devaient-ils pas être fiers et hautains ces Germains aux beaux noms, qui s'appelaient Ludwig, l'homme fameux; Godfred, la paix de Dieu; Rodbert, brillant au conseil; Baldwin, le hardi vainqueur, etc., et par dessus tout portant ce nom de Frank, l'homme libre, fier et dur? De quels yeux regardaient-ils ces Gaulois, ces Latins, des serfs qui portaient des noms vulgaires, ignobles ou obscènes, qui trahissaient le métier, la tare physique, les maladies, les habitudes sordides ou serviles, qui forment encore la généralité des noms propres français? Deux races portèrent de beaux noms : les Germains, qui reflètent dans les leurs l'orgueil de la force, et les Grecs, qui y mirent la beauté plastique ou les vertus civiques. Les Latins, hommes positifs, adoptèrent une nomenclature réaliste pour les noms d'homme : ils eurent des Brutus, des Scœvola (gaucher), des Cicero, des Naso, des Nasica, etc. De cette série de

noms patronymiques sort avec évidence le principe que tout nom propre a été nom commun. Enfin, si notre langue nautique est en général scandinave, il faut en conclure que nous avons appris la marine des Northmans, des Vikings, les terribles rois de la mer. La prédominance presque exclusive des noms germaniques des monétaires montre encore à qui appartenait la fonction souveraine de battre monnaie, et que l'élément romain, malgré son habileté artistique, était refoulé dans un rang secondaire de la société. D'un autre côté, rien ne prouve mieux la communauté d'origine des peuples primitifs de la Gaule et de la Germanie que ces racines communes aux idiômes celtiques et aux idiômes germaniques, qui laissent flotter entre elles la décision des philologues, comme rien ne démontre mieux l'introduction des Latins parmi les Ibères que les infiltrations du latin dans la langue basque ou eskuara, ou bien encore dans l'armoricain, où l'on pourrait citer *cand,* blanc *(candidus) ; car,* ami *(carus) ; cum,* doux *(comis) ; icnt,* fils *(gens) ; scoet,* bouclier *(scutum),* etc.

L'homme ne crée pas plus les mots qu'il ne crée autre chose. Charles Nodier, qui mettait le paradoxe plutôt dans la forme que dans l'idée, a établi dans son *Traité de linguistique* qu'il est impossible de créer un mot, et il a pris pour cela les deux noms d'un animal moderne, l'aï et le paresseux, dont l'un est une onomatopée et l'autre une métaphore. Imiter les sons de la nature et en tirer des dérivés, voilà à quoi se réduit l'invention humaine. Par exemple, il reste encore assez de la langue primitive pour voir que les animaux ont été dénommés d'après leur voix, leur cri. Ainsi tel animal s'appelle de même

dans beaucoup de langues, βους, *bos, bull*, bœuf, buffle, termes indéfinissables, parce qu'une onomatopée ne se définit que par le cri primitif ou par une autre onomatopée : ainsi le bœuf est l'animal qui *beugle ;* la tourterelle, en patois *teurtre,* le l. *turtur,* est l'oiseau qui roucoule. Le mot primitif avait donc un caractère primitif : le mot s'imposait. Il est difficile de retrouver les éléments de cette langue première ; cependant on voit bien *henn* dans hennir ; le *pouah* du dégoût dans *putere,* puer ; le cri de la honte dans *pudere,* pudeur ; l'appel dans *héler ;* le choc, le *pan* dans *batuere,* battre ; l'expulsion de la salive du bout des lèvres dans *écopisse,* et son arrachemeut de la gorge dans *cracher,* etc. Nulle langue ne rend le sifflement sans le concours de la lettre *s,* justement appelée sifflante. Si l'on rencontrait des onomatopées différentes pour le même phénomène, c'est que ce phénomène a des bruits multiples : aussi on comprend que le même phénomène s'appela βροντη, *tonitru, thunder.*

Nodier était de l'avis de l'empereur Claude, espèce de savant qui disait que, tout souverain du monde qu'il était, il n'avait pas le pouvoir de créer un mot. Qui donc fait le langage ? C'est le peuple, c'est tout le monde, et ce n'est personne ; les mots n'ont pas d'auteurs. On a prétendu que l'abbé de Saint-Pierre avait fait le mot bienfaisance, un dérivé encore ; eh bien, il est dans le patois bas-normand, où lui-même, Bas-Normand, a pu le trouver, et il existait dans la langue du moyen âge. Il est vrai qu'en bas-normand il a un sens légèrement différent. Il y a dans tout le monde la plus grande somme de sentiment de l'utilité, de l'euphonie, de la brièveté. Aussi est-ce le peuple qui parle toujours bien ; aussi son langage a-t-il

comme précision, brièveté, euphonie, une supériorité sur celui des classes élevées. Il a la précision, puisqu'il a toujours un mot pour chaque idée ; l'euphonie, puisqu'il n'admet pas l'*hiatus*. Pour le savant, il est le conservateur de la tradition, et il y a plus d'étymologies sûres à trouver dans un glossaire de patois que dans le dictionnaire de l'Académie française. C'est en partie à cause de leur langue populaire que Molière et La Fontaine sont les deux auteurs classiques qui ont le moins vieilli. Ils avaient vécu avec le peuple : l'un avec les bûcherons et les garde-chasse, l'autre écoutant en artiste sa servante. Ils ont puisé à cette langue opulente, immense comme une mer, près de laquelle la langue académique n'est qu'un lac. N'est-ce pas aussi dans les mélodies populaires que vont puiser les grands compositeurs qui les embellissent par la science et par l'art?

Il y aurait un bon livre à faire, un livre où seraient consignés tous les desiderata de la langue française trouvés dans nos patois, principalement dans ceux de la langue d'oil, la vraie mère de notre idiôme national. Cette langue du peuple, souple et facile, n'est pas irrégulière, comme on le croit. Le peuple n'invente guère radicalement ; c'est par la dérivation de ce qui est qu'il se donne ce qu'il n'a pas. On croyait aussi que le vieux français n'était qu'irrégularité et fantaisie, et pourtant Raynouard, dans ses études sur le *Roman de Rou,* a trouvé ses noms et adjectifs calqués sur la deuxième déclinaison latine avec quatre cas, deux au singulier et deux au pluriel. L'introduction des mots étrangers se fait par la voie littéraire et savante, mais c'est le peuple qui adopte et qui sanctionne. Vous lui présentez *railway ;* il n'en

veut pas, il a chemin de fer. Pour *wagon,* il l'adopte en lui donnant une forme française. Quant à *steeple-chase,* cet hybride franco-saxon, il le repousse : n'a-t-il pas course au clocher ? Il fera de même pour *ticket,* qu'on essaie d'acclimater, car il a billet. Il invente plutôt en dedans de la langue qu'en dehors ; il pratique la sélection *in* et non *out,* comme disent les Anglais. Ses mots ne sont pas des enfants sans père, des bâtards : ils sont d'une extraction régulière et légitime. L'Académie elle-même ne fait plus fi des patois, puisqu'elle a entrepris l'œuvre, plus difficile pour une compagnie savante que pour un individu, de faire par les mots l'histoire de la langue française, où elle ne peut se passer des patois ou dialectes, et puisque, à la grande colère de l'ombre de Louis XIV, elle a couronné un poème en patois, le *Franchounetto* de Jasmin, le barbier d'Agen.

Je choquerais trop les habitudes et les préjugés si, par exemple, je mettais en parallèle la conjugaison populaire et la conjugaison académique ; mais je crois que la grammaire du peuple réalise plus que l'autre cet idéal que poursuit le langage, la rapidité de l'expression adéquate avec celle de la pensée. Cependant j'aimerais à montrer par quelques citations que le peuple a l'oreille délicate en fait de sonorité, ennemie de l'emphase et de l'hiatus, qu'on devrait dire le hiatus, et obéit toujours à la loi du moindre effort. Il prodigue les *s* et les *t* euphoniques : il a fait vas-y, donnes-en, va-t-et-vient, et ce dernier mot l'Académie n'ose pas le condamner. Ce n'est pas le peuple qui se sert de cet emphatique subjonctif en *asse,* dont un grand styliste, G. Sand, a fait bonne justice, dans une note aussi pleine de goût qu'elle était spirituelle ; du

reste, le monde parisien n'a pu se plier à cette académique emphase. Une autre femme aussi railla spirituellement une règle que lui posait son maître, Ménage, qui a commis tant de fausses étymologies, mais qui eut de la valeur pour son temps et posa quelques bases à la philologie. Voici la circonstance : « Madame, êtes-vous enrhumée. — Je la suis, répondit Mme de Sévigné. — Madame, il faut dire : je le suis. — Ah ! si je le disais, je croirais avoir barbe au menton ». Ensuite cette langue populaire, dont les ignorants rient volontiers, a été langue littéraire. Sans remonter au moyen âge, on la retrouverait presque toute dans la littérature d'nne époque savante et philologue. On trouverait sa raison d'être dans nos origines. Bonaventure des Périers disait : « Je conseillerais que vous allissiez à l'école ». On trouve dans les *Foresteries* de Vauquelin, qui sont un poème sérieux et noble : « Av'ous pleuré, vous nymphes forestières » ? Un homme de goût appelle cette forme « une douce élision ». L'*invite* du peuple n'a-t-il pas une supériorité d'abréviation sur l'*invitation* des classes bien parlant ? *Retard* a bien supplanté *retardement*. Ils disaient, comme le peuple aujourd'hui, « la poison », qui a sa raison d'être féminin aussi bien que « la raison ». L'adverbe *réglément* ne vaut-il pas mieux que régulièrement ; la *coercion* des Anglais n'a-t-elle pas une supériorité sur la *coercition* des Français, et *vantage* lui-même sur avantage ?

Ce n'est qu'avec réserve et respect qu'il faut aborder les locutions populaires. Quel professeur de grammaire n'a pas raillé l'expression *voyons-voir ?* Mais elle est fort ancienne, et elle renferme toute autre chose que ce qu'il croit. Elle signifie : « allons voir ». C'est le vieux français

et le normand actuel *je vois,* prononcé long, pour je vais, *je voise*, pour que j'aille. Il y a mieux encore. L'expression populacière : « Ous' que tu vas? et je vais ous' que je veux » ; c'est de l'ancien français, c'est même du latin : *Ubi est istud quo vadis?* Vauquelin l'emploie assez souvent, lui l'auteur d'un Art poétique. Je ne parle pas d'un proverbe où elle a pu garder une forme populaire : « La chèvre broute où c'est qu'on la lie ». Je détache un exemple qui n'est certes pas mis dans la bouche d'un homme du peuple : « Une belle vestale habite au beau rivage, *Où ce qu'elle vit* comme en un hermitage ». Ici encore c'est l'orthographe qui nous réconcilie avec l'expression et qui nous en donne la clé.

Toutes les époques ne sont pas également fécondes pour la production des mots. Il semble que la fécondité en ce genre est en raison de l'intensité de la vie. Au moyen âge, à l'époque d'une France morcelée, où la foi et la guerre font bouillonner les âmes, la langue est sans limites, et pour la variété, c'est une langue à cent dialectes. Au XVIe siècle, où l'unité se prononce et où la vie déborde à flots, il y a à la fois luxuriance et concentration. Rabelais représente au plus haut degré cette langue plantureuse : c'est du français de « haulte gresse »; c'est du français populaire, le patois de la Touraine semé d'expressions grecques et latines. L'unité se resserre encore au XVIIe siècle, et la variété, qui est dans le génie français, cède à cette uniformité régulière qui est le grand caractère du siècle de Louis XIV. Malherbe et Boileau forment école de *castoiement* et s'appliquent moins à atteindre le beau qu'à éviter la faute. C'est le temps des chicaneurs de mots : Malherbe dit oui, Vaugelas dit non.

« Doit-on dire mercredi ou mécredi? » Quand survient le mot *exactitude*, un bon vocable, bien dérivé, bien français de physionomie et enfin qui a vécu, Vaugelas s'exprime ainsi : « Exactitude est un mot que j'ai veu naistre, comme un monstre ; à la cour on ne peut le souffrir, et M. Coeffeteau ne s'en est jamais servi ». Il y a alors la langue de la cour qui arrive à cette préciosité sur laquelle Molière a fait sa comédie de *Femmes savantes*, et celle de la ville qui garde le vieux gaulois. Je crois que ce siècle est, sous beaucoup de rapports, une interruption du génie national. Avant lui, ce génie, c'est la souplesse, la variété, l'abondance ; après lui, il y a la raideur, l'uniformité, la sobriété, la sécheresse, la mesure souvent, mais aussi la compression. On ne lit plus que les trois ou quatre écrivains indépendants qui laissèrent « courir la plume sur le cou » : Mme de Sévigné, qui a dit ce mot, Molière, La Fontaine et le duc de Saint-Simon ; c'est qu'ils furent, à part Bossuet, les seuls auteurs originaux, et ce fut à la source populaire que puisèrent plusieurs d'entre eux. En architecture nous subissons encore l'influence de ce siècle, grave et lourd dans tous ses bâtiments, à l'exception du dôme des Invalides. L'Angleterre a beaucoup moins oublié la renaissance et le moyen âge. Le XVIIIe siècle commença l'émancipation. Le nôtre a reconquis la liberté vers 1830, dans la littérature et dans les arts ; il l'a aussi reprise en fait de langage, et, par suite de ses études d'histoire et de philologie qui forment une originalité marquée, l'a enrichi par des retours vers les archaïsmes et des emprunts aux langues étrangères.

C'est par leur propre force, ou, comme on dit en histoire naturelle, par intus-susception que se développent

les êtres vivants. Il en est de même des mots. Ce terme, qu'il plaît d'appeler un monstre, *exactitude,* est un enfant bien venu, très-légitime, éclos en vertu de cette puissance intérieure ; il a vécu et il est destiné à vivre, puisque, à part ponctualité, il n'a pas de rivaux. Les termes étrangers semblent faire une exception ; cependant un très-grand nombre de ces mots, surtout des mots anglais, sont des termes qui rentrent dans leur famille ; ce sont des exilés rapatriés. C'est ainsi que *libéral,* dans le sens politique, *fashion* et *fashionable* (trop défigurés pour être bien acceptés), *référence*, *stock* (le v. fr. *estoc*), *sport* (le v. fr. *desporter,* resté dans déportements), *budget* (le v. fr. *bougette,* bourse), *flirtation* (flaireter, du verbe flairer), *révolver* (mieux révolvère, comme réverbère), *pick-pocket* (en français pique-pochette), *reporter* (l. reporteur), *rail* (le v. fr. *raîle,* du l. *regula*) (j'ai entendu en Basse-Normandie la *raile* du chemin de fer), et plusieurs autres, sont de pure origine française ou latine. On peut y ajouter *détective* (du l. *detegere*) ; *chèque*, litt. bon de l'échiquier, *check*. Quant à *gentleman*, qui n'est qu'à moitié français et que notre mot gentilhomme traduirait mal, il s'impose par la nécessité : il est un des signes de notre temps, en représentant ce type de noblesse moderne qui ne repose que sur l'éducation et la distinction morale. Le mot *steamer* n'a pu se faire admettre ; c'était purement un étranger ; *pyroscaphe* était bien fait, mais c'était du grec, et d'ailleurs on avait navire à vapeur ; *steeple-chase,* quoique à moitié français, ne pouvait prévaloir, quand on avait course au clocher.

Pour le développement intérieur, quoiqu'on ne puisse pas citer notre époque comme douée d'une vie intense;

cependant on peut montrer qu'elle n'est pas aussi stérile qu'on pourrait le croire. Sans fouiller dans l'argot, fait d'expressions antiques, comme *arton*, pain (le grec αρτος ; il est encore dans le patois de Marseille), ou de pittoresques métaphores, ni dans la langue verte, qui est une mode éphémère et d'un monde très-restreint, on peut citer un certain nombre de néologismes, bien faits, bien dérivés, qui ont le cachet de l'utile et même de la nécessité, ce qui est la haute consécration des mots, et qui entrent dans la langue générale. Je cite au hasard : démodé, respectabilité, chantage, petit-crevé, blague, racontar, outrancier, réalisme, positivisme, agrémenter, inouisme, animalier, bébé, corniste, écœurant, maquiller, fumoir, se gendarmer, partageux, communard, réclame, camaraderie, préhistorique, simiesque, socialisme, statuette, vertigineux, politiquer, policier, adaptation (dans le sens théâtral), sélection, familial, conscient, inconscient, voyou, etc. D'autres sortent d'une des sources de notre langue : photographie, éphèbe, ozone et les termes de la chimie. D'autres formes sont dues au besoin de parler vite : « réussir une chose ; elle paraît vingt ans ; démocsoc (comme les troupiers disent *marchef* pour maréchal-des-logis chef) ». Si chez les Anglais *premier* signifie premier ministre, chez nous une première veut dire une première représentation. C'est toujours la loi de la rapidité dans l'expression.

Ainsi la loi d'abréviation qui modifie les sons modifie aussi l'orthographe : elle aspire à la simplicité, à la rapidité de l'écriture, et celle-ci se modèle sur la prononciation et se débarrasse des lettres oiseuses. Sans doute la filiation des mots peut se trouver compromise, obscurcie.

Les consonnes étymologiques disparaissent. Je comprends que les philologues déplorent la perte de ces lettres d'origine et de noblesse ; les savants, les artistes sont dans leur rôle quand ils regrettent le passé, et je conçois les douleurs d'un Charles Nodier sous ce rapport. Ne disait-il pas : « J'écris dans un journal *(Le Tems)*, dont le titre est un barbarisme ». Ce n'est pas lui qui adoptait l'orthographe moderne de *enfans, habitans*. Mais les philologues ont aussi de grandes joies et de belles illusions. N'ai-je pas entendu le savant Victor Le Clerc me racontant qu'il avait trouvé du pur roman dans certains cris de Paris : par exemple dans *rempailleor* (rempailleur). Hélas ! pour celui qui l'écoutait, cette finale était une cadence sonore et prolongée pour porter la voix du crieur jusqu'aux plus hauts étages. Mais il faut bien prendre son parti sur ce point comme sur tant d'autres : la mutation incessante emporte les hommes et les choses. Sans cette mutation n'existerait pas la science dite de l'étymologie. Le premier mot de la langue française a été un barbarisme. Ainsi la sélection s'est faite et se fera entre les formes orthographiques, la sélection qui se trouve partout, qui, dans l'ordre social, est d'autant plus appliquée qu'il est plus parfait, et qui apparaît dans notre temps sous la triple forme du concours, de l'examen, de l'élection.

Trois de nos dictionnaires français représentent aujourd'hui trois phases de la langue : les mots du passé qui ont encore de la vie, ceux du présent qui vivent, ceux de l'avenir qui aspirent à vivre. Ce sont ceux de M. Littré, de M. Landais, de l'Académie. Celui de M. Littré a enregistré un bon nombre d'archaïsmes ; son auteur était trop savant, trop imprégné de vieux langage pour ne pas

tenir grand compte de cet élément. Celui de M. Landais est devenu populaire pour ses néologismes et son opulence; son auteur s'exprime ainsi dans sa préface : « Le dictionnaire de l'Académie est l'œuvre mûrie d'un aréopage qui ne sanctionne que les lois bien consacrées par l'usage ; le nôtre, au contraire, sentinelle avancée de la langue, a pour mission de protéger les innovations heureuses et de leur offrir le droit de cité ».

Les méthodes des sciences naturelles, et surtout leur principal procédé, l'induction, tendent de plus en plus à s'introduire dans toutes les sciences. La science du langage semble être une de celles qui s'y prêtent aisément. Elle s'appuie sur des faits, qui sont les mots ; de ces faits classés se dégagent des lois. Ainsi, observer des faits, les classer et induire, voilà les trois degrés de la méthode scientifique. Dans la pratique, c'est une série d'opérations difficiles, et la familiation des mots sera encore longtemps une œuvre incomplète. Cependant, on sait assez de faits aujourd'hui pour la tenter, et l'avenir est à la classification naturelle et aux dictionnaires vraiment scientifiques. Linné, qui avait créé une méthode artificielle, œuvre prodigieuse cependant, n'en entrevoyait pas moins l'avènement d'une méthode naturelle ; et quand elle fut trouvée, il s'écria avec l'enthousiasme du génie : *Aut Deus aut Jussiœus*. Déjà des essais de classification naturelle ont été faits par les philologues français, par Raynouard, dans son *Lexique roman ;* par M. Hippeau, partiellement encore, dans son *Dictionnaire du XII*e *et du XIII*e *siècle,* et plus résolument, plus systématiquement, s'il m'est permis de citer cet ouvrage, dans l'*Histoire et Glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française.* Chose

étonnante pour l'époque! la première édition du dictionnaire de l'Académie (1694) offrait les mots rangés par racines ; mais c'était une forme trop scientifique pour un livre destiné à être populaire et à faciliter la recherche des mots. J'essaierai de tracer quelques-unes des lignes du classement naturel ; l'erreur, même dans l'application, peut être féconde et aider à trouver la vérité.

La méthode botanique se présente d'elle-même avec ses genres, ses espèces, ses familles. Il s'agit de trouver avant tout le mot racine, c'est-à-dire un mot irréductible dans la langue d'où il est sorti, dans le latin par exemple, sans se croire obligé de pousser jusqu'au sanscrit. La syllabe accentuée indique ordinairement le radical. Comme toute plante, ainsi que tout homme, a deux noms, le nom de genre et celui d'espèce, il faut trouver dans un mot son caractère générique et son caractère spécifique. Le premier se trouve dans le radical et le second dans la terminaison, soit que cette terminaison soit purement paragogique, ou, ce qui est le plus probable, soit qu'elle représente un mot. Ainsi le radical de κυων, κυν, chien, en devenant κυνίκος (qui ressemble à un chien, de εικω, ressembler), offre à la fois une terminaison spécifique ; Τυδειδης, le fils de Tydée, litt. la ressemblance de Tydée (ειδος, forme, d'après l'hérédité de la forme, du visage), présente aussi les deux caractères. Le latin *laborator* est pour *labor-actor*, faiseur de travail ; *imperator* est pour *imper-actor*, faiseur de commandement ; *laboratio* est *labor-actio,* action du travail. La finale *osus,* d'où la finale française *eux*, est active ; *studiosus* signifie qui *fait* une étude, un soin. En français, libraire renferme la terminaison active, *arius*

(actarius?), et signifie faiseur de livres. Les formes françaises *parâtre, marâtre, filiâtre* ont pour suffixe *alter*, autre, en parlant de deux, c'est-à-dire second, et veulent dire père-second, mère-seconde, fils-second. L'adverbe doctement représente *doctâ-mente*. Les terminaisons *el, et*, offrent une diminution du radical, forment des diminutifs : cast-el est le petit camp ; palmette est la petite palme. La terminaison peut être paragogique, c'est-à-dire générale, sans représenter un mot spécial, comme en français *érie, ière*, signifiant habitation, comme *métairie*, habitation du métayer ; *juiverie*, demeure du juif ; *Gérardière*, habitation de Gérard. Des philologues y ont vu *area*, demeure ; cela est possible, mais ne change pas la question. Que les deux éléments ne se dessinent pas toujours avec autant de netteté, je ne le nie pas. Mais quelle que soit la valeur de ce spécimen de classement par le genre et l'espèce, on peut toujours former des familles, et père, compère, parrain, patron, paternel, le v. fr. et le normand *pepère* (grand-père), patrie, patriarche, patricien, patenôtre, le v. fr. *patrelle*, oraison, le norm. *pérot*, petit père, qui se dit aussi de certains arbres en langage forestier, le v. fr. *parâtre*, beau-père, etc., tous ces mots forment un groupe par la force des affinités.

Il est de toute évidence que cette familiation suppose la connaissance positive de la génération des mots, c'est-à-dire l'étymologie. Celle-ci doit remplir trois conditions : ressemblance de forme, analogie de sens, jalonnement dans le temps. Le tout repose sur la connaissance des permutations de lettres. Heureusement, l'étymologie est parvenue à un degré d'avancement qui lui permet de prétendre être une science. Toutefois, comme toute science,

comme tout art, elle suppose dans le philologue un instinct, une prédisposition, un sentiment des analogies et des différences, un coup d'œil physionomique, toutes choses sans lesquelles il n'ira jamais loin. On naît philologue comme on naît poète; mais l'art, la science, la pratique s'apprennent.

Il est donc difficile de nier qu'il y ait en linguistique une méthode naturelle, au moins pour le groupement en familles. Quant à la distribution en genres, en espèces, en variétés, comme en botanique, l'essai que j'en ai donné ne prétend qu'à être un point de départ pour faire mieux dans cette voie, où l'on arrivera tôt ou tard à un résultat. D'ailleurs la méthode naturelle se concilie très-bien avec la méthode historique. Celle-ci présente les mots dans leur origine et puis dans leurs transformations. Dans notre langue, les grandes divisions historiques sont l'époque celtique, l'époque latine, l'époque germanique, l'époque scandinave. Ainsi, prenons le mot *Deus :* il est le type d'une famille ; il appartient à l'époque latine ; au IXe, *Deo ;* au XIe, *Deu ;* au XIIe, *Diex ;* au XIIIe, *Dex*, etc.

Mais un point très-important de la science étymologique, c'est le discernement des homonymes et des homophones, c'est-à-dire des mots qui sonnent à peu près de la même manière ou qui s'écrivent semblablement. Parce qu'un mot sonne comme un autre ou parce qu'il s'écrit de la même manière, il ne s'en suit pas qu'ils ne fassent qu'un ou même qu'ils appartiennent à la même famille. En général nos dictionnaires se contentent de donner une étymologie dans un article où il y a peut-être quatre ou cinq termes identiques de forme, mais très-différents de signification, et partant d'origine. Par exemple, le fran-

çais *talent,* du l. *talentum,* monnaie, n'est nullement le même que *talent,* caractère, instinct, ce qui fait qu'on est un *tel* et pas un autre, du l. *talis.* Le v. fr. *maille,* tache *(macula),* n'appartient pas à la famille de maille de fer, resté dans cotte de maille (le l. *metalla*) ; et *maille,* petite monnaie, s'il est de cette dernière famille, a passé par le bas-latin *medalla.* Il en est de même de cousin, insecte, et de cousin, parent d'un certain degré. Le français *fraise* a trois ou quatre significations radicalement différentes. La vieille langue française, celle du moyen âge, abonde en homonymes, et la synonymie a le plus vaste champ pour s'exercer. Il y a tel mot qui a quatre ou cinq significations, et l'analyse distingue, par exemple, *eisil,* vinaigre, du l. *oxalis ; eisil,* chétif, du l. *exilis ; essil,* latte, du l. *asser, assulus ; eissil,* exil, du l. *exsilium.* Pour la similitude de son, on peut citer *loyer,* homme de loi, d'où l'anglais *lawer,* l'*oyer,* le rôtisseur d'oies ou d'*oues* (d'où nos rues-aux-oues, sottement rues-aux-ours) ; *Lohier,* le Lorrain, etc. C'est sur les homonymes que reposent l'équivoque et le calembourg ; c'est un mauvais luxe que celui qui nuit à la clarté. On est souvent sérieusement victime de cette homophonie. Je trouve, par exemple, dans un livre de cuisine, cette définition, où l'on ne discerne pas tout d'abord le vrai sens : « Fruit à *quëue :* se dit d'un fruit qui ne sent que l'eau ». C'est ainsi qu'une localité, Savigny-l'Évieux *(aquosus),* a perdu son titre topographique dans l'orthographe moderne, Savigny-le-Vieux. Que penser d'une langue qui exprime par le même son cinq ou six idées différentes, et qui offre cette homophonie : saint, sain, seing, cinq, sein, sain (dans sain-doux), et *sin,* cloche (le l. *signum*), resté

dans tocsin et dans la locution : « un bruit tel qu'on n'entendrait pas les sins sonner ». Le Français aime le calembourg, et ce n'est pas d'aujourd'hui. En voici un du XIIe siècle ; c'est un des plus anciens de notre langue. Il est de Wace, dans le *Roman de Rou :*

Franceis dient ke Normendie
Co est la gent de North mendie,
Normant, co dient en gabant,
Sunt venu del North mendiant.

Un autre point que nos dictionnaires n'abordent guère, et pour cause, ce sont les dictons, les proverbes et toutes ces locutions populaires qui recouvrent, qui un vieil usage, qui une légende, qui un fait historique. Ainsi, a-t-on élucidé la question de savoir s'il faut dire « boire comme un templier », ou comme un *temprier,* c'est-à-dire un souffleur de verre ; ce que c'est que « faire du grobis » ? Crier haro, est-ce appeler Harold, ou n'est-ce pas plutôt, comme je le crois démontré, un cri de charge, un hourra ? La Fontaine n'est-il pas dans la tradition en s'écriant : « Haro sur le baudet » ? Pourquoi « franc comme l'osier, sot comme un prunier » ? Que signifie « bâtir des châteaux en Espagne, baiser le verrouil, casser du grès à quelqu'un » ? Y a-t-il une histoire sous ce dicton : « Comme le cheval à Hudru, qui rit de sa bêtise » ? Faut-il dire « pour un point ou pour un poil Martin perdit son âne » ? Y a-t-il une légende sous la locution « Connu comme le loup blanc » ? Faut-il dire « boire à tire-larigot ou à tire-la-Rigaut » ? Le dictionnaire spécial de Peyrard est, sous ce rapport, étonnamment fautif ou incomplet. On en peut dire autant des *Façons de parler triviales* de

Moysant de Brieux. Malgré un assez bon travail de M. Ch. Nisard, le glossaire interprétatif et critique des locutions françaises, comme le glossaire du vieux français, reste encore à faire.

La dissection appliquée aux mots analyse leur plus intime composition et en détache les éléments étrangers, comme dans les hybrides, d'ailleurs peu nombreux, tels que le franco-saxon *bonfire,* feu de joie, et ceux qui se sont collés et fondus par agglutination. Tel est, en français, l'article faisant corps avec son substantif, et qui n'est plus qu'un parasite, un double emploi ; ainsi le *hière* (le l. *hedera*) est devenu l'hière, puis le lierre ; l'*auriol* (le l. *aureolus*) est devenu le loriot ; le-en-demain, l'endemain, est maintenant le lendemain ; la uvette, et par contraction l'uvette (du l. *uva*, grain de raisin), est aujourd'hui la luette. Tous ces mots renferment donc deux articles. Le philologue signalera le même pléonasme dans le petit vocabulaire arabe de notre langue ; l'alcoran (on commence à dire le Coran), l'alcool, l'algèbre, etc.

Le bon lexicographe donne toujours autant que possible la définition étymologique. Ainsi, dire, comme on l'a fait dans un glossaire récent, que le vieux verbe *ocler* signifie tromper au jeu, c'est obscur et trop général. Mais si l'on dit que c'est « faire de l'œil », c'est juste et clair, et l'étymologie, par *oculus,* surgit aussitôt par l'œil dans l'esprit. Comme il n'y a pas, à la rigueur, de synonymes, les différences ne peuvent être exprimées que par des nuances et non par des généralités.

Pour atteindre à ces résultats, il faut que l'étymologie arrive à la certitude. Aujourd'hui l'étymologie de la langue française est parvenue à la science positive, et il

n'y a plus qu'un nombre assez restreint de mots desquels le vrai savant est obligé de dire : étymologie incertaine, origine inconnue. C'est là une des plus remarquables conquêtes de notre temps, et elle ne pouvait venir plus tôt. Il fallait la découverte et l'interprétation de notre vieille langue, ce que les philologues appellent les formes primitives et intermédiaires. L'école philologique française offre plusieurs grands noms. Si nous venons après les Allemands, nous marchons avant les Anglais. Il est vrai qu'ils ont Max Müller, mais ils ne peuvent pas plus revendiquer ce philologue que le musicien Hœndel. Sans doute le dictionnaire de Johnson est un monument, celui de Richardson est aussi un monument ; et il a servi de modèle aux dictionnaires qui ont présenté l'histoire des mots. Th. Wright et Hallewel sont surtout des collectionneurs de mots ; le docteur Trench n'est pas une autorité de premier ordre dans les questions de linguistique et d'étymologie. Les deux Grimm, Bopp, Diez, sont des fondateurs sans doute ; mais le pays de Roquefort, de Raynouard, de Champollion, de Burguy, de Burnouf, de du Méril, de Littré, sans compter une foule de savants ou jeunes encore, ou de second ordre, est un grand pays philologique. M. Littré a aujourd'hui le premier rang en France. Le plus ignoré, parce qu'il n'est pas suffisamment étudié, c'est Edelestand du Méril, le plus allemand des savants français, qui doit obtenir la haute place que mérite son érudition aussi vaste que variée. Ce serait mon ambition de contribuer à ce résultat pour celui qui fut pour moi un initiateur et un maître.

Ainsi donc, quand une étymologie est satisfaisante pour le sens et la forme, il faut encore, pour arriver à la certi-

tude, ce que j'ai appelé le jalonnement, c'est-à-dire la série de ses changements aux diverses époques de la langue. Je prends un exemple : du l. *palma*, paume de la main, sort *palm*, puis de celui-ci *pam* (que je trouve dans un acte du XVe siècle), et j'en tire avec sûreté le français actuel, empan, litt. ce qui est contenu dans la paume de la main. Évidemment, si on donnait à l'étymologiste la forme régulière *empalm*, il n'éprouverait pas d'hésitation. Je ne puis trop insister sur ce point que l'orthographe vraiment étymologique jette une vive lumière sur les origines. Je crois avoir, pour le prouver, des faits remarquables, empruntés à des erreurs des maîtres de la science.

Si l'instituteur normand eût écrit *rapoëler*, rafistoler, raccommoder, au lieu de *rapoiler*, M. du Méril n'eût pas commis une grave erreur d'étymologie dans son *Dictionnaire du patois normand*. Le simple déplacement d'une lettre ou une simple substitution peut produire de sérieuses conséquences. Faute d'une lettre, M. Grandgagnage s'est étrangement mépris sur l'étymologie de *chassie* et de *chassieux ;* il a eu recours à une métaphore allemande, une espèce de plaisanterie, qui appelle cela le fromage des yeux ; donc, pour l'étymologiste, c'est *caseus oculi*. M. Hippeau, interprétant le v. fr. *chaceuol*, composé de *chase* et de *uol (uol*, le l. *oculus)*, l'a suivi dans cette voie. M. Littré a cherché cette étymologie dans *cœcacia* (Isidore dit *cœcatio*), dont le sens (aveuglement) n'est pas très-satisfaisant. L'étymologie était à leur portée, sous leur main, dans la rue où le peuple, toujours réaliste, appelle la chose et l'homme *chiasse* et *chiasseux*, et on n'arrive en dernier résultat ni à *caseus*, ni à *cœcatio*, mais à *cacatio*. Un simple déplacement de lettre a tout fait ; il

n'y a là qu'un procédé assez commun, que les grammairiens appellent métathèse, et dont un frappant exemple se rencontre dans le français moustique, dérivé de l'espagnol *mosquito*. Notre étymologie montre en même temps l'utilité des patois, et c'est une originalité du dictionnaire de M. Littré d'en avoir tenu grand compte et d'en avoir tiré de vives lumières. La philologie comparée est un des titres scientifiques de notre époque. C'est elle, par exemple, qui a découvert dans le portugais la formation de notre futur, et on sait maintenant que je ferai est littéralement « je à faire ai », *ego facere habeo*. Je voudrais encore citer un exemple de l'importance de l'orthographe, non pour prendre en défaut des esprits exercés et perspicaces, mais pour tirer un argument de ce savoir et de cette perspicacité même. M. Paul Meyer, qui est très-versé dans les langues romanes, ayant à interpréter ce texte : *Tenetur prepositus providere de folhatura fustea, scamnis, scabellis*, éprouve du doute et dit : « Peut-être *solhatura?* la garniture du sol, un plancher de bois? Rien dans Du Cange ni dans Raynouard ». Évidemment, il n'est pas satisfait. Par quelle préoccupation oublie-t-il ce qu'il sait très-bien, que l'*h* dans les langues romanes représente *l* mouillé et qu'il a sous les yeux *foliatura fustea*, une jonchée de rameaux feuillus? C'est dans la même préoccupation qu'il n'a pas aperçu le fr. maie sous le v. fr. *mag* et le bas latin *mata*.

Cependant, si l'orthographe jette parfois de la lumière sur l'étymologie, elle n'est pas généralement la loi de l'étymologie; cette loi, c'est la prononciation. Ce n'est pas l'œil qui, en ce cas, perçoit le mieux, c'est l'oreille. Que le l. *diurnus* soit devenu jour, en passant par l'ita-

lien *giourno*, c'est ce qui serait difficile à accepter, si l'on ne savait que les Romains prononçaient *diournous* ou *djournous*. Si *Lugdunum* est devenu Lyon, Laon, Leyde et Loudun, cela vient des manières différentes de prononcer syllabe forte ou la première. Le *Lugdunum* de la Lyonnaise a été prononcé *Lygdunum*, comme on le voit écrit sur les monnaies mérovingiennes et sur un rescrit de Constance (v. l'*Essai sur la numismatique mérovingienne*, par M. Ponton d'Amecourt), et il est devenu Lyon. Le *Lugdunum* de la Belgique s'est prononcé *Laugdunum*, selon les monuments et le récit du continuateur de Frédégaire, et il a abouti à Laon. Dès lors, il devient certain que celui de la Germanie a été prononcé *Leigdunum*, d'où Leyde, et que celui de l'Aquitaine a été *Lougdunum*, d'où Loudun.

Il est si naturel d'écrire comme on prononce, que souvent la prononciation explique la rime. Il n'est pas exact de dire que « nos anciens poètes faisaient rimer ensemble des mots qui ne riment plus, comme preuve et *treuve* », à moins qu'on ne reconnaisse qu'ils rimaient de leur temps. Évidemment ils rimaient, ou bien La Fontaine n'eût pas mis ces deux mots en rime, pas plus que Boileau n'eût mis en rime lois et françois, si ce dernier mot eut été prononcé de son temps comme il l'est aujourd'hui. Un poème manuscrit de la Bibliothèque nationale me fournit un bon exemple de rimes faites, non pour l'œil, mais pour l'oreille, et d'ailleurs, pour le moyen âge, la pensée en est vraiment remarquable :

Li cuers doit estre
Semblans à l'encensier,
Tout clos vers la terre
Et overs vers le ciel.

C'est encore l'orthographe qui a induit en erreur l'ingénieux numismatiste que je viens de citer dans son interprétation du mot *port*, passage dans les Pyrénées, qu'il tire du l. *portus*. L'orthographe des vieux écrivains semble incliner vers une autre interprétation. G. de Saint-Paier, un moine du mont Saint-Michel, au XIIe siècle, parlant du passage de Charlemagne en Espagne, écrit : « E trespassa les porz d'Espaigne ». Il y a là sans doute un terme ibérique ou gaulois, congénère du grec πορος, passage, pertuis, et cela est d'autant plus probable que passage se dit *porz* en breton, *pordz* en gallois, *pordj* en écossais et en irlandais. Je croirais dès lors qu'il faut écrire Saint-Jean pied-de-por, le por de Venasque. M. Littré donne une peu acceptable explication en écrivant port, « parce que, dit-il, c'est par là qu'on porte les marchandises ».

L'étymologie doit aussi aborder, mais avec bien de la prudence et de la réserve, les mots que les grammaires appellent des hybrides. Les monstres sont rares dans les langues, comme dans la nature vivante. Pour moi je connais très-peu d'hybrides certains. En anglais, je ne trouve guère que *bonfire*, feu de joie. Mais j'ai rencontré bon nombre de prétendus hybrides dans de fausses étymologies, et l'interprétation d'un mot par des éléments venus de langues diverses doit être rejetée tout d'abord et en principe. C'est ainsi que je rencontre dans M. du Méril le mot connétable, interprété par l'isl. *kon* et le l. *stabulum*, le premier de l'écurie. Certes l'étymologie ordinaire, celle de Voltaire : « il était connétable ou comte de l'écurie », est bien préférable. C'est *comes stabuli*, et d'ailleurs *comes* avait perdu son *m*, témoin le v. fr. *quens*, l'esp. *conde*, l'it. *conte*. Un nom de dignité voisine de celle-ci

offre l'occasion d'égayer sur la vieille école étymologique. Que sénéchal soit *sinn-schalk*, vice-serviteur, comme pour M. du Méril, ou *senes-schalk*, vieux serviteur, comme pour M. Littré, c'est toujours un vocable tout germanique. Pour Vossius, soutenu par le président Faucher, c'est *senex caballus*, litt. vieux cheval, mais interprété par vieux cavalier. C'est en vertu de ces principes et de ces exemples qu'il n'est pas possible d'admettre l'étymologie donnée par M. Littré du mot forcené, en v. fr. *forsené*, une forme qui commence à déceler l'origine. Ce savant et pénétrant philologue voit là un hybride latino-germanique, un composé du l. *foris*, dehors, et de l'all. *sinn*, sens. Mais la forme ancienne *forsené* donne déjà une forte présomption en faveur de *foris-sanatus*, celui qui est en dehors d'un état sain, et range ce mot dans la famille nombreuse de forbu, forbanni (d'où forban), forclore, forfaire, forjeter, etc. Enfin sené est le v. fr. *senet*, sensé, le l. *sanatus*, avec son ancienne prononciation ; le v. fr. *desainir*, perdre la santé de l'esprit, vient confirmer cette explication.

Quoi qu'il en soit de ces erreurs de quelques maîtres, il faut reconnaître que la philologie a fait en France de grands progrès depuis quarante ans, depuis le réveil des études historiques faites aux sources contemporaines. Vers cette époque paraissait un ouvrage très-digne d'estime, le *Dictionnaire de la conversation*, où, auprès d'excellentes étymologies, s'en trouvent qui seraient impossibles aujourd'hui. On peut en juger par les suivantes : danger vient de *damnum* ; désastre ne vient pas de *de* privatif et de *astre* ; dune signifie montagne ou vague, comme on voudra ; four et fourrure sont de la même famille et dérivent du grec πυρ ou de l'anglais *fire*.

Quel sera le rôle des langues latines dans la formation de la langue ou des langues de l'avenir? Il sera sans doute le même que le rôle politique, social et intellectuel des nations qui les parlent. Les nations latines ne sont plus à la tête du mouvement des sociétés ; l'intelligence, la force, la science, la vie en un mot, semblent passer ailleurs ; mais la France est encore la plus vivace. Sa langue reste encore très-répandue dans les classes élevées du monde ; c'est encore une langue aristocratique ; mais qui dit aristocratie dit minorité. Rivarol n'écrirait plus son livre sur l'universalité de la langue française. La langue la plus universelle, si on peut ainsi parler, c'est la langue anglaise, la langue parlée dans le plus grand nombre de pays et par le plus grand nombre d'hommes. Naguère, en Angleterre, l'étude du français était presque exclusive ; maintenant l'allemand y rivalise avec lui. Les États-Unis d'Amérique, qui forment une société nouvelle, un monde nouveau, sous plusieurs rapports, en poussant beaucoup plus loin la plupart des choses du monde ancien, reçoivent dans leur vaste sein deux courants considérables, qui viennent d'Allemagne et d'Angleterre. Les colons, les émigrants, les réfugiés, sont en général intelligents et énergiques ; ils représentent la force et la vie. Par la langue la France reste étrangère à ces pays qui s'unissent par la race, par le climat, par la religion, par la politique et par ce besoin du sérieux et du vrai qui s'appelle moralité, et ce sentiment du réel qui s'appelle énergie. Si Paris reste le centre artistique du monde par le théâtre et les beaux-arts, il a perdu même de cette souveraineté ; pour vivre en France, l'étranger a un besoin plus impérieux qu'ailleurs de parler la langue du pays. En effet, il

faut bien l'avouer, si les Français ont le don de la langue, ils n'ont pas le don des langues. Voilà ce qu'il faut dire et répéter à un peuple qu'on flatte et qui aime à se flatter. Les faits ne manqueraient pas à signaler sur notre ignorance de l'anglais, par exemple, quelque humiliants qu'ils soient pour notre vanité nationale. Je prends un des maîtres actuels de la littérature, du théâtre et du roman, un lauréat des concours des colléges et lycées. Dans une de ses pièces, il apprend aux acteurs à prononcer quelques mots anglais : *father*, dit-il, se prononce *fezeur*, *you are* se prononce *you ère*, *thank you* se prononce *zann you*. Une société savante de province, une des premières assurément et qui a des relations avec l'Angleterre, imprime ses textes anglais d'une manière très-fautive. C'est à en rire, s'il ne fallait en rougir.

Pourquoi donc nous, Celtes et Latins, ne parlons-nous pas les langues étrangères au même degré que les Slaves, c'est-à-dire les Russes et les Polonais, et que les Germains, c'est-à-dire les Anglais et les Allemands ? Serait-il vrai que notre race y a peu d'aptitude par elle-même ? L'œuvre ardue de la possession d'un idiôme étranger est-elle au-dessus de la somme des forces que nous pouvons y apporter ? N'osons-nous pas franchir le ridicule des essais, des tâtonnements, des sottises ? Est-ce que John Bull, est-ce que frère Jonathan ou le Yankee, est-ce que Fritz Breitmann ou le Germain, vont plus énergiquement en avant que Jacques Bonhomme ? Est-ce pour le Saxon seulement qu'on a créé le *go a head ?* Est-ce enfin parce que les langues étrangères ne sont pas enseignées dans nos familles et dans nos écoles ou qu'elles le sont mal ? Il y a sans doute un fragment de vérité dans chacune de ces

suppositions. Pour la dernière, elle est mise en toute son évidence par le récent réglement pour le baccalauréat où l'on devra *traduire par écrit* un morceau d'une langue étrangère. Mais à traduire, vous n'êtes pas au quart de la route que vous avez à parcourir pour arriver au but, et une épreuve écrite s'imposera d'elle-même comme la plus importante. A tout prendre, un thème, ou beaucoup mieux, une composition ne montrerait-elle pas mieux le degré de possession d'un idiôme étranger que ne peut le faire la version? N'eût-il pas mieux valu exiger une conversation d'un temps déterminé, d'une demi-heure par exemple? On dit souvent en France qu'une chose est facile ; j'aimerais mieux qu'on dît qu'une chose est difficile ; c'est qu'on l'embrasserait mieux dans ses détails intimes et dans ses rapports. De Maistre raillait cette manière de voir : « Le monde est plein de choses faciles, qui sont tout simplement impossibles ». Celui qui trouvera tout aisé manquera tout. Or il faut dire bien haut que l'acquisition d'une langue étrangère est une œuvre très-ardue, et qu'elle exige un grand ensemble de facultés et une considérable somme d'énergie. On peut même dire qu'on ne possède jamais bien qu'une langue, et même aux Français, qui croient bien savoir la leur, je conseille de lire une dixaine de colonnes d'un de nos dictionnaires ; je suis sûr qu'ils seront étonnés de leur ignorance.

Toutefois, si nous sommes dans un état d'infériorité pour la pratique des idiômes étrangers, il n'en est pas de même pour les études théoriques sur les langues. La France est une importante école de philologie. C'est ce que je voudrais contribuer à établir par l'étude de

quelques-uns de nos dictionnaires et livres de linguistique, en les étudiant spécialement dans l'application des principes d'étymologie, de classification, que je viens d'exposer. La critique ne peut jamais être un vain exercice, mais elle est surtout utile à des œuvres considérables, destinées à de nouvelles éditions. Dès lors, pour le lexicographe, le critique est un collaborateur.

Edouard Le Héricher.

SPÉCIMENS

DE

VARIÉTÉS DIALECTALES BASQUES.

Quand je commençai à Bayonne, il y a deux ans, la publication de mes *Documents pour servir à l'étude historique de la langue basque*, je me proposai de faire paraître quatre fascicules successifs. Le premier, qui a été imprimé, contient l'Évangile de saint Marc extrait du *Nouveau Testament* protestant de Liçarrague (La Rochelle, 1571). Le second et le troisième devaient se composer de fragments et d'extraits en basque ou relatifs à la langue basque d'auteurs des XVIIe et XVIIIe siècles. Le quatrième aurait présenté, dans ma pensée, un tableau complet de l'idiome contemporain sous forme de spécimens comparables des nombreuses variétés dialectales. Des circonstances indépendantes de ma volonté m'obligent à ajourner cette publication, pour laquelle j'ai déjà réuni d'importants matériaux. En attendant que je puisse la reprendre, ce que je ferai certainement un jour, il m'a paru bon de donner ici quelques échantillons — les plus intéressants — des documents que j'ai recueillis, et je commence aujourd'hui la série par un spécimen de la variété linguistique d'Irun (Espagne, frontière de France).

Cette variété, d'après la magnifique *Carte linguistique* du prince L.-L. Bonaparte, est une subdivision du dialecte haut-navarrais septentrional ; localisée à Irun, Fonta-

rabie, Lezo, Oyarzun et Goizueta, elle constitue le sixième sous-dialecte haut-navarrais septentrional. Il y a d'ailleurs une particularité spéciale à Irun et à Fontarabie, l'usage des génitifs et datifs pluriels en *ak-en, ak-i* « les-de, les-à », mais le langage n'est point absolument le même dans les deux villes.

Le texte ci-après est la traduction, d'après la Vulgate, du chapitre II de l'Évangile de Mathieu. J'ai choisi ce morceau, et il m'a paru utile de le faire traduire dans chacune des variétés étudiées, d'abord parce qu'en procédant ainsi les comparaisons deviennent bien plus faciles, et ensuite parce que les particularités du langage local sont mieux mises en relief dans une rédaction étudiée, enfin parce que le texte original latin, français ou espagnol peut être trouvé dans les plus humbles villages et qu'il est spécialement familier aux curés ou aux instituteurs, les seules personnes à qui il soit généralement possible de demander un travail de cette nature.

La traduction ci-après a été faite à Irun par les soins obligeants de M. Ramon Lardizabal, à qui je dois beaucoup de remercîments pour l'aide qu'il a bien voulu apporter à mes études. La copie qu'il m'a remise est datée du 13 septembre 1871. Je donne d'abord le texte, verset par verset, en y joignant, au fur et à mesure, une traduction littérale ; j'ajoute, au bas de la page, quelques notes et remarques. L'orthographe sera uniforme pour tous les spécimens.

1. *Jayorik bada Jesus Judako Belenen, Herodesek agin-*

1. *Agindutze*, nom verbal formé du participe passé ; dans les dialectes français, *tze* s'ajoute au radical simple. — *Jerusalena,* abrévia-

dutzen zuela, ona non Mago batzuek etorri ziren Jerusalena eguzkiya ateratzen den aldetik, galdetuaz: Non dago arestian jayo den juduen erregea?

Or, Jésus étant né à Bethléem de Juda, pendant que Hérode commandait, voici que quelques mages étaient venus à Jérusalem du côté où sort le soleil, en demandant : Où demeure le roi des Juifs qui est né tout à l'heure?

2. *Zergatik guk ikusi dugu eguzkiya ateratzen den aldean aren izarra, eta etorri gara adoratzeko asmoakin.*

Parce que nous l'avons vue, du côté où sort le soleil, l'étoile de celui-là, et nous sommes venus avec les résolutions d'adorer.

3. *Herodes erregeak au aditu zuenean, ikaratu zen, eta berarekin Jerusalena guziya,*

Le roi Hérode, quand il avait entendu ceci, était tremblé, et avec lui-même, tout Jérusalem,

4. *Eta apaizaken prinzipeaki eta erriko erakustzalleaki deitu ta, galdetzen zitien non jayo bear zuen Kristok.*

Et ayant appelé aux princes des prêtres et aux montreurs du pays, il leur demandait où avait besoin de naître le Christ.

tion usuelle pour *Jerusalenera*. — *Eguzkiya*, *eguzki* « soleil » + *a* « le », avec la semi-voyelle euphonique. — *Galdetuaz*, avec l'article. — *Dago* « il demeure », pour *da* « il est » ; imitation de l'espagnol (*esta*, pour *es*). — *Arestian*, qu'on prononce vulgairement *aistian*, a le sens de « tantôt, tout à l'heure ». — *Ona non*, avec la forme conjonctive du verbe, « voici que ». — *Zuela*, pour *zuelarik*, « pendant qu'il l'avait ».

2. *Dugu* « nous l'avons » ; *den* « qui est » ; *gara* « nous sommes ».

4. *Apaiz-ak-en* « prêtres-les-de » ; *prinzipe-ak-i* « princes-les-à », etc. — *Deitu* « appelé », avec le régime direct au datif. — *Zitien* « il les avait à eux ».

5. *Zeri oyek erantzun zioten : Judako Belenen : bada orrela dago eskribitua Profetan :*

A quoi ceux-ci lui avaient répondu : A Bethléem de Juda : or ainsi il demeure écrit dans le Prophète :

6. « *Eta zu, Belen, Judako lurra, etzera nozkiró Judako ciudade aundiyetatik tchikiyena, zergatik zugandik da nondik atera bear duen Israelgo nere erriya gobernatu bear duen burua* ».

« Et vous, Bethléem, la terre de Juda, vous n'êtes pas peut-être la plus petite des grandes cités de Juda, parce que c'est de vous d'où a besoin de sortir la tête qui a besoin de gouverner mon pays d'Israël ».

7. *Orduan Herodesek, deiturik isiltik Magoaki, jakindu zuen ayetatik kontu aurdiyakin zen demboretan agertu zitzazkiyen izarra.*

Alors Hérode, ayant appelé en silence aux mages, avait appris d'eux avec les grands comptes dans quels temps leur avait apparu l'étoile.

8. *Eta Belena biralirik esan zien : Zoazte, eta jakin*

5. *Erantzun* « faire entendre », causatif de *entzun* « entendre ». — *Zioten* « ils l'avaient à lui ».

6. *Nozkiró*, avec le double suffixe adverbial *ki* et *ro*, var. de *naski*. — *Aundi*, lab. *handi; tchiki*, lab. *ttiki*. — *Gandik*, renf. de *ganik*. — Remarquez *artera bea duen* (radical simple), et *gobernatu bear duen* (participe passé). — *Lurra*, vocatif avec l'article. — *Israelgo;* les dial. fr. diraient *Israeleko*.

7. *Mago-ak-i* « Mages-les-à ». — *Jakin* « su » + *du* dérivative part. pas. « devenu ». — *Zitzazkien* « il était à eux ». — *Esan*, var. de *erran*, « dit ».

8. *Belena*, pr. *Belenera*. — *Birali*, var. de *bidali*, *bidaldu*, *bialdu*. — *Zien* « il l'avait à eux ». — *Arkitze*, var. de *aurkitze*, « action de trouver ». — *Adoratu dezadan :* les dialectes français disent *adora dezadan* avec le radical simple. — *Zoazte* « allez, vous plusieurs ».

zazute zuzen zer den aur ortaz, eta arkitzen dezutenean, abisatu nazazute, ni ere juan nadin eta adoratu dezadan.

Et [les] ayant envoyés à Bethléem, il leur dit : Allez, et sachez juste ce qui est de cet enfant, et quand vous le trouvez, avisez-moi, que j'aille moi aussi et que je l'adore.

9. *Erregeri au aditu bezin laister, juan ziren eta ona non eguzkiya ateratzen den aldean ikusi zuten izarra beuden aurretik zijoala, zeña allegaturik aurra zegoen tokien parera gelditu baitzen.*

Dès qu'[ils eurent] entendu ceci au roi, ils allèrent, et voici que l'étoile qu'ils avaient vue du côté où sort le soleil allait en avant d'eux, laquelle, étant arrivée au-dessus de l'endroit où demeurait l'enfant, était arrêtée.

10. *Izarra ikusirik atseginñ aundi bat artu zuten :*

Ayant vu l'étoile, ils avaient pris un grand plaisir :

11. *Eta itchean sartu ta arkitu zuten aurra Mariya bere amarekin, eta belaunikaturik adoratu zuten eta beuden kofriak irekirik eskeñi ziozten urrezko, inzensozko eta mirrazko erregaluak.*

9. « Au roi ceci entendu comme vite ». — *Bezin*, var. de *bezen, bezain, baizin, baizen*, etc. — *Laister*, var. de *laster*. — *Beuden* « d'eux », var. remarquable de l'ordinaire *beren*. — *Zijoala* « qu'il allait », avec une prolongation initiale dont ce verbe seul offre l'exemple. — *Allegatu*, dérivé de l'esp. *llegar*, avec *a* préfixe. — *Tokien* pour *tokiain* pr. *tokiaen* pr. *tokiaren* « de l'endroit » (?) *Baitzen*, forme causative généralement inconnue aux dialectes d'Espagne. — *Gelditu zen ;* le réfléchi est exprimé ici par l'auxiliaire intransitif.

11. *Itche*, var. de *etche*, « maison ». — *Ireki*, var. de *ideki*, « ouvrir ». — *eskeñi*, var. de *eskaini, eskentü, eskini*, etc. — *Ziozten* « ils les avaient à lui ».

Et étant entrés dans la maison, ils avaient trouvé l'enfant avec sa mère Marie, et s'étant agenouillés ils l'avaient adoré, et ayant ouvert leurs coffres, ils lui avaient offert des cadeaux en or, en encens et en mirrhe.

12. *Eta zerutik errezibiturik abiso bat ametsetan etzitezen itzuli Herodesen gana, juan ziren beuden errira bezte bide batetik.*

Et ayant reçu du ciel un avis en songe qu'ils ne retournassent pas vers Hérode, ils étaient allés à leur pays par un autre chemin.

13. *Ayek andik juan zirenean, Jaunaren aingeru bat agertu zitzayon ametsetan Joseri esaten ziolarik : Altcha zaitez, ar zatzu aurra eta aren ama, eta itzuri egin zazu Ejiptora, eta an zaudez nik abisatu arte ; zergatik Herodes ibillico da aurraren billa iltzeko.*

Quand ceux-ci étaient allés de là, un ange du Seigneur était apparu à Joseph en songe en lui disant : Levez-vous, prenez l'enfant et la mère de lui, et faites fuite à l'Égypte, et demeurez là pendant que j'avise (jusqu'à ce que je vous avise), parce que Hérode marchera à la recherche de l'enfant pour [le] tuer.

14. *Josek altchatu ta, artu zuen aurra eta bere ama gauaz, eta erretiratu zen Ejiptora,*

12. *Bezte,* var. de *bertze, beste,* « autre ».

13. *Zaitez, zaudez* « demeurez », avec le *z* de pluralité pléonastique. — *Zergatik* « parce que » ; les dialectes français mettent plutôt *zeren.* — *Ibillico da billa,* forme usuelle ; le verbe « chercher » devient en quelque sorte adjectif, prédicat, et se réduit au radical simple. — *Arte* signifie proprement « espace intermédiaire » ; il sert fréquemment à traduire notre « jusque », *donec.*

14. *Gauaz* « de nuit » ; il y a pourtant l'article *gau-a-z* « nuit-la-par ».

Joseph s'étant levé, avait pris l'enfant et sa mère de nuit, et [s']était retiré à l'Égypte,

15. *Non egondu zen Herodes ill arteraño, eta ala kumplitu zen jaunak esan zuena Profetaren auatik: Nik deitu nion Ejiptocoa nere semeari.*

Où il était demeuré jusqu'au moment de mourir Hérode, et ainsi était accompli ce que le Seigneur avait dit de la bouche du Prophète : Moi, j'ai appelé à mon fils celui d'Égypte.

16. *Biembitartean Herodesek ikusi zuenean burla egin ziotela Magoak, aserratu zen oso, eta agindu zuen iltzeko Belenen eta onen inguruko errietan bizi ziren bi urtez bétiko seme guziyek, izarra agertu zen demboraren konformidadean, zeña jakin baitzuen Magoakandik.*

Cependant Hérode, quand il avait vu que les mages avaient fait moquerie à lui, [s']était fâché entièrement, et avait ordonné de tuer tous les fils d'au-dessous de deux ans qui étaient en vie à Bethléem et dans les pays de l'alentour de celui-là, dans la conformité du temps où était apparue l'étoile, qu'il avait su des mages.

17. *Orduan ikusi zen kumplitua lenagotik Jeremias profetak sumatu zuena esanaz :*

15. *Hill arteraño*, autre exemple du verbe prédicat réduit au radical. — *Auatik* « *ex ore* ». — *Esan*, var. de *erran*, « dit ».

16. *Biembitartean*, c'est-à-dire *bien-bi-tarte-an* « des deux-deux-entre-dans le », entre les deux [moments], dans l'intervalle, cependant. — *Magoak*, et non *Magoek;* les dialectes espagnols n'ont pas de nominatif pluriel actif. — *Ziren* « qui étaient », forme conjonctive employée relativement. — *Betiko*, avec *e* long, correspond au lab. *behéitiko* « d'en bas ». *Guziyek* « les tous » accus., lab. *guziak*. — *Konformidade*, mot espagnol. — *Magoakandik*, c'est-à-dire *Magoak gandik* « des mages » (ex).

17. *Lenagotik*, en lab. *lehenagotik*, « ex principio ».

Alors il était vu accompli ce que du premier [moment] avait annoncé le prophète Jérémie en disant :

18. *Ramaanen ere aditu ziren ojuak, negar asko eta agiak : Rakel da bere aurraz negar egiten duena, konsalatu nai ezik, zergatik ez diren bizi geyago.*

Dans Ramaan aussi étaient entendus les cris, beaucoup de larmes et les grincements de dents : Rachel est celle qui fait larme de ses enfants, ne voulant pas [être] consolée, parce qu'ils ne sont plus en vie.

19. *Gero Herodes ill ondoren, Jaunaren aingeru bat agertu zitzayon Joseri ametsetan Ejipton esaten ziolarik :*

Ensuite, après Hérode mort, un ange du Seigneur était apparu à Joseph en songe en Égypte, en lui disant :

20. *Altcha zaitez, eta ar zatzu aurra eta aren ama, eta zoaz Israelgo lurrera, zergatik ill dire aurrari biziya kendu nai ziotenak.*

Levez-vous, et prenez l'enfant et la mère de lui, et allez à la terre d'Israël, parce que sont morts ceux qui voulaient ôter la vie à l'enfant.

21. *Josek altchatu ta, artu zuen aurra eta aren ama eta etorri zen Israelgo lurrera.*

Joseph s'étant levé, avait pris l'enfant et la mère de lui et était venu à la terre d'Israël.

18. *Nigar egin* « faire larme »; il n'y a pas de mot simple pour « pleurer ». — *Nai*, var. de *nahi*.

19. *Ill*, invariable, même tournure que ci-dessus. — *Ondoren*, loc. indéfini.

20. *Zoaz* « allez », avec le *z* pléonastique.

18, 20. *Zergatik*, tantôt avec le verbe simple, tantôt avec la forme conjonctive.

22. *Baño aditurik Arkelaok agintzen zuela Judean Herodes here aitaren ordez, izutu zen ara juatera : eta abisaturik ametsetan erretiratu zen Galileako lurrera.*

Mais ayant entendu qu'Archélaüs commandait en Judée en place de son père Hérode, il était craint à aller là : et avisé en songe [s']était retiré à la terre de Galilée.

23. *Eta etorri zen bizitzera Nazaret zeritzayon uri batera ; modu artan kumplitzen zelarik Profetaken esana : Izango du Nazareno deitua.*

Et il était venu à vivre dans une ville à qui on appelait Nazareth ; pendant qu'était accompli de cette manière le dit des prophètes : Il sera appelé Nazaréen.

Observations. — J'ai traduit littéralement les composés des imparfaits de l'auxiliaire *izutu zen* « il était craint », *artu zuen* « il l'avait pris » ; mais, en réalité, dans le langage moderne, ces formes correspondent aux prétérits définis « il craignit, il prit » ; « il avait craint, il avait pris », se rendent par *izitu izan zen, hartu izan zuen* (ou *hartu ukhan zuen*), c'est-à-dire en intercalant le participe passé des auxiliaires « être » et « avoir », suivant le cas.

Il convient de signaler les expressions *sartu ta, ikusirik, agintzen zuela, esaten ziolarik, ikusi zuenean.* De ces formes, la première répond au gérondif passé « étant

22. *Baño* « mais ». — *Izutu,* var. de *izitu.* — *Abisaturik* est ici intransitif.

23. *Zeritzayon* « à qui on appelait », conjonctif-relatif de *zeritzayon* « on appelait à lui, il s'appelait ». Le verbe *eritzi* est un de ceux qui ont une forme active, mais qui se traduisent en français par l'intransitif.

entré », la seconde a la même signification « ayant vu » (« voyant » serait *ikusiz*) ; la troisième n'est qu'une réduction de la quatrième, qui remplace la conjonction *pendant que:* « pendant qu'il commandait », ou *en:* « en lui disant » ; la dernière exprime *quand* « quand il vit ».

Les génitifs *aken* et les datifs *aki* ont été constatés pour la première fois par le prince Bonaparte, sur place, en 1865 ; il fit part de cette découverte à M. H. de Charencey, qui la fit connaître dans sa brochure *La langue basque et les idiomes de l'Oural* (Paris, 1866, 2e fascicule, p. 72). En 1867 (et maintes fois depuis), j'avais vérifié l'exactitude du fait. (Voy. *Revue,* II, p. 247 et aussi p. 282.)

Bayonne, le 21 janvier 1876.

Julien Vinson.

ÉTUDE

SUR LA

PROPHÉTIE EN LANGUE MAYA D'AHKUIL-CHEL.

Nous avons déjà donné dans cette même *Revue* une étude de la prophétie en langue maya attribuée à un prêtre idolâtre du nom de *Napuctum* et qui vivait avant la conquête espagnole. Le présent travail peut donc être considéré comme la suite du précédent. Tous deux ils sont destinés à faire partie d'un ouvrage plus étendu sur la chresthomathie de la langue maya antique. Nous nous bornons aujourd'hui encore à l'analyse grammaticale du texte, et ne comptons pas entrer dans l'explication de ce curieux fragment, au point de vue mythique ou légendaire. Qu'il nous soit seulement permis de signaler le peu d'exactitude de la traduction de Lizana. Ce défaut tenait en grande partie à ce que le vieux missionnaire, ainsi que la plupart de ses confrères, voulait à toute force retrouver des réminiscences chrétiennes dans les récits des indigènes. Si, au lieu de les interpréter au gré de ses caprices, il avait eu la patience de les étudier plus sérieusement, sans doute Lizana eût senti à quel point sa glose s'éloignait du texte, et pour le fond et pour la forme. Une chose néanmoins aurait à la fois surpris et charmé le pieux apôtre : ç'aurait été de retrouver chez les Indiens

du Yucatan diverses traditions se rapprochant d'une façon bien marquée de certaines croyances en vigueur chez plusieurs sectes des premiers âges du christianisme. En effet, les Mayas, tout en admettant que notre monde avait subi déjà trois grands bouleversements, se figuraient l'univers comme devant être anéanti d'une façon définitive par le feu. On dirait qu'ils avaient eu connaissance des épîtres de saint Pierre. Ce chef de l'Église, effectivement, y prophétise d'une manière formelle la destruction de la terre par une conflagration générale. C'est à ce terrible événement que fait allusion, on l'a déjà vu, le premier verset de la prophétie de Napuctum. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, d'après la théorie des Toltèques orientaux, dont les Mayas faisaient partie, la fin du monde devait être précédée du retour de Quetzalcohualt, le législateur religieux. Ce héros mythique réformerait l'ancien culte, décréterait l'abolition des sacrifices sanglants, et, après avoir soumis le monde à son pouvoir, y ferait régner la paix et la justice. N'est-ce pas là tout à fait la doctrine des millénaires, lesquels croyaient à une royauté temporelle du Christ avant la fin des siècles? La terre habitée exclusivement par les justes devait, sous sa domination, devenir l'asile du bonheur et de la vertu, une sorte de paradis anticipé, ou plutôt de paradis terrestre conquis et retrouvé. Faudra-t-il voir là une preuve de relations ayant jadis existé entre les deux mondes, ou bien n'y chercher qu'une coïncidence fortuite et due au seul hasard? A coup sûr, cette dernière hypothèse nous paraît la moins vraisemblable.

I. TEXTE MAYA.	II. TRADUCTION DE L'ABBÉ BRASSEUR.
1° *Lahi ɔibté katun yum-é,*	1° Terminée l'inscription du cycle présent,
2° *M'ex kaanaat-é u-alac utal.*	2° Aucun de vous ne sera assez sage pour dire l'avenir.
3° *Mac bin ca ɔab t'ocoɔ pop katuné.*	3° A nul ne sera donné de dérouler la natte des inscriptions cycliques.
4° *Bin huluc holom, uil t'u cal ya.*	4° La douleur viendra pénétrer; elle sera dans la gorge.
5° *Tali ti xamin, tali ti chakin.*	5° Telle au nord, telle [elle sera] au couchant.
6° *T'u kinom uil yan-é!*	6° De toutes parts il y en aura, oui!
7° *M'ac to ahkin, bonat*	7° Nul prêtre ni prophète
8° *Bin to halic uthan uuoh-é.*	8° Ne sera là pour dire la parole de l'Ecriture sacrée.
9° *Ychil balana ahau,*	9° Entre tant de princes,
10° *M'ex k'aanaat-é hunac tzu-c ti-cab.*	10° Nul de vous ne sera assez intelligent dans tant de pays différents.

III. INTERPRÉTATION DE LIZANA.	IV. TRADUCTION DE LIZANA.
1° En la fin de la edad presente,	1° A la fin de l'âge présent,
2° Losque ignorais las cosas futuras,	2° Vous qui ignorez les choses futures,
3° Que edad pensais que sucedera?	3° Quel âge pensez-vous qu'il doive arriver?
4° Sabed pues que vendrán de toda parte,	4° Sachez donc qu'il viendra, de toutes parts,
5° Tales cosas por nuestros malos,	5° Telles choses pour notre malheur,
6° Que les podreis tener por presentes.	6° Que vous pourriez les tenir pour présentes.
7° Y osdigo que en la edad novena,	7° Et je dis qu'en l'âge neuvième,
8° Ningun sacerdote ni propheta nuestro	8° Nul de nos prêtres ni de nos prophètes
9° Os declarará la Escritura,	9° Ne vous déclarera l'Ecriture,
10° Que generalmente ignorais.	10° Que généralement vous ignorez.

I

Lahi, « passé, écoulé », de *lahal,* « passer, s'écouler ». Cette forme en *i* est donnée par Beltram comme celle de la troisième personne singulier du parfait de l'indicatif ; mais plusieurs exemples semblent indiquer que, dans l'ancienne langue, elle constituait une sorte de participe absolu. C'est sans doute par une modification de sens analogue que nous voyons l'ancienne forme participielle du latin *amamini* devenir la deuxième personne pluriel du passif de l'indicatif présent. Le polonais nous offre quelque chose d'analogue dans les expressions *bylom,* « je suis », forme masculine, pour *bylo-em,* littéralement « étant moi », et *bylam,* féminin, pour *byla-em.* Peut-être est-ce le seul exemple connu dans les idiomes indo-européens de verbes prenant les suffixes génériques.

ɔibté, littéralement « l'écrire ». Le dictionnaire de M. l'abbé Brasseur et Beltram, dans ses listes, nous donnent *ɔibté* comme un futur du radical *ɔib,* « écrire, peindre », mais remarquons que *ɔib* se conjugue sur *canante,* et que *canante,* accompagné d'un pronom, constitue un infinitif présent avec le sens de *guardarlo.* Il vaut donc mieux, selon nous, rendre par le présent que par le futur. Le terme maya se retrouve dans le quiché *tzib,* « peinture, écriture », d'où *tziba,* « écrire ».

Yum-é, « actuellement, à présent, actuel ». M. l'abbé Brasseur, dans son dictionnaire, ne donne pas ce sens et

traduit *yum* par « autour, à l'entour ». C'est sans doute une lacune. Le *e* final est euphonique, comme nous l'avons vu.

II

M', euphonique pour *ma*, « non, ne pas », se retrouve en quiché sous la forme *ma*, tantôt comme négative, tantôt comme particule interrogative. De plus, *ma* et *me*, en quiché, entrent comme affixe en compositions, pour donner un sens privatif, ainsi que *a* en nahuatl et *in* en latin. Remarquons que l'algonkin, qui offre certaines affinités avec les langues du groupe mam huastèque, possède également le *ma* ou *m'* préfixe, comme négative. En maya, il est d'ordinaire préfixé. Employé avec le présent, il indique non seulement la négation, mais encore une intention négative ; exemple : *ma u-alah*, « je ne l'ai pas dit (et ne saurais le dire) ». Avec le futur, au contraire, il marque que l'on n'a pas fait, mais qu'on aurait le désir d'exécuter. Il transforme pour ainsi dire le mode indicatif en une sorte d'optatif. Exemple : *Ma u-ilub in náa*, littéralement « je ne verrai donc pas ma mère ; puissé-je la voir ».

Ex, « vous ». C'est le cas direct du pronom pluriel de la deuxième personne. En quiché, *yx*. *M'ex* se traduira littéralement par « nul d'entre vous ».

Kaanáat-é, « intelligence, génie », de *kaán*, « manifesté, accru ».

U-alac, « pour dire », littéralement « son devoir dire », de *al* « dicere ». C'est une sorte de gérondif.

Utal, « avenir, l'avenir », littéralement « son venir », de *u* possessif, et *tal,* « procéder, venir de ».

III

Máe, « personne, nul ». Le dictionnaire de M. l'abbé Brasseur donne deux formes qui, vraisemblablement, ne sont que des variantes orthographiques. La première est *máac,* signifiant comme substantif « gens, personne » ; comme adjectif ou pronom, « quelqu'un, certain, aucun, qui, lequel ». La seconde forme est *mác,* comme interrogatif, « qui, lequel, laquelle ? » ; comme démonstratif, « quelqu'un, quiconque ». Beltram donne une autre forme dérivée, *maex,* avec le même sens interrogatif « qui, lequel ? ». La forme *mactah* et par abréviation *mact,* constitue le cas oblique ou génitif de ce pronom. Exemple : *Mactah ul Pedro ?* ou *mact ul Pedro ?* « De qui Pierre est-il fils ? » Cette dite forme s'emploie même dans le cas où, en français, *mactah* devrait être simplement rendu par « qui ? », mais alors la préposition régissant le pronom se trouve placée après lui ; exemple : *Mactah etel ?* « Avec qui ? ». — *Mactah men ?* « Pour qui ? ». — *Mactah okol ?* « Sur quoi ? ». Cette désinence *tah* paraîtrait bien n'être autre chose que la préposition *tah,* « pour, à cause de », et dans laquelle M. l'abbé Brasseur voit une simple abréviation de *ti-ca.*

En tout cas, la racine *mác* ou *máac* que nous venons d'étudier semble n'avoir qu'une analogie toute fortuite de forme avec la racine ou plutôt les racines *mac,*

« mesure de douze brasses pour les champs, nom du treizième mois de l'année maya », et comme verbe, « fermer, couvrir ».

Bin, « sera ». La valeur de ce monosyllabe a déjà été examinée dans un précédent travail. En général, il se place avant un autre verbe, comme auxiliaire du futur. Ici, nous le rencontrons avec la valeur de futur du verbe substantif.

Ca, « qui, à qui ». Le sens véritable et primitif de *ca* n'est, à proprement parler, que celui de notre particule « que », d'où, par extension, les valeurs de « sitôt que, tandis que, quand, pour que, et, aussi ; » de là peut-être également *ca*, employé comme préfixe. Toutefois, nous n'avons pas trouvé d'exemple de cet emploi, mentionné par l'abbé Brasseur. En revanche, nous croyons rencontrer de simples homophones dans *ca*, « espèce de calebasse » ; *ca* ou *c'*, « nous », et *ca*, « deux ».

Il est à remarquer que l'emploi de la particule *ca* est de rigueur lorsque, dans une phrase impérative, le verbe du premier membre se trouve mis au futur. Exemples : *Uchebal ca à cambez Pedroé, xoc á-huun ;* « pour que tu instruises Pierre, lis ton livre ». — *Uchebal ca cambezabac Pedro á-uoklalé* (1), *xococ á-huun tamen ;* « pour que Pierre soit instruit de ta foi, lis ton livre ». Si, au contraire, le verbe était mis au présent, le *ca* disparaîtrait. Exemples : *Uchebal á-cambezic Pedro-é, xoc á-huun.* « Pour que tu instruises Pierre, lis ton livre ». — *Uchebal u-cambezabal Pedro á-uokale*, etc. « Pour que

(1) Ce mot n'est donné dans le dictionnaire de l'abbé Brasseur que sous les formes *okolal* et *ocolal.*

Pierre soit instruit de ta foi, etc. ». De même, on dira : *Al ti Juan ca nacac,* « Dis à Jean qu'il monte ». — *C'in ualmanthic ti, ca tzicnac,* « Je lui commande d'obéir » ; littéralement « Je lui commande qu'il obéira ». — *Ma in kaat ca cambezi,* « Je ne veux pas que tu l'instruises ». — *Uolah ca á-tzice,* « c'est ma volonté que tu lui obéisses ».

On remarquera que, dans l'espèce qui nous occupe, si le second verbe est intransitif, il ne doit point être précédé du pronom personnel, mais qu'il l'est au contraire forcément s'il appartient à la classe des verbes transitifs.

Si une phrase se compose de deux ou plusieurs membres, et que nos particules « lorsque, quand » se trouvent placées comme initiales de ces membres subséquents, si, d'ailleurs, les verbes sont au prétérit, ces dites particules se devront rendre par *ca.* Exemples : *Cambezah-ú-cah Cristo, ca kuchi Magdalena.* « Le Christ enseignait, lorsque Madeleine arriva ». — *Tan in tzeec, ca lub kuna.* « Je prêchais, quand l'Eglise est tombée ». — *Tan in tzéec tic ú-than Dios tiob, ca cim Juan.* « Je leur prêchais la parole de Dieu, quand mourut Jean ».

Par une bizarrerie assez singulière, si le verbe est terminé en *tal,* comme *chïtal,* « se courber, s'étendre », d'où le présent *chilic,* le *ca* peut s'indiquer ou s'omettre, ce qui passe même pour plus élégant. Exemple : *t' in chitic, ca uuyah áɔon,* ou mieux *t'in chilic, uuy ci áɔon.* « Je me couchai, quand j'entendis ton coup de fusil ».

Remarquons que si le second verbe est au futur ou remplacé par un gérondif, on emploiera, pour rendre nos locutions françaises « quand, lorsque », non point le

monosyllabe *ca*, mais bien les particules *tamuk*, *tilic*, *ti*, *ena*, *utan*, lesquelles d'ailleurs ont le même sens. Exemples : *Cimi Juan, tamuk ú-nacal Pedro.* « Jean mourut, pendant que Pierre montait », littéralement « pendant le monter de Pierre ». — *Tilic ú-tzicic Dios Pedro-e, bin ú-chocolt ɔabilah.* « Quand Pierre obéit à Dieu, il obtiendra sa grâce », etc.

En tout cas, le quiché, sur ce point, nous aide beaucoup à établir l'origine différente de ces particules homophones du maya. *Ca* est, en quiché, une particule d'actualité et le signe normal du présent dans le verbe. Exemple : *Ca nu logoh,* « j'aime », littéralement « nunc ego amare ». — Le *ca,* « nous, notre » du maya, se retrouve en quiché, mais sous la forme *ka.* Enfin, il existe dans les deux langues une particule *ca* avec le sens de deux.

ɔab, « donnera », futur de *ɔá,* « donner ». Cette forme en *b* est fort anormale. Elle s'expliquerait peut-être par l'hypothèse que *ɔab* est un pluriel contracté, pour *ɔacob.* Alors le sens de ce membre de phrase serait : « Il n'y en aura aucun qui donnent *ou* donneront ».

T' pour *ti,* déjà vu (de, à).

Ocoɔ, « dérouler ».

Pop, « natte ». Ce mot ne figure point isolé dans le dictionnaire maya de M. l'abbé Brasseur. On ne le trouve que sous la forme composée *ocoɔ-pop,* « dérouler la natte ». L'abbé Brasseur nous prévient que c'est simplement une expression métaphorique, signifiant « ouvrir les livres sacrés pour y lire les choses futures ». En tout cas, *pop* a, en quiché, le sens de « natte, rouleau sur lequel sont peints des caractères hiéroglyphiques ».

Katun-é, déjà vu. Ce terme signifie proprement « pierre, pierre gravée, inscription sur pierre ». Ici, sans doute, il possède la valeur plus générale de « hiéroglyphe, écriture hiéroglyphique ».

IV

Bin huluc, « viendra ». L'emploi de *bin*, comme auxiliaire marquant le futur, a déjà été examiné. Le radical de *huluc* est *hul*, très-probablement apparenté à la racine *ul*, dont il ne serait qu'une forme renforcée par le *h* préfixe.

Nous avons, dans nos *Recherches sur les lois phonétiques dans les idiomes de la famille mame-huastèque*, donné un certain nombre d'exemples de cet emploi du *h* prosthétique, spécialement en maya. Aux exemples déjà fournis, nous pourrions encore ajouter le suivant : *Ab*, « année », du quiché, devient en maya *hâb* ou *haab*. Dans le second *u* de *huluc*, nous reconnaissons une application de cette loi de l'écho vocalique, dont il a été parlé dans un précédent travail.

Holom, « pénétrera, percera ». Cette finale *om*, indiquant le futur, appartient à la langue archaïque. Voy. *elom*.

Uil, pris ici comme particule marquant le doute. Elle indique également *nécessité*, *volonté douteuse*.

Tu, déjà vu.

Cal, « gosier, gorge », et comme verbe, « crier ».

Ya, « douleur », déjà vu.

V

Tali, « tel, tellement ». Peut-être n'est-ce que le participe passé du verbe *tal,* « palper, toucher, procéder de », ou de *talel,* cf. le quiché *tal,* « diviser, éparpiller ».

Xamin, « nord ». On trouve aussi *xaman.* Ainsi que nous nous sommes efforcé de l'établir dans un précédent travail, le *a* et le *i* permutent souvent en maya.

Chikin, « occident », littéralement « bouche, entrée du soleil », par opposé à *likin,* « orient », littéralement « lever du soleil ».

VI

Tu pour *tiu,* « à, dans », déjà vu.

Kinom, « tout à l'entour, autour ». Ce mot n'est pas indiqué dans le grand vocabulaire de M. l'abbé Brasseur, mais on y trouve *kinoh,* lequel a le même sens.

Uil, « nécessité », se prend aussi comme particule pour marquer le futur.

Yan-é, « il y a, y a-t-il », indicatif présent de l'irrégulier *yanhal,* « y avoir, être ». La présence de la particule *uil* indique qu'ici le futur doit être substitué au présent. La valeur du *e* euphonique final a déjà été examinée plus haut.

VII

Mác, déjà vu.

To, déjà vu.

Ahkin, « astrologue, prêtre », de *ah*, préfixe possessive, et de *kin*, « jour, soleil », littéralement « maître [de la connaissance] du soleil ». A ce terme maya correspond régulièrement le quiché *ahgih*, « devin ».

Bonat, « prophète », paraît fautif pour *bobat*, ainsi que le fait observer l'abbé Brasseur.

VIII

Bin, marque de futur (déjà vu).

To, déjà vu.

Halic, « dire, proférer ». On l'écrit aussi *alic*. L'on sait qu'en maya le *h* initial est parfois purement euphonique.

U-than, « la parole », littéralement « sa parole » déjà vu dans un précédent travail.

Uooh-é « livre, du livre ». On trouve aussi *oh*, d'où le verbe *ohel*, « savoir, connaître ». On a en quiché les formes correspondantes *uh* et *vuh*, « livre, papier ».

IX

Ychil ou *ichil*, « dans, entre, parmi ». Se rattacherait-il à la racine *ich* ou *ych*, « œil, visage » ? En mexicain, *ix* (forme radicale) signifie « œil ».

Balana, « n'importe lequel, n'importe lesquels, quel qu'il soit, quels qu'ils soient, tant », paraît formé de *bal*, « quelque chose, quoi? qui? » et de *na*, « auprès, proche ».

Ahau, « princes », de *ah* possessif et de *au*, « collier ». C'était l'insigne de la dignité suprême, comme en Europe le sceptre et la couronne. *Ahau* se retrouve aussi en quiché, avec le même sens.

X

M'ex, « nul de vous », déjà vu plus haut.

Kánaat-é, « intelligence, génie », déjà vu.

Hunac, « nombreux, grand », de *hun*, « un » et de la finale *ac*, « sur, debout, élevé ».

Tzuc, « région, province », s'emploïe aussi comme particule numérale pour compter les villes, villages, groupes, divisions.

Ti, déjà vu.

Cab, déjà vu.

H. de Charencey.

EXEMPLES DE CONVERSATIONS

LOUTZE ET PAGNI.

(Le langage de ces deux tribus sauvages est à très-peu de chose près le même.)

TEXTE.	TRADUCTION.	
Gninn	Notre	S'emploie comme *nous* et *notre*.
atsi-a	père et mère-et	Titre respectueux, *a* conjonction.
angkhang-a	maître-et	*a* conjonction.
thannto	ces jours-ci	
abla-pê	étant venu	*pê*, particule de conjugaison.
yalom	ce, cette	
meli	pays, contrée	
namla-chié	jour, époque, moment	*chié*, signe d'accusatif ou de déclinaison.
* gam	bon, bonne	En thibétain *ga*.
si la-chié	jour, heure, époque	*chié*, signe d'accusatif ou de déclinaison.
* gam	bon, bonne	En thibétain *ga*.
* gam kié	bien	Peut-être *kié* a-t-il le sens de grand; alors il serait thibétain.
abla	venir	
oua	faire	Je crois qu'il se met souvent comme signe du passé.
khiaré	vraiment, certainement	Si.
* gam	bon, bien	
gninn	nous	
prasé	peuple	
* long-to	vallée dans	En thibétain *long, to* particule.
* gnika	dispute	En thibétain *gningka*.
mal	n'avoir pas	
* kam kio	procès	En thibétain *kha-mkio*.

mal	n'avoir pas	
kiapal	autrefois	
arara-ké	comme	
* gam kié	bien, paix	
al	avoir	
sela	sel	
nam-dan	vendre à	*dan* particule.
al-la —	avoir —?	*la*, signe de l'interrogation après un *l*.
al	avoir	
oua	faire	
khiavé	certainement	
ago-té	moi-...	*tê*, signe d'un sujet faisant une action.
ouann	acheter	
na	toi	S'emploie comme *toi*, *ton*.
ampou	prix	
tan	combien	
* goeul	vouloir	En thibétain *gueu*.
azou	antilope	
sam	peau	
* goeul-la	vouloir —?	
* goeul	vouloir	
oua	faire	
khiaré	si, certainement	
nam	vendre	
* kiou	pouvoir	En thibétain *kiou*.
ampou	prix	
* pounga	cinq	En thibétain *nga*.
gap	1/10 d'once d'argent	
pou —	c'est ainsi	Signe de l'impératif.
na	ton	
* kon	prix	En thibétain *kong*.

* tay mang	trop grand, fort	*mang* veut dire *beaucoup* en thibétain.
ago	moi	
* kon	prix	
katay	fort	
grim-kê	parler	*kê*, particule.
mê	ne suis pas	Peut-être du thibétain *mê*, ne pas.
kiapal	autrefois	
chou chou lam lam	comme, selon la coutume	
ê	être	
na	ton	
selâ	sel	
* gam-pê	bon	*pê*, particule, probablement signe d'accusatif.
al la	avoir ?	
ago	moi, mon	
selâ	sel	
* gam-pê	bon...	
al	avoir	
mon mon kè	blanc blanc	*kè*, particule.
al —	avoir	
na	toi	
* gam kié	bien	
* pou-tsed	(impérat.) mesure	*pou*, impératif ; *tsed*, en thibétain *tsi*.
ago-tè	moi...	
tâ	recevoir en présentant un vase	
* kiou	pouvoir	
na	toi	
bratsan	étoffe de laine rouge	
bala	habit	Ce mot est passé dans le thibétain des frontières.
al-la —	avoir ?	

ago-tè	moi...	
ouann	acheter	
ampou	prix	
leçon	musc	
al	être	
ago	moi	
bratsan	étoffe de laine rouge	
bala	habit	
mal	n'avoir pas	
* laoua	étoffe de laine blanche	En thibétain *laoua*.
bala	habit	
al	avoir	
na	toi	
leçon	musc	
al	avoir	
oua	faire	
khiaré	si, certainement	
ago-tê	moi	
nam	acheter	
* kiou	pouvoir	
na	ton, ta	
méli	pays	
* lê	montagne	En thibétain *la*.
* saka	où, dans	En thibétain *saka*
kiéla	daim musqué	
krabou	beaucoup	
al-la	avoir ?	
krabou	beaucoup	
mal	n'avoir pas	
na	toi	
kiéla	daim musqué	
kié	quoi, comment	
oua	faire, faisant	
* sed	tuer	En thibétain *se*.

ê	être	
ago-té	moi	
ahhinn	lacets	(H, h), très-aspiré.
denn'	tendre en plantant	
ê	suis, être	
meli	pays	
lê	montagne	
* chia	venaison	En thibétain *chia,* viande.
* ginnma	autre	En thibétain *gim ma.*
krabou	beaucoup	
al-la	avoir	
* kié-mê	un...	En thibétain *kiig ; mê,* particule.
* agni-mê	deux —...	En thibétain *gni.*
* mêna	excepté	En thibétain *mê na,* s'il n'y a pas.
mal	n'avoir pas	
guesam	vrai	
grim-kê	parler —...	*kê,* particule.
ê-a	être —?	*a,* signe d'interrogation.
ago	moi	
guesam	vrai	
grim-kê	parlant	
ê	être	
ago	moi	
* dzinn lob-gué	tromper —...	Mot thibétain *gué,* particule.
mê	ne suis pas	
ago	moi	
kéleb	tromper	
oua-gué	faire —...	
mê.	n'être pas.	

TRADUCTION FRANÇAISE.

(*Sujet :* Ils saluent un chef qui vient d'arriver, puis parlent de commerce.)

Notre père et mère et maître étant venu ces jours-ci, l'époque est bonne, l'heure est bonne (c'est-à-dire c'est un bonheur) pour ce pays.

Vous avez bien fait de venir, c'est très-bien. Notre peuple dans cette vallée n'a ni disputes, ni procès; tout est en paix comme autrefois. — As-tu du sel à vendre? — J'en ai certainement. — Moi je l'achète. Quel prix veux-tu? Veux-tu une peau d'antilope? Si tu veux, je puis la vendre; le prix est de 1/10 d'once d'argent. — Ton prix est trop fort. — Je ne fais pas un prix fort, c'est comme autrefois. Ton sel est-il bon? — Mon sel est bon, il est très-blanc. — Mesure bien ton sel, moi je le recevrai (en présentant un vase). — As-tu un habit de laine rouge? Moi je l'achèterai. Je donne du musc pour prix. — Je n'ai pas d'habit en étoffe de laine rouge, j'en ai en laine blanche. Si tu as du musc, je puis l'acheter. — Dans les montagnes de ton pays, y a-t-il beaucoup de daims musqués? — Il n'y en a pas beaucoup. — Comment fais-tu pour tuer les daims musqués? — Je tends (plante) des lacets. — Dans le pays, y a-t-il beaucoup d'autre venaison (viande)? — Excepté une ou deux, il n'y en a pas (c'est-à-dire il y en a très-peu). — Dis-tu vrai? — Je ne trompe pas, je ne trompe pas.

N. B. Pour avoir plus de facilité de faire des observations, j'ai écrit le texte précédent sous forme de vocabulaire. Pour le lire, il n'y a qu'à suivre dans l'ordre vertical. Les virgules sont remplacées par de petites lignes horizontales placées entre les lignes. J'ai tâché de rendre la prononciation aussi exactement qu'elle peut l'être selon la lecture française. Quand il pouvait y avoir incertitude, j'ai quelquefois doublé une consonne pour indiquer qu'il faut la faire sonner et non lui donner un son sourd. Par exemple *gninn,* prononcez comme s'il y avait *gnine,* sans faire sentir l'*e* muet, et non pas comme *gnien.* Les signes * indiquent les mots communs avec le thibétain.

A. Desgodins,
Missionnaire apostolique au Thibet.

BIBLIOGRAPHIE.

Lieder der Lappen, gesammelt von O. Donner. — Helsingfors, G. W. Edlung, 1876. — 1 vol. in-8, (vj)-164 p.

Cette très-intéressante collection de poésies laponnes, recueillies par M. Donner et ses amis ou empruntées à des publications antérieures, jette un jour tout nouveau sur une des plus curieuses races de l'Europe. Chaque morceau est suivi d'une traduction et souvent accompagné de nombreuses notes et variantes.

Les soixante premières pages sont occupées par une savante introduction où M. Donner passe rapidement en revue les publications entreprises avant la sienne ; il y a fort peu d'années qu'on a commencé à écrire les poésies populaires du pays, et elles sont très-peu connues, malgré leur importance relativement considérable comme documents linguistiques. Il y en a d'ailleurs de tous les genres, et M. Donner nous donne, outre des proverbes, des fables et des sentences rhythmées, des spécimens des chants héroïques ou lyriques, et des extraits des grands poèmes épiques de la Laponie. On trouve en lapon, comme dans toutes les langues peu cultivées, un grand nombre de pièces fugitives, depuis la fable et la légende jusqu'à l'épigramme. Après un coup d'œil sommaire sur les spécimens des diverses espèces,

M. Donner étudie le mètre et l'âge des poèmes proprement dits. Il fait voir quelles analogies ils présentent avec ceux des autres peuples finnois, principalement des Syriènes et des Mordvines ; mais, tout en concluant à l'origine commune de certaines données fondamentales, il reconnaît aux Lapons une grande fécondité d'imagination et un talent tout spécial pour broder sur le fonds primitif.

Bayonne, le 30 mars 1876.

Julien Vinson.

On the Aindra school of sanskrit grammarians, by A.-C. Burnell. *Mangalore,* Basel Mission depository, 1875. — 1 pet. in-4, viii-120 p.

A la fin de l'erratum qui termine ce volume, M. Burnell sollicite l'indulgence des lecteurs pour les erreurs typographiques qu'ils pourront rencontrer dans un livre imprimé à plusieurs centaines de milles de sa résidence. Il habite Tanjaour (Tanjore, suivant la déplorable orthographe anglaise ; le nom tamoul est proprement *Tañjâvûr*), où le retiennent les hautes fonctions qu'il occupe dans la magistrature coloniale, et le livre est publié à Mangalore, sur la côte occidentale. Il y a seulement vingt ans, cela n'eût pas été possible, car les communications intra-péninsulaires étaient très-difficiles, et la poste ne transmettait presque exclusivement que des lettres. C'était le temps où un seul paquebot mensuel rattachait l'Inde à l'Europe.

Les choses ont bien changé depuis : les deux côtes sont reliées par des chemins de fer, et les courriers d'Europe

arrivent deux fois par semaine. La grande presqu'île va même entrer dans l'Union générale des postes. Aussi rien de ce qui se fait en Europe n'est ignoré dans ces régions naguère si éloignées ; et j'ai eu le plaisir de voir la *Revue de Linguistique* citée dans une précédente publication de M. Burnell. Il résulte de cette situation que les travailleurs de l'Inde ont une grande supériorité sur nous, puisqu'ils peuvent, tout en se tenant au courant des progrès généraux de la science, se reporter sans cesse aux sources originales et joindre ainsi les résultats de l'expérience aux révélations de l'observation constante. Quand j'étais à Karikal, il y a quinze ans, on n'avait point de telles facilités de travail.

Mais, en lisant les écrits déjà nombreux de M. Burnell, on demeure vraiment confondu de l'étendue de son érudition. Rien ne lui a échappé. Les analogies, les références, les variantes, les corrections de texte, les dates, les noms se pressent naturellement sous sa plume. La moindre plaquette représente ainsi une somme énorme de travail et suppose une lecture prodigieuse. Ce n'est point un mince mérite pour un écrivain d'être arrivé à un tel état de science dans un pays où la température est accablante, où l'on est généralement mal secondé et peu encouragé.

La nouvelle œuvre de M. Burnell ne le cède en rien à ses devancières. M. Burnell s'est proposé de retrouver et d'esquisser les caractères essentiels d'une des huit méthodes grammaticales sanskrites, celle de l'école d'Indra, vraisemblablement la plus ancienne de toutes. Les grammaires composées par les professeurs aindra se sont perdues, mais les littératures dravidiennes en ont gardé l'empreinte assez fidèlement pour permettre d'en retrouver

d'autres traces dans les traités didactiques pâlis, thibétains, etc. La vieille grammaire tamoule *Tolkâppiyam* (l'ancien poème), écrite par un Djâina et qui date environ du VIIIe de notre ère, était conforme au système d'Indra, si l'on en croit la préface du livre lui-même. Tel a été le point de départ de M. Burnell, qui lui a permis de préciser quelques importantes différences entre les procédés de cette école oubliée et ceux des disciples de Pânini. — On me permettra de faire remarquer à ce propos quels services peuvent rendre les langues dravidiennes à la philologie, ne les considérerait-on que comme de simples reflets du sanskrit classique.

L'exécution matérielle du livre est au-dessus de tout éloge, et bien des publications faites dans nos grandes villes de l'Europe lui seraient à ce point de vue très-inférieures. Il est vrai qu'il sort d'une imprimerie qui a déjà fait ses preuves, et qui, fondée à Mangalore dans un but de propagande protestante par les missionnaires de Bâle, a déjà produit beaucoup d'excellents ouvrages scientifiques relatifs aux langues dravidiennes. L'un des derniers parus et l'un des principaux en même temps est heureusement en réimpression : je veux parler des *Elements of south-indian palæography* de M. Burnell. Cet admirable volume, tiré seulement à 112 exemplaires il y a moins de vingt mois, est déjà totalement épuisé, et je n'ai pu l'étudier que grâce à l'obligeance empressée de la mission de Bâle, qui a bien voulu m'en confier pendant quelque temps un exemplaire. Je suis heureux d'avoir cette occasion de leur en témoigner ma vive reconnaissance.

Bayonne, le 2 avril 1876.

Julien Vinson.

C. de Harlez, *Avesta. Livre sacré des sectateurs de Zoroastre*, traduit du texte. — Liége, 1875. — T. I, in-8, 292 p.

Une nouvelle traduction française de l'Avesta a dû tenter toutes les personnes qui se sont livrées à l'étude des langues éraniennes. C'est une œuvre importante et qui doit procurer un véritable honneur à celui qui l'aura menée à bonne fin. A vrai dire, nous nous étions promis à nous-même de publier un jour ou l'autre cette traduction ; une pensée cependant nous retenait : celle de ne pouvoir donner qu'une série d'hypothèses lorsqu'il en faudrait venir à la seconde partie du Yaçna, les Gâthâs, ces chants sacrés dont le texte est encore absolument incompréhensible. La méthode si sûre et si correcte de M. Spiegel n'a point eu raison de leur grande difficulté ; M. Kossowicz n'a également proposé que des conjectures fort discutables, et la traduction de M. Haug est trop souvent fantaisiste. Nous verrons bien à quels résultats arrivera à son tour M. C. de Harlez, lorsqu'il abordera ces obscurs morceaux.

Aujourd'hui, M. C. de Harlez nous donne dans le premier volume de son *Avesta* une introduction générale et la version du Vendidad. Nous devons le féliciter avant tout de s'être franchement rallié à l'école critique d'Eugène Burnouf et de M. Frédéric Spiegel.

A plusieurs reprises nous nous sommes exprimé ici sur cette question fondamentale de la méthode qui doit présider à l'interprétation des textes zends, la méthode de l'interprétation par la tradition. Il y a un abîme entre les procédés critiques d'Eugène Burnouf et de M. Spiegel et ceux de M. Martin Haug ; aucune conciliation n'est pos-

sible entre les deux partis. Sans négliger les écrits de M. Haug, l'auteur de la nouvelle version de l'Avesta s'est rallié, disons-nous, à l'école d'Eugène Burnouf, et nous devons noter ceci à son avantage, avant toute critique.

La traduction allemande de M. Spiegel a été fort améliorée par les deux volumes du Commentaire publiés plus récemment par ce même savant ; en somme, ces deux ouvrages constituent un excellent point de départ pour toute traduction nouvelle de l'Avesta. On a pu se demander même s'il n'y avait pas lieu tout simplement de traduire en français la version allemande de M. Spiegel après l'avoir fait profiter des rectifications et des éclaircissements du Commentaire. Cet avis n'a jamais été le nôtre. Il ne s'agit point de donner seulement l'opinion d'autrui ; il importe d'apporter, soi aussi, dans la mesure du possible, un perfectionnement nouveau, un progrès.

I

Nous remettons à tout à l'heure les observations que nous a suggérées l'Introduction de M. de Harlez ; nous allons droit à sa version du Vendidad. Il est évident, après un court examen, que cette version est basée sur celle de M. Spiegel ; mais il est évident aussi qu'elle est loin de serrer le texte d'aussi près. Nous ouvrons le livre au hasard et tombons sur le vingtième chapitre. Zarathustra demande à Ahura Mazdâ quel est le premier individu auquel fut départi l'art de guérir, et Ahura Mazdâ lui répond que Thrita fut celui-là :

Thritô paoiryô çpitama Zarathustra maṣyânām thama-

nañuhatām varećañuhatām yaokhstivatām yâtumatām raêvatām takhmanām.....

Ce passage est ainsi traduit par M. Spiegel : « Wer ist der erste der heilkundigen menschen? der handelndenden, der unumschrænkten, der vermœgenden, der glænzenden, der starken..... ». M. de Harlez le rend ainsi : « Le premier parmi ces hommes qui préservent des maux, parmi ces hommes sages et bienveillants, favorisés du sort, nobles, actifs et puissants..... ». Ne serait-il pas plus exact de traduire : « Le premier des hommes possédant l'art de guérir, illustres, puissants, pleins de science merveilleuse, glorieux, pleins de pouvoir..... »? Le mot *varećañuhatām* a été traduit « brillants » par Westergaard, c'est-à-dire « illustres », et nous ne voyons pas pourquoi, dans le doute, on le ferait dévier ici de sa valeur étymologique. Le cas est au moins douteux, et une note eût été nécessaire. Quant au mot suivant, il est fort difficile de le traduire par « bienveillants » ; M. Spiegel le rend par « ayant une puissance souveraine, une puissance illimitée ». En fait, le thème d'où le mot est dérivé est *yaokhsti-* « puissance, force », parfois « force magique, force merveilleuse » : on ne peut que traduire « puissants » ou « doués d'une puissance merveilleuse ». Quant à *yâtumat-*, ce n'est point « favorisé du sort » qu'il peut vouloir dire, c'est, au contraire, « doué d'un art d'enchantement, enchanteur » ; le dérivatif *mat* joue ici, devant *yâtu-*, le rôle qu'il joue dans *khratumat-*, « plein de compréhension », *naçumat-* et nombre d'autres mots analogues. Dans la version de M. de Harlez, *takhmanām* est rendu par deux adjectifs : « actifs et puissants » ; cela est juste, mais cela n'est qu'une paraphrase.

En bien d'autres endroits, la traduction est correcte, mais elle ne suit pas le texte aussi rigoureusement qu'on peut le demander; *pouruqareuañhô aṣava Zarathustrô,* est-il dit au dix-neuvième chapitre, et la traduction littérale est celle-ci : « Zarathustra est plein d'éclat et pur » ; M. de Harlez renverse les termes et commente l'un d'eux : « il est pur, il est plein d'éclat et de lumière ». Ce commentaire est superflu.

Quelques lignes plus bas, dans ce même chapitre, se trouve un passage qui n'est pas sans difficulté : *phraṣuçaṭ Zarathustrô açaretô Aka manañha khruždya ṭbaêṣôparṣtanãm açanô zaçta drażimnô (katômaçañhô henti) aṣava Zarathustrô vindemnô dathuṣô Ahurâi Mazdâi kva hê drażahi añhw̃ zemô yaṭ pathanayw̃ çkarenayw̃ dûraêpârayw̃ darejya paitizbarai nmânahê Pouruṣaçpahê.* M. Spiegel le traduit ainsi : « Hervor ging Zarathustra. Nicht verletzt durch Aka-manas sehr peinigende fragen, steine in der hand haltend — von der grœsse eines *kata* sind sie — der reine Zarathustra. Welche er erhalten hatte von dem schœpfer Ahura Mazda. Um sie zu halten auf dieser erde, der weiten, runden, schwer zu durchlaufen, in grosser kraft in der wohnung des Pôurushaçpa ». Voici la version de M. de Harlez : « Zarathustra s'avança ; les projets de la haine implacable d'Akomano n'avaient pu l'ébranler ; il tenait à la main des traits longs d'un kata qu'il avait reçus du créateur Ahura Mazda. Il les garde sur cette terre immense, arrondie, aux rives lointaines, sur les bords élevés du Daraja, dans la demeure de Pourusaçpa ». Le texte, sans doute, est bien obscur, et la tradition n'aide guère à l'éclaircir ; mais il est évident, en tous cas, que cette dernière version est loin d'être définitive. La situation est celle-ci : Añra mainyu lance un démon contre

Zarathustra, et celui-ci s'avance pour le repousser. Le texte porte ici : *açaretô aka manaṅha khruždya ṭbaêṣo-parṣtanām*, et ce passage se traduit fort bien mot à mot : « non blessé par le mauvais esprit, par la méchanceté des attaques tourmentantes », ce qui veut dire purement et simplement que les attaques de son ennemi n'ont pas eu de prise sur Zarathustra. Évidemment, il n'est pas question ici des « demandes très-tourmentantes » dont parle M. Spiegel (sehr peinigende fragen), et le mot *parstanām* ne se rapporte pas à *pareç*, « interroger » ; mais que dire de la version de M. de Harlez : « les projets de la haine implacable d'Akomano n'avaient pu l'ébranler » ? Le traducteur met bien en note que « les projets » sont littéralement « les questions », celles que les démons s'adressent entre eux, leurs projets. Encore un coup, rien n'autorise ce commentaire, cette paraphrase du pur et simple mot à mot ; le sens du passage est uniquement celui-ci : Zarathustra attaqué, mais n'ayant pas été entamé, s'avance vers son adversaire ; il s'avance vers l'agresseur qui a cherché en vain à le frapper. — Et comment est-il armé ? De *pierres*, dit M. Spiegel, de pierres de fronde, « schleudersteine » ; de *traits*, dit M. de Harlez. La première version est préférable, et elle seule rend le mot *açânô* : Zarathustra non blessé s'avance vers son agresseur, des pierres à la main. — Toute la fin du passage est fort difficile. M. Spiegel, tout en hésitant beaucoup, lit *dražuhê* et regarde ce mot comme un infinitif, comme le datif d'un nom neutre abstrait. M. de Harlez pense de son côté que la forme *dražahi*, qui est une seconde personne, doit être remplacée par une troisième : « il garde ». Cette correction est-elle bien

nécessaire ? Nous ne le pensons pas. Pourquoi ces quelques mots ne seraient-ils pas relatés ici par le rédacteur du passage comme ayant été ceux qu'Ahura Mazdâ (dont il vient d'être parlé immédiatement) dit à Zarathustra en lui donnant ces armes ? « Tu as ces armes *(kva)* sur cette terre vaste, ronde..... ». Rien n'est plus dans la façon du texte sacré baktrien que ces sortes d'intervention à l'improviste. Zarathustra s'avance vers son agresseur armé des pierres que lui a données Ahura Mazdâ en lui disant : Voici tes armes sur cette terre... Cela n'est qu'une hypothèse, mais cette hypothèse a le double mérite, nous semble-t-il, de ne point remanier le texte et de lui accorder un sens raisonnable. — Quant au mot *dûraêpâra-*, il ne signifie pas, comme le veut M. de Harlez, « aux rives lointaines », mais bien « aux extrémités éloignées l'une de l'autre », c'est-à-dire « vaste ».

Les critiques que nous venons de faire sur deux ou trois points particuliers s'appliquent à la traduction tout entière. En somme, cette traduction nous semble bonne, mais souvent elle est un peu lâche. L'Avesta demande à être traduit de la façon la plus serrée ; c'est dans une série de notes, non point dans le texte, qu'il faut faire entrer les éclaircissements indispensables, dont le nombre est fort grand ; M. de Harlez aurait dû se résoudre à donner à ses annotations plus d'importance encore qu'il ne leur en a accordé. Somme toute, sa version, telle qu'elle est, mérite d'être recommandée, et nous pensons qu'elle donnera une juste idée du Vendidad aux personnes qui cherchent à connaître ce qu'il y a dans cet écrit si important. Nous nous en sommes convaincu en étudiant de près trois de ses chapitres pris au hasard.

II

Notre opinion sur l'Introduction est loin d'être aussi favorable. Il s'y trouve sans doute de bons et exacts renseignements, mais noyés dans des considérations extra-scientifiques et dans une apologie oiseuse de l'Ancien Testament. Toute la question des rapports de l'éranisme et du sémitisme est traitée sans critique aucune. M. de Harlez est prêtre catholique, et ses croyances religieuses se sont introduites malencontreusement dans toute cette première partie de son livre. Il l'a placée par là en dehors de la critique, et nous le regrettons vivement. L'auteur ne va-t-il pas jusqu'à parler de la « race de Japhet » ! Mais nous n'avons pas à discuter l'indiscutable ; passons ces soixante-seize premières pages, et reconnaissons que la traduction qui les suit est une œuvre méritante et dont l'on peut attendre de bons services.

HOVELACQUE.

La Russie épique, étude sur les chansons héroïques de la Russie, par Alfred RAMBAULT. — Paris, Maisonneuve et Cie, édit. 1871 — 1 beau vol. in-8, de XV-505 p.

Bien que ce livre ne soit pas consacré à des études de linguistique, mais qu'il soit revêtu d'un caractère à peu près exclusivement littéraire, nous ne laisserons pas de

le signaler à nos lecteurs comme un ouvrage d'un haut intérêt. Ceux d'entre eux qui s'occupent de questions mythologiques y trouveront des renseignements précieux. A propos des *Chants du peuple russe* de M. Rabston, nous avons dit déjà (*Revue de linguistique*, t. VIII, p. 86) combien il serait utile d'étudier les épopées russes et d'en extraire ce qui y a trait aux vieux mythes slaves. M. Rambaud a prévenu M. Rabston dans cette œuvre, et nous en sommes doublement satisfaits, d'abord parce que ce travail nécessaire a un Français pour auteur, et ensuite parce que les trop nombreuses personnes qui ignorent les langues slaves sont plus tôt en possession de ce dont nous attendions avec impatience la publication.

C'est notamment dans ce que M. Rambaud appelle l'épopée légendaire que nous pouvons rencontrer le plus d'éléments mythologiques. Les héros tels que Volga Vseslavitch, Ilia Mourometz, Dobryna Nikititch sont les frères des héros épiques des autres épopées aryennes ; tous sont les fils du grand dieu de l'orage, d'Indra, vainqueur des nuées et libérateur des vaches célestes, des nymphes fécondes, des eaux fertilisantes ravies ou menacées par les monstres ou les démons représentés dans les nuages sombres. La naissance du Protée slave, Volga Vseslavitch, est d'autre part celle de plus d'un personnage épique ; c'est un bâtard divin, comme Romulus, comme l'Alexandre de Macédoine des légendes poétiques, comme le Mérovée de Frédégaire, comme le fondateur de la maison de Lusignan ou celui de la maison de Haro.

M. Rambaud tient compte fort exactement de l'influence ougro-finnoise sur les légendes de l'antique Russie. Ainsi il montre les rapports de Sadko le marchand de Novgorod

chantant et jouant de la harpe sur les bords du lac Ilinen avec le *Väinämöinen* du *Kalevala* finnois, et ceux du roi de la mer de cette série de *bylines* (chansons épiques) avec *Ahto,* « le roi des vagues bleues, l'ancien des eaux », le Neptune finlandais.

C'est donc un service réel qu'a rendu M. Rambaud à la fois aux érudits et aux littérateurs en publiant son livre sur la *Russie épique*, et nous nous empressons de lui en adresser ici tous nos remercîments.

GIRARD DE RIALLE.

VARIA

CONGRÈS DES ORIENTALISTES A PÉTERSBOURG.

En 1873 eut lieu à Paris un congrès international des orientalistes ; l'année suivante, une semblable réunion se tint à Londres. Pétersbourg devait être en 1875 le lieu d'une troisième session ; mais, pour des motifs d'ordre particulier et d'organisation intérieure, celle-ci a été renvoyée au 1er septembre de cette année.

Le congrès international des orientalistes durera dix jours ; quatre séances seront consacrées aux questions relatives à la Russie d'Asie ; dans la première on s'occupera de la Sibérie occidentale et orientale ; dans la deuxième on traitera de l'Asie centrale, c'est-à-dire du

Turkestan, du Fergham récemment annexé, des khanats tributaires de Khiva et de Bokhara ; la troisième séance sera consacrée aux études sur le Caucase et les autres parties de la Russie d'Europe où sont établies des populations d'origine asiatique ; enfin la quatrième aura pour objet la Transcaucasie, c'est-à-dire la Géorgie et l'Arménie anciennes.

Dans les trois séances qui suivront, on s'occupera du reste de l'Asie divisée en trois régions : 1° la région orientale comprenant la Chine avec ses annexes, comme le Tibet, le Turkestan oriental, aujourd'hui principauté indépendante de Kachgar, la Mongolie, la Mandchourie et le Japon avec la Corée ; 2° la région méridionale, c'est-à-dire l'Inde, l'Indo-Chine et l'archipel indien, l'Afghanistan et la Perse ; 3° la région occidentale, composée de l'empire ottoman, y compris l'Égypte et l'Arabie.

Dans toutes ces séances on discutera des questions du domaine de la géographie, de l'ethnographie, de l'histoire, de la linguistique et de la littérature des pays précités. Enfin, les dernières séances seront consacrées d'une part à l'archéologie et à la numismatique orientales, d'autre part aux religions et aux systèmes philosophiques de l'Orient.

Le comité russe d'organisation a le projet d'annexer au congrès une grande exposition d'objets relatifs à l'histoire et à l'éthnographie des peuples orientaux. La situation exceptionnelle de la Russie à cet égard est un gage du haut intérêt et de la richesse d'une pareille exposition. M. Grégorief, président du comité, et le baron de Prosen, secrétaire, sont chargés de tous les rapports avec les savants étrangers qui voudront prendre part au congrès, dont la cotisation est de 12 fr. C'est à M. Pierre Lerch,

archéologue bien connu par ses recherches et ses découvertes dans l'Asie centrale, qu'est confié le soin d'organiser l'exposition. Il est très-probable qu'à la suite du congrès une excursion à Moscou sera faite dans des conditions spéciales.

La haute position, le caractère profondément sérieux des membres du comité sont des garanties de la réussite du congrès de Pétersbourg. Nous sommes convaincu, pour notre part, que grâce à eux on ne verra pas se renouveler ce qui s'est passé aux précédents congrès par rapport à la publication du volume des comptes-rendus. Du congrès de Paris en 1873, il n'est encore paru que le tome Ier de ces comptes-rendus, et du congrès de Londres en 1874, on attend encore à cette heure une simple communication. C'est vraiment là abuser d'une étrange façon de la bonhomie des souscripteurs, et nous souhaitons qu'en Russie on donne un meilleur exemple. Tandis que nous sommes sur ce sujet, qu'on nous permette d'émettre un vœu. Au congrès de Pétersbourg, les savants russes feront, à coup sûr, des communications d'un intérêt considérable, mais ils les feront dans leur langue maternelle, malheureusement peu répandue, même parmi les savants du reste de l'Europe. N'y aura-t-il pas moyen de publier une traduction de ces communications en un idiome plus généralement cultivé dans l'Europe occidentale ?

On a pendant longtemps, en Russie, fait des publications scientifiques en français ; en ce qui concerne le congrès des orientalistes, ne pourrait-on revenir à ce système éminemment favorable à la diffusion des travaux des savants russes ?

Voici en terminant les questions qui seront discutées à cette session du congrès international des orientalistes :

1. Les monuments historiques nous apprennent que la Sibérie, pendant plus de deux mille ans, envoyait peuple sur peuple dans l'Asie centrale : quelles étaient les circonstances qui y produisaient ce surcroît de population, et pourquoi cet accroissement et ces émigrations ont-ils cessé avec la conquête de la Sibérie par les Russes ?

2. Le chamanisme qui jusqu'à nos jours prédomine chez les indigènes païens de la Sibérie est-il le même chez tous ? ou bien nous présente-t-il des différences selon la famille ethnographique à laquelle appartiennent ses adhérents sibériens ?

3. Nous voyons que presque tous les fondateurs de nouvelles monarchies nomades dans l'Asie centrale octroient à leurs sujets leurs codes de lois particuliers. Quels étaient les motifs et le but de ces codifications successives, étant donnée l'uniformité bien connue des coutumes et du genre de vie de ces peuples nomades ?

4. Y avait-il avant Djenguis-Khan un peuple ou une tribu du nom de *Mongol,* ou bien le nom Mongol n'est-il qu'un nom dynastique adopté par Djenguis pour l'empire qu'il a fondé ?

5. Quelles sont les preuves en faveur de l'opinion généralement admise que les manuscrits turcs en *caractères* ouigours, qui se trouvent dans les différentes bibliothèques de l'Europe, soient écrits réellement dans la *langue* des Ouigours, ces caractères étant employés aussi par d'autres peuples turcs dans le temps auquel les manuscrits en question se rapportent ?

6. Les renseignements sur les fêtes annuelles du Tur-

kestan, oriental et occidental, — que l'on trouve dans les annales officielles chinoises jusqu'au temps des Thans — jusqu'à quel point s'accordent-ils avec ceux d'el-Birouni sur les calendriers des Kharizmiens, des Soghdiens (et en partie aussi des Tokhars)? En quoi ces calendriers diffèrent-ils de celui de la Perse du temps des Achéménides aussi bien que de celui des Sassanides?

7. Que savons-nous de l'écriture soghdienne? Quels sont les monuments où elle s'est conservée? Est-il possible de déterminer, ne serait-ce qu'approximativement, l'époque de son introduction dans la Transoxiane?

8. Jusqu'à quel point peut-on suivre dans les documents historiques les noms ethnographiques de *Sarte* et de *Tadjik?* Quelles conclusions en pourrait-on tirer concernant la signification primitive et les acceptions successives de ces noms?

9. A quelles causes pourrait-on attribuer la stabilité de la langue néopersane qui, du Xe siècle jusqu'à nos jours, n'a presque pas subi de changement quelque peu remarquable dans ses formes grammaticales?

10. Les nombreux noms propres élamites qui se sont conservés nous permettent-ils d'en tirer des conclusions décisives quant à la nationalité des Elamites?

11. Peut-on déterminer d'une manière exacte sous le point de vue ethnographique et géographique les noms *Rutenu* et *Cheta,* qui, dans les inscriptions égyptiennes de la XVIIIe et XIXe dynastie, sont mentionnés comme les ennemis séculaires de ces deux dynasties?

12. Dans quel jour apparaît dans les inscriptions égyptiennes la population de la Palestine avant l'invasion des Hyksôs?

13. Jusqu'à quel point les rapports mutuels des tribus arabes avant Mahomet peuvent-ils servir à éclaircir l'état politique des tribus israélites du temps des juges ?

14. Les données chronologiques et topographiques fournies par les légendes des monnaies des dynasties musulmanes sont généralement considérées comme plus dignes de foi que celles des chroniques et des autres monuments non officiels : cette opinion est-elle parfaitement inattaquable ? et avons-nous *toujours* le droit de corriger les données des chroniques à l'aide de celles des monnaies ?

15. Quelles étaient les raisons qui, au commencement du XIe siècle, firent cesser subitement le commerce entre l'Orient musulman et l'Europe septentrionale, commerce qui florissait sans interruption du VIIe au Xe siècle ?